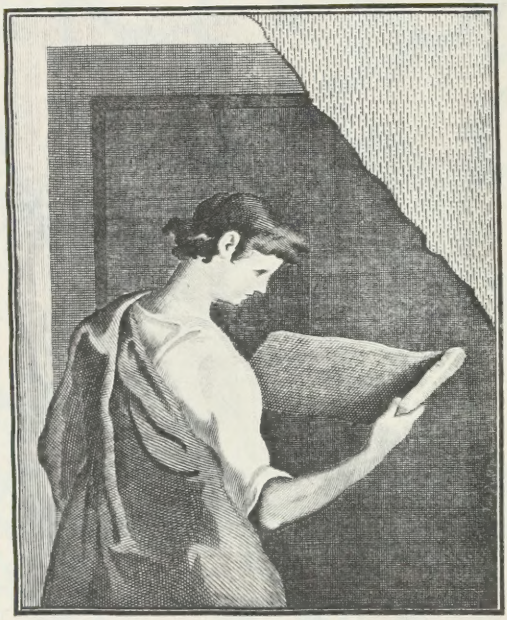

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

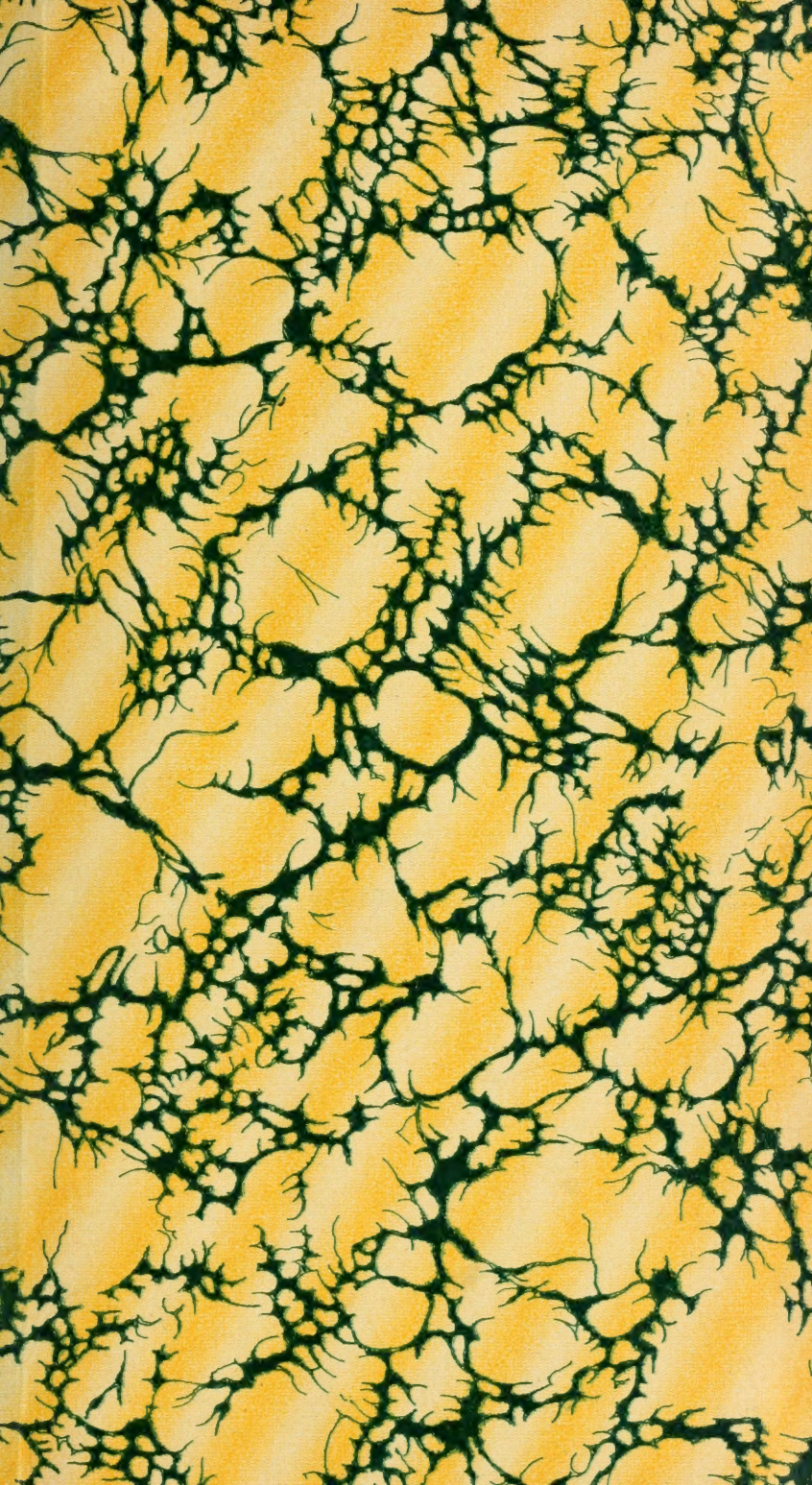

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LVe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A DAX & A BAYONNE

EN 1888

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

PARIS
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
2 & 4, rue Froide

1889

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE FRANCE

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LVe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A DAX & A BAYONNE

EN 1888

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

PARIS
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
2 & 4, rue Froide

1889

THE J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ

La fondation de la Société française d'Archéologie, pour la description et la conservation des monuments, eut lieu à Caen, le 23 juillet 1834, et les statuts, préparés par M. de Caumont, furent discutés et adoptés dans cette séance, où fut également nommé le bureau.

Révisés le 12 mai 1870, les statuts ont été soumis au Conseil d'État et approuvés par lui, dans la séance du 6 août 1870. Un décret du président du Conseil, chef du pouvoir exécutif, en date du 14 août 1871, a reconnu la Société comme *Établissement d'utilité publique* (1).

BUT DE LA SOCIÉTÉ

« La Société française d'Archéologie, aux termes de ses statuts, a pour but de faire le dénombrement complet des monuments français, de les décrire, de les

(1) Un règlement intérieur d'administration, dressé conformément à l'article 17 des statuts, a été adopté dans la séance du Comité permanent du 25 avril 1879.

classer dans un ordre chronologique, et de publier des documents sur la statistique monumentale de la France, dans un Bulletin périodique.

« Elle fait tous ses efforts : 1° pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues ; 2° pour obtenir le dénombrement et la conservation des objets d'antiquité et des pièces manuscrites qui intéressent l'histoire.

« La Société fait, auprès du gouvernement, les démarches qu'elle juge convenables pour arriver à ce but, et provoque la création de musées d'antiquités dans les chef-lieux de département et les principales villes de France. »

M. de Caumont écrivait alors, en tête de son programme, ces lignes, auxquelles, après cinquante ans, il n'y a rien à changer :

« Malgré les efforts de tous les hommes éclairés et « amis des arts, le vandalisme continue d'exercer ses « ravages ; de tous côtés l'affligeant spectacle de la « destruction vient frapper les regards. Afin de con- « server nos monuments nationaux, le gouvernement « a créé, il y a trois ans, une administration composée « des personnes les plus capables de veiller, par amour « de l'art, à leur conservation, et cette nouvelle insti- « tution a déjà rendu de grands services.

« Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, l'époque « actuelle exige la réunion de tous les efforts indivi- « duels pour réagir contre le vandalisme : ce n'est pas « seulement à quelques hommes influents à prendre « nos anciens édifices sous leur protection, c'est à la « population éclairée de toute la France à s'opposer « aux destructions qui désolent nos provinces. »

« Voilà, ajoutait avec raison M. E. de Beaurepaire, dans sa notice sur M. de Caumont, l'idée juste et féconde qui présida à la formation de la Société : c'est elle qui légitima son action et assura son succès. »

Chaque année, la Société tient un Congrès archéologique, d'une durée moyenne de huit jours, dans une ou plusieurs villes de France désignées d'avance, et auquel sont conviés tous les membres de la Société et les archéologues de la région. Cette session comprend des séances consacrées à l'étude des questions archéologiques et des excursions permettant d'examiner les monuments les plus intéressants.

D'autres séances peuvent, en outre, être tenues, en dehors du Congrès annuel, sous la présidence du Directeur et avec l'approbation du Conseil.

Le compte-rendu du Congrès forme un volume in-8°, illustré, publié par le Directeur, avec le concours du Comité de publication, et qui est distribué à tous les membres de la Société, ainsi qu'aux personnes qui ont adhéré au Congrès et acquitté la cotisation fixée par le Conseil.

La Société décerne chaque année, à titre de récompense et d'encouragement, un certain nombre de médailles en vermeil, argent et bronze, aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux archéologiques, leurs publications, les découvertes qu'elles ont effectuées, ainsi que par le zèle qu'elles ont apporté à la conservation des monuments et des souvenirs historiques.

Des allocations en argent sont en même temps distribuées pour la conservation et la restauration des monuments, pour la recherche d'emplacements et d'objets antiques, ainsi que pour leur reproduction.

Ces médailles et ces allocations sont décernées, au nom de la Société, par le Conseil, soit dans la session annuelle, soit dans les séances du Comité permanent.

Depuis sa fondation, en 1834, la Société a tenu cinquante-cinq Congrès dans différentes villes de France, indépendamment d'un grand nombre de séances générales dans des localités de moindre importance et dans quelques villes étrangères (1).

Elle a publié plus de cinquante volumes de Comptes-rendus de ces réunions (2), et la collection du *Bulletin Monumental*, édité sous ses auspices par le Directeur, comprend cinquante-cinq volumes (3) et quatre volumes de tables (4).

(1) A différentes reprises, la Société a profité de la tenue de ces Congrès dans des villes frontières pour se réunir à l'étranger et examiner, de concert avec les membres des corps savants des différents pays, les monuments historiques les plus importants de la région. Nous citerons, parmi ces réunions, celles tenues à Tournai, en 1845, à Trèves, en 1846, à Tournai et à Bruxelles, en 1881, où S. M. le Roi des Belges a daigné recevoir les membres du Congrès au château de Laeken, dans l'île de Jersey, en 1883; enfin, en 1888, dans la Navarre et les provinces basques espagnoles.

Ajoutons, du reste, que les comptes-rendus des Congrès et le *Bulletin Monumental* ont toujours été ouverts aux communications relatives aux monuments des diverses contrées de l'Europe, ainsi qu'à ceux de l'Algérie et des colonies, de la Tunisie et de la Palestine.

(2) Une table générale des comptes-rendus, confiée aux soins de M. H. Stein, est en préparation.

(3) Le cinquante-cinquième volume, cinquième de la sixième série, est en cours de publication.

(4) La table de la dernière série (t. XXXIX à L) est préparée par M. Berthelé.

La double série des publications de la Société forme donc aujourd'hui près de cent dix volumes in-8°, illustrés de nombreuses planches.

Si on examine le chiffre des allocations accordées par la Société, depuis sa fondation, pour l'acquisition et la restauration d'édifices historiques, les fouilles, les relevés, plans, dessins et moulages (1), celui des subventions allouées pour la création de musées et l'érection de monuments commémoratifs, on arrive à un chiffre qui dépasse cinq cent mille francs, et qui, augmenté des dépenses d'impression des *Comptes-rendus* des Congrès et du *Bulletin Monumental*, et des frais d'administration et d'organisation des sessions, arrive à une dépense totale de près d'un million, à laquelle il a été pourvu par les cotisations des membres, et pour la tenue de quelques Congrès, par des subventions accordées par des départements et des villes.

Le nombre des membres de la Société est, pour la France, de près de mille, et, pour l'étranger, d'environ deux cents.

La Société échange ses publications avec un nombre considérable de Sociétés savantes en France et à l'étranger, dont beaucoup ont été créées, à la suite de Congrès, par l'initiative de M. de Caumont, qui peut être appelé à juste titre le créateur de l'archéologie monumentale (2).

(1) La Société possède à Caen un musée plastique, installé dans une des salles des bâtiments académiques.

(2) Nous n'avons pas à énumérer ici les travaux considérables de M. de Caumont. Qu'il nous suffise de rappeler le *Cours d'Antiquités monumentales*, 6 vol in-8° et 6 atlas, 1830-1841; l'*Abécédaire, ou Rudiment d'Archéologie*, 3 vol. in-8°, plusieurs

Aussi, lors de son cinquantenaire, en 1883, la Société a-t-elle tenu à rendre un hommage mérité à son fondateur, en se rendant à Bayeux pour déposer une couronne au pied de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale (1).

ORGANISATION.

L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de quarante membres ordinaires et d'un certain nombre d'officiers. Le Directeur, président de la Société, est nommé par le Conseil ; il représente la Société vis-à-vis de l'autorité et des tiers, dirige les séances des Congrès, la publication de leurs *Comptes-rendus* et celle du *Bulletin Monumental*, organe périodique de la Société.

Une partie du Conseil, composée d'au moins dix membres, pris dans le département du chef-lieu, constitue le Comité permanent, chargé de l'expédition des affaires courantes, et qui tient mensuellement une séance à Caen, chef-lieu de la Société.

Le bureau de la Société se compose du Directeur, de

fois réimprimés ; la *Statistique monumentale du Calvados*, 5 vol. in-8°, etc.

(1) M. de Caumont conserva la direction de la Société jusqu'à la veille de sa mort, où elle fut remise à M. de Cougny (26 juillet 1872). M. de Cougny eut pour successeur M. Léon Palustre, qui donna une nouvelle activité à la Société et une vive impulsion au *Bulletin Monumental*. Ayant demandé, au bout de dix années, à être déchargé de ses fonctions, M. Palustre a été nommé directeur honoraire le 21 décembre 1884, et M. le comte de Marsy, désigné provisoirement comme directeur, a été confirmé dans ce titre par un vote du Comité, du 5 janvier 1885, après l'avis conforme des inspecteurs et des membres du Conseil.

deux Secrétaires généraux, d'un Trésorier général, et d'un Archiviste-conservateur des collections.

La Société entretient des rapports entre ses membres à l'aide des Inspecteurs départementaux, divisionnaires et généraux.

Le Directeur et les membres du bureau sont nommés pour cinq ans; les membres du Conseil pour deux ans. Tous sont indéfiniment rééligibles.

ADMISSION.

Le nombre des membres de la Société est illimité.

Chaque membre paie une cotisation annuelle actuellement fixée à 10 fr., et rachetable moyennant une somme de 100 fr. Il a le droit d'assister aux réunions du Congrès annuel et aux séances générales, et d'en recevoir le compte-rendu imprimé.

Le Conseil confère aussi le titre de membre étranger aux archéologues qui se sont distingués par leurs travaux.

Les membres étrangers ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation, mais les publications de la Société ne leur sont adressées que lorsqu'ils en font la demande et moyennant un prix fixé par le Conseil.

BULLETIN MONUMENTAL.

Le *Bulletin Monumental* est l'organe officiel de la Société, qui en délègue la publication au Directeur, sous sa responsabilité et suivant les conditions arrêtées entre lui et le Comité permanent (1).

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui était la propriété personnelle de M. de Caumont, a été donné à la Société par Mme de

Ce recueil, qui forme chaque année un volume in-8° illustré, de plus de quarante feuilles, paraît tous les deux mois (1), et renferme des mémoires et des documents sur les différentes branches de l'archéologie, publiés par les membres de la Société.

TABLEAU DES VILLES

dans lesquelles ont été tenus des Congrès et des Séances générales (2)

1834 CAEN.
1835 DOUAI.
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*
1837 LE MANS.
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*
1839 AMIENS ; *Le Mans.*

Caumont, par acte du 18 décembre 1875, et cette donation a été autorisée par décret du 20 mai 1878.

(1) Prix d'abonnement : 15 fr. pour la France et 18 fr. pour l'étranger.

(2) Les comptes-rendus des trois premiers Congrès se trouvent seulement dans les volumes du *Bulletin Monumental;* ceux de 1837 à 1843, imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1844, ils forment une publication absolument distincte du *Bulletin.*

Les noms mis en CAPITALES indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.

Sur cette liste ne figurent pas les séances nombreuses tenues à Paris et à Caen.

Un certain nombre de séances générales ont eu lieu, de 1836 à 1870, à l'occasion des Congrès scientifiques de l'Institut des Provinces, et des Congrès de l'Association Normande, organisés, les uns et les autres, par M. de Caumont.

1840 NIORT.
1841 ANGERS ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne.*
1842 BORDEAUX ; *Rouen, Strasbourg.*
1843 POITIERS : *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*
1844 SAINTES ; *Coutances, Nîmes.*
1845 LILLE ; *Tournai, Reims, Évreux.*
1846 METZ ; *Trèves.*
1847 SENS ; *Tours, Angoulême, Limoges.*
1848 (1) *Falaise, Vaux-sur-Laison* (2), *Bernay, Trouville.*
1849 BOURGES.
1850 AUXERRE, CLERMONT-FERRAND ; *Cluny.*
1851 LAON, NEVERS ; *Gisors, Orléans.*
1852 DIJON ; *Sens, Toulouse.*
1853 TROYES ; *Les Andelys, Bayeux, Laval.*
1854 MOULINS ; *Dijon, Avranches.*
1855 CHALONS-SUR-MARNE, AIX-EN-PROVENCE, AVIGNON ; *Le Puy* (3).
1856 NANTES ; *Verneuil, Le Neubourg, Louviers.*
1857 MENDE, VALENCE ; *Grenoble.*
1858 PÉRIGUEUX, CAMBRAI ; *Louviers, Alençon, Lisieux.*
1859 STRASBOURG ; *Rouen, Saint-Lo, Vire.*
1860 DUNKERQUE ; *Le Mans, Cherbourg.*
1861 REIMS ; *Laigle, Dives, Bordeaux.*
1862 SAUMUR, LYON ; *Le Mans, Elbeuf, Dives.*
1863 RODEZ, ALBI ; *Le Mans.*
1864 FONTENAY-LE-COMTE ; *Évreux, Falaise, Troyes.*
1865 MONTAUBAN, CAHORS, GUÉRET.

(1) En 1848, les événements politiques n'ont pas permis de réunir le Congrès, mais des séances ont été tenues dans les localités indiquées ci-dessus.

(2) Vaux-sur-Laison était la propriété de M. de Caumont, qui y réunit un certain nombre de ses confrères, pour s'occuper des questions administratives.

(3) Des conférences internationales furent tenues à Paris, en 1855, pendant l'Exposition universelle.

1866 Senlis, Aix, Nice.
1867 Paris (1) ; *Pont-Audemer.*
1868 Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers ; *Montpellier, Rouen.*
1869 Loches.
1870 Lisieux ; *Moulins.*
1871 Angers ; *Le Mans, Anvers.*
1872 Vendôme.
1873 Chateauroux.
1874 Agen, Toulouse.
1875 Chalons-sur-Marne.
1876 Arles.
1877 Senlis ; *Département du Lot.*
1878 Le Mans, Laval ; *Département des Basses-Alpes.*
1879 Vienne ; *Milanais.*
1880 Arras, Tournai ; *Franche-Comté.*
1881 Vannes ; *Bernay, département du Gers.*
1882 Avignon ; Fréjus ; *Département de la Creuse.*
1883 Caen ; *Coutances, Jersey.*
1884 Pamiers, Foix, Saint-Girons.
1885 Montbrison, Roanne.
1886 Nantes.
1887 Soissons, Laon ; *Reims.*
1888 Dax, Bayonne ; *Provinces basques espagnoles.*
1889 Évreux ; *Le Bec-Hellouin, Dreux, Montfort-l'Amaury.*

(1) Le Congrès fut fixé à Paris, à cause de l'Exposition universelle.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Par ordre géographique et alphabétique (1)

31 DÉCEMBRE 1889

Bureau.

MM. le comte DE MARSY, *directeur*, à Compiègne.

LÉON PALUSTRE, *directeur honoraire*, 61, rampe de la Tranchée, à Tours.

JULES DE LAURIÈRE, *secrétaire général*, 7, rue d'Aguesseau, à Paris.

EUG. DE BEAUREPAIRE, *secrétaire général*, à Caen.

G. BOUET, *conservateur du musée et archiviste*, 6, rue de l'Académie, à Caen.

L. GAUGAIN, *trésorier*, 18, rue Singer, à Caen.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. le Directeur de la Société, ou à M. GAUGAIN, trésorier, 18, rue Singer, à Caen.

Comité permanent.

MM. le comte DE MARSY, *président.*
E. DE BEAUREPAIRE, *vice-président.*
CAMPION, *secrétaire.*
JULES DE LAURIÈRE.
L. GAUGAIN.
G. VILLERS.
l'abbé LEFOURNIER.
DE BRÉCOURT.
G. BOUET.
DE FORMIGNY DE LA LONDE.
LE FÉRON DE LONGCAMP.
ÉMILE TRAVERS.
le prince HANDJÉRI.
CH. HETTIER.
SENOT DE LA LONDE.

Inspecteurs généraux.

1. M. PAUL DE FONTENILLES, à Cahors.
2. M. le comte ADOLPHE DE DION, à Montfort-l'Amaury.
3. M.....
4. M.....

Inspecteurs divisionnaires.

1re division.

Nord, Pas-de-Calais et Somme.

Inspecteur : M. DESCHAMPS DE PAS, correspondant de l'Institut, à Saint-Omer.

3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. E. DE BEAUREPAIRE, à Caen.

1e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. AUDREN DE KERDREL, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

7e division.

Cher, Indre, Nièvre et Allier.

Inspecteur : M. l'abbé LENOIR, curé de Châtillon-sur-Indre.

8e division.

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. l'abbé AUBER, chanoine titulaire, à Poitiers.

9e division.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

Inspecteur : M. l'abbé ARBELLOT, chanoine titulaire, 11, avenue de la Corderie, à Limoges.

11e division.

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.

Inspecteur : M. le baron EDMOND DE RIVIÈRES, au château de Rivières, par Gaillac.

12e division.

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.

Inspecteur : M. JULES DE LAHONDÈS, à Toulouse et à Pamiers.

13e division.

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.

Inspecteur : M. A. RICARD, à Montpellier.

14e division.

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Corse.

Inspecteur : M. DE BERLUC-PÉRUSSIS, à Porchères, près Forcalquier.

17e division.

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. BULLIOT, à Autun.

LISTE DES MEMBRES

L'astérisque (*) désigne les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* (1).

Les noms des membres du Conseil sont désignés par des caractères italiques (2).

Ain.

Inspecteur : M.

Le Clerc de La Prairie (Jules), président honoraire de la Société archéologique, à Soissons.

Aisne.

Inspecteur : M. DE FLORIVAL.

CHAUVENET (de), ancien président du tribunal civil, à Saint-Quentin.

* FLORIVAL (Adr. de), juge au tribunal civil, à Laon.

Allier.

Inspecteur : M.

BAILLEAU (Jh.), médecin, à Pierrefitte-sur-Loire.

BURES (Albert de), à Moulins.

CONNY (Mgr de), protonotaire apostolique, à Moulins.

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui a conquis, depuis plus de cinquante ans, un rang si important parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les deux mois, illustré d'un grand nombre de figures. — Pour le recevoir, les membres doivent *ajouter* **15** *francs à leur cotisation annuelle*, pour la France, et **18** *francs* pour l'étranger.

(2) Les inspecteurs généraux et inspecteurs divisionnaires font de droit partie du Conseil administratif.

* *Dreux-Brézé* (S. G. Mgr de), évêque de Moulins.
Mignot (le Dr), à Chantelle.
* Ranquet de Guérin (Henri du), au château de Fourilles, par Chantelle.
* Salvert-Bellenave (le marquis de), à Bellenave.
Saulnier (Maurice), à Saulcet.
Tixier (Charles), à Saint-Pont, par Escurolles.
Tonnac (Mme de), née de Maricourt, à Moulins.

Alpes (Basses-).

Inspecteur : M. Eysseric.

Berluc-Pérussis (L. de), à Porchères, près Forcalquier.
Carbonnel (l'abbé), à Noizelles, près Forcalquier.
Chais (Maurice), à Riez.
Eysseric (Marcel) ancien magistrat, à Sisteron.
Isnard, archiviste du département, à Digne.
* Ripert-Montclar (le marquis de), consul général, au château d'Allemagne, par Riez.

Alpes (Hautes-).

Inspecteur : M.

Alpes-Maritimes.

Inspecteur : M. Brun.

Baussy (Émile), notaire, à Tourettes-de-Vence.
Blond (Eugène), architecte, à Grasse.
Bosc (Ernest), architecte, au Val-des-Roses, à Nice.
Brun, architecte, rue Saint-Étienne, à Nice.
Guigou (l'abbé Émilien), vicaire, à Antibes.
Mougins de Roquefort, docteur en médecine, à Antibes.
Potter (Armand de), au château de Beaulieu, à Nice.
Randon (Ph.), architecte, à Nice.
Revellat, ingénieur des arts et manufactures, à Cannes.
Sénequier, juge de paix, à Grasse.

Ardèche.

Inspecteur : M. Ollier de Marichard.

Canaud (l'abbé), curé de Gravières.
* Canson (Étienne de), à La Rivoire, par Villerocance.
* Falgairolle (Edmond), substitut, à Largentière.
Hébrard (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Annonay.
* Marichard (Jules Ollier de), à Vallon.
* Montgolfier (Félix de), à Saint-Marcel-lez-Annonay.
Montravel (le comte Louis de), à Joyeuse.
Vaschalde (Henry), à Vals-les-Bains.

Ardennes.

Inspecteur : M. Couty.

* Couty, architecte, à Sedan.
Landragin (le docteur), ancien médecin militaire, à Rethel.
Lannois (l'abbé), curé de Thugny-Trugny.
Liebbe (E.), à Thugny.
Pellot (Paul), principal clerc de notaire, à Rethel.

Ariège.

Inspecteur : M. Jules de Lahondès, insp. div.

* Lahondès (Jules de), à Pamiers.
Pasquier (Félix), archiviste du département, à Foix.
Séré (l'abbé Martial), curé de Loubières, près Foix.

Aube.

Inspecteur : M.

Antessanty (l'abbé d'), aumônier du Lycée, à Troyes.
Bonnemain (l'abbé), chanoine, à Troyes.
Chaumonnot (l'abbé), curé-doyen d'Estissac.
Des Étangs (George Chaalles), conseiller d'arrondissement, à Cunfin.
* Vandeuvre (le baron Gabriel de), ancien député, à Vandeuvre-sur-Barse.

Aude.

Inspecteur : M. Coste Reboulh de Fontiès.

* Coste Reboulh de Fontiès, rue Saint-Michel, à Carcassonne.
Gairaud, vice-consul d'Espagne, à Carcassonne.
* Lafont, architecte, à Narbonne.
* Serres de Gauzy (Jules), à Castelnaudary.

Aveyron.

Inspecteur : M.

* Affre (Maurice), avocat, à Espalion.
* Vialettes (l'abbé), secrétaire de l'évêché, à Rodez.

Belfort (territoire de).

Inspecteur : M.

Bouches-du-Rhône.

Inspecteur : M. Blancard.

Barthélemy (le Dr), villa Doria, boulevard Chaves, à Marseille.
Berriat, sculpteur, à Aix.
Bertoglio (Louis), à Saint-Pierre-lès-Marseille.
Blancard, correspondant de l'In-

stitut, archiviste du département, à Marseille.

Clappier (Félix), ancien magistrat, à Saint-Gabriel, par Tarascon.

Fassin (Émile), ancien magistrat, à Arles.

Gautier-Descottes (Marc), notaire, à Arles.

Guillebert (l'abbé), vicaire-général, à Aix.

* Huart, conservateur des musées, à Arles.

Marin de Carranrais (François de), cour Pierre-Puget, 4, à Marseille.

Meyer (Georges), mécanicien, avenue d'Arenc, 205, à Marseille.

* Mistral-Bernard, ancien conseiller général, à Saint-Rémy.

Nodet (Ch.), 24, rue Paradis, à Marseille.

Penon, directeur du musée Borély, à Marseille.

Rolland (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier du Lycée, à Aix.

Roman, photographe, à Arles.

Sabatier, fondeur, rue des Orfèvres, 8, à Aix.

Sardou (Jean Baptiste), archiviste, 14, rue Cannebière, à Marseille.

Savinien (le Frère), directeur des Écoles chrétiennes libres, à Arles.

Vayson-Bruno, conseiller général, 140, boulevard de Longchamps, à Marseille.

* Véran, architecte, à Arles.

Calvados.

Inspecteur : M. Bouet.

Anquetil (Eugène), avocat, à Bayeux.

Beaucourt (le marquis de), au château de Morainville, par Blangy.

Beaujour, notaire honoraire, à Caen.

* *Beaurepaire* (E. de), ancien magistrat, rue Bosnières, 25, à Caen.

Blangy (le comte Auguste de), au château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles.

Bonnechose (de), à Monceaux.

Boscain, graveur, à Caen.

* *Bouet* (G.), à Caen.

Brécourt (de), ancien officier de marine, à Caen.

Brèvedent (Irénée de), au château de Cintheaux, par Bretteville-sur-Laize.

* Briqueville (le marquis de), à Gueron.

* *Campion*, avocat, à Caen.

* Delesques (Henri), imprimeur-libraire, à Caen.

Des Hameaux (Antoine), 37, rue des Jacobins, à Caen.

Douin père, sculpteur, rue Singer, à Caen.

Douin (Raoul), sculpteur, à Caen.

Du Ferrage, à Caen.

* Flandin, ancien député, au château de Betteville, près Pont-l'Évêque.

* *Formigny de La Londe* (de), à Caen.
* *Gaugain* (Louis), rue Singer, 18, à Caen.
* Gérard (le baron Henri), député, à Barbeville, par Bayeux.
Gérard (le baron Maurice), conseiller général, au château de Maisons, par Bayeux.
Guéret, avocat, à Vire.
Guernier (l'abbé Léon), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Vire.
* *Handjéri* (le prince), au château de Manerbe.
* Harcourt (le duc d'), à Thury-Harcourt.
Hettier (Charles), rue Guilbert, à Caen.
Hugonin (S. G. Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux.
Jacquier, sculpteur-décorateur, à Caen.
Lanfranc de Panthou, avocat, ancien magistrat, à Caen.
La Porte (Augustin de), route de Pont-l'Évêque, à Lisieux.
Le Courtois du Manoir (Gaston), rue Singer, 11, à Caen.
* *Le Feron de Longcamp*, docteur en droit, à Caen.
Lefournier (l'abbé), curé de Clinchamps, par May-sur-Orne.
* Loir (l'abbé), curé de Saint-Martin-de-Bienfaite, par Orbec.
Longuemare (Paul de), avocat, place Saint-Sauveur, à Caen.
Mahuet (Pol), au Heaume, par Cabourg.
* Maintien (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.
Maulde (Mme de), née de Maricourt, à Lisieux.
Rampan (Léonard de), à Écrammeville.
Rioult de Neuville (le vicomte Louis de), à Livarot.
Saint-Quentin (le comte de), à Garcelles, par Bourguébus.
Samson, avocat, secrétaire général de la mairie, à Caen.
* Sausse, officier de marine, à Caen.
Senot de La Londe, à Parfouru-l'Éclin.
Tavigny, à Bayeux.
* *Travers* (E.), ancien conseiller de préfecture, à Caen.
Villers (G.), à Bayeux.
Voisin (l'abbé), curé de Canchy.

Cantal.

Inspecteur : M. de Rochemonteix.

* Chalvet de Rochemonteix (Adolphe de), maire de Cheylade, près Murat.
Robert, ancien magistrat, à Murat.
Valentin, avocat, à Marcenat.

Charente.

Inspecteur : M. de Thiac.

La Chaume (Henri de), à Cognac.
Préponnier, architecte du département, à Angoulême.

* Rancogne (Pierre de), rue du Minage, à Angoulême.
Sébaux (S. G. Mgr), évêque d'Angoulême.
* Thiac (de), au château de Puyréaux, par Mansles.
Vallier d'Aussac (Médéric), à Aussac, par Saint-Amand de Boixe.

Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. l'abbé J. Laferrière.

Avril de La Vergnée (Ernest), avocat, à La Rochelle.
* Bibliothèque de Rochefort (La).
Duret de Brie, à La Bellerie, par Jonzac.
* Laferrière (l'abbé Julien), chanoine, à La Rochelle.
Person (l'abbé), chanoine, rue Saint-Hubert, 7, à Rochefort.

Cher.

Inspecteur : M. A. des Méloizes.

Couet (René de), à Couet, près Sancerre.
* Des Méloizes (Albert), à Bourges.
* Kersers (A. Bubot de), à Bourges.
* La Guère (le comte Alphonse de), 1, rue de la Grosse-Armée, à Bourges.
La Guère (le comte Raymond de), 33, rue Porte-Jaune, à Bourges.
Sabardin (l'abbé), supérieur du petit séminaire, à Bourges.

Corrèze.

Inspecteur : M. l'abbé Poulbrière.

Faurie (J.), curé de Pandrignes, près Tulle.
Massénat (Élie), à Brive.
* Pau (l'abbé J.-A.), chan. honor., aumônier des fabriques de la Cascade, près Bort.
Poulbrière (l'abbé J.-B.), chanoine honoraire et historiographe du diocèse, directeur du petit séminaire de Servières, par Argentat.

Corse.

Inspecteur : M. L. Campi.

* Campi (Louis), percepteur de la ville, à Ajaccio.
Costa de Bastelica (le docteur), médecin principal des armées en retraite, à Ajaccio.
Fréminville (Joseph Delapoix de), archiviste du département, à Ajaccio.
Guglielmi, conducteur des ponts et chaussées, à Corte.

Côte-d'Or.

Inspecteur : M.

Beauvois (Eugène), à Corberon.
Bretenière (Edmond de), à Dijon.
d'Avout (le baron A.), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.
Degré (Pierre), architecte, 4, boulevard Sévigné, à Dijon.
Du Parc (le comte), rue Vannerie, 35, à Dijon.
Lapérouse (Gustave), ancien membre du Conseil général, à Châtillon-sur-Seine.
Lécot (S. G. Mgr), évêque de Dijon.
* Montille (L. de), à Beaune.
Petitot-Bellaveine, à Menèble.
Suisse, architecte du département, à Dijon.

Côtes-du-Nord.

Inspecteur : M.

Hernot, sculpteur, à Lannion.
Le Moine (Jules), à Lamballe.

Creuse.

Inspecteur : M. Georges Callier.

Bourzat (Joseph), 1, avenue de la Gare, à Gueret.
* Callier (Georges), au château de Villepréaux, près Saint-Vaudry.
Cessac (Jean de), archiviste-paléographe, au château du Mouchetard, par Guéret.
Coustin de Masnagaud (le marquis Henry de), au château de Sezerat, par Bénévent.
* Rousseau, greffier de la justice de paix, à Ahun.
Sapin (l'abbé), curé de Gentioux.

Dordogne.

Inspecteur : M. A. de Roumejoux.

* Abzac de La Douze (le marquis Ulrich d'), à Borie-Petit, commune de Champcevinel.
* Fayolle (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.
Landesque (l'abbé), curé de Lavalade, par Montpazier.
* Laporte (Oscar), docteur en médecine, à Belvès.
* La Tombelle (le baron Fernand de), au château de Feyrac, par Domme.
Monteil (Xavier de), au château de Cherval, par Verteillac.
* Roumejoux (Anatole de), au château de Rossignols, par Bordas.
* Vasseur (Charles), à Saint-Germain-de-Belvès.

Doubs.

Inspecteur : M. Castan.

* Castan (A.), correspondant de l'Institut, conservateur de la bibliothèque publique, à Besançon.
Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon.
Montrichard (le vicomte Gabriel de), à Besancon.

Drôme.

Inspecteur : M. Vallentin.

Didelot (le chanoine), archiprêtre de la cathédrale, à Valence.
* La Sizeranne (le comte F. Monnier de), ancien député, à Beausemblant, par Saint-Vallier.
Nugues (Alphonse), à Romans.
Portroux (du), à Romans.
* Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimar.

Eure.

Inspecteur : M. l'abbé Porée.

Angérard, notaire, à Louviers.
* Blanquart (l'abbé), curé de La Saussaye, par Elbeuf.
Brunet (l'abbé), curé de Houlbec-Cocherel.
Boivin-Champeaux, ancien premier président, à Bernay.
Des Maisons (le comte Robert), à Caumont, par La Bouille.
Drouin (l'abbé), aumônier de la maison centrale, à Gaillon.
Dubois (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.
Duhamel-Marette, peintre-verrier, à Évreux.
Ferray (Édouard), adjoint, conseiller d'arrondiss., à Évreux.
Fournier, agent-voyer en retraite, à Thiberville.
Guillard, avoué, à Louviers.
* Join-Lambert, au château de Livet, près Brionne.
La Balle (l'abbé Émile de), curé de Saint-Ouen-du-Tilleul.
Lambert, avoué, à Bernay.
Lecaudé (l'abbé), curé des Hogues, par Lyons-la-Forêt.
Lerenard-Lavallée, juge au tribunal civil de Bernay.
Loisel, ancien maître de poste, à La Rivière-Thibouville.
Méry de Bellegarde (Paul), à Évreux.
Petit (Léon), conseiller d'arrondissement, à Évreux.
* Porée (l'abbé), curé de Bournainville.
Prétavoine, ancien maire de Louviers.
* Quesnel (l'abbé), curé de Claville
Quevilly (Henry), à Beaumesnil.
* Régnier (Louis), à Gisors.
Schickler (le baron F. de), au château de Bizy, près Vernon.
* Société libre de l'Eure (La).

THILLAIS (Eugène), principal clerc de notaire, à Bernay.

TYSSANDIER (Léon), avocat, à Évreux.

VY (Émile), conseiller général, à Bernay.

Eure-et-Loir.

Inspecteur: M. le marquis d'ALVIMARE DE FEUQUIÈRES.

* ALVIMARE DE FEUQUIÈRES (le marquis d'), à Dreux.

ALVIMARE DE FEUQUIÈRES (le comte Pierre d'), à Dreux.

ARJUZON (le comte d'), à Dreux.

COYNART (A. de), chef d'escadrons d'état-major en retraite, à Dreux.

LEUSSE (le vicomte de), au château d'Anet.

MORISSURE (de), à Nogent-le-Rotrou.

* TELLOT (Henri), à Dreux.

Finistère.

Inspecteur: M. Paul DU CHATELLIER.

ABGRALL (l'abbé), aumônier de l'hospice, à Quimper.

* BLOIS (le comte A. de), à Quimper.

* DU CHATELLIER (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé.

HALNA DU FRÉTAY (le baron), à Vieux-Chastel, par Châteaulin.

HARDOUIN, conseiller honoraire à la cour de Douai, à Quimper.

LE CARGUET, percepteur, à Audierne.

LEVAINVILLE, ancien préfet, à Bénodet, près Fouensant.

Gard.

Inspecteur: M. BRUGUIER-ROURE.

ALBIOUSSE (L. D'), juge, à Uzès.

* ANTOYNE (Louis), à Alais.

AVON (le chanoine), curé-archiprêtre de Beaucaire.

* BOIFFILS DE MASSANNE, à Sumène.

BOUET (Laurent), avocat, rue Séguier, à Nîmes.

BRUGUIER-ROURE (Louis), au Pont-Saint-Esprit.

* FALGAIROLLE (Prosper), à Vauvert.

GOUDARD, membre de l'Académie de Nîmes, à Manduel.

* GRANET (Léonce), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, à Roquemaure.

LAVILLE (l'abbé de), chanoine, à Uzès.

LUNEAU (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.

NESMES-DESMARETS (Albert de), à Aigues-Mortes.

OBERKAMPFF DE DABRUN, receveur des finances, à Alais.

PONTMARTIN (le vicomte Henri de), archiviste-paléographe, aux Angles.

* REVOIL (A.), correspondant de

l'Institut, architecte des monuments historiques, à Nîmes.

SALLES, ingénieur des ponts et chaussées, à Nîmes.

SALLUSTIEN (le Frère), directeur des écoles chrétiennes libres, à Uzès.

TESTE (Ch.), conservateur du musée de Bagnols-sur-Cèze.

Garonne (Haute-).

Inspecteur : M. DE SAINT-SIMON.

BERNARD (Bertrand), peintre-décorateur, à Bagnères-de-Luchon.

GOURDON (Maurice), à Bagnères-de-Luchon.

HÉRON, au château Latour, par Rieumes.

MARTURÉ (le docteur), médecin militaire, 5, rue Périgord, à Toulouse.

* SAINT-SIMON (de), rue Tolosane, 6, à Toulouse.

* SOLAGES (le comte Paul de), 19, rue Ninau, à Toulouse.

TRUTAT (Eugène), conservateur du Muséum, à Toulouse.

* VIREBENT (Gaston), statuaire, rue d'Alsace-Lorraine, à Toulouse.

Gers.

Inspecteur : M. Adrien LAVERGNE.

BAGNÉRIS (le docteur), à Samatan.

BOUSSÈS DE FOURCAUD (Louis), rédacteur du *Gaulois*, à Beaumarchès.

CARSALADE DU PONT (le chanoine J. de), secrétaire particulier de l'archevêque, à Auch.

GARDÈRE (Joseph), à Condom.

* GENTIL (Léopold), architecte, au château de Larroque, par Gimont.

LAVERGNE (Adrien), à Castillon-de-Bats, par Vic-Fezensac.

MAGNIÉ (Albert), à Mirande.

MELLIS (Max de), au château de Biyès, par Saint-Clair.

Gironde.

Inspecteur : M.

* *Chasteigner* (le comte Alexis de), rue du Plessis, 5, à Bordeaux.

CIROT DE LA VILLE (Mgr), camérier de S. S., ancien doyen de la Faculté de Théologie, 10, place de la Concorde, à Bordeaux.

PIGANEAU, secrétaire de la Société archéologique de la Gironde, 17, cours d'Albret, à Bordeaux.

Hérault.

Inspecteur : M. Louis NOGUIER.

ARRIBAT, architecte-inspecteur des travaux diocésains, rue Boussaisolles, à Montpellier.

Azaïs (Roger), rue Clappier, 3, à Montpellier.

Bonnaric (Georges), 7, place Louis XVI, à Montpellier.

Bonnet, conservateur du musée, à Béziers.

* Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, 8, rue des Étuves, à Montpellier.

* Espous (le comte Auguste d'), rue Salle-l'Évêque, à Montpellier.

Fabrège (Frédéric), rue Grande, 33, à Montpellier.

Laforgue (Camille), ancien membre du Conseil général, à Quarante, par Capestang.

Méjean (l'abbé), curé de Frontignan.

Meyrueis (Paul), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, 12, rue Salle-l'Évêque, à Montpellier.

* Noguier (Louis), avocat, à Béziers.

Revillout, professeur de littérature française, à la Faculté des Lettres, 14, rue Saint-Firmin, à Montpellier.

* *Ricard* (A.), secrétaire de la Société archéologique, 4, rue du Peyrou, à Montpellier.

Sicard (Joseph), rue Montpellieret, 4, à Montpellier.

Ille-et-Vilaine.

Inspecteur : M. Langlois.

Danjou de La Garenne, à Fougères.

* Du Breil, comte de Landal, 22, rue de la Monnaie, à Rennes.

Fornier, conseiller à la Cour d'appel, 10, rue Nationale, à Rennes.

* Hamard (l'abbé), prêtre de l'Oratoire, à Rennes.

La Borderie (Arthur de), membre de l'Institut, ancien député, à Vitré.

Langlois, architecte, à Rennes.

Le Gonidec de Tressan (le comte), à Rennes.

Indre.

Inspecteur : M. Maurice Daiguson.

Daiguson (Maurice), archiviste paléographe, ancien magistrat, à Châteauroux.

Guillard, ancien agent-voyer, à Châteauroux.

Lehec, docteur en médecine, à Châtillon-sur-Indre.

* *Lenoir*, curé de Châtillon, chanoine honoraire.

Lenseigne, conducteur des ponts et chaussées, à Argenton.

Rouede, à Châtillon-sur-Indre.

* *Voisin* (l'abbé), curé de Douadic (canton du Blanc).

Indre-et-Loire.

Inspecteur : M. Ch. de Grandmaison.

* Biencourt (le marquis de), à Azay-le-Rideau.
Grandmaison (Ch. de), archiviste du département, à Tours.
* Hardion, architecte, à Tours.
* La Perche (Eugène), à Saint-Cyr, près Tours.
Le Grix (E.), ancien conservateur des forêts, à Tours.
Lobin (Léopold), peintre-verrier, à Tours.
Michelle (Paul), à Tours.
Morry (Ch. de), 70, boulevard Béranger, à Tours.
* *Palustre* (Léon), à Tours.
* Pic-Paris, ancien conseiller de préfecture, à Tours.
* Saint-Georges (le comte de), au château de La Brèche, près l'Ile-Bouchard.
Sonnay (de), à Cravant.

Isère.

Inspecteur : M.

Bizot (Ernest), architecte, cours Romestang, à Vienne.
* Blanchet (Paul), à Rives.
Blandin, architecte-voyer, à Vienne.
Bonjean (Joseph), à Vienne.
Gariel, ancien conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble.
Vallier (Gustave), place Saint-André, à Grenoble.

Jura.

Inspecteur : M.

Guichard (l'abbé), curé de Pupillin, par Arbois.
* Robert (Zéphirin), conservateur du musée, à Lons-le-Saulnier.

Landes.

Inspecteur : M. Taillebois.

Behr (Léonce de), à Gamarde.
Bouzinac de La Bastide, conservateur des hypothèques, à Dax.
Départ (l'abbé), curé-doyen de Mimizan.
Du Boucher (Henri), à Dax.
Dufourcet (Eugène), ancien magistrat, à Dax.
Gabarra (l'abbé), curé de Capbreton.
Lugat (l'abbé), curé-doyen de Villeneuve de-Marsan.
Martres (Léon), ancien magistrat, à Castandet.
* Ponse (l'abbé), curé de Dunes, par Saint-Sever.
Sorbets, docteur en médecine, à Aire.
* Taillebois (Émile), à Dax.

Loir-et-Cher.

Inspecteur : M. le marquis de Rochambeau.

Bodard de La Jacopière (Anatole de), à La Roche-Saint-Firmin, par Pezou.

Boisguéret de La Vallière (Henri de), directeur de la Société d'assurance mutuelle, 16, rue du Mail, à Blois.

Bontant (l'abbé), directeur de l'École de Pontlevoy.

* Courtarvel (le marquis de), au château de Baillou, par Montdoubleau.

Delaune (Jules), ancien avoué, à Romorantin.

Guignard (Lud.), à Sans-Souci, Chouzy.

* Hardel (l'abbé), curé de Vineuil, près Blois.

Haugou (l'abbé), curé de Troò, près Montoire.

Launay, professeur au collège de Vendôme.

Le Nail (Ernest), peintre, à Blois.

Neilz (Stanislas), à Courtiras, près Vendôme.

* Préville (l'abbé de), curé de la Trinité, à Vendôme.

* Rochambeau (le marquis de), à Rochambeau, commune de Thoré, près Vendôme.

Vallois (Georges), à Valette, par Villefranche-sur-Cher.

Loire.

Inspecteur : M. le vicomte de Meaux.

* Avaize (Amédée d'), au château de Parras, par Perreux.

Barbat (le docteur), à Charlieu.

Becdelièvre (le vicomte L. de), au château de Bigny, à Feurs.

Brassart (Éleuthère), à Varennes, près Saint-Sixte.

Charnay (l'abbé), curé de La Chapelle-en-Lafaye.

Chassain de La Plasse (Raoul), avocat, à Roanne.

Chaverondier (Auguste), docteur en droit, archiviste du département, à Saint-Étienne.

Coadon (Alexandre), 5, rue de la Comédie, à Saint-Étienne.

* Déchelette (Joseph), manufacturier, à Roanne.

Desjoyaux (Joseph), au Grand-Clos, par Saint-Galmier.

Durand (Vincent), à Allieu, par Boën.

Gachet (Marc), avocat, 4, rue du Grand-Moulin, à Saint-Étienne.

* Gérard, architecte de la ville, à Saint-Étienne.

Gonnard (Henri), 52, rue Gambetta, à Saint-Étienne.

* Jeannez (Ed.), à Roanne.

L'Estoile (le comte de), au château des Bonnevaux.

Meaux (le vicomte de), ancien

ministre, au château d'Écotay, par Montbrison.

NEUFBOURG (le vicomte Louis de), à Beauvoir, par Boën.

POINAT (Jules), avoué, à Saint-Étienne.

PONCINS (le comte Léon de), président de la Société de *La Diana*, à Feurs.

SIVET (Daniel), à Saint-Just-en-Chevalet.

TARDIEU (Paul), élève de l'École des Beaux-Arts, à St-Étienne.

* TÊTENOIRE-LAFAYETTE père, ancien notaire, à Saint-Étienne.

TÊTENOIRE-LAFAYETTE (Philippe), notaire, à Saint-Étienne.

* THIOLLIER (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.

THIOLLIER (Noël), même adresse.

TURGE (Honoré de), à Montbrison.

VIER (Louis), vice-président de la commission des hospices, à Saint-Étienne.

* VIRY (Octave de), au château de Noirétable.

Loire (Haute-).

Inspecteur : M. CHASSAING.

BRIVE (Albert de), ancien conseiller de préfecture, au Puy.

CHANALEILLES (le marquis de), au château de Chanaleilles.

CHASSAING, juge, au Puy.

CHAUMEILS DE LACOSTE (Ludovic de), conseiller général, au château de Fieu, près le Puy.

GIRON (Gaston), au Puy.

HEDDE, banquier, au Puy.

JACOTIN (Antoine), au Puy.

MALAVAL (Fernand de), au Puy.

SOLMES DE VÉRAC (Charles de), notaire, au Puy.

Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. le comte Régis DE L'ESTOURBEILLON.

BASTARD (Charles), 136, rue de Rennes, à Nantes.

BOUGOIN (Alexis), architecte, 10, rue du Calvaire, à Nantes.

* CHAILLOU (Félix), avocat, 70, quai de La Fosse, à Nantes.

HULOT DE COLLARD DE SAINTE-MARTHE (le baron Jules), 12, rue Félix, à Nantes.

KERSAUSON DE PENNENDREFF (Joseph de), 11, rue d'Argentré, à Nantes.

KERVENOAËL (Émile de), rue Félix, à Nantes.

* KERVILER (René), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saint-Nazaire.

* LATOUR-DU-PIN-CHAMBLY (le baron Gabriel de), 26, boulevard Delorme, à Nantes.

* LEGENDRE (A.), architecte diocésain, 28, rue de Strasbourg, à Nantes.

LE MACSON (l'abbé), chanoine, rue Royale, 10, à Nantes.

L'ESTOURBEILLON (le comte Régis de), 1, rue de Sully, à Nantes, et au château de Penhoët-en-

Avessac, par Saint-Nicolas-de-Redon.

Lisle du Dréneuc (P. de), conservateur du musée archéologique départemental, à Nantes.

Montfort (Jules), architecte, 3, rue Bréa, à Nantes.

Monti de Rezé (Claude de), 3, quai Ceineray, à Nantes.

* Riardant (Charles), directeur du Comptoir d'Escompte, 6, place Royale, à Nantes.

Loiret.

Inspecteur : M. l'abbé Desnoyers.

* Boucher de Molandon, à Orléans, et à Reuilly, par Pont-aux-Moines.

* Desnoyers (l'abbé), chanoine, vicaire général, à Orléans.

Le Roy, avoué, à Montargis.

Marchand, à Ouzouer-sur-Trézée, près Briare.

Martellière (Paul), à Pithiviers.

Poullain, conducteur des ponts et chaussées, 10, rue Bourgogne, à Orléans.

Lot.

Inspecteur : M. Paul de Fontenilles, inspecteur général.

* Boudon du Verdier, à Cajarc.

* Calmon (Cyprien), statuaire, à Cahors.

Castagné, agent-voyer d'arrondissement, à Cahors.

Delbreil (Louis), docteur en médecine, à Puy-l'Évêque.

Depeyre (Étienne), à Cahors.

**Fontenilles* (Paul de), à Cahors.

Fontenilles (Jean de), à Cahors.

* Fournas (le baron de), au château de Janet, par Montcucq.

Gozon (le marquis de), au château du Vigan, près Gourdon.

Grandou (l'abbé), aumônier du collège de Figeac.

Marquès (Joseph), à Cahors.

Munin-Bourdin (Ernest), avocat, 1, rue du Château-du-Roi, à Cahors.

Prady (Amédée), à Grezels, par Puy-l'Évêque.

Lot-et-Garonne.

Inspecteur : M. Tholin.

* Lauzun (Philippe), à Agen.

* Tholin, archiviste du département, boulevard Scaliger, à Agen.

Lozère.

Inspecteur : M. Roussel.

Lefranc, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Mende.

* Roussel (le docteur), sénateur, à Mende.

Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le Cte Lair.

Charil de Ruillé (Élie), ancien conseiller à la Cour d'appel, au château de la Marmitière, par Angers.

* Chesneau, 21, rue Boreau, à Angers.

Chevallier (l'abbé), curé de Combrée.

Farcy (Louis de), rue du Parvis-Saint-Maurice, à Angers.

Freppel (S. G. Mgr), évêque d'Angers.

* Galembert (le comte de), au château de Parpacé, près Baugé.

Hautreux (l'abbé), vicaire, à Saint-Crespin.

* *Lair* (le comte Charles), au château de Blou, près Longué.

Lambert-Lesage, président de la Chambre consultative des arts et manufactures, à Saumur.

Piette, juge au tribunal civil, à Angers.

Roffay, architecte, à Saumur.

Manche.

Inspecteur : M.

* Bailliencourt (Gustave de), ancien receveur particulier des finances, à Mortain.

Le Creps, à Saint-Lo.

Legras (Léon), à Granville.

Le Mesle (l'abbé), curé de Savigny, près Saint-Hilaire-du-Harcouet.

* Lemuet (Léon), à Coutances.

Pontgibaud (le comte César de), au château de Fontenay, près de Montebourg.

Rougé (le comte de), au château de Saint-Symphorien, par Saint-Hilaire-du-Harcouet.

Marne.

Inspecteur : M. le baron Joseph de Baye.

* Baye (le baron Joseph de), à Baye.

Bosteaux (Charles), maire de Cernay-lès-Reims.

Bourgeois, percepteur des contributions directes, à Pierry.

* Chevallier (l'abbé), curé de Tramery, par Ville-en-Tardenois.

Counhaye, à Suippes.

* Demaison (Louis), archiviste de la ville, à Reims.

Givelet (Charles), rue de la Grue, à Reims.

Goulet (François-André), négociant, à Reims.

* Houssaire (Henri), peintre-verrier, rue Lesage, à Reims.

Jadart (Henri), bibliothécaire-adjoint, 15, rue du Couchant, à Reims.

Le Conte (Frédéric), à Châlons.

Maireau (G.), 23, rue du Cardinal-de-Lorraine, à Reims.
Millard (l'abbé), curé de Reuves, par Sézanne.
Morel (Léon), receveur des finances, à Vitry-le-François.
* Nicaise (Auguste), à Châlons.
Poisel, architecte, à Châlons.
Robert, rue du Cloître, 4, à Reims.
Simon (C.), chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Fismes.
Simon (Paul), secrétaire de la Société des Beaux-Arts, à Reims.
* Société d'Agriculture de la Marne (la), à Châlons.
Werlé (le comte), à Reims.
Wilmart (J.-M.), rue Libergier, à Reims.

Marne (Haute-).

Inspecteur : M.

Mayenne.

Inspecteur : M. Paul de Farcy.

Bretonnière (Louis), rue de l'Évêché, à Laval.
Chédeau, avoué, à Mayenne.
* Farcy (Paul de), à Château-Gonthier.
Garnier (Louis), architecte, à Laval.
Maillard (l'abbé), curé de Thorigné-en-Charnie.
Moreau (Émile), à Laval.
Morin de La Beauluère (Louis), à La Drujoterie, par Entrammes.
Pointeau (l'abbé), curé d'Astillé.
Prudhomme (l'abbé), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Laval.
Ravault, notaire, à Mayenne.
Richard (Jules-Marie), archiviste-paléographe, à Laval.

Meurthe-et-Moselle.

Inspecteur : M. Léon Germain.

* Germain (Léon), 26, rue Heré, à Nancy.
Vallée (Georges), conseiller de préfecture, à Nancy.
Wiener (Lucien), conservateur du Musée lorrain, à Nancy.

Meuse.

Inspecteur : M. Liénard.

Énard (l'abbé), curé-doyen de Gondrecourt.
Hannion, aumônier du Lycée, à Bar-le-Duc.
* Liénard, secrétaire de la Société philomatique, à Verdun.
Morel (l'abbé), curé de Sampigny.

Morbihan.

Inspecteur : M. Audren de Kerdrel, insp. divis.

* *Audren de Kerdrel*, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.
Luco (l'abbé), à Vannes.

Nièvre.

Inspecteur : M.

LESPINASSE (René de), conseiller général, au château de Luanges, par Urzy.

* VILLEFOSSE (Étienne HÉRON de), ancien archiviste du département, à Nevers.

Nord.

Inspecteur : M. le comte DE CAULAINCOURT.

BONVARLET (A.), consul de Danemarck, 6, rue Nationale, à Dunkerque.

CANET (Victor), professeur à l'Institut catholique, à Lille.

CAULAINCOURT (le comte Anatole de), 6, rue Négrier, à Lille.

COTTIGNY (Jean), juge au tribunal civil, à Douai.

* CUVELIER (Félix), rue Saint-Gabriel, 8, faubourg Saint-Maurice, à Lille.

DEHAISNES (Monseigneur), prélat de la maison de S. S., à Lille.

DESMOTTES (Paul), 67, rue Princesse, à Lille.

FAVIER (Alexandre), rue Saint-Jean, 18, à Douai.

LEVÉ, vice-président du tribunal civil, à Avesnes.

* OZENFANT (Aug.), 8, rue des Jardins, à Lille.

* QUARRÉ-REYBOURDON (L.), 70 boulevard de la Liberté, à Lille.

* SUDRE (l'abbé), supérieur du grand séminaire, à Cambrai.

VILLETTE (Jules), juge, à Avesnes.

Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUET.

AUMALE (S. A. R. le duc d'), au château de Chantilly.

BARRET (l'abbé), curé d'Amblainville.

*BONNAULT D'HOUET (le baron de), à Compiègne.

CHEVALLIER (Raymond), au Bois de Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

* COUDRET (Albert), ancien notaire, à Compiègne.

DUBLOC (Édouard), à Compiègne.

DUPUIS (Ernest), conseiller général, à Pontarmé, par la Chapelle-en-Serval.

FAILLY (le baron Maurice de), à Compiègne.

LAC (Jules du), à Compiègne.

LAMBERTYE (le comte de), à Compiègne.

LA PERCHE (Paul), à Compiègne.

LATTEUX (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.

LEFEBVRE (Henri), imprimeur, président du tribunal de commerce, à Compiègne.

LEMAN (Charles), à Compiègne.

* Magnienville (Roger de), à Compiègne.

Manuel (l'abbé), curé de La Chapelle-en-Serval.

Maricourt (le comte de), à Villemétrie, près Senlis.

* *Marsy* (le comte de), à Compiègne.

Mèresse (Charles), à Compiègne.

Sorel (Alexandre), président du tribunal civil, à Compiègne.

Thuisy (le marquis de), conseiller général, à Baugy, par Monchy-Humières.

Orne.

Inspecteur : M. Léon de La Sicotière.

* *Blanchetière*, ancien conducteur des ponts et chaussées, ancien maire de Domfront.

Canivet, inspecteur de l'Association Normande, au château de Chambois, près Trun.

Charencey (le comte de), conseiller général, à Saint-Maurice-les-Charencey.

Dallet, à Saint-Aubin-de-Bonneval.

Desvaux (l'abbé), curé de la Trinité-des-Laitiers, par Gacé.

* Dubois-Guchan (Gaston), à Séez.

* La Sicotière (Léon de), sénateur, à Alençon.

Le Cointre (Eugène), à Alençon.

Le Vavasseur (Gustave), à La Lande-de-Lougé.

* Mackau (le baron de), député, au château de Vimiers, par Vimoutiers.

Vigneral (le comte de), conseiller général, à Ry.

Pas-de-Calais.

Inspecteur : M. Deschamps de Pas, insp. divis.

* Aly, artiste peintre, rue Sabligny, 36, à Boulogne.

* Bailliencourt dit Courcol (R. de), notaire, à Saint-Omer.

Cardevacque (Adolphe de), à Arras.

* *Deschamps de Pas*, correspondant de l'Institut, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, à Saint-Omer.

Lecesne (Paul), conseiller de préfecture, à Arras.

Maillard-Géneau (Antoine-Désiré-Alexandre), à Samer.

Sens (Georges), à Arras.

Puy-de-Dôme.

Inspecteur : M. le Dr Plicque.

Cavard (Claude), en religion frère Arthème, directeur du petit noviciat, à Montferrand.

Dourif (le docteur), professeur à l'école préparatoire de médecine, à Clermont-Ferrand.

Guyot-Lafond (Paul), notaire, à Lezoux.

JALOUSTRE (Élie), à Clermont-Ferrand.

* PLICQUE (le docteur), à Lezoux.

* RANDANNE (l'abbé), supérieur des missions diocésaines, à Clermont-Ferrand.

* ROUCHON, archiviste, à Clermont-Ferrand.

TEILLARD (Emmanuel), place Michel-de-L'Hôpital, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-).

Inspecteur : M. A. PLANTÉ.

BARTHETY (Hilarion), à Lescar.

DÉTROYAT (Arnaud), banquier, à Bayonne.

LAFOND (Paul), à Pau.

PICOT (J.), conservateur adjoint du Musée, à Pau.

PLANTÉ (Adrien), ancien député, maire d'Orthez.

POYDENOT (Henri), banquier, à Bayonne.

Pyrénées (Hautes-).

Inspecteur : M.

Pyrénées-Orientales.

Inspecteur : M.

DELMAS DE RIBAS (Joseph), à Céret.

* VILLARD (Edmond de), à Thuir.

Rhône.

Inspecteur : M.

* BÉGULE (Lucien), peintre-verrier, 86, montée de Choulans, à Lyon.

* BENOIST, architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.

BOISSIEU (Maurice de), 51, rue Sainte-Hélène, à Lyon.

CAILLEMER, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, à Lyon.

* *Canat de Chizy* (Paul), 11, rue de Jarente, à Lyon.

* CHABRIÈRES-ARLÈS, trésorier-payeur général, à Lyon.

Le Conservateur de la Bibliothèque du Palais-des-Arts, à Lyon.

DONOT (Prosper), homme de lettres, 72, cours de la Liberté, à Lyon.

FOURNEREAU (Mathæus), 3, place Grolier, à Lyon.

* MORIN-PONS, banquier, à Lyon.

POYDEBARD (William), à Oullins.

VACHEZ (A.), avocat, rue de la Charité, à Lyon.

VEUILLOT, contrôleur principal des contributions directes, 20, cours Perrache, à Lyon.

Saône (Haute-).

Inspecteur : M. Jules DE BUYER, à La Chaudeau, près Saint-Loup-lès-Luxeuil.

Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. Canat de Chizy.

* *Bulliot*, président de la Société éduenne, à Autun.

* *Canat de Chizy* (Marcel), à Châlon-sur-Saône.

Des Tournelles (le baron Vital), au château de Trary, à Charolles.

* Révérend du Mesnil (le vicomte), au château de Daron, par Saint-Christophe-en-Brionnais.

Sarthe.

Inspecteur : M. Robert Triger.

* Albin (l'abbé), vicaire général et chanoine titulaire, au Mans.

Barbe (Henri), à Conlie.

Bertrand de Broussillon (Arthur), rue de Tascher, 15, au Mans.

Bourguignon, ingénieur-architecte, au Mans.

Chardon (H.), ancien élève de l'École des Chartes, au Mans.

* Fleury, imprimeur, à Mamers.

La Selle (le comte de), à la Barbée, par Bazouges.

Liger, architecte, au château de Courmenant, par Sillé-le-Guillaume.

Livet (l'abbé), chanoine honoraire, curé du Pré, rue Notre-Dame-du-Pré, au Mans.

* Menjot d'Elbenne (Samuel), au château de Couléon, par Tuffé.

* Paillard-Ducléré, ancien député, membre du Conseil général, à Montbizot, près Ballon.

Pottier (l'abbé), professeur d'archéologie au grand séminaire du Mans.

Quatrebarbes (la vicomtesse de), au château de La Roche, près Vaas.

* Singher, rue du Quartier-de-Cavalerie, 37, au Mans.

* Soyez, architecte, rue aux Lièvres, au Mans.

* Triger (Robert), docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans.

Vaissières (Emmanuel de), au château de Vassé, par Sillé-le-Guillaume.

Savoie.

Inspecteur : M.

Belat, ancien élève de l'École des beaux-arts, à Albertville.

Savoie (Haute-).

Inspecteur : M. Koziorowicz, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Annecy.

Seine (1).

Inspecteur : M. Darcel.

* Aubrun, architecte, attaché aux bâtiments civils, 15, rue Charles V.

* *Barthélemy* (Anatole de), membre de l'Institut, 9, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Baudicour (Théodule de), conseiller à la Cour d'appel, 91, boulevard Saint-Michel.

Baudouin (Henri), 8, rue Royale.

Beaufort (le comte Henri de), 121, rue de Grenelle.

* Bégouen (le vicomte Henri), 10, place Saint-François-Xavier.

Bégule (Léon), 121, boulevard Saint-Germain.

Bescher, graveur en médailles, 15, quai de Conti.

Besnard (A.), notaire, à Saint-Denis.

Blanchet (J. Adrien), élève de l'École des Hautes-Études, 19, rue de Vienne.

Bonnechose (de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes 1, rue Clément-Marot.

* Bouillet (l'abbé), professeur au petit-séminaire, 19, rue Notre-Dame-des-Champs.

* Broglie (le duc de), membre de l'Académie française, 18, rue Solférino.

Broglie (le prince de), 48, rue de la Boétie.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), 4, rue Gounod.

Casati (Ch.), conseiller à la Cour d'appel, 12, rue Martignac.

Castonnet des Fosses (H.), avocat, 37, rue de l'Université.

Chardin (Paul), 2, rue des Pyramides.

* Courcival (le marquis de), 112, rue Marcadet.

* Darcel (Alfred), directeur du musée de Cluny.

Dassy (Léon), 65, rue de Courcelles.

Delongueil, rue Bayard.

* Des Cars (le duc), 95, rue de l'Université.

Desmottes (Aimé), 12, rue des Vosges.

Diéy (Paul), 12, rue Legendre.

Dubor (Georges de), 18, rue Bonaparte.

* Dupray de La Mahérie, ancien magistrat, 61, avenue Kléber.

Du Puy (Paul), 71, avenue d'Antin.

Dureau (A.), bibliothécaire de l'Académie de médecine, 49, rue des Saints-Pères.

Foy (le comte Fernand), 85, rue du Faubourg Saint-Honoré.

* Flouest (E.), 2, rue des Pyramides.

(1) L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris.

Gayraud (Paul), 63, rue de Varennes.

Grellet (Alexandre), avenue Beauséjour, 87, parc Saint-Maur, près Paris.

Gréau (Julien), 126, rue du Bac.

Joanne (Paul), 16, rue Soufflot.

Joly de Morey (Henri), ancien magistrat, 2, avenue Bugeaud.

Klipsch-Lafitte (Édouard), 10, rue de la Paix.

Lacoste, 65, rue des Saints-Pères.

Lafollye (A.), architecte du château de Saint-Germain, 7, rue Richepanse.

* Lair (Jules), directeur des entrepôts et magasins généraux, 204, boulevard de la Villette.

Lambin (C. Émile), 58, rue Saint-Didier.

Lasteyrie (le comte R. de), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

* La Trémoille (le duc de), 4, avenue Gabriel.

* Laurière (Jules de), 7, rue d'Aguesseau.

Laurière (Ferdinand de), 7, rue d'Aguesseau.

Le Blanc-Hardel (F.), 18, rue Demarquay.

Le Blant (Edmond), membre de l'Institut, 7, rue Leroux.

Lefébure (Léon), 217, boulevard Saint-Germain.

* Lefèvre-Pontalis (Eugène), bibliothécaire du Comité des travaux historiques, 3, rue des Mathurins.

* Léger (Louis), 9, rue des Écuries-d'Artois.

* Lévis-Mirepoix (le duc de), 55, rue de Varennes.

Lucas (Charles), architecte, 23, rue de Dunkerque.

Maire (Albert), à la Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne.

Meugy, inspecteur général honoraire des Mines, 74, rue Madame.

* Michel (André), 108, boulevard Saint-Germain.

Moignon, 4, rue Ribouté.

Montferrand (le comte Charles de), 22, place Vendôme.

Mouton-Duvernet, ancien conseiller de préfecture de la Seine, 72, rue Blanche.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines.

Müntz, conservateur de l'École des Beaux-Arts.

* Nodet (Henri), architecte, 14, rue Saint-Guillaume.

Normand (Charles), architecte diplômé, 98, rue de Miromesnil.

* Pierrot-Deseilligny (J.), élève de l'École des Hautes-Études, 53, rue de Varennes.

Piet-Lataudrie (Charles), 43, rue de Berlin.

* Picard (Auguste), 73, rue de Maubeuge.

* Pinoteau (le baron), commandant d'état-major en retraite, 4, cité Martignac.

Pinoteau (le baron Maurice),

ingénieur civil, 4, cité Martignac.

* Pommereu (le marquis Armand de), 67, rue de Lille.

* Quantin (A.), 6, rue du Regard.

Quesné (Victor), 252, boulevard Saint-Germain.

Quévillon, chef de bataillon au 119e régiment d'infanterie.

Rapine (H.), architecte des monuments historiques, 210, boulevard Raspail.

* Refuge (Edgard de Gourio de), 12, rue Ribera, à Auteuil.

* Rohault de Fleury (Georges), 12, rue d'Aguesseau.

Roquetaillade (l'abbé de), vicaire de Saint-Germain-des-Prés, 15, rue de Grenelle.

Roys (le marquis Ernest des), 11, boulevard de la Tour-Maubourg.

* Saint-Paul (P.-L. de), avocat, 15, rue des Saussaies.

* Saint-Paul (Anthyme), 21, rue du Cherche-Midi.

* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

* Stein (Henri), 54, rue Sainte-Placide.

Surirey (P.), 20, rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine.

* Thédenat (l'abbé), de l'Oratoire, 2, quai des Célestins.

Thuret (Louis), 40, rue de Naples.

Troubetskoï (le prince), 29, avenue Trudaine.

Vallon (la comtesse de), 7, quai d'Orsay.

Vasnier (H.-A.), 12, rue de Montchanin.

* Vaulogé (Franz de), 30, rue Washington.

* Vaux (le baron de), 4, rue de Tournon.

Vaux-Saint-Cyr (le comte René de), 1, rue Saint-Dominique.

* Villefosse (Antoine Héron de), membre de l'Institut, conservateur des antiquités romaines au musée du Louvre, 80, rue de Grenelle.

* Vogué (le marquis de), membre de l'Institut, 2, rue Fabert.

Waziers (le comte Louis de), 8, rue de Varennes.

Yanville (le comte R. d'), 19, rue de Madrid.

Seine-Inférieure.

Inspecteur: M. Léonce de Glanville.

Argentré (le comte d'), rue de Fontenelle, à Rouen.

Barbier de La Serre, inspecteur des forêts, à Rouen.

Barthélemy fils, architecte, boulevard Beauvoisine, 35, à Rouen.

Baudry (Paul), 2, place de la Motte, à Rouen.

Beaurepaire (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste du département, rue Chasselièvre, 5 *bis*, à Rouen.

Braquehais (Léon), conservateur adjoint à la Bibliothèque publique, au Havre.

CHAVENTRÉ, 12 *bis*, rue Traversière, à Rouen.

* *Cheveraux*, au château de Boscmesnil, près Saint-Saëns.

* COLETTE (l'abbé), aumônier du Lycée, à Rouen.

COMONT (l'abbé), curé de Varengeville-sur-Mer, par Offranville.

CUSSON, ancien secrétaire général de la mairie, à Rouen.

* DESEILLIGNY (l'abbé Eugène), à l'archevêché, à Rouen.

* DUVAL, percepteur en retraite, à Lillebonne.

ÉDOUARD (l'abbé Paul), aumônier du Lycée, à Rouen.

ESTAINTOT (le comte Robert d'), avocat, rue des Arsins, 9, à Rouen.

GIRANCOURT (de), membre du Conseil général, à Varimpré, près Neufchâtel.

* GLANVILLE (Léonce de), directeur honoraire de l'Association normande, rue du Bourg-l'Abbé, 19, à Rouen.

HOMAIS, avocat, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Rouen.

LE BRETON (Gaston), correspondant de l'Institut, conservateur du Musée céramique, 25 *bis*, rue Thiers, à Rouen.

LEFEBVRE (l'abbé), curé de La Fresnaye.

LEMIRE (Eugène), à Rouen.

LORMIER (Charles), avocat, 15, rue Socrate, à Rouen.

LOTH (l'abbé), curé de Saint-Maclou, à Rouen.

MAUDUIT, avocat, à Neufchâtel.

PALLIÈRES (Médéric de), directeur du *Crédit industriel*, à Elbeuf.

PHILIPPE, 35, rue Henry, à Elbeuf.

POUYER-QUERTIER, sénateur, ancien ministre des finances, rue de Crosnes, à Rouen.

PRÉVOST (Gustave A.), ancien magistrat, rue Chasselièvre, à Rouen.

SAUVAGE (le chanoine Eugène), intendant de la Primatiale, à Rouen,

Seine-et-Marne.

Inspecteur : M.

COLLET (l'abbé), curé de Verneuil, par Chaumes.

* ERCEVILLE (le comte d'), au château de Chapuis, par Héricy.

SARAZIN (l'abbé Marie), curé de Jouarre.

KOZIOROWICZ, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Melun.

Seine-et-Oise.

Inspecteur : M. le comte A. DE DION, inspecteur général.

CARON (Émile), avoué honoraire, aux Camaldules, par Yerres.

* *Dion* (le comte Adolphe de), à Montfort-l'Amaury.

* FOURDRIGNIER (Édouard), 9, rue

des Écuyers, à Saint-Germain-en-Laye.

GRAVE, pharmacien, à Mantes.

GUYOT (Joseph), au château de Dourdan.

LARROCHE (Maurion de), à Versailles.

LEFAIVRE (Albert), ministre plénipotentiaire, 23, rue Saint-Médéric, à Versailles.

LORIN, avoué, à Rambouillet.

MARQUIS (Léon), à Étampes.

PERRY DE SCULTETY (Mme), à Montfort-l'Amaury.

TRUBERT, architecte de l'arrondissement, à Rambouillet.

Sèvres (Deux-).

Inspecteur : M. LEDAIN.

* BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département, à Niort.

* CUMONT (le marquis de), à la Roussière, près Coulonges.

* ESPÉRANDIEU (E.), lieutenant d'infanterie, professeur à l'École militaire de Saint-Maixent.

GIRAUDEAU (Théophile), 1, rue de la Comédie, à Niort.

LA ROCHEBROCHARD (le vicomte Henri de), archiviste-paléographe, au château de Boissoudan, par Champdeniers.

* Société de Statistique (la), à Niort.

Somme.

Inspecteur : M.

AMYOT (Éméric), chef de bataillon d'infanterie, à Amiens.

AULT DU MESNIL (G. d'), rue de l'Éauette, à Abbeville.

DESAINS (Henri), ancien sous-préfet, à Amiens.

* DURAND (Georges), archiviste du département, à Amiens.

* *Duval*, chanoine titulaire, à Amiens.

JANVIER (A.), ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

MACQUERON (Henri), à Abbeville.

* MASSON, 48, rue Victor Hugo, à Amiens.

VAYSON (Janin), manufacturier, ancien président de la Chambre de commerce, à Abbeville.

Tarn.

Inspecteur : M. ROSSIGNOL.

BRUGUIÈRE (Auguste), aumônier de l'hospice, à Mazamet.

CAZALS, archiprêtre-curé, à Castres.

FALGUIÈRE (le baron de), à Rabastens.

GOUTTES-LAGRAVE (le baron de), au château de Lagrave, près Gaillac.

MADRON (Henri de), à Cadalen.

Michau (l'abbé), curé de la Madeleine, à Albi.

Miquel (J.), géomètre, à Mazamet.

O'Byrne (Edward), au château de Saint-Géry, près Rabastens.

O'Byrne (Henri), même adresse.

* *Rivières* (le baron Edmond de), au château de Rivières, près Gaillac.

Rossignol (Élie-Antoine), à Montans, près Gaillac.

Viviès (T. de), à Viviès, près Castres.

Tarn-et-Garonne.

Inspecteur : M. l'abbé Pottier.

Combe d'Alma (l'abbé), curé de Roquecor.

Du Faur (Prosper), à Lazzaret, canton de Beaumont.

Forestié (Édouard), imprimeur, à Montauban.

Montbrison (Georges de), au château de Saint-Roch, par Auvillars.

Moulenq (François), ancien maire, à Valence-d'Agen.

* Pottier (l'abbé), 59, faubourg du Moustier, à Montauban.

Taupiac (Louis), avocat, à Castel-Sarrazin.

Var.

Inspecteur : M. Rostan.

* Aube (Ernest), au Luc.

Aube (Frédéric), au Luc.

* Aubenas, ancien magistrat, maire de Fréjus.

Boyer, achitecte, à Hyères.

Bresc (Louis de Sigourd de), conseiller général, à Saint-Jean-de-Bresc, par Cotignac.

Decuers (Séverin), à Fréjus.

Dupuis (l'abbé), curé de Vallauris.

Gibelin (l'abbé Édouard), vicaire à Brignoles.

Guérin (Paul), receveur des domaines, à Fréjus.

Heuseling (J.), à Toulon.

Ollivier (l'abbé), à Porquerolles.

* Rostan, à Saint-Maximin.

* Sivan (l'abbé), curé du Cannet.

Vaucluse.

Inspecteur : M. Duhamel.

Barrès, bibliothécaire de la ville de Carpentras.

Biret (Noël), à Avignon.

* Deloye (Auguste), conservateur de la Bibliothèque et du musée Calvet, à Avignon.

Duhamel (Léopold), archiviste du département, à Avignon.

Eysseric (Joseph), à Carpentras.

Faucher (Paul de), à Bollène.

Féraud (Hippolyte), percepteur

des finances en retraite, à Orange.

GUYON (Louis de), à Vaison.

Musée Calvet (le président de l'administration du), à Avignon.

REQUIN (l'abbé), vicaire de Saint-Symphorien, à Avignon.

* ROUX (A.), notaire, à Cavaillon.

SAGNIER (Alphonse), à Avignon.

TÉLESPHORE (frère), rue Vernet, à Avignon.

Vendée.

Inspecteur : M.

GUÉRIN (l'abbé), curé-doyen, à Saint-Fulgent.

STAUB (l'abbé), à Fontenay-le-Comte.

VALLETTE (René), avocat, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Inspecteur : M. Alfred RICHARD.

* *Auber* (l'abbé), chanoine titulaire, à Poitiers.

* BARBIER DE MONTAULT (Mgr), 37, rue Saint-Denis, à Poitiers.

BRANTHÔME (Stéphane), au château de Jaulnay, par Clan.

DU FONTENIOUX (Alfred), avocat, à Poitiers.

FROMENT (le R. P. dom), moine bénédictin, à Ligugé.

LA BOURALIÈRE (A. de), 14, rue de la Baume, à Poitiers.

* LA CROIX (le R. P. Camille de), rue Saint-Maixent, à Poitiers.

* LEDAIN (B.), rue de la Baume, à Poitiers.

* MARET (Arthur de), au château des Ormeaux, par les Trois-Moutiers.

RICHARD (Alfred), archiviste du département, à Poitiers.

TOUCHOIS (Aug.), rue Saint-Denis, à Poitiers.

Vienne (Haute-).

Inspecteur : M. René FAGE.

* *Arbellot* (l'abbé), chanoine honoraire, 11, rue de la Corderie, à Limoges.

FAGE (René), avocat, à Limoges.

FORGERONT (André), à Chalus.

* Société archéologique du Limousin (la), à Limoges.

TANDEAU DE MARSAC (l'abbé), chanoine honoraire, rue Porte-de-Tourny, 12, à Limoges.

Vosges.

Inspecteur : M.

* FARNIER (Ferdinand), à Robécourt, par Vrécourt.

Yonne.

Inspecteur : M. G. JULLIOT.

JULLIOT (G.), à Sens.

ALGÉRIE.

Département d'Alger.

Trémeaux, à Tipaza.

Département de Constantine.

Inspecteur : M.

Bosrédon (de), capitaine au 3e chasseurs, chef de bureau des affaires indigènes, à Tébessa.

Delapart (l'abbé), curé d'Aïn-Beïda.

TUNISIE.

Pougnet (l'abbé), à la Goulette.

ALSACE-LORRAINE.

Inspecteur : M. l'abbé Straub.

Guerber (l'abbé V.), chanoine, à Molsheim.

Mury (l'abbé Pantaléon), ancien supérieur du petit séminaire, à Strasbourg.

Rauch, docteur en médecine, à Oberbronn.

Riehl (l'abbé), curé de Sleige, près Villé.

* Straub (l'abbé), chanoine titulaire, président de la Société de conservation des monuments historiques d'Alsace, rue des Veaux, 12, à Strasbourg.

MEMBRES ÉTRANGERS

ALLEMAGNE.

* Boxberg (Mlle de), 33, Waissenhaustrasse, à Dresde.
* Hettner, directeur du musée d'antiquités, à Trèves.

Lindenschmitt, directeur du musée central d'antiquités, à Mayence.

Loersch (le docteur Hugo), professeur à l'Université, à Bonn.

Marcus (Gustave), libraire, à Bonn.

Noue (Arsène de), docteur en droit, à Malmédy.

* Piper, professeur à l'Université, et directeur du musée d'archéologie chrétienne, à Berlin.

ANGLETERRE.

Bingham (le colonel), à Rochester.

Cox (lieut.-col. C.), à Fordwich, près Cantorbéry.

Druery (John-Henry), à Norwich.

Franks (Auguste-W.), directeur de la Société royale des Antiquaires, à Londres.

Freman, à Londres.

Godfray (H.-N.), trésorier des impôts de l'île, à Jersey.

Gosselin (Hellier), secrétaire de l'Institut royal archéologique de la Grande Bretagne, 28, Cranley Gardens, Blakesware, à Londres.

Knocher (Edward), esq., ancien maire de Douvres, à Ryde (S. W.).

Jones (Herbert), de l'Institut royal archéologique de la Grande Bretagne, 15, Montpelier Row, Blackheath, à Londres.

Le Cornu (le colonel), au manoir de La Hague, à Jersey.

Le Gros (Gervaise), vicomte de Jersey, vice-président de la Société Jersiaise, à Saint-Hélier.

Lewis (le Rév. S. S.), syndic de l'Université, Corpus Christi Collège, à Cambridge.

Mayer (Joseph), de la Société

royale des Antiquaires, à Bebington, près Liverpool.

Northbourne (lord), de la Société royale des Antiquaires, à Betshanger, par Sandwich.

Riddel (Sir W. B.), baronnet, 50, Queensgate, à Londres.

Roach Smith, de la Société royale des Antiquaires, Temple Place, près Strood, Kent.

Stirling (Sir Walter), baronnet, à Tunbridge-Wells.

Stone (le Rév. Chan.), à Cantorbéry.

Weale (James), 15, the Grood, Clapham Common, S. W., à Londres.

* Wilson (le major-général Sylvester F.), de l'armée royale britannique, à Beaumont (Jersey).

BELGIQUE.

S. M. LE ROI DES BELGES.

Béquet (Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Namur.

Béthune (Mgr), chanoine, à Bruges.

Béthune d'Iddewalle (le baron), président de la Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc, à Marcke, par Courtrai.

Béthune de Villers (le baron J.-B.), conseiller provincial, à Oost-Rosebèke, par Gand.

* Blommé (Arthur), président du tribunal civil, à Termonde.

Bruyenne (Justin), architecte, à Tournai.

* Cloquet (L.), ingénieur-architecte, à Tournai.

Delvigne (A.), curé de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles.

De Schodt (Alphonse), directeur général de l'Enregistrement, 15, rue de Londres, à Bruxelles.

Devillers (Léop^d), président du Cercle archéologique, à Mons.

Dognée de Villers, à Liège.

Dognée (Eugène), à Liège.

Francart (A.), avocat, à Mons.

Gelhand de Merten (le baron), 21, rue du ci-devant Pont-Neuf, à Bruxelles.

Genard (P.), conservateur des archives, à Anvers.

Hagemans, ancien membre de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

Hambye (Adolphe), notaire, à Mons.

Haulleville (P. de), directeur du *Journal de Bruxelles*.

Henrard (le général Paul), secrétaire de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.

Huguet (le chanoine), à Tournai.

Kervyn de Lettenhove (le B^on), ancien ministre, à Bruxelles.

La Roche de Marchienne (Émile de), à Harvengt, près Mons.

Le Roy, professeur à l'Université de Liège.

Limelette, à Namur.

Loe (le baron Alfred de), au château d'Harmignies, près Mons.

Mons (le Cercle archéologique de la ville de).

Nédonchel (le comte de), président de la Société archéologique de Tournai.

Nève (Eugène), architecte, 10, rue de Joncker, à Bruxelles.

Nimal (Henri de), secrétaire-adjoint de la Société archéologique de Charleroi.

Reusens (le chanoine), docteur en théologie, bibliothécaire de l'Université de Louvain.

Ronse (Ed.), archiviste, à Furnes.

Ruelens (Charles), conservateur des mss. de la Bibl. roy., à Bruxelles.

Schoutheete de Tervarent (le chevalier de), de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Saint-Nicolas-de-Waes.

Schuermans, de l'Académie d'archéologie de Belgique, premier président à la cour royale de Liège.

Tahon (Victor), ingénieur, secrétaire-général de la Société archéologique de Charleroi.

Van der Haeghe, bibliothécaire de l'Université, à Gand.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), 13, rue de la Loi, à Bruxelles.

Vos (l'abbé), archiviste de l'évêché, à Tournai.

Vries (de), ingénieur-directeur des charbonnages de Bonne-Espérance, à Lambusart, par Farciennes, près Charleroi.

Wagener, ancien administrateur de l'Université, à Gand.

Wauwermans (le lieutenant-général), président de la Société roy. de géograph., à Anvers.

* Witte (Alph. de), ingénieur, 49, rue du Trône, à Bruxelles.

DANEMARK.

Lichtlé (l'abbé), à Odensée (Fionie).

ÉGYPTE.

Landberg (le comte Carlo de), agent et consul général de Suède, au Caire.

ESPAGNE.

Ansoleaga (Don Florencio de), corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, architecte provincial, à Pampelune.

Coello y Quesada (S. E. Don Francisco), colonel du génie en retraite, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, 23, Serrano, à Madrid.

Duro (Don C. Fernandez), capitaine de vaisseau, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, à Madrid.

Echandia (S. Exc. Don Rafael Gaztelu, marquis de), corr.

de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Girbal (Don Henri-Claude), inspecteur des antiquités, à Girone.

Iturralde y Suit (Don Juan), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Landa (S. E. le docteur Nicasio de), corr de l'Acad. R. de l'Histoire, médecin en chef de l'armée, à Pampelune.

Miquel y Badia (Don F.), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, directeur du *Diario*, à Barcelone.

Morales de Los Rios (Don Adolfo), architecte, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Olano (S. E. Don Jose de), ancien sénateur, président des jeux floraux basques, à Saint-Sébastien.

Oloriz (Don Hermilio de), archiviste de la Navarre, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

O'Reilly (S. E. Don Antonio Bernal de), consul général en retraite, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Saavedra (Eug.), membre de l'Académie Royale espagnole et de l'Académie des sciences, à Madrid.

Soraluce (Don Pedro de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Togores (Don Antonio Roca de), à Madrid.

Uriarte (Don Carlos), directeur de l'Institut, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

ÉTATS-UNIS.

Frothingham Junior (le Dr), secrétaire de l'Institut archéologique, à Princetone.

* Ludlow (Thomas W.), Cottage Lawn, Yonkers, à New-York.

Wagner, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.

INDES.

Rivett-Carnac (S. H.), à Calcutta.

ITALIE.

* Aguilhon (César), chapelain de S. M., à la villa de Mirabello, dans le parc royal de Monza.

Barelli (Monsignor), inspecteur des fouilles et monuments, à Côme.

Bertolotti (le chev. A.), archiviste d'État, à Mantoue.

* Brambilla (le chev. Camille), inspecteur des fouilles et monuments de la province de Pavie.

Brivio (le marquis Giacomo), à Milan.

Cesa-Bianchi (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.

Descemet (le commandeur Charles-Maurice), 17, via Coronari, à Rome.

Fiorelli, sénateur, directeur général des fouilles, à Rome.

Garovaglio (le chev. A.), inspecteur des fouilles de l'arrondissement de Lecco, 18, via Pesce, à Milan.

Grossi (le prof. Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.

Giustiniani Bandini (S. E. le prince Don Sigismond), palais Altieri, à Rome.

Inganni (D. Rafaele), chapelain de Zivido, près Melegnano.

Le Louet (le chanoine), via San-Nicola-ai-Cesarini, à Rome.

Menabrea (S. E. le comte), ambassadeur d'Italie, à Paris.

Minervini (Giulio), bibliothécaire de l'Université, à Naples.

Pecci (le comte Camille), à Rome.

Pigorini (le comm.), directeur du musée préhistorique et ethnographique, à Rome.

Prelini (l'abbé César), à Pavie.

Rossi (le commandeur de), à Rome.

Salinas, professeur d'archéologie, directeur du musée national de Palerme.

Varisco (l'abbé Achille), à Monza.

Zorzi (le comte Alvise Piero), sous-conservateur du musée Correr, à Venise.

MONACO.

Saige (Gust.), conseiller d'État, conservateur des archives du Palais, à Monaco.

PAYS-BAS.

Alberding-Thijm (J.-A.), prof. à l'Académie des Beaux-Arts, à Amsterdam.

Habets (l'abbé Jos.), président de la Société archéologique du Limbourg, à Maestricht.

Hezenmans J.-G.), à Bois-le-Duc.

Hezenmans (L.-C.), architecte de la cathédrale, à Bois-le-Duc.

Leemans (le Dr), directeur du musée d'antiquités, à Leyde.

Pleyte (le Dr), conservateur du musée archéologique, à Leyde.

* Stuers (le chev. Victor de), directeur des Beaux-Arts, au ministère de l'intérieur, à La Haye.

Ten Brink, professeur à l'Université de Leyde.

PERSE.

Nazare-Agha (le gén[al]), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse, à Paris.

PORTUGAL.

* Da Silva (le chev. J.-P.-N.), architecte du roi, président de

la Société royale des architectes civils, membre de l'Institut de France, à Lisbonne.

Da Veiga (Estacio), à Tavira.

Delgado (Nery), membre de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

Vilhena-Barbosa (I. de), vice-président de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

SUÈDE.

Hildebrand (le prof. Hans), membre de l'Académie royale, directeur du Musée national, à Stockholm.

SUISSE.

Fazy (Henri), membre du Conseil d'État, à Genève.

Gosse, docteur, prof. à l'Université, à Genève.

Griollet de Geer (Ernest), à Genève.

Sharpes (Edmond), architecte, à Genève.

NÉCROLOGIE

(1889)

Agos (le baron d'), à Tibiran (Hautes-Pyrénées).
Azema (l'abbé), curé de Valady (Aveyron).
Bénouville (P.), à Paris.
Bésiné (Henri), à Montpellier.
Biais (Théodore), à Paris.
Carvès (Louis), à Bézenac (Dordogne).
Clermont-Tonnerre (Gaspard-Louis-Aimé, duc de), à Glisolles (Eure).
Corbin (l'abbé), à Bordeaux.
Courtilloles (Ernest de), à Courtilloles (Sarthe).
Cussy de Jucoville (le marquis de), à la Cambe (Calvados).
Dadole (E.), à Moulins.
David (le docteur Aug.), à Morestel (Isère).
Desroziers (l'abbé), à Bourbon-l'Archambault (Allier).
Fontenay (A. Harold de), à Autun.
Guilbert (Son Éminence le Cardinal), archevêque de Bordeaux.
Gorse (André), à Pau.
Hucher (Eugène), *inspecteur de la Sarthe*, au Mans.
Jabouin, à Bordeaux.
Jeanne (l'abbé), à Valognes.
Lacroix de Sénilhes, à Millançay (Loir-et-Cher).
Mesnil-Durand (le baron de), à Balthazar (Calvados).
Poussielgue-Rusand (Ch.), à Paris.
Sieyès (le marquis de), à Valence (Drôme).

Toulouse-Lautrec (le comte Raymond de), *inspecteur divisionnaire*, à Saint-Sauveur (Tarn).

Burbure (le chevalier de), à Anvers.
La Fuente (D. Vicente de), à Madrid).

COMPTE DES RECETTES & DES DÉPENSES

DE L'ANNÉE 1888-1889

RENDU PAR LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

Arrêté par le Comité permanent, dans sa séance du 25 avril 1890.

RECETTES.

Rente 3 % sur l'État : — trimestres d'avril, de juillet, d'octobre 1888 et janvier 1889.	2.000 fr.	»
Rente 3 % amortissable, léguée par M. de Caumont (mêmes trimestres).	540	»
Rentes 3 % au porteur (mêmes trimestres) . .	104	»
Amortissement de quatre cotisations.	400	»
Vente d'anciens comptes-rendus des Congrès . .	40	»
Cotisations aux Congrès de Dax et de Bayonne. .	1.631	»
Cotisations recouvrées sur l'année 1887 . . .	2.140	»
Id. id. sur l'année 1888 . .	5 940	»
Total. . .	12.795 fr.	»

DÉPENSES.

Frais de recouvrement des cotisations, par la poste, par les banquiers et par les membres correspondants.	449 fr.	75
Frais de retour de traites non payées.	57	75
Ports de lettres, de caisses, affranchissements et chargements divers.	101	30
Lettres-programmes pour les Congrès de Dax et de Bayonne.	299	75
Circulaires et impressions diverses.	162	30
A reporter.	1.120 fr.	85

Report.	1.120 fr.	85
Solde de l'impression du Congrès de Nantes.. .	3.100	»
Payé à valoir sur l'impression du Congrès de Laon et de Soissons.	3.500	»
Excursions archéologiques.	1.500	»
Subvention pour la publication du *Bulletin monumental*	500	»
60 Jetons en argent.	200	10
Médailles distribuées dans les Congrès	658	15
Frais généraux d'administration et traitement d'employés.	1.000	»
Concierges du Musée et du Pavillon, et gratifications diverses	140	»
Souscription à l'*Art en Aunis*.	24	85
» à l'*Album archéologique des Côtes-du-Nord*.	63	»
» à la statue de Jeanne-d'Arc, à Reims.	50	»
Réparations à l'église de Pont-l'abbé.	100	»
Souscription au *Forez pittoresque*.	100	»
Plaque commémorative à Bec-Hellouin	100	»
Achat d'une rente au porteur 3 %	1.200	»
Total.	13.306 fr.	95

BALANCE.

Excédant en caisse du compte précédent. . . .	767 fr.	96
Recettes 1888-1889.	12.795	» »
	13.562	96
Dépenses	13.306	95
Excédant.	256 fr.	02

Caen, le 24 mars 1890.

Le Trésorier.

L. GAUGAIN.

AVIS IMPORTANT.

Sur la demande de plusieurs membres de la Société, la question de l'amortissement des cotisations a été mise à l'ordre du jour et résolue affirmativement dans la séance administrative du 24 août 1876. Après avis de M. le Trésorier, cet amortissement a été ensuite fixé à CENT FRANCS. En conséquence, tous les membres qui voudront se libérer définitivement envers la Société pourront, dès ce jour, verser la somme indiquée entre les mains de M. L. Gaugain, 18, rue Singer, à Caen.

L'amortissement de la cotisation ne dispense pas les membres de la Société abonnés au *Bulletin monumental* du paiement de l'abonnement annuel de *quinze francs*, spécial à ce recueil.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

LVe SESSION

TENUE A DAX ET A BAYONNE

EN 1888

PROGRAMME

1. État des études archéologiques dans les départements des Landes et des Basses-Pyrénées. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis, soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers.

2. Découvertes préhistoriques dans les Landes et les Basses-Pyrénées. — Donner la liste des grottes et et abris sous roche, des monuments mégalithiques, des amas coquilliers, des stations lacustres et des tumulus. Indiquer, parmi ces monuments, ceux qui ont fait l'objet de fouilles et d'études spéciales; signaler ceux qui ont été détruits. – Dresser une carte préhistorique de l'un des arrondissements de ces deux départements.

3. Faire connaître et étudier les peuples qui ont

habité le territoire actuel des Landes et des Basses-Pyrénées avant l'arrivée des Romains. — Déterminer leurs caractères anthropologiques et rechercher leur origine.

4. Qu'étaient les Ibères et jusqu'où se sont-ils étendus? — Quelles traces ont-ils laissées de leur séjour sur les versants français des Pyrénées?

5. Quelles sont les traces laissées par les populations primitives du littoral du golfe de Gascogne? — Peut-on déterminer leurs relations commerciales avec les navigateurs grecs, phéniciens ou carthaginois? — A quelle époque les *Boii* du bassin d'Arcachon se sont-ils fixés dans cette contrée? A-t-on trouvé sur leur territoire des monnaies gauloises, et notamment des pièces scyphates attribuées aux autres *Boii?*

6. Signaler les cités, villes, villages, oppidum, et camps retranchés de l'époque gauloise. — Dresser la carte de la Novempopulanie et de ses divisions entre les différents peuples avant l'arrivée de César.

7. Signaler les localités dans lesquelles ont été découverts des monuments romains et présenter le tracé des voies romaines dans la région visitée par le Congrès. — Étudier, notamment, la ville de Dax, ancienne cité des Tarbelli, ses monuments, ses thermes et ses remparts, ainsi que la villa romaine de Lescar. — Signaler les nouveaux éléments qui pourraient déterminer l'emplacement de l'oppidum des Sotiates et celui du champ de bataille de Crassus. — Faire connaître les inscriptions, les mosaïques et les objets romains, argenterie, bronzes, céramique, verrerie, monnaies, etc., mis au jour depuis trente ans.

8. Examiner quelles sont les divinités locales de la contrée et quelles sont celles qui peuvent être assimi-

lées aux dieux officiels du peuple romain. — Signaler les monuments qui les concernent et notamment ceux qui sont relatifs à la Nèhe et à Tutèle, ainsi que ceux du culte de Mithra.

9. Faire connaître les monuments chrétiens les plus anciens de la région et notamment ceux d'Aire.

10. Signaler les antiquités mérovingiennes et les traces encore visibles de la domination des Wisigoths. — Rechercher les souvenirs du passage des Sarrasins.

11. Signaler les principaux monuments d'architecture religieuse de la région aux différentes époques, et indiquer leurs caractères particuliers, en insistant sur la nature des matériaux et l'influence du climat. — Indiquer ceux de ces monuments dont la date est déterminée par des documents contemporains et qui, par suite, peuvent servir de types. — Rechercher l'influence qui a pu être exercée par les Espagnols et par les Anglais sur l'architecture de ces édifices.

12. Étudier et décrire les principaux châteaux féodaux de la région, ainsi que les constructions civiles du moyen âge et de la Renaissance. — En présenter les plans et les dessins et faire connaître les comptes de construction, ainsi que les anciens inventaires de leur mobilier. — Signaler les sauvetats et les bastides de la contrée, les mottes féodales, salles, sallasses, tucs, tucots, turons, etc., en distinguer les caractères.

13. Étudier la décoration et le mobilier des édifices religieux et civils. — Signaler les verrières, peintures murales, sculptures, pierres tombales, objets d'orfévrerie et de céramique, étoffes, tapisseries, etc., conservés dans la région, ainsi que ceux dont la présence y a été constatée. — En donner la description avec dessins à l'appui et fournir des renseignements sur

leurs auteurs et sur les personnages ou les établissements qui les ont fait exécuter. — Examiner notamment la décoration ornementale en bronze ou en fer des portes des monuments religieux et d'autres édifices. — En présenter les principaux spécimens en les rapprochant des types analogues conservés dans le midi de la France ou dans le nord de l'Espagne.

14. Retracer l'histoire des faïenceries de la contrée et particulièrement de celles de Samadet et de Dax (Doro). — Signaler leurs produits et les comparer à ceux d'autres fabriques.

15. Signaler les hôpitaux de Saint-Jacques dans le midi de la France et le nord de l'Espagne. Étudier les souvenirs laissés par les pèlerins sur les chemins qui les conduisaient à Compostelle. — Rechercher les routes suivies par les pèlerins espagnols et gascons pour se rendre aux grands pélerinages de Rome et de Jérusalem.

16. Signaler les souvenirs relatifs à la France qui se rattachent à Pampelune et à la Navarre. — Indiquer les monuments et les objets qui les rappellent.

17. De l'origine des cagots, capots, christians. etc., et des monuments qui les concernent.

18. Étudier et décrire les anciennes tombes, ainsi que les monuments héraldiques du pays basque.

19. Présenter des recherches sur les monnaies et médailles inédites ou peu connues de la région, sur les sceaux, ainsi que sur les poids et mesures employés au moyen âge dans le Midi de la France.

20. Signaler les anciens usages locaux, mœurs, traditions et costumes encore conservés dans les Landes et les Basses-Pyrénées. — Faire connaître les anciens pélerinages, les fontaines, objet de pratiques reli-

gieuses, ainsi que les assemblées et foires tenues dans des lieux écartés, loin de centres populeux ; en rechercher l'origine.

Les Membres du bureau de la Société française d'Archéologie et du Congrès :

Cte DE MARSY,
Directeur de la Société,
Président du Congrès.

L. PALUSTRE,
Directeur honoraire
de la Société.

J. DE LAURIÈRE, E. DE BEAUREPAIRE,
Secrétaires-généraux de la Société.

L. GAUGAIN,
Trésorier de la Société.

ÉMILE TAILLEBOIS,
Inspecteur de la Société,
Secrétaire-général.

GEORGES CAMIADE,
Trésorier.

du Congrès, à Dax.

HENRY POYDENOT,
Secrétaire-général.

ARNAUD DÉTROYAT,
Trésorier.

du Congrès, à Bayonne.

ORDRE DES RÉUNIONS.

DAX.

Mardi 12 Juin 1888. 2 heures. Séance d'ouverture,
3 heures. Visite de la ville : église de Dax ; église de Saint-Vincent-de-Xaintes ; remparts ; musée.
8 heures. Séance.

Mercredi 13. 7 heures. Excursion en voiture à Peyrehorade, Sorde et Bidache.

Jeudi 14. 8 heures. Séance.
10 heures. Promenade au chêne de Quillac.
2 heures. Séance.
4 heures. Visite de l'église Saint-Paul-les-Dax.
6 heures. Banquet.

Vendredi 15. 7 heures 50. Départ en chemin de fer pour Aire par Morcenx. Arrivée à Aire à 11 heures 33.
12 heures. Dîner.
1 heure 1/2. Séance au palais épiscopal. Cathédrale ; église du Mas et crypte de Sainte-Quitterie ; musée, etc.
5 heures 27. Départ en chemin de fer pour Mont-de-Marsan.
6 heures 1/2. Départ en voiture pour Saint-Sever. Souper et coucher à Saint-Sever.

Samedi 16. 8 heures. Visite de la ville ; église. remparts, etc.
10 heures. Départ en voiture pour Hagetmau.

Visite de l'église de Saint-Girons, de la crypte, etc.

12 heures. Dîner.

1 heure 1/4. Départ en voiture pour Orthez. Arrivée à 4 heures. — Orthez : pont fortifié ; tour Moncade. Départ à 6 heures 22, en chemin de fer, pour Bayonne ; arrivée à 7 heures 53. Souper et coucher à Bayonne.

BAYONNE.

Dimanche 17. 1 heure. Séance. Visite du musée et des remparts.

5 heures. Excursion à Biarritz.

Lundi 18. 7 heures. Excursion en voiture à Saint-Jean-de-Luz, Hendaye et Fontarabie. Dîner à 12 heures à Hendaye. Visite de Fontarabie et d'Irun. Retour à Bayonne à 8 heures. Souper.

Mardi 19. Excursion aux environs de Bayonne. Visite de la cathédrale et des églises de Bayonne. Séance de clôture.

Une excursion a été organisée en Espagne, à Pampelune, Estella et Saint-Sébastien, à la suite du Congrès, du 20 au 25 juin.

LISTE DES MEMBRES

DU

CONGRÈS DE DAX ET BAYONNE [1]

Secrétaires généraux :

MM. Taillebois (Émile), Secrétaire-général du Congrès de Dax.

Poydenot (Henry), Secrétaire-général du Congrès de Bayonne.

Trésoriers :

MM Camiade (Georges), Trésorier du Congrès de Dax.

Détroyat (Arnaud), Trésorier du Congrès de Bayonne.

MM. Abbadie (François), ancien magistrat, à Bourepaux, par Galan (Hautes-Pyrénées).

Albaret, ingénieur-constructeur, à Liancourt (Oise).

Aleman (Joachim d'), procureur de la République, à Ribérac (Dordogne).

André (Ernest), négociant, 122, rue Montmartre, à Paris.

Areas, imprimeur, 14, rue Taylor, à Pau.

Arnaudin (Félix), propriétaire, à Labouheyre (Landes).

Artigue, greffier du tribunal de commerce de Dax.

(1) Les noms précédés d'une étoile sont ceux des membres de la Société française d'Archéologie qui ont assisté au Congrès.

MM. ARTIQUES (le baron d'), au château du Bec-du-Gave, par Port-de-Lannes (Landes).

AUBÉ, ingénieur en chef, à Bayonne.

BARBE, hôtel de la Paix, à Dax.

BARRÈRE (l'abbé), supérieur du Petit-Séminaire, à Aire-sur-l'Adour.

BARRÈRE (Eugène), propriétaire, à Gourbera (Landes).

*BARTHETY (Hilarion), secrétaire de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, à Lescar (Basses-Pyrénées).

BATCAVE (Louis), avocat à la Cour d'appel, 41, rue Réaumur, à Paris.

BAYLES, directeur de l'École normale de Dax.

BEAURREDON (l'abbé), ancien vicaire-général, à Saubrigues (Landes).

BÉRILLON (F.), photographe, à Bayonne.

BERNADOU (Charles), à Bayonne.

BERNOT (Mme), 79, boulevard de Strasbourg, à Paris.

BESSELLÈRE (l'abbé), curé-doyen de Roquefort (Landes).

BIRABEN (Alexis), adjoint au Maire de Dax.

BLADÉ (J.-F.), correspondant de l'Institut, à Agen.

BLAYAT-DELEUL, 26, rue de Talleyrand, à Reims.

BLUM, négociant, à Sedan.

BONHOMME (l'abbé Eugène), vicaire du chapitre, à Aire-sur-l'Adour.

BONHOMME (l'abbé Jules), curé de Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 63, rue Violet, à Paris.

BOUCAU, député des Landes, à Lévignacq (Landes).

*BOUCHER (Henry DU), président de la Société de Borda, à Dax.

BOULART (Ch.), ancien député, à Linxe (Landes).

*BOURALIÈRE (A. DE LA), 14, rue de la Baume, à Poitiers.

BOURRETÈRE (le Dr Eugène), vice-président de la Société de Borda, à Dax.

BOUSQUET, avoué, à Dax.

MM. Brettes (l'abbé), aumônier du couvent, à Dax.

Brune (Victor), à Orthez (Basses-Pyrénées).

Brutails, archiviste du département des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

Calcat, juge, bibliothécaire du tribunal civil, à Auch.

Camentron (Albert), capitaine d'artillerie, à Bayonne.

*Camiade (Georges), archiviste de la Société de Borda, à Dax.

Campet (Alphonse), notaire, à Dax.

Cancy (l'abbé), chanoine-honoraire, curé de Sainte-Quitterie, à Aire-sur-l'Adour.

Candau (Louis), propriétaire, à Orthez (Basses-Pyrénées).

Cantin (Charles), propriétaire, à Sorde (Landes).

Cardenau de Borda (le baron de), ancien conseiller général, à Tilh (Landes).

Carrère (Henri), avocat, à Marciac (Gers).

*Carsalade du Pont (l'abbé Jules de), secrétaire de la Société historique de Gascogne, à Auch.

Cassen (l'abbé), professeur au grand séminaire, à Aire-sur-l'Adour.

Cazauran (l'abbé), archiviste du grand séminaire d'Auch.

Cazenave, négociant, à Elbeuf.

*Charil de Ruillé (Élie), ancien magistrat, au château de la Marmitière, par Angers (Maine-et-Loire).

*Chasteigner (le comte Alexis de), au château de Giraudières, par Châtellerault (Vienne).

*Chevallier (Raymond), an Bois-de-Lihus-Moyvillers, par Estrées-Saint-Denis (Oise).

Clairefond, négociant, 18, rue Louis-David, à Paris-Passy.

Claverie (T.), rue Marcadieu, à Tarbes

Claye (Anatole de), ancien auditeur au Conseil d'État, 4, rue de Babylone. à Paris.

Comet (Henri), rentier, à Dax.

Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société d'Archéologie de Saintes.

MM. Corta (Paul), propriétaire, à Tercis (Landes).

Coulac, à Dax.

Couture (Léonce), professeur à l'Institut catholique de Toulouse.

Crestin (Adrien), négociant, à Dax.

Croizier (le marquis de), président de la Société académique Indo-Chinoise, 10, boulevard de la Saussaye, à Paris.

Daignestous, pharmacien, à Gondrin (Gers).

Darracq (Auguste), notaire, à Dax.

Darrigan (Paul), propriétaire, à Dax.

Darthos (l'abbé), curé de Saint-Paul-les-Dax (Landes).

David, négociant, 27, rue du Sentier, à Paris.

David-Delvaille (Salomon de), consul du Paraguay, à Bayonne.

Degalle, négociant, 20, rue du Mail, à Paris.

Dejeanne (le docteur), 30, allée des Coustous, à Bagnères-de-Bigorre.

Delannoy (S. G. Mgr), évêque d'Aire et de Dax. à Aire-sur-l'Adour.

Delarue, 25, rue des Écoles, à Charenton (Seine).

Delmas (le docteur), directeur de l'établissement de Longchamps, à Bordeaux.

Delvaille (le docteur), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bayonne.

Demoulin, juge au tribunal de commerce de Dax.

Demoulins de Riols, conseiller général, à Saint-Lou (Landes).

Denis (Théodore), juge suppléant au tribunal de commerce de Dax.

Denis (Théodore), avocat, adjoint au maire de Dax.

*Départ (l'abbé), curé-doyen de Mimizan (Landes).

Desquerre (l'abbé), à Dax.

MM. *Détroyat (Arnaud), banquier, à Bayonne.
Deyris, conducteur des ponts et chaussées, à Dax.
*Didelot (l'abbé), archiprêtre de Valence (Drôme).
Dormeuil (André), négociant, 4, rue Vivienne, à Paris.
Dormeuil (Auguste), négociant, 18, boulevard Montmartre, à Paris.
Dubalen, conservateur du musée de Mont-de-Marsan, à Montzoué (Landes).
Dubarat (l'abbé Victor), aumônier du Lycée, à Pau.
Dubedout, maire de Saint-Sever (Landes).
Dubois (Alfred), négociant, 31, rue du Mail, à Paris.
Dudon (l'abbé), professeur au grand séminaire, à Aire-sur-l'Adour.
Dufau de Maluquer (Armand), juge suppléant, à Sarlat (Dordogne).
Dufort (Vincent), licencié en droit, à Saint-Paul-les-Dax (Landes).
*Dufourcet (Eugène), ancien magistrat, vice-président de la Société de Borda.
Dulau (l'abbé), curé de Saint-Vincent-de-Xaintes, à Dax.
Dulau (Constant), procureur de la République, à Béthune (Pas-de-Calais).
Dulau (Julien), propriétaire, à Hagetmau (Landes).
Dulau (Théodore), avocat, à Castelnau-Chalosse (Landes).
Durant (H.), directeur honoraire des douanes, président de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne.
Duverger (Alexandre), conservateur du Musée de Borda, à Dax.
Failly (le vicomte Eugène de), lieutenant au 18e chasseurs, 27, avenue Bosquet, à Paris.
*Failly (le baron Maurice de), à la Chénoye, par Cuise-la-Motte (Oise).
*Féraud (Hippolyte), percepteur en retraite, à Orange.
Ferron (Hermyle), architecte, à Bayonne.

MM. *Florival (Adrien de), juge au tribunal civil de Laon, inspecteur de la Société française d'Archéologie pour le département de l'Aisne, à Laon.

Foix (l'abbé), curé de Laurède (Landes).

*Francart (A.), avocat, à Mons (Belgique).

Frossard (Charles), pasteur de l'église réformée, 14, rue de Boulogne, à Paris.

*Gabarra (l'abbé), curé de Capbreton (Landes).

Galard (le comte B. de), au château de Captau, par Saint-Sever (Landes).

Gassiat (l'abbé), protonotaire apostolique, à Dax.

*Germain (Léon), inspecteur de la Société francaise d'Archéologie pour le département de Meurthe-et-Moselle, 26, rue Héré, à Nancy.

Giraudeau, négociant, 33, rue des Jeûneurs, à Paris.

Gischia (Léon), ingénieur civil, à Dax.

*Gorse (André), professeur de dessin au lycée, à Pau.

Gouault, négociant, 32, rue des Jeûneurs, à Paris.

Gouzot (S. G. Mgr), archevêque d'Auch.

Gramont (le comte Armand de), 81, rue de Lille, à Paris.

Guichemerré, avoué, à Mont-de-Marsan.

*Guignard (Ludovic), à Sans-Souci, à Chouzy (Loir-et-Cher).

*Hambye (Adolphe), notaire, à Mons (Belgique).

Hiriart (C. Léon), bibliothécaire de la ville de Bayonne et conservateur du musée Darracq, à Bayonne.

Hirigoyen (Vincent), juge suppléant au tribunal de commerce de Dax.

Inghuem (le vicomte d'), avocat, à Saint-Martin-de-Seignaux (Landes).

Jacotot (François), négociant, 4, rue des Paradoux, à Toulouse.

Jarsain (Edmond), avocat, 45, rue de Clichy, à Paris.

Jeantet, greffier du tribunal civil, à Dax.

Justère, imprimeur, à Dax.

MM. JUSTIN (E.), éditeur, 37, Soho Square, à Londres.
KAHN, négociant, 33, rue Poissonnière, à Paris.
LABÈQUE (Hazaël), imprimeur, à Dax.
LABORDE (Henri), pharmacien, à Dax.
LABORDE D'ARBRUN (Henri DE), ancien conseiller général, à Dax.
LABROUCHE (Paul), archiviste du département des Hautes-Pyrénées, à Tarbes.
LACAZE (Louis), ancien sous-inspecteur de l'enregistrement, 16, rue Montpensier, à Pau.
LAFFARGUE, avoué, à Dax.
LAFITTE (Baptiste), négociant, à Hagetmau (Landes).
LAFITTE (Léon), président du tribunal de commerce de Dax.
LAGARDE (l'abbé), principal du collège de Dax.
LAGRANGE (Paul), à Pouillon (Landes).
*LAHONDÈS (Jules DE), inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie, à Pamiers (Ariège).
*LAIR (le comte Charles), inspecteur de la Société française d'Archéologie pour le département de Maine et-Loire, au château de Blon, près Longué (Maine-et-Loire).
LAJUS (Paul), avoué, à Dax.
LALANNE (Étienne), entrepreneur, à Dax.
LAMARQUE (le comte), à Saint-Sever (Landes).
*LAMBERTYE (le comte DE), à Compiègne (Oise).
LAMOTHE D'INCAMPS, conseiller général, à Pau.
LANABÈRE, procureur général, à Pau.
*LA PERCHE (Eugène), à Saint-Cyr, près Tours.
LAPEYRÈRE, propriétaire, à Castels (Landes).
LAPORTERIE (Joseph DE), ancien magistrat, à Saint-Sever (Landes).
LARAUZA (le docteur), médecin attaché aux Thermes de Dax.
LARRIEU (Félix), externe des hôpitaux, 58, rue de Vaugirard à Paris.

MM. Larroque (Eugène), à Orthez (Basses-Pyrénées).

Lartigau, conducteur des ponts et chaussées, à Dax.

Lartigau (l'abbé), curé-doyen de Sauveterre-de-Béarn (Basses-Pyrénées).

Lasteyrie (le comte Robert de), secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission des Monuments historiques, professeur d'archéologie à l'École des Chartes, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs, à Paris.

Lataulade (Gaspard de), avocat, à Dax.

Latourette (l'abbé), curé-doyen de Hagetmau (Landes).

Lauqué (l'abbé), vicaire, à Dax.

Laurens (l'abbé), curé de Bellocq (Basses-Pyrénées)

*Laurière (Jules de), secrétaire-général de la Société française d'Archéologie, 15, rue des Saints-Pères, à Paris.

Lavedan (Pèdre), à Oloron (Basses-Pyrénées).

*Lavergne (Adrien), vice-président de la Société historique de Gascogne, inspecteur de la Société française d'Archéologie pour le département du Gers, à Castillon-de-Bats, par Vic-Fezensac (Gers).

Lavielle (le Dr Charles), sous-directeur de l'établissement des Baignots, à Dax.

Lavielle (Gaston), à Peyrehorade (Landes).

Laxague (Isidore), avocat, à Bayonne.

Lebreton-Simmons (le lieutenant Corbet), à Floriana, Beaumont (Jersey).

*Ledain (Bélisaire), inspecteur de la Société française d'Archéologie pour le département des Deux-Sèvres, 14, rue de la Baume, à Poitiers.

*Le Féron de Longcamp, docteur en droit, membre du comité permanent de la Société française d'Archéologie, à Caen.

Le Féron de Longcamp (Mme), à Caen.

Léglise, député des Landes, 9, rue Duphot, à Paris.

MM. Léon-Dufour (le Dr Albert), à Saint-Sever (Landes).
Léon (Henry), à Bayonne.
Lescarret (l'abbé), curé de Lüe (Landes).
*L'Estourbeillon (le comte Régis de), inspecteur de de la Société française d'Archéologie pour le département de la Loire-Inférieure, à Nantes.
L'Estourbeillon (la comtesse Régis de), à Nantes.
Levallois, négociant, 24, rue du Sentier, à Paris.
Lorreyte (l'abbé), archiprêtre de Dax.
Lorrin (Victor), sous-directeur des salines de Dax.
Lourties, sénateur des Landes, à Paris.
Loyer (Raoul), receveur municipal, à Dax.
*Lugat (l'abbé), curé-doyen de Villeneuve-de-Marsan (Landes).
Magon-Barbaroux, sous-préfet de Dax.
Maguès, professeur de dessin, à Dax.
*Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'Archéologie, à Compiègne (Oise).
Martin (Philippe), négociant, 122, rue Montmartre, à Paris.
*Martres (Léon), ancien magistrat, à Castandet (Landes).
Mascle, préfet des Landes, à Mont-de-Marsan.
Maumen, architecte départemental, à Mont-de-Marsan.
Maze (Émile), à Bayonne.
Mazuyer, au château de Ségur, à Saint-Étienne, à Bayonne.
Mécène (Victor), à Dax.
Mègroz, négociant, 10, rue d'Aboukir, à Paris.
Meyrana (l'abbé), curé de Cazères-sur-l'Adour (Landes).
Milliès-Lacroix, maire de Dax.
Montaut (l'abbé), curé de Labouheyre (Landes).
Morgan (Eugène de), à Avesne, par Airaines (Somme).
*Morry (Ch. de), 70, boulevard Béranger, à Tours.
Mourroux, négociant, à Dax.

MM. Musgrave-Clay (le Dr A. de), 10, rue Gachet, à Pau.

*O'Reilly (S. E. D. Antonio Bernal de), ancien consul général d'Espagne, à Bayonne.

O'Shea (Henry), président de Biarritz-Association, à Biarritz.

Paché, pharmacien, à Dax.

Palanque (Charles), étudiant, à Auch.

Parfouru, archiviste du département du Gers, à Auch.

Pasquier (Félix), archiviste du département de l'Ariège, à Foix.

Pédegert (l'abbé), chanoine, à Aire-sur-l'Adour.

Pémartin (l'abbé), supérieur du Berceau de Saint-Vincent-de-Paul, près Dax.

Pettit, ingénieur des ponts et chaussées, à Mont-de-Marsan.

Piche (Albert), président de la Société d'Éducation des Basses-Pyrénées, à Pau.

*Pinoteau (le baron Maurice), ingénieur civil, 7, rue d'Aguesseau, à Paris.

*Planté (Adrien), maire d'Orthez (Basses-Pyrénées)

*Ponse (l'abbé), curé de Dumes (Landes).

Poul (Mme de), à Compiègne (Oise).

*Poydenot (Henry), banquier, à Bayonne.

Poydenot (Raymond). à Bayonne.

Prévost (Auguste), capitaine en retraite, à Villenauxe (Aube).

Puyau (Ferdinand), docteur en droit, à Dax.

Quinemant (Jules), lieutenant-colonel en retraite, à Dax.

Raillard (le Dr Camille), directeur de l'établissement des Baignots, à Dax.

Ranson (Théodore), négociant, à Dax,

Ravignan (le baron de), ancien sénateur, 9, boulevard de Latour-Maubourg, à Paris.

*Ricard (Adolphe), avocat, inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie, 8, rue Nationale, à Montpellier.

MM. Ricard, architecte de la ville de Dax.

*Rivières (le baron Edmond de), au château de Rivières, près de Gaillac (Tarn).

*Rossignol (Élie), inspecteur de la Société française d'Archéologie pour le département du Tarn, à Montans, près Gaillac (Tarn).

*Roumejoux (Anatole de), inspecteur de la Société française d'Archéologie pour le département de la Dordogne, au château de Rossignol, par Bordas (Dordogne).

Sacaze (Julien), bâtonnier de l'ordre des avocats, professeur d'épigraphie à la Faculté des Lettres de Toulouse, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

Sainte-Marie (Paul), juge au tribunal de commerce de Dax, à Soustous (Landes).

Saint-Maur (François), président honoraire, à Pau.

Saintorens (Ernest), pharmacien, à Dax.

Saintorens (Oscar), notaire, à Dax.

Salettes (le baron de), ancien président du tribunal civil de Dax, à Denguin, par Lescar (Basses-Pyrénées).

Salles (Isidore), 157, boulevard Haussmann, à Paris.

Sanguinet, architecte, à Dax.

Sansépée, directeur de la succursale de la Société Générale, à Dax.

Sarrauton (l'abbé), archiprêtre de Saint-Sever (Landes).

Senget, greffier de la justice de paix, à Dax.

Sens (Édouard), ingénieur des mines, député du Pas-de-Calais, à Arras.

*Sens (Georges), à Arras.

Sentex (le docteur), à Saint-Sever (Landes).

Serres (Hector), membre de plusieurs sociétés savantes, à Dax.

*Silva (le chevalier J.-P.-N. da), architecte du Roi, membre de l'Institut de France, à Lisbonne.

Sintas (Hippolyte), avocat, conseiller général, à Dax.

Smith (Hubert), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Bayonne.

Société de Borda, à Dax.

Société centrale des Architectes, 168, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau.

*Sorbets (le Dr Léon), à Aire-sur-l'Adour.

Soulice (L.), bibliothécaire-archiviste de la ville, 14, rue Lamothe, à Pau.

Souviron (l'abbé), archiprêtre d'Orthez (Basses-Pyrénées).

*Taillebois (Émile), secrétaire-général de la Société de Borda, inspecteur de la Société française d'Archéologie pour le département des Landes, à Dax.

Taillebois (Édouard), 40, rue Sainte-Anne, à Paris.

Tauzin (l'abbé), curé de Saint-Justin (Landes).

Testut (le Dr Léo), professeur d'anatomie à la Faculté de médecine, 7, quai Tilsitt, à Lyon

Troller, négociant, à Sedan.

Trouvé, négociant, 51, rue Vivienne, à Paris.

*Vaillant (Victor), 15, rue Tour-Notre-Dame, à Boulogne-sur-Mer.

Veisaz (Georges), à Baigts (Basses-Pyrénées).

Villeneuve, président du tribunal civil de Dax.

Wentworth-Webster (le R.), pasteur anglican, à Bechienea, à Sare (Basses-Pyrénées).

*Wilson (le major général Sylvester F.), de l'armée royale britannique, à Beaumont (Jersey).

Wilson (Mme), à Beaumont (Jersey).

Xambeu, ancien proviseur du lycée, à Saintes.

Yturbide (Pierre), avocat, à Bayonne.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

SÉANCE D'OUVERTURE DU MARDI 12 JUIN 1888.

A DAX.

Présidence de M. le comte de Marsy.

A deux heures et demie, M. le comte de Marsy ouvre la séance, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Dax, dans laquelle sont réunis les principaux fonctionnaires de la ville et un grand nombre de personnes parmi lesquelles plusieurs dames qui avaient bien voulu honorer de leur présence la réunion du Congrès.

M. le comte de Marsy, directeur, occupe le fauteuil de la présidence et invite à prendre place au bureau, sur l'estrade, MM. Milliès-Lacroix, maire de Dax; du Boucher, président de la Société de Borda; l'abbé Lorreyte, archiprêtre de Dax : Denis, adjoint au maire; le major général Wilson, de l'armée royale britannique; l'abbé de Carsalade, secrétaire de la Société historique de Gascogne; Le Féron de Longcamp, membre du Conseil; Francart, membre du cercle archéologique de Mons: Henry Poydenot, secrétaire général du Congrès, à Bayonne : Georges Camiade, trésorier; Émile Taillebois, secrétaire général du Congrès.

Parmi les personnes ayant assisté soit à cette première séance, soit aux autres réunions du Congrès, à Dax, nous citerons en outre : MM. A. de la Bouralière; Hilarion Barthety ; Dr Bourretère ; Barrère ; Charles Bernadou ; le comte A. de Chasteigner ; Charil de Ruillé ; Raymond Chevallier ; le Dr Demoulin de Riols ; Eugène Dufourcet ; Arnaud Détroyat ; l'abbé Départ ; Duverger ; Darrigau ; le Dr Delmas ; le Dr Laranza ; l'abbé Dulau ; Féraud ; A. de Florival ; Léon Germain ; Ludovic Guignard ; Hambye ; le comte Robert de Lasteyrie, membre de la Commission des Monuments historiques, professeur d'archéologie à l'École des Chartes ; Bélisaire Ledain ; le comte Charles Lair ; Eugène La Perche ; le comte de Lambertye ; Paul Labrouche ; Joseph de Laporterie ; Lebreton-Simmons Corbet ; de Lataulade ; l'abbé Lagarde ; l'abbé Lescarret ; Hazaël Labèque ; Henry Léon ; l'abbé Laurens ; Victor Lorrin ; Ch. de Morry ; Adrien Planté ; Ferdinand Puyau ; Pasquier ; Parfouru ; Palanque ; Maurice Pinoteau ; le colonel Quinemant ; de Roumejoux ; Hector Serres ; Sens, député du Pas-de-Calais ; Georges Sens ; Smith ; Villeneuve ; Veisaz ; Vaillant ; Xambeu, etc., etc.

Quelques dames avaient bien voulu assister aux séances : Mesdames de Poul ; Wilson ; du Boucher ; Camiade ; Cazaubon ; Crestin ; Dufourcet ; Ernest Lasserre ; de Latrade ; de Laurens ; de Pierrette ; Taillebois ; Vauquelin.

M. le Maire de Dax prend la parole et souhaite la bienvenue au Congrès dans les termes suivants :

« Au nom de la ville de Dax, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue, M. le Président et MM. les Membres du Congrès archéologique.

« Vous nous avez fait, Messieurs, le plus grand honneur en désignant notre petite ville comme le siège de vos assises provinciales dans le sud-ouest. Je remercie la Société française d'Archéologie en votre personne, M. le comte de Marsy ; car je n'ignore pas que c'est à vous surtout que nous devons cette désignation dont nous nous honorons, et chacun sait du reste que vous personnifiez absolument la Société, non pas seulement par les fonctions de Directeur qui vous ont été dévolues et que vous remplissez avec tant de distinction, mais encore par le zèle et le talent qui font de vous le digne et savant continuateur de l'œuvre fondée, il y a déjà plus d'un demi-siècle, par l'illustre et regretté M. de Caumont.

« Soyez les bienvenus, vous tous, Messieurs, qui de tous les points de la France, je ne sais si je dois dire de tous les points de l'Europe, êtes venus vous livrer à vos chères études dans cette cité, aujourd'hui bien modeste, mais qui eut des jours de gloire et de célébrité bien enviables en ces temps lointains que vous recherchez et que vos travaux font revivre.

« Ce Congrès, que vous ouvrez aujourd'hui, est fait pour porter des fruits et laissera, j'en suis convaincu, avec le souvenir heureux de sa solennité, des résultats intéressants et des matériaux nombreux pour l'histoire, hélas ! à peine ébauchée, des vieux temps dacquois.

« Ce n'est pas, en effet, le simple goût de ce que l'on appelle les antiquités, ce n'est pas une vaine curiosité pour des objets anciens, qui vous ont conduit ici. La pensée première qui a présidé à l'organisation de vos Congrès, la pensée d'en haut qui dirige encore vos travaux annuels, la pensée qui provoque vos groupements successifs sur

tous les points du pays, c'est une pensée d'étude, par conséquent une pensée utile, une pensée scientifique, éminemment française.

« Cette tribune que chaque année vous offrez aux archéologues de province, vous l'avez élevée pour établir, parmi ceux que les distances tiennent éloignés, un lien et des rapports qui leur permettent de mettre en commun le fruit de leurs recherches et de s'unir dans ce but si noble de faire surgir de l'oubli les institutions du passé et les mœurs des hommes anciens et primitifs, de rétablir les traditions interrompues, et de reconstituer l'histoire de notre patrie, comme aussi d'en retirer les leçons et les enseignements.

« C'est là, Messieurs, une œuvre pieuse, une œuvre patriotique, toute à votre honneur, toute à la gloire de son initiateur et de votre sympathique directeur.

« Je ne veux pas retarder plus longtemps, Messieurs, le plaisir que vous réservent les discours éloquents empreints d'un art profond et d'une érudition distinguée d'orateurs, que ma seule qualité et mes fonctions m'ont fait précéder ici. Je m'en voudrais, et vous m'en voudriez surtout, de gâter par avance ce plaisir, que vous désirez si ardemment goûter, par une incursion de moi profane dans les choses de cette science qui, si elle ne m'est pas totalement étrangère, a cependant pour celui qui vous parle des secrets bien grands.

« Tranquillisez-vous, et, du reste, j'aurais déjà achevé mon allocution si je n'avais un regret à exprimer. Ce regret, c'est celui que cette modeste ville de Dax, si moderne et si simple aujourd'hui, mais qui fut autrefois le théâtre de si grands événements et servit de siège et de séjour aux hommes les plus puissants et les plus célèbres de l'histoire, ne puisse offrir de plus grands aliments à vos études. Ce que nous possédons, ce qui a été conservé en monuments et en curiosités de l'art antique, est en effet peu de chose si on le compare aux richesses splendides et si nombreuses

que vous eussiez, il y a quelques vingt ans, rencontrées ici de toute part et presque à chaque pas.

« Messieurs, je me hâte de dire, et j'ose croire que vous me le pardonnerez, je ne regrette pas la ceinture de remparts qui enserraient naguère encore notre vieille cité, qui la privaient d'air, de lumière, et nuisaient à une expansion et à une prospérité vers laquelle l'entraînaient sa situation heureuse, en même temps que le caractère ardent et entreprenant de ses habitants ; mais ce que je regrette, c'est l'indifférence, — vous, Messieurs, vous direz peut-être le vandalisme, — avec lequel l'on a laissé, en d'autres temps, détruire et disperser des monuments du plus haut intérêt, dont le souvenir va malheureusement chaque jour s'effaçant parmi nous, au fur et à mesure que s'éteignent les hommes d'un autre âge, qui les ont connus et longtemps admirés.

« Aussi combien devons-nous nous féliciter d'avoir possédé parmi nous quelques rares citoyens qui, pieusement, au milieu de cette fâcheuse indifférence, ont fait leurs efforts pour arracher aux déprédations et à la destruction quelques-unes de nos richesses, ont scrupuleusement décrit les monuments disparus et ont ainsi conservé des matériaux précieux pour notre histoire. Je ne veux nommer aucun d'entre eux, dans la crainte d'en omettre des plus méritants : mais c'est pour moi un double devoir de leur rendre hommage ; car je ne saurais oublier, à côté des obligations de ma charge, que j'ai compté, que je compte encore parmi eux de vénérables amis.

« Ah ! Messieurs, qu'ils eussent été heureux, ces bons et patriotes citoyens, et pour vous tous, pour la ville de Dax, quelle n'eût pas été notre satisfaction, si, aux temps dont j'ai parlé, ils avaient été aidés, encouragés, par cette société d'hommes éminents, qui s'est formée au milieu de nous, — modestement d'abord, — et qui, sous l'égide et le patronage d'une de nos gloires nationales, est devenue, parmi les sociétés savantes de province, l'une des plus

puissantes et des plus florissantes ! Avec ce concours et cette collaboration, quel musée eût été ce musée municipal de Borda !

« Mais taisons ces regrets pour ne voir que le chemin parcouru depuis ces temps déjà éloignés de nous.

« Il m'est particulièrement doux, Messieurs, de saisir cette première occasion qui m'est fournie, depuis mon récent avènement à l'administration municipale, de témoigner publiquement ma profonde gratitude et la reconnaissance de tous les bons Dacquois envers vous tous, Messieurs de la Société de Borda. Par votre zèle, votre dévouement, votre science éprouvée, avec un désintéressement qui n'a reculé devant aucun sacrifice, vous avez reconstitué, je puis presque dire créé de toutes pièces, notre magnifique musée.

« Conciliant à la fois votre amour pour la science et votre attachement profond à notre vieille cité, vous n'avez depuis la première heure cessé d'être les collaborateurs efficaces et constants des administrateurs communaux.

« Aussi suis-je heureux, en vous rendant ce public hommage, de déclarer que nous tous ici nous sommes impatients de vous voir enfin décerner les récompenses que les pouvoirs publics vont très prochainement conférer à votre société en la personne des plus marquants d'entre vous.

« Avec tous les Dacquois, le monde savant sera heureux de saluer cet acte de justice. Car vous avez bien mérité et de la ville de Dax et de la science ! »

M. du Boucher, président de la Société de Borda, prononce ensuite le discours suivant :

« Monsieur le Directeur,

« Messieurs et honorés Collègues,

« Aux paroles si sympathiques et si cordiales que vient de prononcer M. le Maire, je demande la permission

d'ajouter quelques mots, car moi aussi je tiens — et ce ne sera pas l'un des moindres honneurs de ma vie — à vous souhaiter la bienvenue, au nom des amis de la science, au nom surtout de la Société de Borda, à la tête de laquelle la bienveillance exagérée de mes collègues me maintient depuis plus de douze années.

« Ne croyez pas, Messieurs, que ce soit un sentiment de frivole curiosité qui ait attiré dans cette enceinte le public nombreux venu pour assister à l'inauguration de vos travaux ; je me porte garant que c'est plutôt le désir de rendre un solennel hommage à de vaillants pionniers de la science, aux dignes continuateurs de M. de Caumont, dont le nom vénéré, répété de congrès en congrès, témoignera de la reconnaissance des générations jusqn'aux âges..... où l'on ne fera plus d'archéologie. Et si nous en croyons les lacunes de l'histoire, ces temps-là ne sont pas près d'arriver.

« C'est la première fois, Messieurs, que notre ville a l'honneur de vous recevoir, et elle vous est doublement reconnaissante, car vous avez dû braver certains préjugés pour venir tenir vos assises dans une contrée que quelques géographes modernes s'obstinent encore à dépeindre dans leurs livres comme une succursale des grands déserts de la Tartarie chinoise et de l'Afrique équatoriale, dont les habitants sont représentés comme ne marchant que sur des échasses, vêtus de peaux de bêtes et parlant un jargon inintelligible. Ne croyez pas que je charge le tableau ; parcourez pour vous édifier la *France illustrée* de Malte-Brun. Aussi, il n'y a pas longtemps encore, l'année dernière, je crois, un amateur trompé par ces descriptions fantaisistes, écrivait à M. le Maire de Dax pour le prier de vouloir bien lui procurer une paire de ces échasses dont se servent *journellement les habitants de notre ville*. M. le Maire, qui était un homme d'esprit – cela n'est pas défendu — répondit qu'on ne se servait plus dans les Landes de cet instrument... antédiluvien et que la dernière paire avait été depuis longtemps déposée au musée de la Société

de Borda, où on pouvait la voir figurer dans la section des curiosités ethnographiques. Si court que soit le temps que vous passerez parmi nous, il suffira, nous l'espérons, pour vous montrer ce que valent ces exagérations regrettables et rappeler au respect de la vérité des auteurs qui sont, en effet, plus paresseux que malintentionnés, car ils ne font guère que se copier les uns les autres sans se donner la peine de vérifier leurs étranges assertions.

« Quoiqu'ils puissent dire ou écrire, nous sommes à bon droit fiers de notre passé, car, nous aussi, nous comptons dans nos annales de glorieux apôtres de la charité, des savants illustres, des hommes d'état éminents, des généraux célèbres.

« Dax doit à la douceur de son climat autant qu'à sa situation géographique, à cheval sur un cours d'eau d'une certaine importance, mais surtout aux nombreuses sources thermales qui sourdent sur son territoire, l'honneur d'être une des villes les plus anciennes de la contrée. Je crois avoir démontré qu'aux temps préhistoriques, elle était le centre d'une agglomération nombreuse, et les débris que l'on retire journellement de son sol antique sont bien faits pour corroborer cette opinion. Mais Dax se trouve aussi placé sur la grande route qui — par les décrets de la Providence ou une loi fatale de l'histoire — conduit sur le Midi les invasions venues du Nord. Aussi, depuis les Tarbelles primitifs, que de peuples divers y ont passé tour à tour : mercenaires d'Annibal, légionnaires des Césars de Rome, hordes barbares des Vandales et des Wisigoths, guerriers impitoyables des Vascons, des Sarrasins et des Northmans, soldats francs de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, hommes d'armes du prince Noir, routiers de la guerre de Cent-Ans, se sont succédé, ne laissant malheureusement derrière eux que le pillage, la dévastation et la ruine.

« C'est ce qui vous explique pourquoi vous ne retrouverez que bien peu de choses des monuments militaires ou religieux élevés par ceux de ces peuples qui ont séjourné

quelque temps parmi nous. Mais l'archéologue est comme le sage... il sait se contenter de peu : une médaille aux trois quarts fruste, un tronçon de colonne, un fragment de chapiteau, lui suffisent à reconstituer une époque disparue. Bien mieux, à la condition d'apporter la plus extrême prudence dans ses déductions, de se garder avec soin de toute conclusion hâtive, il est arrivé à faire de ce qu'on ne considérait naguère que comme la distraction inoffensive de quelques oisifs, une science dont la certitude est quasi-mathématique. Les beaux travaux que vous publiez tous les ans, Messieurs, nous donnent la preuve des heureux résultats auxquels peut conduire l'archéologie, s'appuyant sur l'histoire et sur l'anthropologie, l'histoire qui étudie les faits, l'anthropologie qui étudie l'homme, lequel — *semper sibi constat* — nous trouvons toujours le même à travers les siècles, avec les passions et les vices qui sont inhérents à sa nature, avec les qualités et les vertus qu'il doit à une civilisation de plus en plus raffinée, à une éducation morale de plus en plus parfaite.

« Il n'y a pas longtemps encore que ces pauvres archéologues fournissaient matière à d'intarissables plaisanteries; on en mettait partout, à la scène, dans les journaux, dans les livres, et nous n'étions pas les derniers à en rire... surtout quand elles étaient spirituelles. On nous accusait de consacrer de trop longues pages à la description de choses jugées parfaitement inutiles, d'y apporter un excès de minutie pour lequel on nous aurait volontiers traités de maniaques, d'être enfin trop *laudatores temporis acti*. Puis le jour est venu où l'on s'est aperçu que ces défauts étaient presque des qualités, et naguère encore, au dernier Congrès, à la Sorbonne, M. le Ministre de l'Instruction publique constatait du haut de la tribune « qu'à force d'étudier le détail et de préciser le fait, l'archéologue acquérait un besoin impérieux d'exactitude qui se subordonnait à tout. »

« Aujourd'hui, si les plaisanteries auxquelles nous avons

fait allusion sont de mauvais goût et condamnées à rester sans écho, c'est que l'on a compris à quels résultats immédiats conduisaient les études qui nous sont chères, c'est que l'on a compris que l'étude des gloires du passé contribue à rendre plus profond et plus vivace dans les cœurs l'amour de la grande patrie, lequel n'est en somme que la résultante de tous les patriotismes locaux. Comme le disait en termes excellents, au Congrès d'Arles, M. L. Palustre, dont nous regrettons tous l'absence, pour relever une nation, par sa faute ou non tombée en décadence, le meilleur moyen est peut-être de retremper les esprits dans le souvenir des gloires nationales, en évoquant ces trois sœurs, l'Histoire, la Poésie et l'Archéologie, c'est-à-dire en montrant le vrai, en inspirant le bien, en faisant aimer le beau.

« Honneur donc à vous, Messieurs, qui vous êtes voués à cette tâche patriotique d'exhumer le passé pour enseigner le présent et moraliser l'avenr. Honneur à vous qui avez pris la peine de venir de si loin pour nous faire voir ce que nous valons en nous montrant ce que nous avons été jadis. La Société de Borda, qui a été constituée surtout pour veiller avec un soin pieux à l'étude et à la conservation de nos antiquités locales, est heureuse et fière de vous voir tous collaborer à son œuvre ; vous donnerez à ses travaux une consécration qui leur manquait et ce ne sera pas l'un de ses moindres titres de gloire ; elle vous assure, par ma bouche, de son concours le plus sympathique et le plus dévoué. Et je ne crains pas de trop m'avancer en disant que ce sentiment sera partagé par la population tout entière chez laquelle vous ne tarderez pas à reconnaître les caractères distinctifs des deux races qui ont contribué à la fonder : des anciens Aquitains, le courage, l'honnêteté, le tour d'esprit vif et piquant, des Romains, le culte du beau, le goût des sciences, de la parole, et, il faut bien l'avouer aussi, les jeux sanglants du cirque, le respect de l'hospitalité sainte, mais par dessus tout, l'amour profond, passionné, de la cité natale.

« Ce dernier sentiment, qui à lui seul peut servir d'excuse à tous nos défauts, vous est un sûr garant de l'estime profonde en laquelle nous tenons ceux qui travaillent à remettre en lumière son antique splendeur, à ajouter quelques pages de plus à des annales que le temps et la barbarie ont indignement mutilées. Aussi, je m'en voudrais de retarder plus longtemps cette œuvre pour laquelle nous sommes tous réunis. Je me contente donc de vous dire encore une fois : Soyez les bienvenus dans la patrie des Vincent de Paul, des Borda, des Thore, des Darcet, et maintenant, au travail pour le bien de la science, pour le bien de ces pauvres Landes calomniées, que vous aurez contribué à faire mieux connaître. »

M. Taillebois, secrétaire général du Congrès, prend ensuite la parole et prononce le discours suivant :

« MESDAMES,

« MESSIEURS,

« Mes fonctions de Secrétaire général du Congrès m'obligent, paraît-il, à rendre compte devant vous de l'*État des études archéologiques dans le département des Landes* et à donner une vue d'ensemble sur les principaux travaux accomplis, soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers.

« Au moment de prendre la parole pour remplir ce programme, je jette les yeux sur cette assemblée d'élite, et j'y vois des savants illustres venus pour connaître notre département, pour étudier ce qu'il peut contenir de remarquable au point de vue archéologique, pour comparer nos monuments à ceux des pays qu'ils ont visités; j'y vois tous les hommes de science de notre contrée se faisant un honneur de contribuer, chacun pour sa part, à la réussite et à l'éclat de notre Congrès et d'apporter des documents

capables de jeter la lumière sur le passé, sur l'histoire de Dax et de l'ancien territoire des *Tarbelli*.

Mais je vois aussi la partie la plus aimable de l'auditoire, celle sur laquelle l'œil se repose si volontiers, entraînant avec lui l'esprit et le distrayant agréablement des graves discussions pour lesquelles nons sommes réunis ici. Je crois voir se plisser vos fronts, Mesdames, et je devine déjà un mouvement de lèvres précurseur de l'ennui. Cette pensée me fait renoncer aussitôt à accomplir strictemeut le programme et m'engage à le tourner pour le rendre moins sec et moins monotone.

» Permettez-moi donc, Mesdames, de vous offrir un vaste kaléidoscope dans lequel nous allons regarder ensemble rapidement *Dax à travers les âges*, ce qui nous permettra d'atteindre sans nous en apercevoir le but de notre étude.

« Le premier tableau nous représentera Dax avant l'histoire. Nous y verrons les *Aquenses* primitifs installant partout leurs ateliers de pierre taillée, puis plus tard de pierre polie. Et, quand je dis les *Aquenses*, j'entends par là non seulement les habitants de Dax, mais encore ceux de toute la région qui en dépendait et qui correspondait à peu près au département des Landes et à une partie de celui des Basses-Pyrénées.

« De tous côtés, on a relevé et fouillé des tumulus, découvert des stations préhistoriques et publié les résultats de ces découvertes. Ces recherches sont principalement dues à M. Raimond Pottier, qui, le premier, s'est occupé dans ce pays de la science préhistorique, à MM. du Boucher, Lartet, Chaplain-Duparc, Piette, de Chasteigner, Dufourcet, Testut, Dubalen, Abbadie, Camiade, Détroyat, de Laporlerie, de Behr, Taillebois, etc. La science préhistorique étant de fondation récente, il est inutile de chercher des renseignements dans les auteurs des siècles derniers ; c'est à nos contemporains qu'il faut nous adresser, et tout d'abord au savant président de la Société de Borda, M. Henry du Boucher, qui, dans ses *Aquenses primitifs*, a si bien

résumé l'état des connaissances préhistoriques dans le département des Landes.

« Peut-être nos chercheurs ont-ils parfois émis des théories un peu risquées, mais qui oserait le leur reprocher? De quels moyens disposons-nous pour reconstituer l'histoire qui n'a pas été écrite et qui ne s'est pas transmise non plus par la tradition? Pour les époques historiques, nous consultons les monuments écrits, nous mettons à contribution le papier, le parchemin, le papyrus et même le marbre ou les plaques de métal; la terre nous livre mille preuves authentiques et indéniables sous forme de monnaies, médailles, poteries, ex-voto, etc., et la tradition elle-même vient à notre aide. Mais, pour la préhistoire, nous n'avons rien, rien que les fouilles soigneusement faites, relatées et comparées. Nous sommes donc excusables si parfois nous faisons des suppositions qui se trouvent infirmées plus tard par de nouvelles découvertes.

« Quand j'ai dit que les auteurs des siècles passés ne pouvaient nous fournir aucun renseignement, j'ai été trop absolu. Certains d'entre eux ont eu l'intuition de la préhistoire et ont soupçonné en partie ce qui a été découvert depuis. C'est ainsi qu'au siècle dernier, Borda, le patron de notre Société Dacquoise, écrivait dans ses mémoires que l'on avait trouvé à Bénaruc (commune de Pouillon) des silex paraissant avoir été taillés par la main de l'homme et qui avaient dû lui servir d'armes et d'outils avant l'invention des métaux. Borda avait donc pressenti la science préhistorique, mais il ne s'était pas attaché à cette idée, et après l'avoir émise, n'avait pas cherché à lui donner la suite qu'elle comportait.

« J'ai parlé des tumulus qui ont été fouillés dans cette contrée, et ils sont nombreux, car nul pays n'en contient autant que la traînée du Pont-Long, qui part de Tarbes pour aboutir près de Dax. Aussi, de nombreuses découvertes ont-elles été faites et enregistrées soit dans les bulletins de nos Sociétés scientifiques, soit dans des publica-

tions particulières, et je dois signaler surtout les admirables découvertes faites par le colonel Pottier dans ses fouilles de tumulus sur le plateau de Ger. Quoique ces tumulus soient situés en dehors de notre département, ils se rattachent à nous, car ils ont été élevés par le même peuple qui avait son habitat depuis les montagnes des Hautes-Pyrénées jusqu'à Dax.

« Dans le département des Landes se trouvent aussi des grottes, celles de Sorde et de Brassempouy qui ont été explorées et dans lesquelles on a trouvé de nombreux instruments en silex, des os gravés et des bois de renne admirablement sculptés. Les premières fouilles de Sorde sont dues à MM. Raimond Pottier et du Boucher ; mais elles ont été complétées par MM. Lartet et Chaplain Duparc qui y ont fait des découvertes très importantes. La grotte de Brassempouy a été fouillée par M. Dubalen. Dans cette grotte a été trouvée une quantité de silex taillés et d'objets gravés de l'époque dite Magdalénienne ; la description en a été faite par M. Dubalen, dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme.*

« Enfin nos dolmens et nos menhirs, peu nombreux du reste, ont été signalés et décrits dans le bulletin de la Société de Borda.

« En sortant de la nuit profonde dans laquelle se trouve encore chez nous, comme partout, l'époque préhistorique, nous entrons dans la période Gauloise qui n'est éclairée que d'un demi jour ; une sorte de brouillard cache à nos yeux les origines de nos ancêtres et leur histoire jusqu'au siècle de César. Nous sommes si peu renseignés sur ces questions que, ces jours derniers, quelques membres de la Société de Borda discutaient la couleur des cheveux, non des Aquitains que l'on sait avoir été bruns, mais de leurs voisins Celtes ou Gaulois, qui sont tour à tour blonds ou bruns, ou même roux suivant les auteurs que l'on consulte.

« La question Ibérienne n'a pas fait un pas et nous

comptons sur le Congrès pour savoir si les Basques parlent Ibérien et s'il faut les apparenter aux Berbers ou aux Finnois. Et cependant que de volumes ont été écrits sur cette question ! La nomenclature en serait trop longue ; il vaut mieux ne pas l'entreprendre ici.

« La question Ibérienne n'est pas la seule qui demande à être tranchée.

« Quelle était la division des peuples de la Novempopulanie ? Cinquante mémoires ont été écrits et chaque auteur a une opinion différente. MM. Garrigou, Bladé, Camoreyt et tant d'autres distribuent chacun à sa manière les peuples aquitains ; moi-même, je me suis permis d'exprimer mon opinion. Ernest Desjardins a donné dans sa Géographie de la Gaule Romaine une classification qu'il a complètement changée depuis dans son étude sur l'inscription d'Hasparren.

« Où fut le champ de bataille de Crassus ? Malgré les nombreux mémoires écrits sur ce sujet, la lumière n'est pas encore faite.

« Les *Boïi* ou *Boiates* de La Teste doivent-ils être identifiés aux *Vasates* ou *Vocates ?* A quelle époque sont-ils venus dans nos contrées ? Les opinions ont encore beaucoup varié sur leur compte, et dernièrement M. l'abbé Inchauspé, reprenant une thèse déjà ancienne et la rajeunissant, a voulu faire des *Boïi* les habitants de Bayonne.

« Quel fut l'emplacement de *Beneharnum*, la capitale des *Benarnenses ?* Après bien d'autres, au Congrès de Dax de 1882, M. le Dr Dejeanne et M. l'abbé Lartigau ont courtoisement rompu des lances en l'honneur de la vieille cité Béarnaise.

« Voilà bien des questions discutées depuis longtemps et non encore résolues. Peut-être est-il réservé au Congrès de 1888 d'apporter la solution de ces problèmes ou au moins de jeter quelque lumière sur ces sujets intéressants qui ont passionné beaucoup d'archéologues.

« A l'époque de César, Dax *(Aquæ tarbellicæ)* était la capitale des *Tarbelli*, peuple puissant dont le territoire comprenait presque tout le département des Landes et une partie de celui des Basses-Pyrénées. Bien plus, les Tarbelles pouvaient même franchir les Pyrénées sans sortir de leur domaine, car ils possédaient des mines d'or en Espagne dans la province actuelle de Guipuzcoa. Comme toute l'Aquitaine, ils dûrent subir la loi du vainqueur, et la soumission de Dax lui valut plus tard les faveurs d'Auguste qui donna son nom à notre cité *(Aquæ Augustæ)*.

« Déjà la ville thermale était en réputation, la *Néhe* aux eaux bouillonnantes attirait les étrangers, ses boues bienfaisantes étaient en vogue. Aussi *Julia*, fille d'Auguste, vint-elle à Dax, et nous devons supposer qu'elle en sortit guérie, puisque des thermes impériaux y furent élevés, sans doute par reconnaissance.

« Ce qui fut le département des Landes contenait alors deux cités : *Aquæ Augustæ* (Dax) et *Atura* (Aire). Ces cités furent entourées de murs au IVe siècle pour résister aux entreprises des Bagaudes et aux invasions des barbares.

« Pour étudier en détail ce que je viens de tracer à grands traits, nous devons consulter d'abord et surtout l'intéressant ouvrage de Dompnier de Sauviac *(Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs)* et les historiens Marca et Ohienart.

« Au point de vue archéologique, nous citerons les publications de MM. Bladé, Chaudruc de Crazannes, Camoreyt, etc., etc. MM. Dufourcet, Dejeanne, Cuzacq, se sont particulièrement occupés des voies romaines dans le département des Landes : MM. Sorbets, Martres et Taillebois de l'épigraphie, de la numismatique et de diverses découvertes gallo-romaines, M. Raimond Pottier a décrit les remparts de Dax. MM. Martres et Camiade ont fait connaître l'un la ville romaine enfouie près de Serres-Gaston ; l'autre les fouilles de *Tastoa*, etc., etc.

« A la domination Romaine succéda celle des Wisigoths qui, sous Alaric, choisirent la cité d'Aire pour leur capitale. Clovis réunit la Novempopulanie à ses États desquels elle fut détachée de nouveau au profit des Vascons vers 586. Le Duché de Gascogne fut alors créé et ne dépendit pendant longtemps que nominativement de la couronne. Je ne veux pas vous faire le récit de toutes les vicissitudes que subit la ville de Dax et son territoire, pillés et ravagés successivement par tous les peuples barbares : Vascons, Sarrasins, Normands, etc., et n'ayant pas plus à se louer de ses vicomtes.

« Puis vint la domination Anglaise à la suite du mariage d'Éléonore de Guyenne avec Henri Plantagenet, roi d'Angleterre. Ce fut sous les rois Anglais que Dax vit un atelier monétaire s'établir dans ses murs.

« Lorsque les Anglais furent obligés de quitter la France, la Gascogne revint à la couronne, mais ce que les archéologues Gascons déplorent tous les jours, c'est que nos archives, nos titres communaux, ceux concernant des particuliers, ont été transportés à Londres où ils sont encore enfermés dans la Tour de Londres et à l'Échiquier. Plus de vingt mille titres Gascons sont ainsi perdus pour l'histoire de notre pays. Il est vrai qu'un certain nombre ont été copiés dernièrement par M. Francisque Michel et publiés par les soins du Ministère, mais combien de milliers d'autres sont restés inconnus ! Là se trouvent les sources de notre histoire. Aussi serait-il à désirer que, si on ne peut obtenir la restitution de ces titres, on complète du moins le travail de M. Francisque Michel en faisant copier et publier toutes nos Archives Gasconnes.

« Après le départ des Anglais, l'histoire de Dax se confond avec celle de la monarchie.

« Dax devint le siège d'un présidial.

« En 1569, Montgommery dévasta tout le pays et brûla la plupart des églises. M. Abbadie a donné un récit fort intéressant d'une partie de ces événements sous le titre

de : *Épisode des guerres de religion en Chalosse. — Incendie du Monastère de Divielle.*

« Pour la période du moyen âge et de la Renaissance jusqu'à la Révolution, je citerai, parmi les publications qui ont éclairé notre histoire locale, celles de MM. Bladé *(Histoire du droit en Gascogne)*, de Carsalade *(Documents inédits sur la Fronde en Gascogne)*, le baron de Cauna *(Armorial des Landes)*, l'abbé Cazauran *(Pouillé du diocèse d'Aire)*, Curie-Seimbre *(Essai sur les Bastides)*, Cuzacq *(Du droit d'aînesse dans les Landes)*, Dompnier de Sauviac *(Chroniques de la cité et du diocèse d'Acqs)*, l'abbé Gabarra *(Les guerres de la Fronde dans les Landes)*, A. Lavergne *(Les chemins de St-Jacques en Gascogne)*, Pédegert et Lugat *(Histoire du Monastère de St-Sever)*, Paul Raymond *(Cartulaire de St-Jean de Sorde)*, Émile Taillebois *(Recherches sur la Numismatique de la Novempopulanie)*, Tamizey de Larroque *(Documents inédits)*, etc., etc.

« L'histoire de Dax et des Landes pendant la Révolution a été largement traitée par l'abbé Légé *(Les Diocèses d'Aire et de Dax sous la Révolution française)* et par Dompnier ; de nombreux documents ont été fournis par le baron de Cauna, l'abbé Départ et M. Bachacou.

« Mais je m'arrête, car je m'aperçois que je suis tombé dans une nomenclature sèche et aride que j'aurais voulu éviter et qui, cependant, était utile à faire connaître.

« A l'époque actuelle, époque de science et de progrès, le goût des études historiques et archéologiques a pris un grand développement. Aussi, s'est-il trouvé à Dax un groupe d'hommes résolus à étudier l'histoire du Sud-Ouest en général et du département des Landes en particulier ; à fouiller le sol pour en tirer les témoins des siècles passés, à recueillir ces épaves que chaque guerre, chaque invasion, chaque révolution a laissées derrière elle, et avec ces débris, à fonder un Musée sous le patronage d'un savant illustre, de Borda.

« C'est en 1876 que cette idée a été mise à exécution, et depuis douze ans la Société de Borda existe et a su se créer une place honorable parmi les Sociétés savantes de province. Douze volumes de mémoires ont été publiés par elle ; le treizième est en cours de publication et de nombreuses communications attendent leur tour pour être imprimées. Une foule de questions ont été les unes élucidées, les autres éclairées d'un jour nouveau. Toutes les découvertes faites dans le pays ont été publiées et répandues dans le monde savant. Des fouilles intéressantes ont été faites et un Musée de date récente, mais déjà riche, a été créé. C'est encore grâce à la Société de Borda que l'admirable portail de notre cathédrale, auquel nous allons faire une visite après la séance, a été classé parmi les monuments historiques et sauvé ainsi de la destruction qui le menaçait.

« Dax a montré qu'elle était la ville du progrès et chacun a voulu contribuer au succès de la Société de Borda. Aussi le premier résultat a-t-il été de développer dans le pays le goût de l'archéologie qui, il faut bien l'avouer, y était peu répandu et restait l'apanage de quelques-uns. Aujourd'hui, rien ne se découvre sans que l'on en réfère à la Société de Borda ; rien ne se perd ; tout objet curieux trouve sa place au Musée de Dax.

« L'exemple de Dax a été suivi par Mont-de-Marsan qui a voulu avoir aussi son Musée ; nous ne pouvons que désirer voir partout la même émulation qui ne peut être que profitable à la science et servir à la vulgarisation des études archéologiques.

« Mais il serait injuste, après avoir parlé de la Société de Borda, de ne pas citer aussi les publications nouvelles qui se sont créées depuis le bulletin de Borda et peut-être grâce à l'initiative de notre Société dont le succès a pu encourager ses imitateurs. Je veux parler de la Revue des Basses-Pyrénées et des Landes et des Archives historiques de la Gascogne, qui ont publié et publient tous

les jours les documents les plus intéressants pour notre histoire.

« Enfin la Revue de Gascogne et les bulletins des Sociétés scientifiques de Bayonne et de Pau s'occupent fréquemment de l'histoire et de l'archéologie de notre département.

« Le développement des études archéologiques dans le pays a amené tout naturellement une idée qui ne se fut pas fait jour vingt ans plus tôt. La Société de Borda a eu le courage, en 1882, — je dirais presque l'audace — de faire à Dax un Congrès scientifique, et son audace a été couronnée de succès. De ce congrès auquel des savants illustres ont bien voulu s'associer, est né un volume de mémoires traitant des principales questions qui intéressent notre pays. On a reconnu que Dax était un petit centre scientifique, et la Société française d'Archéologie a bien voulu juger notre ville digne de recevoir les assises annuelles fondées par M. de Caumont.

« La Société de Borda est fière, à juste titre, de l'honneur qui lui est fait par la Société française d'Archéologie et le lui a exprimé tout à l'heure par l'organe accrédité de son Président.

« Je n'ai pas qualité, quant à moi, pour renouveler les remerciements de la Société de Borda, mais je me permettrai d'exprimer le vœu et l'espoir que ce Congrès sera fécond en œuvres utiles et qu'il en sortira un zèle nouveau de la part des membres de notre Société, une expansion plus grande et des études plus nombreuses encore que par le passé.

« Je terminerai sur cette parole d'espérance, en vous demandant pardon, Messieurs, et à vous surtout, Mesdames, d'avoir retenu si longtemps votre attention, lorsque je vous avais promis d'être bref. »

M. le comte de Marsy répond dans les termes suivants :

« Mesdames, Messieurs,

« Chaque année, une ancienne tradition, devenue en quelque sorte une loi, impose au Directeur de la Société française d'Archéologie l'obligation de vous présenter, dans la séance d'ouverture du Congrès qui peut être considérée comme notre assemblée générale, l'exposé des faits intéressants relatifs à la Société.

« En dehors de quelques grands événements archéologiques et de faits d'un intérêt général, je dois surtout vous entretenir des travaux de nos confrères, du souvenir de ceux que nous avons perdus et des espérances que nous pouvons concevoir pour l'avenir.

« Que les membres qui ne suivent qu'accidentellement nos réunions veuillent bien me pardonner quelques détails qui leur paraîtront peut-être un peu longs. Pour la plupart de ceux qui sont ici, les noms que j'ai à prononcer sont ceux de confrères sympathiques et souvent même d'amis poursuivant un but commun : la recherche, l'étude et la conservation des monuments et des souvenirs qui constituent le patrimoine archéologique de la France.

« La loi du 30 mars 1887 sur la conservation des monuments historiques, dont je vous annonçais l'an dernier le vote récent, n'a encore eu que de rares applications, dont la plus importante a été le décret prononçant l'expropriation des parties de l'enceinte de Carnac, non encore acquises par l'État.

« Nous voudrions avoir à constater un semblable mouvement pour la conservation des monuments du moyen âge. Malheureusement, à côté de quelques faits, tels que l'acquisition par l'État et la rétrocession à la ville de Caen de la façade du Manoir des Gendarmes, dont la restauration va être prochainement exécutée, nous avons toujours des

craintes à émettre : d'abord pour le Mont-Saint-Michel, dont la Merveille est chaque jour minée par la mer, son implacable ennemi. Malgré les efforts courageux de plusieurs membres du Parlement et notamment de M. Bouvattier, les travaux de déplacement de la digue ne sont pas encore exécutés.

« Une société qui s'est faite, je ne veux pas dire la rivale, mais l'émule de la nôtre, a dernièrement jeté un cri d'alarme en faveur du palais de Versailles, qui demande un travail complet de consolidation, si l'on ne veut voir d'ici à quelques années disparaître les majestueuses constructions du Roi-Soleil.

« A Bourges, par suite de la résistance de la municipalité aux mesures adoptées par la Commission des Monuments historiques, l'Hôtel Cujas demeure depuis plusieurs hivers presque entièrement découvert, et M. le comte Robert de Lasteyrie n'hésitait pas à demander, il y a quelques jours, à la Section d'archéologie du Congrès des Sociétés savantes, d'émettre un vœu pour obtenir du Gouvernement qu'il soit mis fin à une situation qui compromet de la manière la plus sérieuse la conservation d'un des plus curieux édifices civils du XVe siècle.

« Que n'aurions-nous à dire aussi de certaines restaurations, qui sont de véritables reconstructions et ne nous offrent plus que la copie plus ou moins exacte de monuments qu'il eût peut-être été possible de conserver dans leur état ancien.

« La loi du 30 mars accorde le privilège du classement à des objets mobiliers offrant un intérêt au point de vue de l'art et de l'histoire. Cette disposition nouvelle, quelque peu critiquée en ce qu'elle semble à certaines personnes une atteinte à la propriété des départements, des communes et des fabriques, nous paraît cependant offrir de sérieux avantages. Grâce à elle, nos richesses artistiques, nos statuettes, nos émaux, n'iront plus, sans contrôle, quitter à la dérobée les salles de nos Hôtels-de-Ville, les

sacristies de nos églises et les pharmacies de nos hospices, pour aller enrichir les musées étrangers ou les collections particulières. Si ce que nous voyons tous les jours devait durer quelques années encore, l'histoire de l'orfévrerie française, l'étude de l'émaillerie limousine, celle de nos vieilles tapisseries et de nos anciennes dentelles ne serait plus possible à faire qu'aux musées de l'Hermitage, ou de Kensington et dans les salons des banquiers de la *cinquième avenue* à New-York ou des Judenstrasse du monde entier.

« Je ne veux pas, du reste, m'arrêter sur cette question : dans ce département, je sais avec quel soin les œuvres d'art sont protégées ; les membres de la Société de Borda les suivent d'un œil ému, et l'éminent prélat placé à la tête de ce diocèse, qui a donné tant de preuves de sa sollicitude pour les études archéologiques, saurait repousser les tentateurs qui voudraient s'en emparer à prix d'or. Du reste, M. de Lasteyrie viendra à une de nos prochaines séances vous exposer le service qu'attend de vous dans cette circonstance la Commission des Monuments historiques.

« L'espace me manque pour vous énumérer les travaux accomplis depuis l'an dernier par nos confrères qui, au nombre de plus de 800 au moins en France et de 200 à l'étranger, s'occupent de la recherche de nos antiquités, les uns en fouillant le sol de notre pays et même en poursuivant leurs études comparatives sur les régions voisines ; les autres en publiant des ouvrages d'ensemble, des monographies ou des articles, dans des recueils scientifiques et des revues.

« En Saintonge, M. l'abbé Julien-Laferrière, qui continue avec M. Musset sa belle publication sur l'*Art en Aunis et en Saintonge*, a pris une large part à la mise au jour, dans les remparts de Saintes, de nombreuses inscriptions romaines qui ont, à juste titre, appelé l'attention des corps savants et fait à l'Institut l'objet de discussions intéressantes.

« Dans le Berri, M. Buhot de Kersers continue sa statistique archéologique du département du Cher.

« Notre directeur honoraire, M. Léon Palustre, poursuit son ouvrage considérable sur la *Renaissance*.

« En Normandie, M. Eug. de Beaurepaire achève son *Caen archéologique,* dont les illustrations sont prêtes, et que M. Le Blanc-Hardel a tenu à laisser comme un monument de sa carrière d'imprimeur.

« M. Thiollier, dont vous connaissez l'inépuisable activité et que de nouveaux voyages empêchent de venir à notre réunion, fait exécuter les planches de son *Forez monumental,* dont il vous a, l'an dernier, exposé le plan au Congrès de Laon.

« M. Jules de Laurière, notre infatigable secrétaire général, a consacré depuis deux ans une partie de son temps à l'exploration des îles de la Méditerranée, et nous espérons qu'il résumera bientôt dans une publication d'ensemble les observations qu'il a déjà communiquées aux Antiquaires de France et au Congrès de Toulouse sur les monuments cyclopéens et les nourègues des Baléares, de la Sardaigne et de la Corse.

« Chemin faisant, il ne laisse pas passer l'occasion de nous décrire les monuments romains et du moyen âge, les sarcophages et les mosaïques, et je n'ai pas besoin de vous rappeler, parmi ses dernières études, son travail si complet sur le Val d'Aran, la description de Saint-Yves des Bretons à Rome et ses recherches sur les mosaïstes romains, à propos de la mosaïque de Girone.

« M. Gaston Le Breton a parcouru l'Europe, depuis la Scandinavie jusqu'à la Sicile, recueillant les matériaux d'un ouvrage sur les manifestations de l'art normand.

« Citons encore : M. Léon Germain, qui ne cesse de nous faire connaître quelque édifice ignoré de la Lorraine et trouve l'occasion, dans ses intéressantes notices, de faire ressortir quelques détails nouveaux de l'histoire de cette province ; M. de Lahondès et M. le baron de Rivières, qui

ont élucidé tant de questions archéologiques sur le Languedoc ; M. Anthyme Saint-Paul qui, dans la 3e édition de son *Histoire monumentale de la France*, nous trace un tableau complet, quoique rapide, de l'archéologie nationale.

« Parmi ces travailleurs actifs, je ne dois pas oublier un de nos inspecteurs, M. le baron de Baye, qui nous a donné cette année deux ouvrages : le premier, livre de vulgarisation sur l'*Archéologie préhistorique ;* le second, grande publication illustrée sur l'*Industrie longobarde*, premier volume d'une série dans laquelle notre confrère se propose d'étudier l'art des conquérants barbares et notamment celui des Anglo-Saxons.

« Dois-je vous rappeler aussi ceux de nos confrères qui dirigent en province des revues archéologiques ou y collaborent d'une manière active : M. Berthelé et la *Revue poitevine et saintongeoise ;* — M. de l'Estourbeillon et la *Revue historique de l'Ouest ;* — M. René Vallette, qui vient de fonder la *Revue du Bas-Poitou ;* MM. Tholin et Lauzun, qui collaborent activement à la *Revue de l'Agenais;* —Mgr Barbier de Montault, dont les articles sont dispersés dans d'innombrables recueils, et tant d'autres.

« A côté des rédacteurs de ces publications, je dois faire une place à ceux de nos confrères dont l'activité se manifeste, soit dans nos Congres, soit dans ceux des Sociétés savantes réunis à Paris par le Gouvernement, au moment de la Pentecôte.

« La section d'archéologie du Congrès des Sociétés savantes a entendu notamment cette année des lectures de M. Guignard, sur les puits funéraires du Blaisois ; de M. Morel, sur des tumulus de Meurthe-et-Moselle ; de M. Pilloy, l'un de nos lauréats de l'an dernier, sur l'art carlovingien ; de MM. Buhot de Kersers et Fleury, sur les enceintes du moyen âge ; de M. Berthelé, sur l'architecture Plantagenet et la reconstruction de l'église de Maillezais au XIe siècle, et de M. Albert des Méloizes, sur une tombe de l'abbaye du Val.

« La section d'histoire de l'art, organisée par la Direction des Beaux Arts et dont une des séances a été présidée par notre confrère, M. de Fourcaud, a été également suivie par plusieurs d'entre nous, et il nous suffira de rappeler, indépendamment d'études rentrant dans une période trop moderne pour être comprises dans notre cadre, les travaux de M. J. de Lahondès, sur les vitraux de la cathédrale de Toulouse; de M. Giron, sur les peintures murales de la Haute-Loire; de M. de Grandmaison, sur la tapisserie à Tours; de M. Jadart, sur les églises de l'arrondissement de Reims; de M. le chanoine Dehaisnes, sur les peintures de maîtres de l'école flamande primitive conservées en Italie, etc.

« Au Congrès de l'Association française à Toulouse, au Congrès de la fédération des Sociétés historiques de Belgique à Bruges, enfin aux excursions de la Gilde de Saint-Luc et aux Commissions d'art des Congrès catholiques de Lille et de Paris, la Société française d'Archéologie a été représentée par son Directeur et par plusieurs de ses membres qui ont pris part aux travaux et aux discussions de ces réunions.

« A l'étranger, plusieurs de nos confrères donnent aussi de nombreuses preuves de leur activité : M. Cloquet, malgré les soins que réclament ses fonctions de secrétaire de la *Revue de l'Art chrétien*, nous a donné en collaboration avec M. de La Grange le premier volume d'un excellent travail sur l'*Art à Tournai au moyen âge*. M. Gustave Saige vient d'inaugurer, par un volume in-4° de plus de mille pages, la collection de *Documents inédits*, publiée par les ordres de son A. S. le prince de Monaco.

« Je signalerai enfin les travaux envoyés par plusieurs architectes, nos confrères, à l'exposition des Beaux-Arts : les beaux dessins de M. Pierre Benouville sur le château de Madaillan, dont la réduction a paru dans la *Revue de l'Agenais*, le relevé d'une cheminée de Cadillac de M. H. Rapine, et enfin les souvenirs archéologiques

de l'abbaye de Batalha en Portugal, dus à M. Henri Nodet.

« Mais, après cette brillante énumération des travaux de nos confrères, je dois vous parler des pertes faites par la Société depuis le dernier Congrès, et cette tâche est rendue cette année plus pénible encore que toutes les autres, par suite du grand nombre de décès que nous avons éprouvés.

« En tête de cette liste funèbre, qui réunit les noms de ceux que nous ne verrons plus dans nos réunions, mais dont le souvenir continuera à revivre dans notre mémoire, je dois d'abord citer la veuve de notre éminent fondateur, Mme de Caumont, qui s'est éteinte à Caen le 25 août dernier, dans sa quatre-vingt-unième année. Ceux d'entre vous qui ont suivi nos réunions, il y a un quart de siècle, n'ont pas oublié cette femme grave, mais toujours bienveillante, au profil antique, qui venait apporter à son mari l'appui de sa sollicitude et encourager par sa présence les œuvres si nombreuses dirigées par lui pendant plus de quarante ans. Depuis 1872, Mme de Caumont vivait dans la solitude, retirée dans ce vieil hôtel de la rue des Carmes, où tout lui rappelait le souvenir de celui qu'elle avait perdu. Toutefois, elle n'avait oublié ni les œuvres ni les amis de son mari, et son testament en fait foi. La Société française d'Archéologie, qui lui devait déjà le don de la propriété du *Bulletin monumental*, a reçu d'elle tous les bois et clichés ayant servi, pendant la vie de M. de Caumont, à l'illustration de ce recueil; c'est une mine précieuse et que nous nous efforcerons de mettre à profit.

« Une perte qui nous a été aussi bien sensible a été celle de M. Julien Travers, mort le 9 avril, dans sa quatre-vingt-septième année. Doyen du Comité permanent, M. Travers assistait encore, dix jours avant sa mort, à une réunion à laquelle il n'avait manqué que bien rarement depuis près de cinquante ans.

« Lié avec Arcisse de Caumont et la pléiade des archéo-

logues normands depuis 1829, M. Travers n'avait cessé de prendre une part des plus actives au mouvement des études historiques et littéraires en Normandie et à la création de toutes les œuvres utiles fondées à Caen. Après de longues années de professorat dans divers collèges de Normandie et, en dernier lieu, après un brillant enseignement de près de vingt années dans une des chaires de la Faculté des lettres, M. Travers avait accepté les fonctions de bibliothécaire de Caen, et chaque matin, son cabinet devenait une succursale de cette Académie dont il fut le secrétaire perpétuel pendant plus d'un demi-siècle. Un jour, la politique vint chasser le savant de cette retraite ; mais cette mesure brutale n'altéra pas le calme de ce sage, dont la mort chrétienne a été un deuil public pour la ville de Caen.

« Plus que tout autre, je l'ai vivement ressentie. Depuis vingt-cinq ans, la maison de M. Travers m'était ouverte ; jamais ses conseils ne m'ont fait défaut, et si j'ai accepté la lourde tâche que je remplis depuis quatre ans, c'est surtout à ses encouragements que je le dois. Que son fils, notre distingué confrère, que son deuil retient cette année loin de nous, reçoive l'expression de nos regrets.

« M. le vicomte Gustave de Ponton d'Amécourt, décédé à Trilport, était un des numismates les plus distingués de notre époque. Fondateur de la Société française de Numismatique, il avait formé, au prix de grands sacrifices, d'importantes collections de médailles romaines et mérovingiennes.

« Cette dernière série lui avait fourni le sujet d'importants travaux ; elle forme une suite unique, deux fois plus riche que celle du Cabinet de France, et il est à désirer qu'elle ne soit pas dispersée et vienne enrichir nos collections nationales.

« Je ne veux pas séparer du nom de M. d'Amécourt celui de son élève et ami, M. l'abbé Thiercelin, notre inspecteur de Seine-et-Marne, enlevé en quelques jours

JULIEN TRAVERS
D'après le médaillon de Le Veel

LE COMTE ÉD. DE BARTHÉLEMY D'HASTEL

et atteint au moment où il venait rendre les derniers devoirs à celui qu'il considérait comme son maître.

« M. le chanoine Van Drival, inspecteur du département du Pas-de-Calais, a laissé de très nombreux travaux sur l'histoire et l'archéologie de l'Artois. C'est à son initiative qu'est due l'organisation des premières expositions rétrospectives, devenues depuis si populaires et répétées partout avec le plus grand succès. — M. Louis Paris, ancien bibliothécaire de Reims, était surtout connu par la fondation du *Cabinet historique*, excellent recueil qu'il dirigea pendant plus de vingt ans, et par diverses publications sur la Champagne et notamment celle des tapisseries de Reims. — M. le docteur Pailloux, philanthrope éclairé, avait été l'un des meilleurs et des plus dévoués amis de M. de Caumont. — M. le docteur Giraudet, de Tours, avait publié d'importants travaux sur les artistes tourangeaux qui lui avaient valu une de nos médailles en 1886.

« Citons également Mme la comtesse de Quatrebarbes, — M. l'abbé Monorgues, curé de Bruniquel; — M. Lidehart, à Caen; — M. le marquis de Solages, à Carmaux, qui avait concouru à la restauration d'un certain nombre d'églises du diocèse d'Albi; — M. Émile Perrier, de Châlons-sur-Marne; — M. du Hays, du Pas-de-Calais; — M. le chanoine du Tressay, à Luçon; — M. Oscar de Lestre, à Envermeu; — M. Arsène de Boullenois de Senuc, de Nantes: — M. de Payan-Dumoulin, ancien conseiller à la Cour d'Aix; — M. L. Marguerit de Rochefort, de Vierville.

« Je croyais avoir épuisé ce nécrologe, lorsqu'une foudroyante nouvelle est venue y ajouter encore un nom, celui du comte Édouard de Barthélemy d'Hastel, enlevé en quelques jours, à moins de soixante ans. Depuis quarante ans, Édouard de Barthélemy s'était fait connaître par de très nombreuses publications sur l'histoire de la Champagne d'abord, puis sur l'archéologie de diverses provinces et enfin sur l'histoire des deux derniers siècles. Plus de

cinquante volumes attestent de la fécondité remarquable de notre confrère qui, au milieu d'une vie mondaine, trouvait le temps d'écrire de nombreuses études, d'annoter des mémoires comme ceux du médecin Hérouard, ou des correspondances comme celle de la marquise de Balleroy. Le nom d'Édouard de Barthélemy était connu dans toute l'Europe, les distinctions honorifiques avaient encouragé ses nombreux travaux et, au lieu d'avoir à vous parler de sa mort, je croyais n'avoir à mentionner son nom que pour rappeler la décoration que venait de lui conférer le roi du Danemark.

« Aucun nom n'est plus connu, je ne crains pas de dire plus aimé, parmi les archéologues français que celui de M. Anatole de Barthélemy. Ses études historiques et archéologiques portent non seulement sur tous les points de la France, mais aussi sur toutes les périodes de notre histoire ; ses recherches sur les Gaulois et sur les Mérovingiens, ses études sur la numismatique du moyen âge, ses travaux généalogiques sur la noblesse de Champagne et de Bretagne, son histoire des évêchés de Bretagne étaient, depuis longtemps, des titres plus que suffisants pour justifier son élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où sa place était marquée à côté de ceux qui furent ses condisciples et de ceux qui, depuis, sont devenus ses élèves. Car, et c'est là surtout ce qui a fait apprécier de tous M. de Barthélemy, il n'est pas en France un archéologue, un numismate qui ne soit venu lui demander un conseil, qui ne lui ait soumis par écrit quelque point historique douteux et qui n'ait reçu de lui, avec des encouragements à poursuivre ses recherches, des avis toujours marqués au coin de la plus saine critique.

« Depuis près d'un demi-siècle, M. de Barthélemy, dont nous rappelions, il y a quatre ans, les premiers travaux sur la salle héraldique de la Diana, a été un des membres les plus actifs de la Société, un des collaborateurs constants du *Bulletin monumental*. Plusieurs fois chargé des

fonctions d'inspecteur, il siège aujourd'hui dans notre Conseil administratif, et la Société française d'Archéologie a le droit d'être fière de la haute distinction dont vient d'être revêtu un de ses membres les plus éminents et, ajoutons, les plus dévoués.

« Nos félicitations, Messieurs, iront le trouver et lui apporter une nouvelle consolation dans le deuil qui vient de le frapper et que je vous annonçais tout à l'heure.

« Notre Société, Messieurs, compte dans son sein les ecclésiastiques les plus distingués parmi ceux qui s'occupent d'archéologie nationale, et la liste en serait longue; il y a deux ans, nous avons salué la nomination de Mgr Lécot à l'évêché de Dijon; aujourd'hui nous sommes heureux d'avoir à vous annoncer le choix qui vient d'être fait pour l'évêché de Poitiers de M. l'abbé Juteau, que vous avez vu plus d'une fois au milieu de nous et dont vous connaissez les efforts pour la restauration de la basilique de Saint-Martin de Tours. Avec le nouvel évêque appelé au siège de Saint-Hilaire, nous sommes sûrs que les monuments religieux, si nombreux et si remarquables des deux départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, seront sauvegardés.

« Deux de nos inspecteurs, MM. Audren de Kerdrel et le docteur Roussel ont été appelés de nouveau à siéger au Sénat.

« La décoration de la Légion d'Honneur, accordée à notre confrère M. Auguste Picard, est venue récompenser les services de l'ingénieur des chemins de fer; mais nous n'en félicitons pas moins le savant et délicat collectionneur d'objets du moyen âge et de la Renaissance, qui met avec tant de complaisance ses richesses à la disposition des érudits et des chercheurs.

« Si les palmes d'officier de l'Instruction publique ont pu sembler à quelques-uns n'être pas une récompense suffisante pour la publication considérable depuis longtemps entreprise par notre directeur honoraire, M. Léon

Palustre, et par ses travaux antérieurs, je ne doute pas que vous ne vouliez cependant vous joindre à moi pour lui offrir nos vives et sincères sympathies.

« Parmi les autres distinctions académiques décernées à nos confrères, nous mentionnerons encore le titre d'officier de l'Instruction publique à M. Sardou, à Marseille, et celui d'officier d'Académie à MM. Auguste Lafollye, architecte du château de Saint-Germain, et le baron de La Tombelle.

« Délégué par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour assister à l'inauguratipn du nouveau Musée archéologique organisé au palais du Bardo, M. Antoine Héron de Villefosse, qui, depuis quinze ans, s'est consacré à l'étude des antiquités et des monuments épigraphiques de la Tunisie et de l'Algérie, a eu la bonne fortune d'augmenter encore sa riche moisson et d'apporter un nouveau contingent au recueil d'inscriptions entrepris par lui, avec la collaboration toujours si dévouée de M. Jules de Lauriére. Le Gouvernement beylical, juste appréciateur des mérites de M. de Villefosse, a tenu de lui en donner une nouvelle preuve en lui conférant la plaque de grand officier du Nicham-El-Iftikar.

« Si je ne craignais d'allonger encore cette liste, je vous rappellerais des distinctions récentes accordées également à nos confrères, M. le marquis de Monclar et M. H. Castonnet des Fosses.

« En venant dans les Landes et les Basses-Pyrénées, nous n'avons pas eu seulement pour but l'étude des monuments de toutes les périodes qui en couvrent le sol et nous montrent, à côté des restes des civilisations locales, de nombreuses traces laissées par les étrangers qui, à des époques bien diverses de notre histoire, y ont établi leur domination; nous tenions aussi à resserrer les liens qui nous unissaient à une des Sociétés provinciales dont l'activité est la plus grande.

« Nous ne nous trompions pas, nous avons trouvé au sein

de la Société de Borda un accueil que nous n'osions espérer et nous sommes heureux de pouvoir dire que, grâce au zèle et au dévouement de nos secrétaires généraux et de nos trésoriers, le nombre des adhérents du Congrès dépasse, de plus du double, le chiffre qui avait été atteint depuis dix ans.

« Merci à vous tous, Messieurs, qui avez concouru à ce résultat et qui avez bien voulu venir vous associer à nos travaux. Merci à la ville de Dax, pour la réception qui nous est faite.

« Comme l'an dernier, et plus encore peut-être cette année, notre Congrès revêt un caractère presque ambulant, Dax, Aire et Bayonne sont les stations dans lesquelles vous entendrez successivement des orateurs de mérite, des observateurs consciencieux vous faire connaître les monuments de la Gascogne, du Béarn et du pays Basque. Enfin une excursion en Espagne, dans le Guipuzcoa et jusque dans la vieille capitale de la Navarre, vous permettra de nouer de nouvelles relations avec les savants qui, de l'autre côté des Pyrénées, partagent vos goûts et vos études.

« L'Académie royale de l'Histoire de Madrid a bien voulu, Messieurs, nous prêter son concours pour réaliser le dernier objectif. Elle a confié à sa délégation guipuzcoane le soin d'élaborer un projet d'excursions communes; à Pampelune, un aimable accueil vous est aussi réservé par ses correspondants. Vous me permettrez, Messieurs, de me faire dès aujourd'hui votre interprète et d'adresser au bureau de l'Académie royale de l'Histoire de Madrid l'expression sincère de toute notre gratitude, pour ce témoignage qui nous prouve une fois de plus que toutes les nationalités, toutes les opinions, trouvent dans le champ des études archéologiques un terrain commun d'estime et de sympathie.

« Je déclare ouverte la 55e session du Congrès archéologique de France. »

Sur l'invitation de M. le Président, M. Taillebois informe ensuite l'Assemblée du programme des excursions.

La séance est levée à quatre heures

Visite du Musée et de la Ville.

A la suite de la séance, le Congrès visite le Musée municipal de Borda, créé depuis quelques années par les soins de la Société de Borda, et qui contient déjà un grand nombre de monuments et d'objets intéressants, tels que : plusieurs autels votifs et inscriptions trouvés dans le blocage des remparts gallo-romains de Dax ; des sarcophages ; les moulages des bas-reliefs de l'église de Saint-Paul-les-Dax ; des fragments de mosaïques, tuiles romaines, poteries, objets antiques de toute nature ; des inscriptions du moyen-âge ; des sculptures provenant des cathédrales successives de Dax ; une jolie collection numismatique, etc., etc.

On va ensuite admirer le magnifique portail du XIIIe siècle de la Cathédrale de Dax, lequel a été classé parmi les monuments historiques depuis quelques années seulement. Certaines parties sont détériorées, mais les douze statues des apôtres sont parfaitement conservées, ainsi qu'une grande partie du tympan et des voussures. Certains sujets sont parfaitement traités, tels que la résurrection des âmes. Les deux modes de sépulture s'y trouvent indiqués : l'ensevelissement et l'incinération. Une âme sort de son sépulcre, une autre de l'urne où reposaient ses cendres.

Certains membres ne paraissent pas toutefois admettre cette interprétation, et dans les deux personnages qui sortent des jarres, croient reconnaître saint Vincent, de Xaintes, premier apôtre du pays, dont le corps fut brûlé, après sa mort, et sainte Quitterie, la vierge aquitaine, qui fut décapitée.

On visite la Cathédrale, édifice du XVIIe siècle, d'ordre ionique, qui ne contient, du reste, rien de remarquable. Dans le chœur, on voit quelques belles stalles sculptées du XVIe siècle. Parmi les différents sujets qui y sont représentés, nous citerons une Mélusine, avec son peigne et son miroir.

Le Congrès va ensuite visiter l'église de Saint-Vincent-de-Xaintes, dans un faubourg de Dax où fut le siège des premiers évêques de cette ville. Cette église ne contient rien d'intéressant, si ce n'est un tombeau qu'on croit être celui de saint Vincent. C'est une vaste cuve en marbre blanc, ornée d'un cartouche assez grossier, terminé en queues d'arondes, sans inscription. La cuve peut être de l'époque de saint Vincent (IVe siècle environ), mais son couvercle actuel est du XIIe ou XIIIe siècle et n'a jamais été fait pour ce sarcophage. Il est orné de la statue d'un abbé couché, tenant une crosse entourée d'un fanon.

Dans la tour du clocher, un chrisme d'une forme intéressante.

Sous la tribune, deux dalles noires portant cette inscription, qui semble toujours une énigme aux étrangers ; sur l'une :

AGENOV
ILLO IRD LA
MAISON DVCROS

Sur l'autre :

AGENOV
ILLOI RD LA
MAISON DVCROS

« Agenouilloir de la maison Ducros. »

En revenant en ville, on examine les restes des remparts romains bâtis au IVe siècle en petit appareil, avec assises de briques. Ces restes se voient particulièrement dans le jardin de M. Prosper Lasserre et dans celui des Thermes, et enfin à la promenade dite des Remparts, où les tours et les courtines ont été conservés. Ces remparts étaient encore entiers, il y a vingt-cinq ou trente ans, et étaient cités par M. de Caumont parmi les plus complets et les plus beaux de France.

Le château-fort dont la base est romaine, mais qui a été rebâti ou remanié vingt fois depuis, n'a plus actuellement aucun caractère.

La visite de la ville se termine par celle de l'Établissement des Thermes et de la Fontaine-Chaude ou fontaine de la Nèhe, grande masse bouillonnante dont l'eau, d'une température de 64 degrés, s'échappe continuellement par neuf robinets.

2e SÉANCE DU MARDI 12 JUIN 1888

A 8 heures 1/2 du soir.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

M. le Président ouvre la séance à 8 heures 1/2 dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, et appelle, pour siéger au bureau, MM. du Boucher, le comte de Chasteigner, l'abbé de Barsalade, Dufourcet, Xambeu, Francart, Camiade et Taillebois, secrétaire général.

M. Taillebois présente les ouvrages offerts au Congrès, dont la liste sera imprimée.

M. le Président donne la parole à M. Barthety, qui donne quelques explications sur la polémique scientifique qu'il a engagée avec M. Lafollye au sujet des mosaïques de Sorde et de Lescar.

M. de Marsy exprime le regret que M. Lafollye n'ait pu venir pour discuter sur place avec M. Barthety l'âge de la mosaïque de Sorde.

Il expose ensuite le programme de l'excursion en Espagne.

M. le Président passe à l'appel des questions inscrites au programme et engage les membres qui auraient à faire des communications sur ces questions ou à lire des mémoires, à se faire inscrire au moment où la question sera appelée.

1re QUESTION. — *État des études archéologiques dans les départements des Landes et des Basses-Pyrénées.—Donner une vue d'ensemble des prin-*

cipaux travaux accomplis soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers.

M. Taillebois a traité cette question dans le discours qu'il a prononcé à la Séance d'ouverture.

IIe Question. — *Découvertes préhistoriques dans les Landes et les Basses-Pyrénées. — Donner la liste des grottes et abris sous roche, des monuments mégalithiques, des amas coquilliers, des stations lacustres et des tumulus. Indiquer, parmi ces monuments, ceux qui ont fait l'objet de fouilles et d'études spéciales; signaler ceux qui ont été détruits. — Dresser une carte préhistorique de l'un des arrondissements de ces deux départements.*

M. Dufourcet et M. le comte de Chasteigner se font inscrire sur cette question.

M. Gorse se propose de traiter à Bayonne la question préhistorique pour l'arrondissement d'Oloron.

IIIe Question. *Faire connaître et étudier les peuples qui ont habité le territoire actuel des Landes et des Basses-Pyrénées avant l'arrivée des Romains.—Déterminer leurs caractères anthropologiques et rechercher leur origine.*

M. l'abbé Lartigau a remis un supplément à son *Etude sur Beneharnum.*

M. Taillebois fait observer que les auteurs sont très divisés sur le classement des peuples qui ont habité la Novempopulanie avant et après l'arrivée des Romains, M. Ernest Desjardins, notamment, a changé d'avis sur ce sujet et reconnaît comme Aquitains dans sa *Géogra-*

phie de la Gaule, des peuples qu'il a qualifiés de Celtes dans une publication postérieure.

IVe Question. — *Qu'étaient les Ibères et jusqu'où se sont-ils étendus ?—Quelles traces ont-ils laissées de leur séjour sur les versants français des Pyrénées ?*

M. le Dr Sorbets déposera à la séance d'Aire une *Étude sur l'origine des Aquitains.*

Ve Question. — *Quelles sont les traces laissées par les populations primitives du littoral du golfe de Gascogne ? — Peut-on déterminer leurs relations commerciales avec les navigateurs grecs, phéniciens ou carthaginois ? — A quelle époque les* Boii *du bassin d'Arcachon se sont-ils fixés dans cette contrée ? A-t-on trouvé sur leur territoire des monnaies gauloises, et notamment des pièces scyphates attribuées aux autres* Boii ?

M. Taillebois rappelle que Timogène d'Alexandrie a prétendu qu'une colonie Dorienne aurait franchi le détroit de Gibraltar et serait venue se fixer en Aquitaine.

Quoiqu'en ait dit M. Ribadieu, cette prétendue colonie n'a laissé aucune trace ; elle ne doit pas avoir existé ; c'est sans doute chez les Ligures qu'il faut la chercher et non en Aquitaine.

On n'a jamais trouvé dans les Landes aucune monnaie ou aucun objet grec, ce qui aurait eu lieu infailliblement si une colonie y eut été établie.

Quant aux étymologies grecques que M. Ribadieu attribue à un certain nombre de lieux, la plupart n'ont aucune vraisemblance.

Enfin, pour la dernière partie de la question, M. Taillebois ne croit pas qu'on ait jamais trouvé de monnaies scyphates sur le territoire des *Boii* d'Arcachon.

VIe Question. — *Signaler les cités, villes, villages, oppidum, et camps retranchés de l'époque gauloise. — Dresser la carte de la Novempopulanie et de ses divisions entre les différents peuples avant l'arrivée de César.*

VIIe Question. — *Signaler les localités dans lesquelles ont été découverts des monuments romains et présenter le tracé des voies romaines dans la région visitée par le Congrès. — Étudier, notamment, la ville de Dax, ancienne cité des Tarbelli, ses monuments, ses thermes et ses remparts, ainsi que la villa romaine de Lescar. — Signaler les nouveaux éléments qui pourraient déterminer l'emplacement de l'oppidum des Sotiates et celui du champ de bataille de Crassus. — Faire connaître les inscriptions, les mosaïques et les objets romains, argenterie, bronzes, céramique, verrerie, monnaies, etc., mis au jour depuis trente ans.*

M. Taillebois dépose un mémoire intitulé : *Les Vestiges gallo-romains dans le département des Landes*, qui répond en partie aux VIe et VIIe questions.

M. Gorse se propose de lire à Bayonne un mémoire sur la *Villa romane de Lescar*.

M. Barthety traitera également, à Bayonne, la question de la mosaïque de l'église de Lescar.

VIIe Question. — *Examiner quelles sont les divi-*

nités locales de la contrée et quelles sont celles qui peuvent être assimilées aux dieux officiels du peuple romain.—Signaler les monuments qui les concernent et notamment ceux qui sont relatifs à la Néhe et à Tutèle, ainsi que ceux du culte de Mithra.

M. Taillebois veut simplement rappeler au Congrès que M. Sacaze a décrit toutes les divinités Pyrénéennes dont le nombre est considérable.

Dans le département des Landes, il n'y a qu'une seule divinité topique qui ait été découverte, c'est Mars Lelhunnus, le dieu protecteur d'Aire, dont on a trouvé de nombreux autels à Aire. Le Congrès les verra lors de la séance qu'il doit tenir dans cette ville.

A Dax, on a trouvé un autel votif à TVTELAE SANCTISSIMAE. La déesse Tutèle semble avoir été particulièrement honorée dans cette contrée, car on a découvert de nombreux monuments en son honneur, à Bordeaux, Agen, Auch, Bagnères, Eauze, le Mas-d'Agenais, Périgueux, Poubeau, etc., dans le Gers, il y a un village de Tutelle, et en Espagne, la ville de Tudela.

Le nom de Néhe que porte la Fontaine Chaude de Dax, paraît être Gaulois et doit désigner le génie protecteur de la fontaine chaude de Dax. Ce nom, en gascon signifie *buée*, mais il est évidemment tiré du celtique.

Quant au culte de Mithra, il semble avoir été très répandu dans le sud-ouest de la France.

Au Musée d'Auch, il existe une jolie statuette en marbre, de Mithra. Plusieurs inscriptions en son honneur ont été trouvées dans le Gers et dans les Pyrénées.

A Lescar, on a trouvé un peson de balance romaine en forme de buste de Mithra, etc., etc.

IXe Question. — *Faire connaître les monuments chrétiens les plus anciens de la région et notamment ceux d'Aire.*

M. le docteur Sorbets présentera à Aire une étude sur cette ville.

M. Lafond, de Pau, présentera à Bayonne un mémoire sur les *Sarcophages romains de Lucq, Bielle et Aire.*

M. Dufourcet signale la chapelle de Maxime, dont les restes ont été retrouvés deruièrement à Dax (VIe siècle).

Xe Question. — *Signaler les antiquités mérovingiennes et les traces encore visibles de la domination des Wisigoths. — Rechercher les souvenirs du passage des Sarrasins.*

M. Taillebois dit qu'aucune antiquité Mérovingienne ni Wisigothe n'a été signalée dans le département, sauf à Uza, une framée mérovingienne décrite par M. du Boucher, – et le squelette de la femme wisigothe de la grotte du Saumon, trouvée avec ses bijoux, et décrite également par M. du Boucher.

XIe Question. — *Signaler les principaux monuments d'architecture religieuse de la région aux différentes époques, et indiquer leurs caractères particuliers, en insistant sur la nature des matériaux et l'influence du climat. — Indiquer ceux de ces monuments dont la date est déterminée par des documents contemporains et qui, par*

suite, peuvent servir de types. — Rechercher l'influence qui a pu être exercée par les Espagnols et par les Anglais sur l'architecture de ces édifices.

M. Taillebois dépose un mémoire intitulé : *La Crypte de Saint-Girons, à Hagetmau (Landes).*

M. Dufourcet lira un travail sur *Trois autels de l'église romane de Dax* (XIe siècle).

M. l'abbé Dudon a annoncé une lecture sur le *Portail de l'église du Mas-d'Aire.*

M. l'abbé Lescarret est inscrit pour une étude sur les *Clochers du Marensin.*

M. l'abbé Didelot a envoyé un mémoire portant pour titre : *Étude hagioglyptique des panneaux historiés de Saint-Paul-les-Dax.*

XIIe Question.—*Étudier et décrire les principaux châteaux féodaux de la région, ainsi que les constructions civiles du moyen âge et de la Renaissance. — En présenter les plans et les dessins et faire connaître les comptes de construction, ainsi que les anciens inventaires de leur mobilier.*

M. Pasquier s'inscrit pour lire un travail sur le *Château de Foix.*

M. l'abbé Lescarret parlera des *Mottes en Béarn.*

M. Bénouville se propose de donner un travail sur le *Château de Guiche* (1).

M. Adrien Blanchet a envoyé des *Cartes de Dax* qu'il a découvertes, avec une note explicative.

XIIIe Question. — *Étudier la décoration et le*

(1) M. Bénouville est mort avant d'avoir achevé cette étude.

mobilier des édifices religieux et civils. — Signaler les verrières, peintures murales, sculptures, pierres tombales, objets d'orfévrerie et de céramique, étoffes, tapisseries, etc., conservés dans la région, ainsi que ceux dont la présence y a été constatée. — En donner la description avec dessins à l'appui et fournir des renseignements sur leurs auteurs et sur les personnages ou les établissements qui les ont fait exécuter. — Examiner notamment la décoration ornementale en bronze ou en fer des portes des monuments religieux et autres édifices. — En présenter les principaux specimens en les rapprochant des types analogues conservés dans le midi de la France ou dans le nord de l'Espagne.

M. l'abbé Lescarret a l'intention de traiter les trois questions suivantes :

1° *Sur le mobilier des églises ;*

2° *Sur un armarium du XVe siècle, dans l'église de Lüe ;*

3° *Sur les christs en bois de grandeur naturelle dans les églises du littoral.*

M. l'abbé Pédegert a annoncé une *Analyse du psautier du XIIIe siècle ou bréviaire manuscrit de Dax.*

XIVe Question. — *Retracer l'histoire des faïenceries de la contrée et particulièrement de celles de Samadet et de Dax (Doro). — Signaler leurs produits et les comparer à ceux d'autres fabriques.*

M. le Dr Sorbets est inscrit sur la *Faïencerie de Samadet.*

M. le comte de Chasteigner, sur la *Faïencerie de Doro.*

XIe Question. — *Signaler les hôpitaux de Saint-Jacques dans le Midi de la France et le Nord de l'Espagne. Étudier les souvenirs laissés par les pèlerins sur les chemins qui les conduisaient à Compostelle. — Rechercher les routes suivies par les pèlerins espagnols et gascons pour se rendre aux grands pèlerinages de Rome et de Jérusalem.*

M. Dufourcet lira un mémoire sur les *Voies romaines et les chemins de Saint-Jacques dans les Landes.*

M. l'abbé Foix, un mémoire sur l'*Hôpital de Mugron*, et des *Notes sur le vrai chemin du littoral entre Castel et Soustons.*

M. Taillebois communique une lettre de M. Aubé disant qu'il existe encore sur les bords de la Bidassoa, à 500 mètres en amont du pont du chemin de fer et sur la rive française (commune d'Hendaye) une partie des bâtiments de l'ancien hôpital de Saint-Jacques, qui sont occupés par la douane.

On a supprimé, il y a deux ans seulement, un bac qui existait sur ce point et dont il est fait mention dans une ordonnance de Louis XIV, du 25 janvier 1668. Cette ordonnance constate que la propriété, domaine, juridiction et seigneurie du bac de l'hospital de Saint-Jacques appartenaient au roi de France, et que les habitants de Hendaye et autres sujets français avaient toujours joui de ce passage.

XVIe Question. — *Signaler les souvenirs relatifs à la France qui se rattachent à Pampelune et à la Navarre. — Indiquer les monuments et les objets qui les rappellent.*

M. Brutails a envoyé un mémoire sur la *Cathédrale de Pampelune.*

XVIIe Question.— *De l'origine des cagots, capots, christians, etc., et des monuments qui les concernent.*

M. l'abbé Foix annonce un travail intitulé ; *Particularités sur les Cagots dans le département des Landes.*

M. du Boucher promet de lire un mémoire sur les *Cagots.*

XVIIIe Question.—*Étudier et décrire les anciennes tombes, ainsi que les monuments héraldiques du pays basque.*

M. Dufourcet a préparé une étude sur les *Tombeaux à grilles.*

XIXe Question. — *Présenter des recherches sur les monnaies et médailles inédites ou peu connues de la région ; sur les sceaux, ainsi que sur les poids et mesures employés au moyen âge dans le Midi de la France.*

M. le comte de Chasteigner dit quelques mots sur des monnaies qu'il attribue à Dax, et donne des renseignements sur l'atelier de cette ville auquel il est disposé à rendre diverses pièces qu'on ne lui donne pas habituellement.

M. Taillebois n'a rien à ajouter aux recherches qu'il a faites et publiées sous le titre de : *Recherches sur la Numismatique de la Novempopulanie.* Il a décrit.

dans ce travail, toutes les monnaies, les médailles et les poids de cette province.

M. Adrien Blanchet a envoyé une *Liste des graveurs ayant travaillé pour le Béarn.*

XXe Question. — *Signaler les anciens usages locaux, mœurs, traditions et costumes encore conservés dans les Landes et les Basses-Pyrénées. — Faire connaître les anciens pèlerinages, les fontaines, objet de pratiques religieuses, ainsi que les assemblées et foires tenues dans les lieux écartés, loin de centres populeux ; en rechercher l'origine.*

M. l'abbé Foix a remis une *Note sur un ancien pèlerinage du XVIe siècle* (*Notre-Dame de Grâce au Casalieu-Mugron*).

M. Léon Martres est inscrit pour une lecture dont le titre est : *Traditions et croyances populaires des Landes.*

M. Joseph de Laporterie a déposé un travail sur les *Traditions en Chalosse.*

M. l'abbé Dubarat, aumônier du lycée de Pau, enverra à Bayonne un mémoire sur l'*Antique pèlerinage de Notre-Dame-d'Abet.*

Enfin, en dehors du programme, M. Blavat-Deleul, de Reims, a envoyé un travail ayant pour titre : *Recherches archéologiques sur le sol Rémois.*

L'appel des questions du programme étant terminé, M. le Président dit quelques mots sur l'inscription d'Antibes (Mémoire de M. Mougins de Roquefort).

M. Xambeu parle des fouilles de Saintes, qui ont donné déjà d'excellents résultats, et il espère qu'elles en donneront de meilleurs encore.

M. le comte de Marsy rappelle que le lendemain matin, à 6 heures 3/4, a lieu le départ pour l'excursion de Peyrehorade, Sorde et Bidache.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Excursion à Peyrehorade, Sorde, Bidache et Arthous.

Le mercredi 13 juin, à 7 heures du matin, trente-huit excursionnistes montent dans trois landaus, un panier et deux omnibus et partent bravement malgré le mauvais temps qui commence. Disons de suite que la matinée seule fut mauvaise et que le soleil de l'après-midi sécha les vêtements mouillés le matin. Ce fut, du reste, la seule journée de pluie durant tout le Congrès.

La route se fait gaiement malgré la pluie, mais on ne peut jouir du point de vue qui est très beau et il faut là dessus s'en rapporter aux indigènes.

A 9 heures et demie, on voit à droite les ruines de la tour d'Apremont, dernier vestige du château des vicomtes d'Orthe, et on traverse Peyrehorade, jolie petite ville sur le Gave.

SORDE

A 10 heures, on arrive à Sorde. En traversant ce village, on remarque plusieurs vieilles maisons portant des inscriptions et des clés sculptées au-dessus de beaucoup de portes.

A l'église, le curé conduit les congressistes et leur fait admirer le portail du XIIe siècle, dont les voussures représentent les vierges folles et les vierges sages, les douze mois de l'année, les douze apôtres,

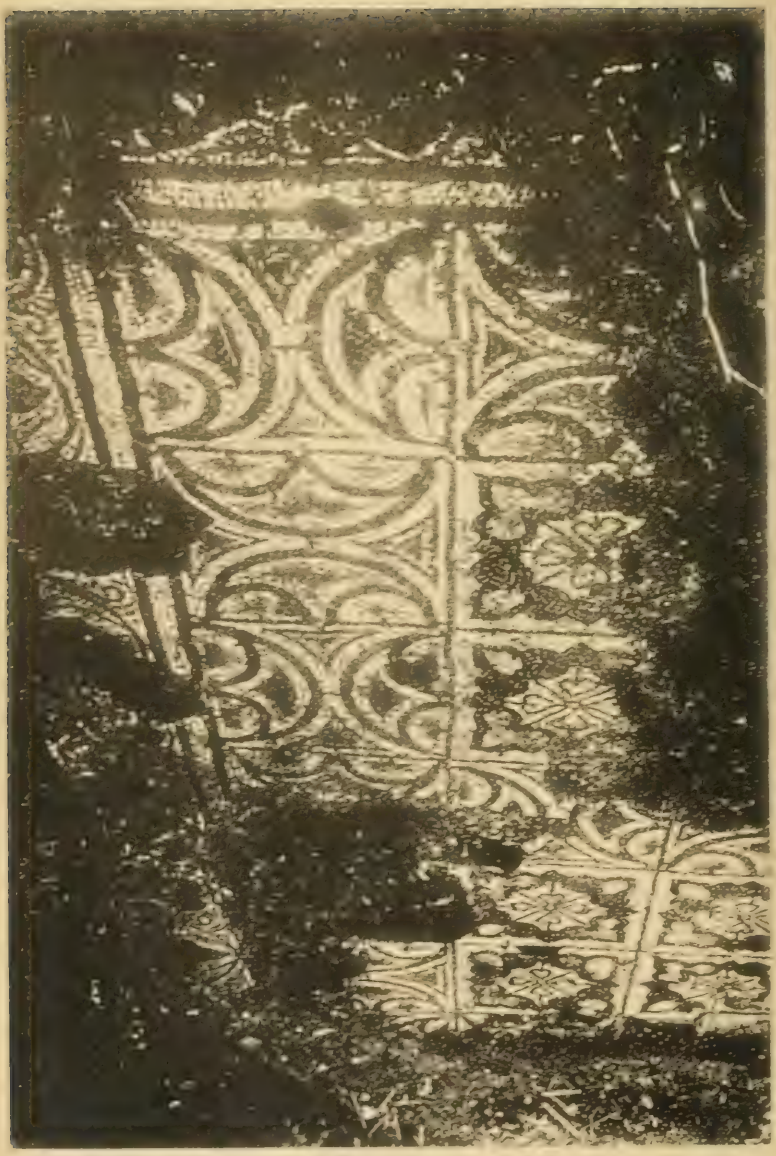

MOSAIQUE DE BARAT-DE-VIN A SORDE

etc., etc. L'église est de la fin du XIe siècle et contient quelques chapiteaux intéressants. Parmi les nombreuses marques de tâcherons qui se remarquent sur les pierres de l'église figurent une quantité de clés de toutes formes et de toutes dimensions. Existe-t-il quelque corrélation entre ces clés qui sont des marques d'appareillage et celles plus modernes qui ornent le dessus des portes de beaucoup de maisons de Sorde ?

Mais ce qui est le plus curieux c'est la mosaïque placée dans l'église, derrière l'autel. Cette mosaïque que M. Lafollye, et après lui M. Gerspach, ont classée au XIIe siècle, M. Palustre la considère comme gallo-romaine, et M. Barthety soutient cette thèse dans le mémoire qu'il a présenté au Congrès. Une discussion s'engage sur ce sujet, M. le comte de Marsy, M. le comte Lair, M. le comte de Chasteigner et quelques autres soutenant que c'est l'œuvre d'un mosaïste Italien du XIIe siècle, MM. Barthety, Ledain et plusieurs autres croyant qu'on doit la ramener à l'époque Romaine. M. Guignard fait remarquer que plusieurs sujets de cette mosaïque se retrouvent sur des monuments Carolingiens et peuvent faire supposer qu'elle a été faite à cette époque : les mêmes alérions se retrouvent sur le Rhyton d'Attila. M. Ledain insiste sur ce fait que la mosaïque n'est pas en place.

Or, on a constaté qu'une mosaïque semblable, disait-on, se trouvait près de là, à cinquante centimètres de profondeur, dans la propriété de Mme Dufour, où a existé une villa gallo-romaine.

Les organisateurs du Congrès ont donc fait découvrir cette mosaïque sur un carré de quatre ou cinq mètres. Le Congrès s'y transporte et reconnait que la mosaïque Dufour n'est pas pareille à celle de l'église.

comme on l'avait dit ; elle ne prouve donc rien pour l'antiquité de celle-ci. Mais elle est très belle, avec de jolis dessins géométriques et de vives couleurs. On décide de la faire photographier.

Puis on visite les dépendances de la maison Dufour qui ont appartenu à l'abbaye de Sorde.

A côté se trouvent les imposantes ruines de l'ancienne abbaye de Bénédictins de Sorde, que Madame de Bédouich, leur propriétaire, autorisa gracieusement le Congrès à visiter. Cette abbaye fondée par Charlemagne, mais détruite et rebâtie au XVIIe siècle, est admirablement située dans un site délicieux sur le bord du Gave ; sous les bâtiments se trouvaient de longues galeries voûtées placées presque au niveau de la rivière.

PEYREHORADE.

A onze heures et demie, on remonte en voitures et on va à Peyrehorade où un plantureux dîner attend les congressites. Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire le menu, en patois gascon, auquel sa saveur locale attira un vif succès :

HOTEL LAFOND.

Disnaa dous Moussus Archéologues de France é de Nabarre.

E mé que de notz aü nougué,
D'arroumitz à l'arroumigué,
Que de mounde à Peyrehourade !
(Debis Gascouns.— Isidore Salles).

POUTATYES.

Boulhoun de béou et garies à le pastanagre,
Garbure à la couèche d'aouque.

MOSAIQUE DANS LA PROPRIÉTÉ DE Mme DUFAUR A SORDE

Première vue.

MOSAIQUE DANS LA PROPRIÉTÉ DE Mme DUFAUR A SORDE

Seconde vue.

Garies à la Nouste Henric,
Lou Rey dous Gabes,
Loum de béou saüce Dupaya,
Crouste bouhade lèbe en fraüde,
Pintrades rèdes pousgnades à la Parisienne,
Cèses aü yamboum de Titiou,
Guitouns toustats.

Creysoun è leytugue.

Pastis de Peyrehourade.

Roumatye de Cagnotte,
Arragues dou tuc de Aspremont,
Garfous esbarrisclats,
Aoutes caüses renoumades.

BINS.

Bin rouge dou brouquet,
Piquepont de Lannes.

Peyre-hourade, lou 13 Yun 1888.

Voici la traduction en français :

HOTEL LAFOND.

Diner de Messieurs les Archéologues de France et de Navarre.

Et plus de noir au noyer,
De fourmis à la fourmilière,
Que de monde à Peyrehorade.
(Devis Gascons.—Isidore Salles).

POTAGES.

Bouillon de Bœuf et de poules à la carotte,
Garbure à la cuisse d'oie.

Poules à la *Notre Henri* (Henri IV.)
Le Roi des Gaves (Saumon gigantesque.)
Filet de bœuf sauce Dupaya (Le Vatel Peyrehoradais.)
Vol au vent de lièvre en temps prohibé,
Pintades froides bourrées à la Parisienne,
Cépes au jambon de Téthieu,
Canetons rotis.

Cresson et laitue.

Pâté de Peyrehorade.

Fromage de Cagnotte,
Fraises du tuc d'Aspremont,
Gâteaux variés,
Autres choses renommées.

VINS.

Vin rouge de la barrique,
Piquepont de Port-de-Lannes.

Peyrehorade, le 13 Juin 1888.

Après dîner, on parcourt la ville, puis on remonte en voitures et on part pour Bidache. Le temps s'est élevé, les nuages ont disparu, on voit les montagnes : la route est magnifique.

BIDACHE.

Les congressites arrivent à Bidache et visitent ces magnifiques ruines du château des ducs de Gramont, princes de Bidache, qui dominent le pays et font un effet splendide. Le château, dont on admire encore les beaux

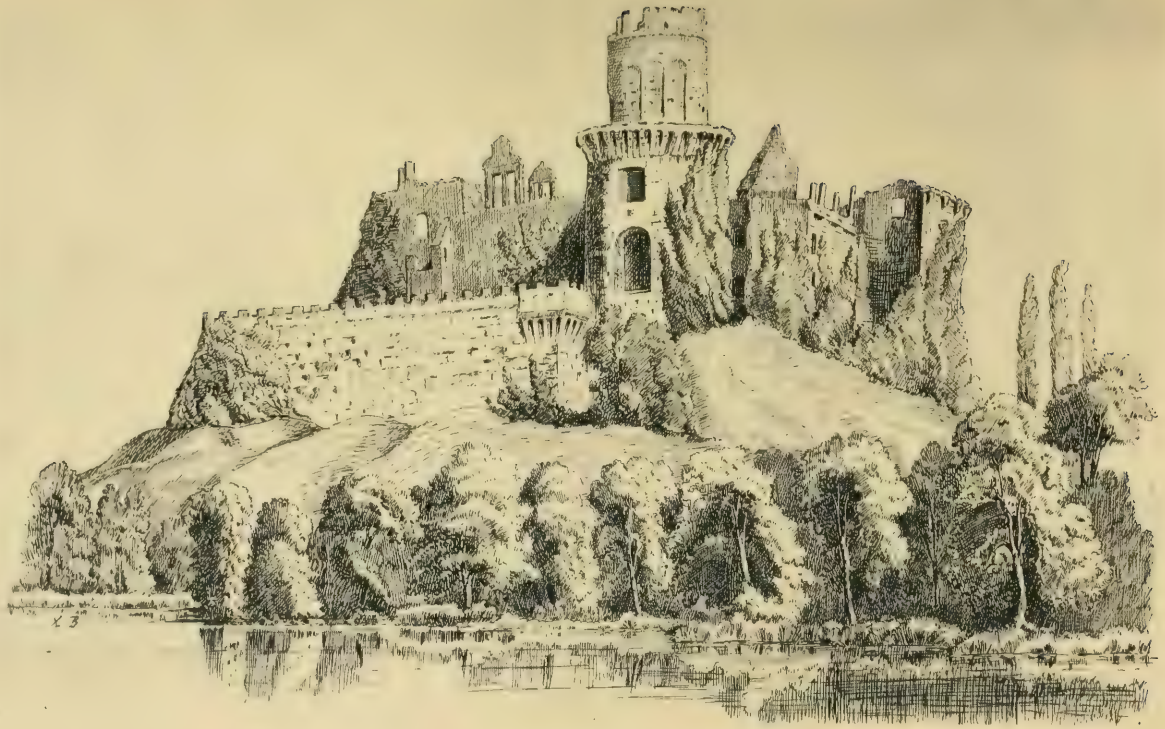

LE CHATEAU DE BIDACHE
Dessin du Baron de Bonnault d'Houët

DÉTAILS DE L'ABSIDE DE L'ABBAYE D'ARTHOUS

restes, a été bâti au XVIIe siècle, mais certaines parties sont plus anciennes. Du haut de la terrasse, on jouit d'une vue très étendue et très belle.

ARTHOUS.

Les voitures repartent ; mais avant de rentrer à Peyrehorade, elles mènent le Congrès visiter l'ancienne abbaye d'Arthous, de l'ordre de Prémontré, fondée au XIIe siècle, et dont il reste quelques parties très curieuses, des chapiteaux avec sujets sculptés, du plus grand intérêt, des frises fort jolies, etc. On décide de faire photographier les plus jolis sujets pour les conserver au moins par la gravure avant qu'ils disparaissent, car cette abbaye, jadis si riche et si belle, sert maintenant de grange.

Le retour s'effectue d'Arthous à Peyrehorade, et de de Peyrehorade à Dax, où l'on rentre à 8 heures et demie.

1re SÉANCE DU JEUDI 14 JUIN 1888

A 8 heures 1/2 du matin.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

M. le comte de Marsy ouvre la Séance à 8 h. 1/2 du matin dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Dax, et appelle pour siéger au bureau, MM. le comte Robert de Lasteyrie, Adrien Planté, Camiade et Taillebois, secrétaire général.

L'ordre du jour appelle la discussion de la deuxième question du Programme qui avait été réservée pour cette séance :

Découvertes préhistoriques dans les Landes et les Basses-Pyrénées, etc., etc.

M. Dufourcet rappelle les fouilles faites par lui et par MM. Léo Testut et Taillebois, à Argès, Clermont, Estibeaux, et Pomarez, fouilles dont le compte-rendu a été fait dans le *Bulletin de la Société de Borda*. Il donne la description des lits de galets qu'ils ont trouvés, lits qui n'ont pas été signalés dans d'autres contrées. M. Dufourcet insiste sur ce fait que les tumulus fouillés par lui et par ses amis n'étaient pas funéraires, au moins pour la plupart. C'étaient des habitations, des huttes qui se sont effondrées après le départ de leurs possesseurs.

M. Taillebois appuie les observations de M. Du-

fourcet et signale la forme de certains lits de galets d'Argès.

M. le comte de Chasteigner rappelle aussi les fouilles de tumuli qu'il a faites dans les Landes et qui lui ont laissé la conviction que ces tertres n'étaient pas funéraires. Il compare les huttes de ces tumuli à celles que font encore aujourd'hui les charbonniers de la Touraine et de la Sologne et montre des photographies à l'appui. La forme n'a pas changé ; le but est le même : abriter le pasteur ou le charbonnier pendant la saison qu'il passe en cet endroit. Si on a trouvé des cendres et des ossements, c'est accidentellement, parce que le propriétaire étant mort, on l'a inhumé dans sa propre demeure. Il est juste de dire que dans les Landes, en général, les ossements ne peuvent pas résister longtemps à la décomposition.

M. de Chasteigner signale les tumuli des Pyrénées surmontés de tours à signaux, dont on ne connaît pas l'origine ; le comte de Rochas, dit-il, a constaté qu'il y avait des tumuli de grande dimension correspondant les uns avec les autres par des angles pour faire des tours de signaux. On allumait de grands feux sur les tours.

M. de Roumejoux connaît, dans le Périgord, une ligne de tumuli placés dans le même ordre d'idées. Ils correspondent tous ensemble. Il en existe également dans le Tarn avec la même disposition.

M. Dufourcet fait remarquer que les tumuli de Tastoa sont tous alignés le long des voies romaines.

M. Joseph de Laporterie dit que sur le plateau de Ger, il existe un tumulus dit de la *Haillade* (de la fée), sur lequel on allume encore les feux de la Saint-Jean.

M. Guignard a remarqué dans le Blaisois que les tumuli se trouvent parfois placés sur la séparation de deux pays.

L'ordre du jour appelant la discussion des bas-reliefs de Saint-Paul-les-Dax, le Congrès se transporte dans la salle du Musée où l'on continue la séance en présence des fac-simile des bas-reliefs qu'il s'agit de discuter.

Ces magnifiques bas-reliefs offrent un très grand intérêt. Leur style, qui tient parfois du byzantin, est d'une naïveté originale.

M. de Lasteyrie admet que tous les sujets ont pu être faits à la même époque, mais par des artistes différents, dont certains étaient plus habiles que d'autres. Quelques sujets sont admirablement traités, tandis que d'autres laissent beaucoup à désirer. En résumé, M. de Lasteyrie serait disposé à attribuer ces sculptures au Xe siècle, avec des réminiscences plus anciennes. Il admettrait même qu'elles puissent remonter plus haut, et se base pour cela sur les couronnes des saintes femmes qui sont franchement carlovingiennes. En tout cas, on ne peut pas les faire descendre plus bas que le Xe siècle.

On passe à l'examen des trois autels en marbre blanc trouvés dans la démolition du mur qui fermait la sacristie de la cathédrale. Ces restes sont fort intéressants, mais, malheureusement, incomplets. M. de Lasteyrie leur assigne comme date le XIe siècle. Il les considère comme des côtés d'autels ayant deux faces latérales semblables et une table en marbre dessus.

La séance est reprise dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

M. Taillebois lit un mémoire sur la *Crypte de Saint-Girons, à Hagetmau (Landes)*, et demande que le

Congrès émette le vœu que les réparations nécessaires soient faites pour la conservation de ce magnifique monument qui menace de s'écrouler, quoiqu'il soit classé parmi les monuments historiques. Il demande que M. le Président du Congrès soit chargé de faire des démarches officielles dans ce but.

Ce vœu est mis aux voix et adopté.

M. l'abbé Lescarret parle d'un curieux *armarium* qui existe dans son église, à Lüe.

Il signale aussi les clochers fortifiés du pays de Born.

M. l'abbé Lescarret parle encore de trois christs en bois, de grandeur naturelle, qui existent dans les églises de Parentis, de Tosse et de Seignosse. Ils seraient tous du XVIe siècle. Celui de Parentis a 1^m,57 de hauteur.

M. Adrien Planté présente des eaux-fortes de M. Lafond, de Pau, représentant les monuments d'Orthez.

M. le comte Robert de Lasteyrie, recommande fortement aux archéologues Landais et Pyrénéens de faire dans le plus bref délai possible l'inventaire du mobilier historique de leur département et principalement des objets intéressants qui se trouvent dans les églises. Il rappelle que les Chambres ont voté une loi sur la conservation des objets mobiliers d'un intérêt historique, loi qui est le pendant et le corollaire de celle sur les monuments historiques. Nous sommes très en retard en France, dit-il, sur les statistiques monumentales; celle des menus objets n'existe pas.

Il y a donc urgence à dresser cette liste le plus vite possible, ce qui donnera le droit, une fois les objets classés, d'empêcher de les vendre, de les exporter à l'étranger et même de faire annuler les ventes qui auraient lieu.

M. l'abbé Lescarret fait observer que les architectes devraient être invités à conserver les vieux autels au lieu de les jeter dans les combles des églises.

M. de Chasteigner appuie cette observation et dit que malheureusement les curés sont souvent les premiers vandales, et il cite des faits à l'appui.

MM. de Marsy, de Lasteyrie et Planté approuvent la réflexion de M. de Chasteigner qui n'est parfois que trop juste.

M. Xambeu signale de nouveau l'autel du lycée de Saint-Sever, et dit que l'on aurait peut-être peur, en le faisant classer, que l'État ne s'en emparât.

M. de Lasteyrie répond que cette crainte est chimérique.

M. de Marsy dit qu'il ne s'agit pas des objets qui appartiennent aux particuliers, mais bien de ceux qui sont la propriété des églises, communautés, villes, etc. Il recommande d'en donner non seulement la description, mais encore la photographie.

M. de Lasteyrie donne des indications à ce sujet et réclame la description, la photographie et les mesures exactes de l'objet.

La séance est levée à midi.

2e SÉANCE DU JEUDI 14 JUIN 1888

A 2 heures du soir

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

A deux heures, M. le comte de Marsy ouvre la séance dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Dax. Siègent au bureau : MM. Planté, de Florival, Milliès-Lacroix, maire de Dax, l'abbé Lorreyte, archiprêtre de Dax, l'abbé Lagarde, Camiade, et Taillebois, secrétaire général.

M. le Président rappelle l'examen fait par le Congrès du portail de la cathédrale de Dax, et expose le vœu que le transfert de ce portail, puisqu'il est nécessaire, se fasse le plus tôt possible.

M. l'abbé Lagarde demande, au nom d'un membre du Congrès, qui l'en a chargé, que le portail, au lieu d'être appliqué entre deux contreforts de la cathédrale, soit transporté à Saint-Vincent-de-Xaintes et serve d'entrée à la nouvelle église que l'on doit y construire.

M. de Marsy déclare que, à part l'inconvénient de transporter le portail dans un lieu différent et de l'appliquer sur une église entièrement neuve, le Congrès n'a pas à s'occuper d'une demande de ce genre : c'est une question administrative dont il ne doit pas se mêler.

Sans s'occuper de fixer le point où il doit être placé, M. de Marsy propose au Congrès d'émettre le vœu, que le portail de la cathédrale de Dax soit mis désormais à l'abri de toutes les intempéries du temps, et ce avec toutes les précautions qu'il sera possible de prendre.

Ce vœu est émis par le Congrès.

M. Taillebois fait observer qu'il y a, du reste, un projet qui semble réaliser complétement le vœu du Congrès; ce serait de placer le portail dans l'intérieur de l'église, à l'extrémité du transept et en face de l'autel de la Vierge.

M. le comte de Lasteyrie dit que c'est à la Société de Borda et à M. Taillebois, surtout, que l'on doit la conservation du portail. C'est M. Taillebois qui l'a prévenu, lorsqu'il a été question de démolir ce beau monument, et c'est grâce aux démarches de M. Taillebois qu'il a pu s'en occuper et obtenir le classement du portail.

M. de Marsy émet l'avis que l'on peut associer M. de Lasteyrie, à qui l'on doit le classement du portail, à la Société de Borda et à M. Taillebois et propose de voter des remerciements à la Société de Borda, à M. Taillebois, à M. de Lasteyrie et à la Commission des Monuments historiques.

Ces remerciements sont votés par le Congrès.

M. Barthety lit son mémoire sur la Mosaïque de Lescar.

M. de Marsy insiste sur les modifications que la visite de Sorde doit apporter dans les appréciations des mosaïques de Lescar et de Sorde. La mosaïque Dufour est gallo-romaine et ne ressemble en rien à celle de l'église de Sorde. Certains ornements de cette dernière

sont du même genre et de la même époque que les ornements des bas-reliefs de Saint-Paul-les-Dax, donc du moyen âge.

M. Barthety poursuit son sujet, et, sans admettre que la mosaïque de l'église de Sorde soit du moyen âge, il reconnaît, néanmoins, à celle de l'église de Lescar, un caractère antique plus marqué ; il trouve même certaines analogies entre les ornements de cette dernière et ceux de la mosaïque Dufour.

M. de Marsy conteste ces analogies.

M. Barthety parle du mot AVFIO qui se trouve sur la mosaïque de Lescar, et demande ce qu'il signifie.

M. Ledain le traduit par AVFI O (*Aufi officina*).

M. de Marsy approuve cette traduction et admet que la mosaïque de Lescar puisse être romaine ; mais, à son avis, celle de Sorde est du moyen âge. Il communique une lettre de M. Lafollye qui maintient ses conclusions.

M. de Lasteyrie soutient que la mosaïque de Lescar est bien du XIIe siècle. L'inscription de l'évêque Guido en est une preuve complète. Il cite diverses mosaïques de la même époque. Il fait remarquer la facture de cette mosaïque, les muscles des animaux, leurs têtes sans perspective, qui ne se retrouvent pas à l'époque romaine, et prouvent le XIIe siècle.

M. Barthety réplique que l'inscription indique une restauration et non une œuvre neuve. Les personnages, du reste, ne sont pas à leurs places.

M. de Marsy ne croit pas qu'au XIIe siècle on se soit donné tant de peine pour transporter et installer quelques mètres de mosaïque. Il croit qu'il y avait à cette époque, non seulement des mosaïstes Italiens, mais encore et surtout des mosaïstes français du midi.

M. Taillebois demande si, lors de la découverte de la mosaïque, le mot AVFIO était visible, et si, lors de la restauration faite il y a quelques années, quelques cubes formant ce mot ont été remplacés ou s'ils sont tous antiques.

M. Barthety répond que ce mot n'était pas visible et n'a paru qu'après la restauration, mais il ignore si tous les cubes en sont anciens ou si quelques-uns ont été remplacés.

M. de Chasteigner appuie l'opinion de M. de Lasteyrie et rappelle qu'il a toujours considéré cette mosaïque et celle de Lescar comme étant du XIIe siècle.

M. Pasquier ne connaît aucune mosaïque dans l'Ariège et croit que celle que l'on a citée dans la discussion serait dans l'Ardèche.

La parole est donnée à M. Pasquier pour lire son mémoire sur le château de Foix.

L'auteur a apporté les fac-simile des armoiries de la maison de Foix qui se trouvent dans le château (fin du XIVe siècle au commencement du XVe siècle). Il demande si, d'après les détails des armoiries, on peut décider quel est le prince auquel elles appartiennent. Est-ce Gaston-Phébus? Il le croit. Il serait disposé à penser que Gaston-Phébus aurait fait faire ces constructions par des ouvriers du Nord, qui auraient apporté un art plus avancé.

M. l'abbé Départ dit qu'il existe, à Saint-Julien-en-Born, un quartier qui s'appelle Candale, nom qui rappelle la famille de Foix-Candale. Il parle aussi du clocher fortifié de Saint-Julien.

M. Dufourcet résume son travail sur les tombeaux à grilles trouvés à Dax.

M. de Marsy ne croit pas que ce genre de sépultures soit connu ailleurs qu'à Dax.

M. Taillebois lit successivement deux mémoires de M. Adrien Blanchet, l'un sur les graveurs béarnais, l'autre sur des cartes anciennes de Dax.

M. Taillebois lit encore un travail de M. l'abbé Foix sur les Cagots.

M. de Chasteigner cite des ouvrages traitant le même sujet, avec des détails du même genre.

M. du Boucher, qui devait lire un mémoire sur les Cagots, déclare que son travail n'est pas prêt.

M. Taillebois donne lecture d'un mémoire de M. Joseph de Laporterie sur les Traditions en Chalosse.

M. Milliès-Lacroix déclare que l'usage du *Piquehoou* s'est perpétué à Dax jusqu'en 1870.

M. le comte de Marsy exprime la satisfaction qu'il éprouve de la réussite si complète de ce Congrès, réussite qui dépasse celle de tous les Congrès précédents. Il ajoute qu'avant de clore la première partie de la session, il va proclamer les récompenses décernées par la Société Française d'Archéologie.

La Société décerne :

Une médaille de vermeil grand module à :

M. Taillebois, secrétaire général du Congrès de Dax, pour ses nombreux travaux archéologiques et aussi pour le zèle avec lequel il a organisé le Congrès de Dax.

Des médailles d'argent à :

M. Dufourcet, de Dax, pour ses nombreux travaux archéologiques.

M. Georges Camiade, trésorier du Congrès, pour le zèle avec lequel il s'est occupé du Congrès et pour ses fouilles et ses travaux archéologiques.

Des médailles de bronze à :

M. l'abbé Départ, curé de Mimizan, pour ses travaux archéologiques.

M. l'abbé Lescarret, curé de Lüe, pour le soin avec lequel il a recueilli et préservé de la destruction des objets anciens et pour ses recherches archéologiques.

M. le Président annonce que la Société accorde les allocations suivantes :

1° Une somme de 50 fr., mise à la disposition de l'Inspecteur du département, M. Taillebois, pour faire faire un plancher mobile qui couvrira la mosaïque de l'église de Sorde, afin de la préserver de toute dégradation ;

2° Une somme de 100 fr., mise à la disposition de M. Taillebois, pour faire photographier les mosaïques de Mme Dufour et de Barat-de-Vin (à Sorde), et l'église d'Arthous.

M. de Marsy remercie : M. le Maire de Dax et la Ville de Dax, de l'accueil qu'ils ont fait au Congrès : la Société de Borda, de la part qu'elle a prise à sa réussite au point de vue scientifique ; le Secrétaire général du Congrès, des soins qu'il a donnés à l'organisation du Congrès : le Trésorier, du zèle avec lequel il s'est acquitté de ses fonctions : les compagnies de chemins de fer qui ont bien voulu faire des réductions de prix ; les membres du Congrès venus de tous les points de la

France, et même quelques-uns de l'étranger ; et les dames qui ont bien voulu s'associer à nos travaux et charmer nos réunions par leur présence.

M. de Marsy déclare close la session de Dax.

Visite de Saint-Paul-les-Dax et du chêne de Quillacq.

Après la séance, les Congressistes se divisent en deux groupes.

Les uns vont visiter l'église de Saint-Paul-les-Dax, dont on a admiré au Musée les bas-reliefs, en fac-simile. Ils voient ces bas-reliefs en place, les chapiteaux du XIe et du XIIe siècle, quelques-uns même qui sont peut-être plus anciens.

Les autres vont admirer le chêne de Quillacq auquel on attribue un âge fabuleux, ce qui lui donne un intérêt archéologique. Il existe sur son compte une foule de légendes, et son tronc passe pour contenir une source intarissable qui a naturellement toutes les vertus.

Banquet.

Le soir, à 7 heures 1/2, un banquet réunissait les Congressistes à l'Hôtel de la Paix.

Des toasts furent portés par M. le comte de Marsy, président du Congrès ; par M. le Maire de Dax ; par M. du Boucher, président de la Société de Borda ; et par MM. le comte de Lasteyrie, Demoulin de Riols, le comte de Chasteigner, le général Wilson, Smith et Francart.

Excursion à Aire, Saint-Sever, Hagetmau et Orthez.

Le vendredi 15 juin, à 7 heures 50 du matin, le Congrès prend le chemin de fer et part pour Aire-sur-l'Adour.

A Morcenx, un arrêt d'une heure, dans un pays où l'archéologue n'a rien à voir, permet d'entendre la cigale dans les pins et de voir la cicindèle, aux couleurs métalliques et brillantes, voler par bonds dans le sable brûlant des Landes.

Après avoir dépassé Mont-de-Marsan, le chef-lieu du département des Landes, qui ne contient aucun monument ancien, le train arrive à 11 heures 33 à Aire, où les Congressistes sont reçus à la gare par M. le Dr Léon Sorbets, membre de la Société française d'Archéologie. Des voitures conduisent les excursionnistes à l'Hôtel Saint-Marc, où l'on déjeune.

A 1 heure 1/2, le Congrès se présente en corps au Palais épiscopal, où il est reçu par S. G. Mgr Delannoy, évêque d'Aire et de Dax, qui avait organisé une réunion excessivement nombreuse, composée des prêtres les plus distingués de son diocèse et du grand séminaire (plus de 200 prêtres). Nous remarquons MM. les abbés Lugat, Pédegert, Bessellère, Ponse, Bonhomme, Camy, Dudon, Départ, Cassen, Barrère, Gabarra, Meyranx, Laglaize, Tauzin, etc., et MM. Adrien Lavergne, inspecteur de la Société pour le département du Gers ; Léon Martres, Léon Dufour, etc. La réception solennelle a lieu dans la magnifique salle capitulaire.

Séance à l'Evêché d'Aire.

Siègent au bureau, près de S. G. Mgr l'Évêque et de M. le comte de Marsy, MM. le comte de Lasteyrie, Ledain, Wilson, de Laurière, le comte Lair, le comte de Chasteigner, Le Féron de Longcamp, le Dr Sorbets, et Taillebois, secrétaire général.

S. G. Mgr l'Évêque prononce un discours de bienvenue et rappelle que l'Église a toujours été et est encore favorable à l'archéologie, et il appuie son dire de quelques citations. Puis il parle de la basilique de Sainte-Quitterie et de sa crypte qu'il a fait restaurer. Il cite quelques traits de la vie de la patronne d'Aire et les relie au système de décoration qu'il a adopté, et dont il a pris les dessins dans les catacombes de Rome.

Monseigneur demande que le Congrès se fasse l'organe du vœu qu'il fait pour la conservation de l'église de Sainte-Quitterie et de la cathédrale d'Aire, et l'aide à obtenir les fonds nécessaires à cet effet.

Il rappelle que la crypte de Saint-Girons, à Hagetmau, menace de tomber en ruines, et termine son discours en faisant l'historique des principaux monuments de son diocèse.

M. le comte de Marsy répond à Mgr l'Évêque et fait l'éloge de la lettre pastorale que Sa Grandeur a adressée à son clergé, et dans laquelle se trouvait un questionnaire archéologique et historique très complet, auquel MM. les ecclésiastiques du diocèse étaient priés de répondre dans le délai de deux ans. Si une pareille

mesure était adoptée dans chaque diocèse, dit M. de Marsy, nous aurions en peu de temps, dans toute la France, une histoire complète de chaque paroisse, de chaque commune, avec tous les renseignements locaux, la description des monuments, l'inventaire des objets mobiliers intéressants, la constatation des usages anciens, des traditions, des superstitions, etc. On ne saurait donc trop encourager une œuvre aussi utile.

M. le Dr Léon Sorbets prend ensuite la parole et prononce le discours suivant :

MONSEIGNEUR,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS ET TRÈS HONORÉS CONFRÈRES,

Comme notre auguste Prélat, je suis également heureux et fier de vous souhaiter la bienvenue dans la Cité d'Aire, ma chère ville natale, dans cette cité qui remonte à plus de deux mille ans, qui fut l'antique oppidum des *Tarusates* et le dernier rempart de la Liberté Aquitanique.

Dans notre Gascogne, aucune par son antiquité, par ses ruines et ses grands souvenirs, ne méritait, au même titre, la visite des membres de la Société française d'Archéologie. Aussi, je remercie MM. les organisateurs du Congrès de l'avoir choisie pour y tenir une séance générale de ses membres, avant d'étudier nos monuments, et de m'avoir surtout fourni l'occasion de remercier, publiquement et au nom de vous tous, Mgr l'Évêque de sa gracieuse hospitalité.

Aire, d'origine celtique, était là debout, Messieurs, lorsque Crassus, lieutenant de César, envahit l'Aquitaine, à la tête des légions romaines. Peut-être après la prise de Sos, — mais la question n'est pas définitivement jugée, — la seconde grande bataille qui décida du sort de l'indépen-

dance gauloise se livra-t-elle sous ses remparts ? Le nom de *Vicus Julii*, qu'on lui donna après la conquête, semblerait le démontrer. Quoi qu'il en soit, le temple de *Mars Lelhunnus* dominait ces hauteurs, et le séjour du vainqueur de l'univers est prouvé dans ses murs, non seulement par les nombreux autels votifs découverts, il y a trois ans, dans les éboulis du coteau voisin, mais encore par les médailles, par les pièces de monnaie, à l'effigie des empereurs, trouvées dans le sol (qui ont été signalées dans le Bulletin de la Société de Borda par M. Taillebois, secrétaire général de la Société), et par de solides substructions gallo-romaines.

Dès le second siècle de l'ère chrétienne, les évêques la choisissent pour siège de leur apostolat. Ce fait est prouvé, Messieurs, malgré les lacunes de l'histoire qui inscrit dans les dyptiques de l'église d'Aire, seulement au commencement du VIe siècle : *Marcellus episcopus Vico-Julensis.*

A cette époque, du reste, et sous le cruel Euric, vers la fin du Ve siècle, eut lieu la plus affreuse des persécutions. Mais la crypte était déjà là pour offrir aux persécutés un refuge assuré. Vous la visiterez dans quelques instants, Messieurs, cette crypte célèbre qui renferme l'un des plus rares sarcophages du IVe siècle, qui a contenu lui-même pendant plusieurs siècles le corps de la vierge Quitterie, dont le martyre embauma les rives de l'Adour, en ensanglantant les hauteurs du Mas.

Ce tombeau de marbre blanc, remarquable par de nombreux sujets sculptés, tant de l'ancien que du nouveau testament, se dresse sous la céramique qui retrace le martyre de sainte Quitterie, à deux pas de la fontaine sacrée qui servait de baptistère aux catéchumènes, non loin de l'autel roman de Saint-Désiré, et sous la voûte restaurée à grands frais par les soins de Mgr Delannoy.

Quand vous aurez visité la crypte, vous traverserez nécessairement la chapelle de Saint-Philibert, et ici, comme

je le disais en commençant, se présentent plusieurs questions des plus importantes à élucider : saint Philibert est-il né à Aire ? ou bien y a-t-il été seulement nourri ou élevé, *nutritus ?* La réponse à ces questions ne se fera pas longtemps attendre, puisque plusieurs mémoires ont été déjà présentés.

En quittant l'église du Mas, qui fut au XIIe siècle la cathédrale des évêques d'Aire et de Sainte-Quitterie, vous contemplerez sous le porche une belle page d'iconographie chrétienne. Cette page est malheureusement mutilée ; elle porte les traces du vandalisme le plus grossier, les unes dues aux bandes armées de Montgommery au XVIe siècle, pendant les terribles guerres de religion, et les autres faites dans les temps modernes par le marteau sacrilège des misérables démolisseurs de 93.

En descendant les hauteurs du Mas, et après une visite au Musée du grand séminaire, si le temps le permet, vous étudierez avec un réel intérêt les vingt neuf autels votifs découverts à Aire, en 1885, anépigraphes ou portant inscription, dédiés à *Mars Lelhunnus*, ayant même forme, mais de grandeur différente.

C'est là, je l'avoue, le lot épigraphique le plus précieux de notre histoire locale. Ces autels, décrits avec détail dans le Bulletin de la Société de Borda, ont été signalés par M. Dufourcet, dans son *Histoire des Landes et des Landais.*

Messieurs, je sais que vos instants sont précieux et comptés. Je ne veux pas abuser plus longtemps de votre bienveillante attention. Seulement, comme je m'arrête au VIe siècle de l'histoire de notre cité, permettez-moi de dire encore deux mots d'Alaric II, roi des Wisigoths, qui a publié à Aire le *Code théodosien.*

C'est à cette place, à l'endroit même où je parle, peut-être, que le Code théodosien a été publié : car la tradition rapporte qu'avant d'élever sur la hauteur son palais, Alaric II en avait construit un sur les bords de l'Adour.

Ce Code qui n'était, d'après notre savant annaliste Bladé, que la compilation de Gojarich et d'Anianus, deux célèbres jurisconsultes, fut le gage inaccepté de réconciliation entre deux races parfaitement distinctes : et la distinction des Gaulois d'avec les Aquitains remontait au Ier siècle, d'après Verus et d'après la légende inscrite sur le monument de Hasparren. César n'avait-il pas dit, dans ses Commentaires, qu'en entrant en Gaule, il avait trouvé deux peuples, les Gaulois et les Aquitains, parfaitement distincts et différents par leur religion, leurs lois, leurs coutumes et leurs mœurs.

Rassurez-vous, Messieurs, je ne veux pas reprendre, un à un, chacun des articles du Code théodosien. Cette étude juridique nous entrainerait trop loin, et ce n'est ici ni le lieu ni le moment, pas plus que d'entreprendre l'étude de notre province, quoique nous soyons en beau pays gascon.

Mais pour le dire en passant, le Gascon *dont la graine va loin,* comme le disait Sainte-Beuve, a pour traits principaux, d'après l'érudit directeur de la *Revue de Gascogne,* la fierté, source du sentiment de l'honneur et du courage militaire, la vivacité de langage, l'esprit et la verve joyeuse. Mais vous savez que chez le Gascon, il faut en rabattre, et que ses qualités comptent double. Vous savez aussi que ces qualités appartiennent à tous les Français, mais qu'elles sont l'apanage spécial de mes compatriotes. Et comme je craindrais d'être trop Gascon si je ne consultais que mon patriotisme provincial ou local, je m'arrête. Mais permettez-moi, en terminant, de vous remercier, vous tous, Messieurs, qui êtes venus de si loin, dans un coin perdu et oublié de notre chère et vieille Gascogne, pour étudier l'une des douze cités de la Novempopulanie, la *civitas Aturensium,* qui fit partie de la troisième Aquitaine.

A la suite du discours de M. le Dr Sorbets, un grand nombre de mémoires sont déposés sur le bureau par les ecclésiastiques du diocèse, et trois par M. Sorbets.

Les mémoires dus aux membres du clergé du diocèse d'Aire sont les suivants :

Quelques notes archéologiques sur les sculptures, bas-reliefs, etc., de diverses églises des Landes, par M. l'abbé Bessellère, curé doyen de Roquefort.

Étude sur la vie communale d'une petite ville dans le Marsan (Roquefort), au commencement du XVIIIe siècle, par le même (1).

Les commanderies dans le département des Landes. par M. l'abbé Départ, curé de Mimizan.

L'église du Mas d'Aire, les sculptures du portail, par M. l'abbé Dudon, professeur au grand séminaire.

Le pèlerinage du Casalion, à Mugron, par M. l'abbé Foix, curé de Laurède.

L'Hôpital de Mugron, par le même.

Particularités sur les Cagots, par le même.

Le vrai chemin du Littoral. par le même.

Saint-Girons, sa crypte, sa collégiale, son culte, par M. l'abbé Meyranx, curé de Cazères.

Le champ de bataille de Crassus, par M. l'abbé Tauzin, curé de Saint-Justin.

Le schisme d'Occident dans les diocèses d'Aire et de Dax, par le même.

Les sénéchaux anglais en Guyenne, par le même.

Les trois mémoires de M. le docteur Sorbets ont pour objet : 1° L'origine de la ville d'Aire, suivie d'un aperçu historique ; 2° L'origine des Aquitains ; 3° Céramique provinciale, la faïence de Samadet.

M. le comte de Marsy remercie le clergé de ses travaux et Monseigneur du mouvement qu'il a imprimé,

(1) Ce mémoire, exclusivement historique, a été depuis publié dans le *Bulletin de la Société de Borda*.

et dont on peut dès à présent reconnaître les excellents résultats. M. de Marsy, au nom du Conseil administratif de la Société, met à la disposition de Sa Grandeur une médaille d'argent et quatre de bronze pour récompenser les meilleurs travaux déposés à Aire par le clergé du diocèse.

Monseigneur remercie M. de Marsy et le Conseil administratif, et laisse au bureau de la Société le soin d'attribuer les médailles comme il le jugera convenable. Elles ont été décernées :

La médaille d'argent, aux membres du clergé du diocèse d'Aire, pour l'ensemble de leurs travaux, médaille qui sera déposée au Musée diocésain ;

Les médailles de bronze à :

MM. l'abbé Bessellère.
l'abbé Dudon.
l'abbé Meyranx.
l'abbé Tauzin.

M. de Marsy annonce que la Société française d'Archéologie décerne à M. le Dr Léon Sorbets une médaille d'argent pour ses nombreux travaux et recherches archéologiques.

M. de Marsy demande à Monseigneur son appui pour l'inventaire des objets mobiliers appartenant aux églises et aux communautés.

M. le comte Robert de Lasteyrie donne des explications sur cet inventaire et insiste pour que Sa Grandeur prête son concours le plus actif et celui de son clergé à cette œuvre utile.

Mgr l'Évêque promet de donner son appui à cette entreprise et de la recommander à tous les prêtres de son diocèse.

M. de Marsy dépose sur le bureau un mémoire de M. Lafond sur les tombeaux du Mas de Sainte-Quitterie, de Lucq et de Bielle.

La séance est levée, et Mgr Delannoy fait visiter au Congrès son palais épiscopal.

Visite d'Aire.

Sa Grandeur guide ensuite le Congrès et lui fait admirer successivement la cathédrale, l'église du Mas et sa crypte.

La cathédrale est un beau monument du XIe siècle, dont Mgr l'Évêque a admirablement restauré la sacristie dans le style de l'époque.

L'église de Sainte-Quitterie, au Mas d'Aire, que l'on visite ensuite, a été bâtie au XIe siècle ; il ne reste plus actuellement, à l'extérieur, que quelques parties du XIe et du XIIe siècle. Le portail, du XIVe siècle, est très curieux, orné d'un grand nombre de personnages et de sujets. Au milieu, une colonne en marbre sérancolin, provenant de quelque temple païen.

Au milieu du tympan, le Christ assis entre la Vierge et saint Jean. Parmi les sujets, on remarque le Jugement dernier, Adam et Ève avant le péché, la Tentation d'Ève par le serpent, le Péché, la Rédemption, etc. Les voussures sont ornées des statues des quatorze prophètes, des douze apôtres et de dix anges.

A l'intérieur, on admire une merveille : c'est la série d'arcatures et de chapiteaux du XIe siècle, découverts dernièrement par Mgr Delannoy autour de l'abside de l'église, arcatures et chapiteaux qui étaient cachés par des boiseries. Ces sculptures sont d'une richesse extraordinaire, admirablement fouillées et parfaitement conservées. On remarque, parmi les sujets : la Fuite en Égypte, la Visitation, des animaux apocalyptiques,

etc.; de très jolis motifs, oves, billettes, entrelacs, décorent les arcatures.

Sous le chœur se trouve la crypte, à laquelle on parvient par un escalier latéral, en admirant encore de très beaux chapiteaux. La crypte a été restaurée depuis quelques années par Mgr Delannoy avec un goût et un sentiment archéologique dignes des plus grands éloges. C'est, du reste, d'après des dessins rapportés par Elle des catacombes de Rome, que Sa Grandeur a fait exécuter cette restauration.

Le sol primitif a été retrouvé et est encore pavé en plusieurs endroits de dalles avec des feuilles de laurier sculptées. Un certain nombre de sarcophages ont été mis à jour. Le baptistère, alimenté par une fontaine, a été retrouvé et restauré.

Le sarcophage de sainte Quitterie est un admirable monument en marbre blanc que l'on peut faire remonter au IVe ou au Ve siècle. (Cette dernière opinion est celle du P. Garrucci.) Sainte Quitterie a subi le martyre en 471 ou 478, mais il est possible que ce tombeau n'ait pas été fait pour elle; qu'il soit plus ancien et ait été utilisé pour la vierge d'Aire. Aux angles, se trouvent les deux masques habituels; puis on remarque le Bon Pasteur portant la Brebis sur ses épaules et entouré de trois femmes; Daniel dans la fosse aux lions; la Résurrection de Lazare: la Création de l'homme; la Chute originelle. Dans la frise, le Sacrifice d'Abraham, le Paralytique, Jonas, Tobie, etc. Toutes ces sépultures sont d'un art parfait qui pourrait donner la tentation de faire remonter plus haut l'exécution de ce beau monument.

Par les soins et par les dessins de Mgr l'Évêque, l'*arcosolium* a été refait et a reçu, au lieu des fresques

qui ornaient le fond, un tableau en céramique émaillée, genre ancien, représentant le martyre de sainte Quitterie.

On remarque, près du tombeau de sainte Quitterie, un autre sarcophage que l'on attribue à saint Désiré.

Des écussons sculptés au XIIIe siècle ornent la crypte. Enfin, on y découvre un très grand nombre de marques de tâcherons.

En sortant de l'église du Mas, le Congrès va visiter les vingt-neuf autels votifs découverts par M. Lasserre sur la hauteur appelée le Camp de Pompée. Parmi ces autels, plusieurs portent une dédicace à MARTI LELHVNNO, divinité topique qui, jusqu'à présent, n'a été signalée qu'à Aire; quelques autres sont dédiés à MARTI, sans autre désignation; enfin, un certain nombre sont anépigraphes. Les uns sont en marbre, les autres en pierre calcaire. Il semble y avoir eu sur cette hauteur un temple à *Mars Lelhunnus*, qui devait être le dieu en vénération à Aire (1).

Puis, a lieu une visite chez M. le Dr Léon Sorbets, dont on admire la riche collection de faïences, et surtout les produits de Samadet (Landes). L'accueil le plus gracieux est fait au Congrès par M. et Mme Sorbets, et des rafraîchissements, que la chaleur de la journée fait accepter avec le plus grand plaisir, sont offerts aux excursionnistes. Le Congrès fait ensuite une visite d'adieu à Mgr Delannoy, et trouve à l'évêché des préparatifs de même nature que chez M. Sorbets, et l'accueil le plus aimable.

(1) Ces autels ont été, depuis le Congrès, achetés par la Société de Borda et sont actuellement déposés au musée de Dax.

A 5 heures 27, on monte en chemin de fer et on part pour Mont-de-Marsan, où l'on arrive à 6 heures 1/4. A la descente du train, trois landaus et deux omnibus attendent les excursionnistes, et, sans traverser la ville, on part pour Saint-Sever.

La route est belle, la vue magnifique et très étendue, et les voyageurs s'accordent à trouver que la Chalosse est un beau pays, et que le département des Landes mérite d'être connu.

On arrive à St-Sever à 7 heures 1/2. Tout le monde est vite logé, soit dans les hôtels, soit dans les maisons particulières, et si le dîner, servi à l'hôtel Québeille, est bien accueilli, le coucher ne l'est pas moins, après cette journée de fatigue.

Saint-Sever.

Le samedi 16 juin, à 8 heures du matin, commence la visite de la ville, sous la conduite de M. Dubedout, maire de Saint-Sever.

Saint-Sever est dans une admirable position, sur une hauteur d'où l'on domine tout le pays ; la vue s'étend au loin sur cette belle et fertile Chalosse, traversée par l'Adour, dont les méandres brillent dans le lointain comme autant de fasces d'argent. De l'autre côté, les Pyrénées s'élancent dans les nuages et montrent encore quelques traces de neige.

Après avoir admiré le pays du haut du plateau de Morlanne, où fut autrefois le château du Palestrion élevé, dit-on, sous les Romains, on voit, en passant, quelques restes de tours et de fortifications du moyen âge.

Vient ensuite la visite de l'église, beau monument roman dont certaines parties remontent au Xe et au XIe siècle. On remarque particulièrement une série de magnifiques chapiteaux historiés du XIe, que l'on a eu la malheureuse idée de peinturlurer de façon à leur enlever tout leur cachet archéologique. Ces chapiteaux, à eux seuls, vaudraient à l'église les honneurs du classement parmi les monuments historiques. On a retrouvé depuis peu, dans certaines parties, le délicat triforium qui ornait le temple. Quelques colonnes de marbre d'origine antique, venant, dit-on, du Palestrion, ont été utilisées.

Les orgues sont classées parmi les monuments historiques.

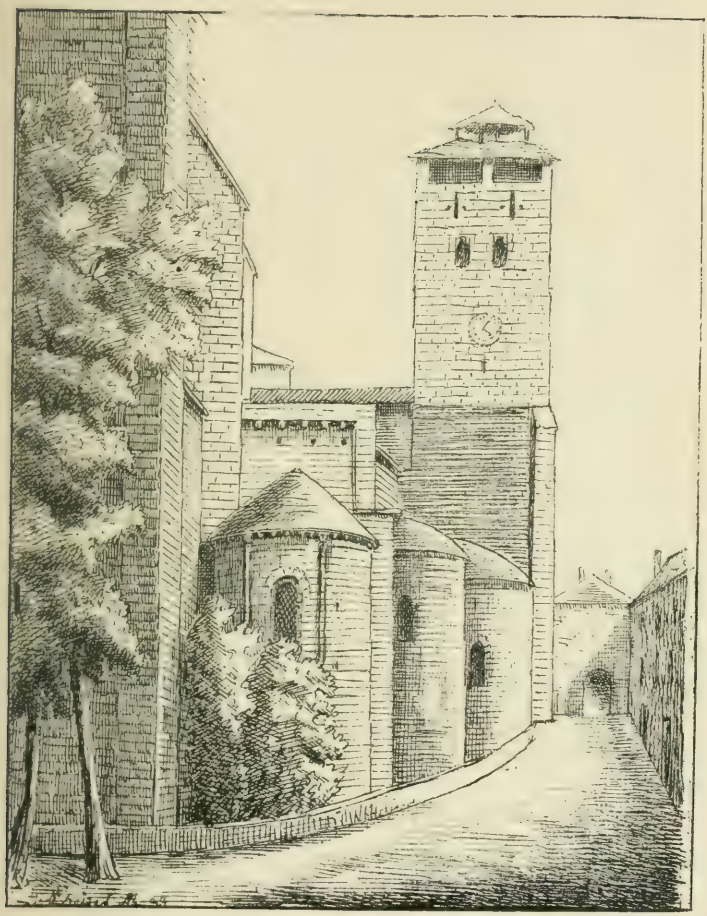

ÉGLISE DE SAINT-SEVER.

Dessin de M. A. de Roumejoux.

M. l'abbé Sarrauton, archiprêtre, fait au Congrès les honneurs de son église, et lui montre son trésor qui ne contient, du reste, aucune pièce très remarquable.

On ne peut visiter Saint-Sever sans demander à voir l'admirable mosaïque de M. le docteur Sentex, qui s'empresse de la montrer au Congrès avec sa bonne grâce habituelle. Cette magnifique mosaïque gallo-romaine, la plus belle peut-être qui existe en France dans une maison privée, a été trouvée à Daugreilh, quartier de Saint-Sever, sur l'emplacement d'une ancienne villa, et a été transportée chez M. Sentex, où elle sert de pavement au vestibule, à la salle à manger et à deux autres pièces. Outre des poissons et différents sujets, elle offre une très grande richesse d'entrelacs et de dessins avec de vifs coloris.

Dans l'une des pièces pavée par la mosaïque se trouve la collection de faïences de M. Sentex, qui est des plus remarquables et contient un grand nombre de pièces uniques.

Au lycée, on visite l'autel de la chapelle, en bois sculpté et doré, qui offre un certain intérêt.

A 10 heures, on monte en voiture et l'on part pour Hagetmau, en continuant la belle route suivie la veille. En passant, on voit le menhir de Sainte-Colombe qui se dresse debout près de la route, et dont M. de Laporterie raconte la légende, qui lui est d'ailleurs commune avec presque tous les menhirs du pays.

A 11 heures, on traverse Hagetmau, et l'on descend directement devant l'église de Saint-Girons, quartier de Hagetmau, dont les honneurs sont faits par M. l'abbé Latourette, curé-doyen de Hagetmau, et MM. Dubosq et Julien Dulau, maire et adjoint de cette ville.

L'église, qui n'offre plus guère de traces du XIe siècle, n'a aucun intérêt, mais sa crypte, qui est également du XIe, est excessivement curieuse et est ornée de très beaux chapiteaux historiés ; malheureusement, cette crypte tombe en ruines, et quoiqu'elle soit classée parmi les monuments historiques, on ne fait rien pour l'empêcher de s'écrouler.

On remonte en voiture, et bientôt on en descend devant l'hôtel du Chapon fin, où le dîner attend les voyageurs.

A 1 heure 1/2, départ en voiture ; la route est toujours belle et semée de côtes. En traversant Monny, on remarque le joli château à tourelles qui est sur la hauteur.

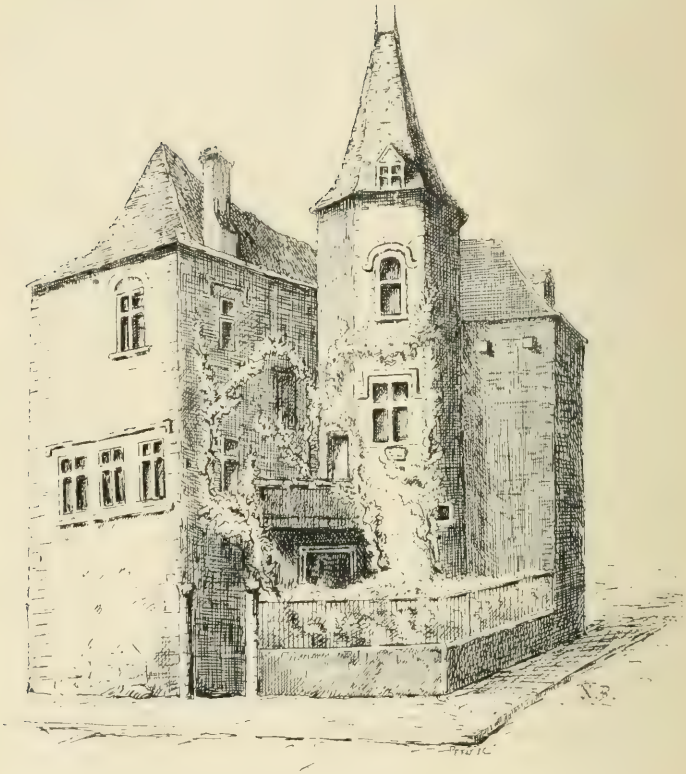

HÔTEL DE JEANNE D'ALBRET, A ORTHEZ.

Dessin de M. le baron X. de Bonnault d'Houët.

Orthez.

A 4 heures, a lieu l'arrivée à Orthez, dont le Maire, M. Adrien Planté, notre confrère, reçoit le Congrès et lui fait visiter la tour Moncade, l'hôtel de la reine Jeanne d'Albret, et le vieux pont fortifié du XIVe siècle jeté sur le Gave, dans un endroit fort pittoresque.

M. Planté conduit ensuite les visiteurs à l'Hôtel-de-Ville où il leur offre courtoisement un lunch, non sans l'avoir fait précéder d'un charmant discours, rempli d'une verve toute béarnaise, auquel M. de Marsy répond au nom du Congrès.

A 6 heures 22, les Congressistes, abandonnant leurs voitures, prennent le train pour Bayonne. On traverse Puyôo, Peyrehorade, etc.; on voit, en passant, les ruines du beau château de Guiche, et l'arrivée à Bayonne a lieu à 7 heures 53 du soir.

BAYONNE.

SÉANCE D'OUVERTURE DU 17 JUIN 1888.

Présidence de M. le Comte de Marsy.

A une heure, M. le comte de Marsy ouvre la séance, dans le grand salon carré de l'Hôtel-de-Ville de Bayonne.

M. le comte de Marsy, directeur, occupe le fauteuil de la présidence et invite à prendre place au bureau. sur l'estrade, M. Léo Pouzac, maire de Bayonne ; S. Exc. D. Bernal de O'Reilly, ancien consul général d'Espagne à Bayonne, délégué de l'Académie Royale de l'Histoire de Madrid ; MM. Durant, président de la Société des sciences et arts de Bayonne ; le major général Wilson ; Francart; Jules de Laurière, secrétaire général de la Société française d'Archéologie ; Taillebois, secrétaire général du Congrès de Dax ; A. Détroyat, trésorier du Congrès de Bayonne ; et Henri Poydenot, secrétaire général du Congrès de Bayonne.

Assistaient à la séance, outre les membres qui étaient présents à Dax : MM. Aubé, Bérillon, le Dr Delvaille,

Ducéré, le comte Régis de l'Estourbeillon, le vicomte Eugène de Failly, le baron Maurice de Failly, Ferron, Gorse, Hiriart, Jules de Lahondès, Maze, Ricard, le baron de Rivières, Rossignol, Salières, Yturbide, Zo, etc., etc.

Plusieurs dames, parmi lesquelles, Mme la comtesse de l'Estourbeillon et Mme Le Féron de Longcamp, s'étaient jointes aux dames qui avaient suivi la première partie du Congrès.

M. le Maire de Bayonne souhaite la bienvenue au Congrès et exprime ses regrets du temps trop court qui pourra être consacré à Bayonne et à ses environs.

M. Durant, président de la Société des Sciences et Arts de Bayonne, offre au Congrès les vœux de la Société qu'il dirige.

M. le comte de Marsy remercie M. le Maire de Bayonne de son hospitalité bienveillante et M. Durant du concours de la Société dont il est président. Il adresse également ses remerciements à S. Exc. D. Bernal de O'Reilly, délégué de l'Académie Royale de l'Histoire de Madrid.

Il rappelle sommairement les travaux du Congrès à Dax, et les diverses excursions qui ont été faites depuis, et expose le programme de la deuxième partie du Congrès.

M. Poydenot, secrétaire général du Congrès de Bayonne, fait l'exposé de l'histoire de Bayonne, et donne un aperçu de ses monuments.

La séance est levée à trois heures.

Visite des Musées.

Après la séance a lieu la visite des Musées (galerie de tableaux, musée archéologique et d'histoire naturelle), de la bibliothèque et des archives, qui contiennent beaucoup de pièces fort intéressantes.

Visite de Bayonne.

Sous la conduite de M. Poydenot, le Congrès descend dans plusieurs caves voûtées en ogives qui correspondaient autrefois toutes ensemble, et semblent avoir servi de refuges en temps de siège.

Grâce à l'obligeante autorisation de M. le Colonel du génie, il visite les parties anciennes du château.

On fait ensuite le tour des restes de l'enceinte gallo-romaine, et l'on voit, en passant, quelques vieilles maisons.

A 5 heures, les Congressistes prennent le petit chemin de fer de Bayonne à Biarritz, où ils arrivent à 5 heures 1/4.

Biarritz.

A Biarritz, il n'y a aucune étude archéologique à faire, mais on visite la ville et surtout sa magnifique plage, entourée de délicieuses habitations et dominée par le Casino, le port de refuge, la Roche percée, le port vieux, et la côte des Basques, d'un effet si pittoresque. De loin, on aperçoit Saint-Jean-de-Luz et Fontarabie.

A 7 heures, un banquet réunit le Congrès à l'hôtel Victoria, et se termine naturellement par de nombreux toasts.

A 10 heures 1/2, on rentre à Bayonne.

Excursion à Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Fontarabie et Irun.

Le lundi 18 juin, quarante-deux excursionnistes montent à 7 heures du matin dans des breaks et des landaus, et partent par un temps magnifique.

La route est superbe ; on voit constamment la mer à droite jusqu'à Bidart et Guétary, et les montagnes à gauche et en face.

Saint-Jean-de-Luz.

A Saint-Jean-de-Luz, on s'arrête pour visiter la ville et l'on est reçu par M. le Dr Goyenetche, maire de Saint-Jean-de-Luz.

L'église offre beaucoup d'intérêt avec ses galeries de bois servant de tribunes pour les hommes, suivant l'usage du pays Basque, tandis que les femmes se tiennent dans la nef, à genoux, sur les dalles. Ce monument n'a conservé de l'église primitive du XIIIe siècle, que le porche avec ses archivoltes gothiques. A l'intérieur, de beaux rétables dorés, de style espagnol.

L'Hôtel-de-Ville, du XVIIe siècle, contient quelques archives. Le château, habité par Louis XIV, au moment de son mariage, a été bâti sous Henri IV ; le château de l'Infante, construit au XVIIe siècle, a cette inscription gravée au-dessus de la porte :

L'INFANTE JE REÇUS L'AN MIL SIX CENT SOIXANTE,
ON M'APPELLE DEPUIS LE CHASTEAU DE L'INFANTE.

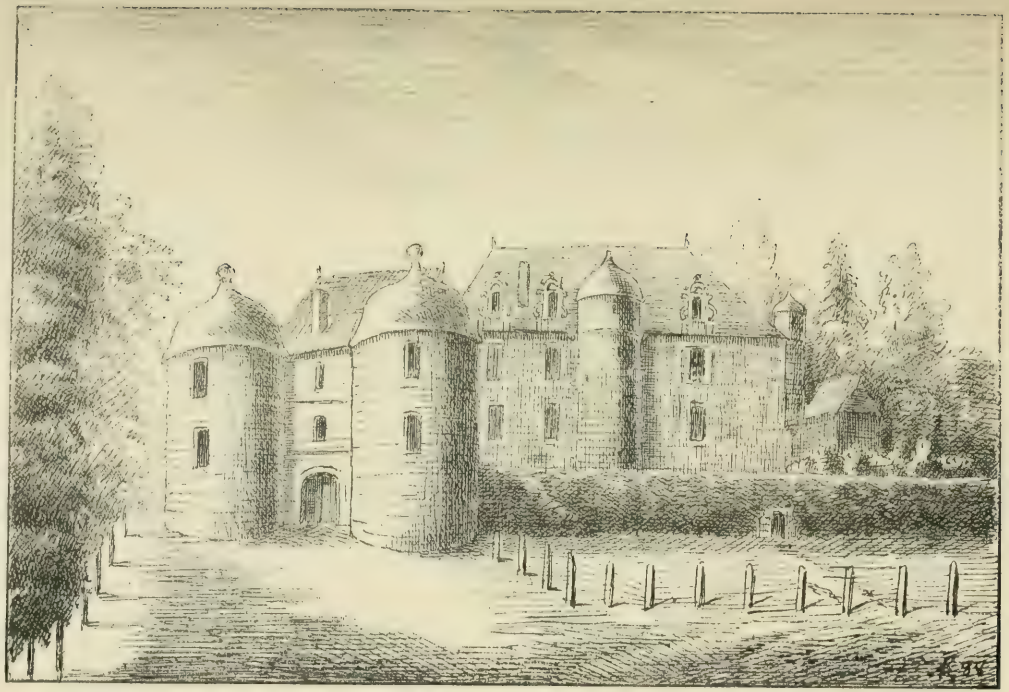

CHATEAU L'URTUBIE.

Dessin de M. A. de Roumejoux.

On remarque encore quelques vieilles maisons.

La plage est magnifique et d'une grande étendue, bordée de belles constructions.

Après avoir terminé la visite de Saint-Jean-de-Luz, les Congressistes prennent congé de M. le Maire et remontent en voitures.

Urtubie.

Sur la route de Saint-Jean-de-Luz à Hendaye, se trouve à droite le château d'Urtubie, appartenant a M. de Larralde-Diustéguy, dans lequel Louis XI s'arrêta le 12 avril 1463 pour préparer la sentence arbitrale qu'il devait rendre entre Gaston de Foix, roi de Navarre, et Juan II, roi d'Aragon.

Ce château, fort bien conservé, est visité par le Congrès, et M. de Larralde le montre dans tous ses détails avec la bonne grâce la plus parfaite.

Urrugne.

A peu de distance, se trouve le village d'Urrugne, dont on visite l'église, de style basque, avec tribunes et un beau rétable doré. Le portail de l'église est curieux par la naïveté de ses sculptures. Dans l'église, un bénitier avec têtes sculptées par un artiste du crû.

Cimetière contenant des tombes basques avec leur forme spéciale de croix.

Hendaye.

D'Urrugne à Hendaye, la route continue à être fort belle et fort accidentée, avec les montagnes de la Rhune et de la Haya en face de soi.

A Hendaye, on descend à l'hôtel du Commerce, et le Congrès va au devant de la délégation de l'Académie de l'Histoire de Madrid, envoyée par l'Académie pour introduire le Congrès en Espagne et l'y recevoir. Cette délégation se compose d'abord de S. Exc. D. Bernal de O'Reilly, venu de Bayonne, et des membres suivants arrivant de Saint-Sébastien : D. Carlos Uriarte, directeur de l'Institut provincial de Guipuzcoa, correspondant de l'Académie Royale de l'Histoire, président de la délégation : D. Adolfo Morales de los Rios, architecte, correspondant de l'Académie de l'Histoire ; D. Pedro Manuel de Soraluce, publiciste, correspondant de l'Académie de l'Histoire ; S. Exc. D. José de Olano, avocat, ancien sénateur, président du Consistoire des Jeux floraux de Guipuzcoa ; et D. Claudio de Otaegui Guerchemabra, professeur à Fontarabie, poëte.

Après une réception cordiale, a lieu le banquet, terminé par un grand nombre de toasts, dont le premier est porté par M. le comte de Marsy à l'Espagne et à ses représentants. Les autres sont portés par D. Carlos Uriarte, D. Bernal de O'Reilly, D. Ad. Morales de los Rios, le général Wilson, D. Pedro de Soraluce, D. C. de Otaegui, M. Hiriart, D. José de Olano, le baron de Rivières et M. Paul Labrouche.

Après le dîner, on s'embarque sur des bateaux pour traverser la Bidassoa et se rendre à Fontarabie.

Fontarabie.

En débarquant, le Congrès est reçu par les autorités de Fontarabie, l'Alcade D. Félix Laborda et ses adjoints, et par le commandant de la canonnière *Tajo*, de la marine royale espagnole, D. Baldasano y Topese. On tire des boîtes, des pièces d'artifice, des fusées ; la ville entière est en fête en l'honneur du Congrès. La population se précipite dans la grande rue de Fontarabie et fait accueil aux étrangers.

Toutes les maisons sont de vieux hôtels ruinés, ornés des écussons des anciennes familles qui les ont possédés et dont les descendants, presque tous devenus misérables, habitent encore ces restes délabrés. Partout d'énormes écussons sculptés, des balcons en fer ouvragé, des pignons sculptés. Mais partout aussi des ruines, le délabrement et la misère, résultat des nombreux sièges subis par *Fuenterabia*, dont elle ne s'est jamais relevée.

L'Alcade reçoit le Congrès à la Casa consistorial et lui montre les différentes curiosités qui y sont renfermées : les clés d'argent de la ville et différents objets, parmi lesquels des calices, croix et patènes, appartenant à la confrérie des gens de mer, des armes, etc.

L'église, de style Renaissance, mais dont l'intérieur est gothique, possède un beau rétable d'autel et un tableau du Golgotha, par Échena. De la sacristie, on a une très belle vue sur la mer. Le vicaire (curé) de Fontarabie fait voir le trésor de son église et particulièrement une belle chasuble donnée par Louis XIV à la paroisse de Fontarabie, à l'occasion de son mariage avec Marie-Thérèse d'Autriche, qui eut lieu dans l'île des Faisans.

Le Palais de Jeanne-la-Folle fut construit, dit-on, en 907, par le roi de Navarre, Sancho Abarca, mais il n'en reste guère qu'une partie édifiée au XVIe siècle.

Les remparts du XVe siècle se sont écroulés en plusieurs endroits, et on achève de les démolir.

On se rembarque en partie dans des bateaux et en partie dans la baleinière du *Tajo*, mise gracieusement à la disposition du Congrès par le commandant. On remonte la Bidassoa et l'on débarque à Irun.

Irun.

Les autorités attendent le Congrès sur le quai et l'accompagnent dans les rues, où l'on voit de vieilles maisons avec écussons sculptés, dans les écoles que l'on visite et à l'église Notre-Dame-des-Joncs (*Nuestra Señora de los Juncales*), belle église de la Renaissance, type véritable de l'architecture guipuzcoane de cette époque. On y remarque le rétable du grand autel.

Irun (en basque *Uranzu* — entre les eaux) est l'ancienne *Idanusa* des Romains.

En sortant de l'église, on voit la maison antique d'*Uranzu* et la Casa consistorial du XVIIe siècle.

Des rafraîchissements sont servis au Casino par les soins des autorités d'Irun, puis on se quitte en remerciant la municipalité d'Irun de sa réception, et l'on promet à la délégation de l'Académie d'aller la retrouver à Saint-Sébastien quelques jours après.

On rentre en France en voitures et l'on voit en passant l'île des Faisans. A minuit, on est de retour à Bayonne pour souper.

Deuxième visite de Bayonne.

Le mardi 19 juin, à 7 heures 1/2, des omnibus emmènent le Congrès visiter l'église Saint-Étienne et son abside romane, — la villa Caradoc, bâtie par lord Howden, général Caradoc, de laquelle on jouit d'une vue magnifique, — le cimetière israélite, — et enfin l'église de Saint-Esprit du XVe siècle, où l'on remarque une fuite en Égypte sculptée, d'un style très naïf et que l'on fait remonter à la fin du IVe siècle, tandis que les membres du Congrès se contentent d'en faire une œuvre de la fin du XVe siècle.

1re SÉANCE DU MARDI 19 JUIN 1888.

Présidence de M. le comte de Marsy.

A 10 heures, M. le comte de Marsy ouvre la séance à l'Hôtel-de-Ville et invite à prendre place au bureau : MM. Durant, D. Bernal de O'Reilly, de Chasteigner, Bernadou, Rossignol, Smith, Détroyat, Poydenot, et le baron de Rivières, secrétaire.

M. Gorse communique un travail sur la villa gallo-romaine de Lescar et la mosaïque antique qu'elle renferme ; il appuie cette lecture de plans et dessins.

M. Poydenot lit un mémoire sur l'inscription de Hasparren et montre un fac-simile de ce célèbre monument épigraphique.

M. de Marsy dépose sur le bureau diverses brochures offertes au Congrès. Puis il fait le récit de l'excursion de la veille et indique le programme sommaire du voyage en Espagne qui doit commencer le lendemain.

La séance est levée à midi.

Troisième visite de Bayonne.

L'après-midi a lieu la visite de la cathédrale et de ses cloîtres, datant du XIIIe siècle, sauf une partie qui est du XIVe et même du XVe. C'est un très beau monument gothique digne de l'attention du Congrès et remarquable par ses belles proportions. Les cloîtres sont bien conservés et d'une grande étendue. Un vieux heurtoir très remarquable orne l'une des portes de l'édifice, celle de la place Notre-Dame. Il porte des léopards anglais pareils à ceux des monnaies anglaises du XIIIe siècle.

2e SÉANCE DU MARDI 19 JUIN 1888.

Présidence de M. le comte de Marsy.

A 4 heures, M. de Marsy ouvre la séance à l'Hôtel-de-Ville et invite à prendre place au bureau : MM. Durant, le comte Lair, de Florival, l'abbé de Carsalade, Henry Léon, Poydenot et de Lahondès, secrétaire.

M. de Marsy rend compte de la visite de la cathédrale.

M. le comte de Chasteigner donne quelques renseignements sur le marteau de la cathédrale.

M. Bernadou lit un travail sur les archives locales. Il parle d'une charte d'Édouard Ier qui se trouve dans les rôles gascons. Il cite ensuite l'assemblée des députés du Labourd, connue sous le nom de *Bilsaar*, qui avait lieu à Ustaritz sous un chêne, et dans laquelle se discutaient les affaires du pays basque.

M. Labrouche fait observer que ces assemblées sont du même genre que les *Jointes* de la Basse-Navarre.

M. Gorse lit un mémoire sur les monuments préhistoriques de l'arrondissement d'Oloron et présente une carte à l'appui.

M. de Laurière, au nom de M. Bertrand Bernard, de Luchon, donne le résultat de fouilles faites par ce dernier dans des tombeaux à Bassones, près de Saint-Bertrand de Comminges. On y a trouvé une très curieuse tête de femme en pierre et divers autres objets.

M. Poydenot lit un mémoire de M. l'abbé Dubarat sur le pèlerinage de Notre-Dame d'Abet, à Lahontan, et montre les photographies de deux statues et d'une croix. Il demande quelle peut être la date de ces objets.

M. Lair pense que la croix, qui avait été considérée comme étant du XIVe siècle, pourrait être rapportée au XVIe, et que la Vierge est également de cette époque.

MM. de Chasteigner et Ricard sont du même avis.

M. de Marsy lit un mémoire de M. l'abbé Lartigau sur Beneharnum.

M. de Rivières communique ensuite un travail de M. Émile Travers sur les sceaux topographiques du sud-ouest des XIIe et XIIIe siècles.

M. le Président annonce que la Société française d'Archéologie décerne les récompenses suivantes :

Deux médailles de vermeil, grand module, à

M. Henry Poydenot, secrétaire général du Congrès de Bayonne, pour ses travaux sur les origines et l'histoire de Bayonne.

S. Exc. D. Antonio Bernal de O'Reilly, ancien consul général d'Espagne à Bayonne, comme témoignage de reconnaissance du Congrès pour l'accueil sympathique qui lui a été fait par l'Académie Royale de l'Histoire de Madrid, dont M. Bernal de O'Reilly est le délégué.

Des médailles d'argent, à

M. Hilarion Barthety, de Lescar, pour ses travaux sur Lescar et sur un grand nombre de sujets archéogiques.

M. Bernadou, de Bayonne, pour ses recherches sur les documents historiques et archéologiques de la contrée.

M. Ducéré, de Bayonne, pour ses nombreux travaux sur Bayonne.

M. Hiriart, de Bayonne, pour les soins qu'il apporte à la conservation du Musée et des archives de Bayonne.

M. Gorse, de Pau, pour ses dessins de la villa de Lescar et sa carte préhistorique d'Oloron.

M. Paul Lafont, de Pau, pour ses différents mémoires sur les sarcophages de Bielle, Saint-Savin, etc., et ses publications de dessins sur Orthez.

Des médailles de bronze, à

M. Monédé, d'Auch, pour ses fouilles dans sa propriété du Halai.

Mlle Vidal, d'Anglet, pour le zèle qu'elle apporte à conserver et à augmenter une collection d'objets préhistoriques trouvés dans son rayon, concourant ainsi à l'histoire préhistorique de la contrée.

M. le comte de Marsy résume les travaux du Congrès à Bayonne. Il remercie tous ceux qui y ont participé et déclare le Congrès clos, annonçant que le prochain Congrès aura lieu en 1889, à Évreux.

La séance est levée à sept heures.

EXCURSION EN ESPAGNE

Ce compte-rendu a été rédigé par M. Émile Taillebois, secrétaire général du Congrès ; nous l'avons complété à l'aide de nos notes personnelles, des rapports publiés par M. le baron de Rivières, dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1888, p. 299-312 ; par M. A. de Roumejoux, dans le *Bulletin de la Société historique du Périgord*, 1888, p. 331-338 ; par M. J. de Lahondès, dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Midi*, 1888, p. 104-109, ainsi que des articles insérés dans le *Courrier de Bayonne* des 24-25 juin 1888, dans la *Semaine de Bayonne* du 27 juin, dans le *Moniteur du Calvados* du 19 juillet, dans l'*Écho de l'Oise* du 10 juillet, et dans le *Messager de Toulouse* du 6 juillet. Nous avons aussi largement puisé dans les journaux espagnols qui ont consacré à notre excursion des pages beaucoup trop flatteuses, et, notamment, dans *El Eco de Navarra*, de Pampelune, des 22, 23, 24 et 25 juin ; dans *La Boz de Guipuzcoa*, de Saint-Sébastien, des 20, 23 et 26 juin : dans *El Eco de San Sebastian*, des 13, 20, 23 et 26 juin, ainsi que dans la *Euskal-Erria, revista bascongada*, organe du Consistoire des Jeux floraux basques de Saint-Sébastien, et de la *Asociation Euskara* de Navarre, du 30 juin 1888. Que tous ceux qui ont bien

voulu parler de la Société française d'Archéologie et de son excursion en Espagne, veuillent bien recevoir l'expression de la reconnaissance du Directeur et de ses Confrères.

Sachant le désir que nous avions de posséder des photographies des principaux monuments qui avaient fait l'objet de notre excursion dans la Navarre, et le regret éprouvé par plusieurs d'entre nous en apprenant qu'elles n'existaient pas, MM. le marquis d'Échandia, Don Nicasio de Landa, Don Juan Iturralde y Suit, Don Florencio de Ansoleaga, et Don Hermilio de Oloriz, ont fait exécuter et adressé à la Société française d'Archéologie un splendide album portant, à la première page, une dédicace signée de leurs noms, comme membres étrangers de la Société dans la Navarre, renfermant de nombreuses vues des monuments de Pampelune, d'Olite, d'Eunate, de Puente-la-Reina, d'Estella, de Gazolas, etc. Grâce à leur aimable envoi, nous avons pu faire reproduire les planches qui accompagnent le récit de cette excursion. M. J. de Lahondès a bien voulu nous offrir également son concours et nous mettre à même d'y joindre quelques-uns de ses croquis.

Comte DE MARSY.

De Bayonne à Pampelune.

Le mercredi 20 juin 1888, à 5 heures du matin, trente-trois membres du Congrès montent en chemin de fer et partent pour l'Espagne. Ce sont : MM. le comte de Marsy, Barrère, de La Bouralière, Charil de Ruillé, Chevallier, Eugène de Failly, Maurice de Failly, Francart, Guignard, Hambye, J. de Lahondès, le comte Lair, le comte de Lambertye, E. La Perche, Lebreton-Simmons-Corbet, Le Féron de Longcamp, Mme Le Féron de Longcamp, Magon-Barbaroux, Maze, de Morry, Pasquier, Pinoteau, Mme de Poul, le baron de Rivières, de Roumejoux, Édouard Sens, Georges Sens, Smith, Taillebois, Veisaz, le général Wilson, Mme Wilson, et Yturbide.

Après avoir quitté Bayonne, le train passe par La Négresse (station de Biarritz), Bidart, Guétary, Saint-Jean-de-Luz, suivant par moment le bord de la mer, à peu de distance. La vue est magnifique. A Hendaye, on quitte la France pour passer en Espagne. A Irun, la première station espagnole, a lieu la visite des bagages et le changement de train.

A partir de l'entrée en Espagne, le pays devient très accidenté. On voit en passant Renteria, la baie de Pasage, Saint-Sébastien, Hernani, Tolosa, etc.

A Alsasua, se trouve la bifurcation de la ligne de Madrid avec celle de Pampelune. A la descente du train, le Congrès est reçu par la délégation de l'Académie Royale de l'Histoire de Madrid, venant de Pampelune à sa rencontre, composée de D. Rafael Gaztelu,

marquis d'Échandia, président de la délégation, et D. Juan Iturralde y Suit, tous deux correspondants de l'Académie de l'Histoire.

Après les compliments échangés, on entre au buffet où chacun désire prendre un repas longtemps attendu, car il est plus de midi ; mais le train qui amenait le Congrès avait une heure de retard, et celui de Pampelune était prêt à partir, au grand désespoir des Congressistes. Heureusement, le chef de gare, prévenu, donne des ordres pour arrêter le train et rassure de la façon la plus gracieuse les archéologues affamés, en leur disant : « Ne vous pressez pas. Déjeunez tranquil-« lement. Le train attendra. »

Cependant les touristes ne veulent pas abuser d'une offre aussi aimable, et après s'être restauré on monte en chemin de fer avec les deux délégués de Pampelune.

Le pays devient de plus en plus montagneux ; on est en pleine Navarre ; les sites sont admirables.

Pampelune.

A Pampelune *(Pamplona)*, le Congrès est reçu par les autres membres de la délégation de l'Académie de l'Histoire : D. Nicasio de Landa y Alvarez de Carvallo, médecin inspecteur de l'armée ; D. Hermilio de Oloriz, archiviste de Navarre, tous deux correspondants de l'Académie de l'Histoire, et D. Florencio de Ansoleaga, architecte provincial de Navarre, correspondant de l'Académie Royale de San-Fernando.

La délégation conduit en voitures le Congrès à l'hôtel *La Perla*, où elle a arrêté ses logements. A

peine arrivé à l'hôtel, le Congrès reçoit la visite des autorités civiles et militaires de la ville et de la province : l'Alcade, le Gouverneur civil intérimaire (M. de La Roca), le Président de la députation provinciale, et plusieurs autres fonctionnaires viennent offrir à M. de Marsy leur concours pour la visite de la ville et de la province.

Pampelune est une très belle ville de 25 à 30,000 âmes, capitale de la Navarre, située sur une hauteur

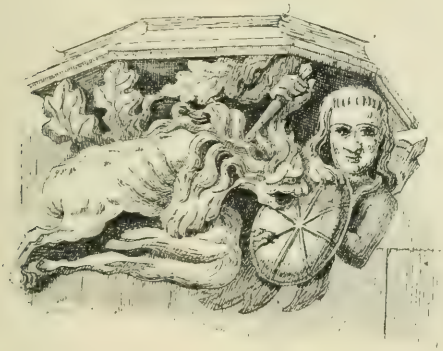

CHAPITEAU D'UNE PORTE DU CLOÎTRE DE PAMPELUNE.

de laquelle la vue s'étend au loin. Elle est bien bâtie ; les rues sont bien percées et bordées de beaux hôtels dont la porte est toujours timbrée d'écussons de grande dimension.

L'hôtel de la Perla est situé sur la place de la Constitution, immense place carrée, bien bâtie et bordée d'arcades.

A 3 heures, la délégation Académique conduit les congressistes à la cathédrale, merveilleux monument, l'un des plus beaux de l'Espagne. *Nostra Señora del*

Sagrario (Notre-Dame-du-Sanctuaire), a été construite par Charles-le-Noble, roi de Navarre, au XVe siècle. La façade est du XVIIIe siècle (1).

La cathédrale est en forme de croix latine à cinq nefs.

Le chœur, placé au milieu de la grande nef, est fermé par une très belle grille Renaissance, forgée par

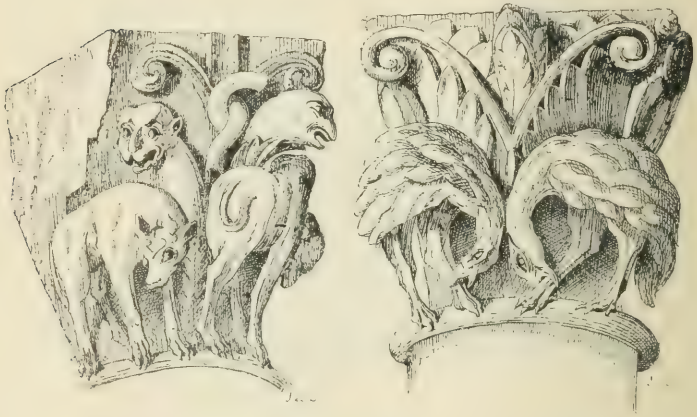

CHAPITEAUX DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE DE PAMPELUNE.

Dessin de M. J. de Lahondès.

Guillaume Crocnat en 1507. Dans le chœur, on voit le tombeau de Charles III le Noble, roi de Navarre et de sa femme, Léonor de Castille, surmonté de leurs statues en albâtre couchées sur le couvercle. La boiserie

(1) Le compte-rendu du Congrès renfermera une Notice historique sur la cathédrale de Pampelune, due à M. Brutails, aujourd'hui archiviste de la Gironde.

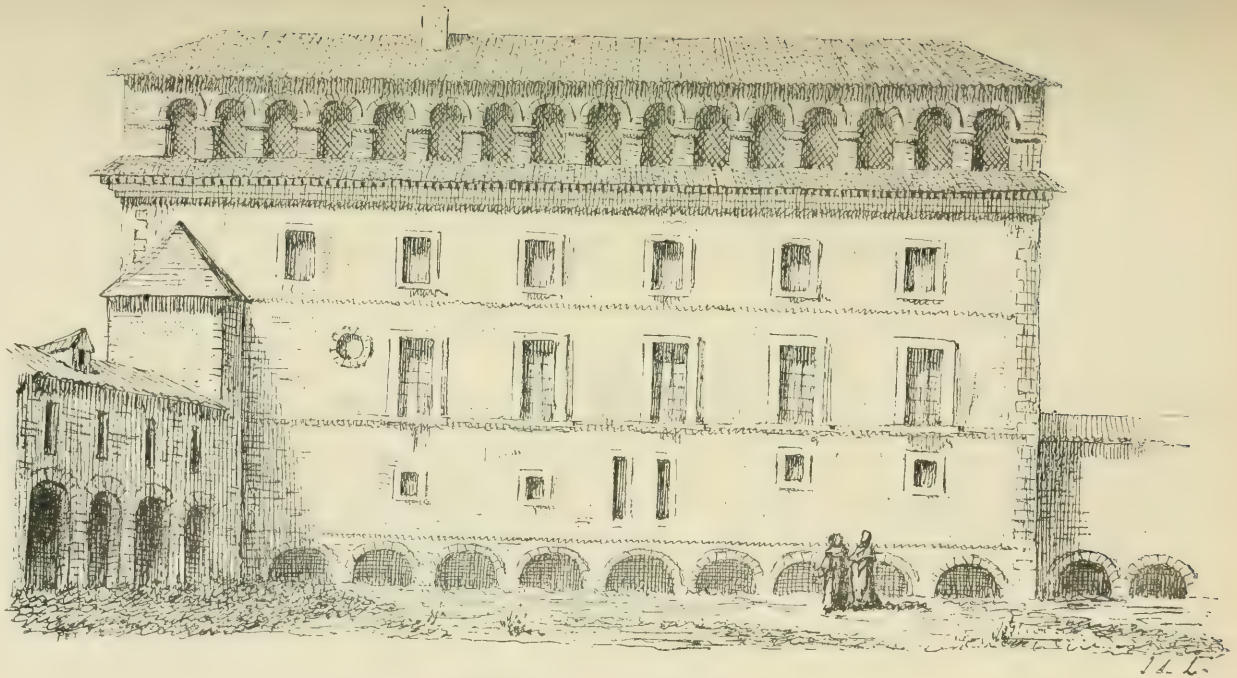

EVÊCHÉ DE PAMPELUNE.

FAÇADE SUR LES JARDINS ET GALERIE CONDUISANT A LA CATHÉDRALE.

Dessin de M. J. de Lahondès.

du chœur est remarquable et a été exécutée par Miguel Anchetea en 1530.

Une vierge, que l'on dit fort ancienne, est l'objet d'une grande vénération.

Le maître-autel en bois doré, de style gréco-romain. —Les sacristies.— Le Trésor, qui contient une quantité de riches ornements, d'objets précieux, et, particulièrement, un admirable coffret en ivoire sculpté, donné par un roi de Perse au calife de Huesca, et un merveilleux reliquaire du plus grand prix.

La Barbazane, belle chapelle gothique construite par l'évêque Barbazan et contenant son tombeau avec sa statue.

Des cloîtres immenses du XIVe siècle, parfaitement conservés et admirablement sculptés ; on y voit une porte dont le tympan représente la mort de la Vierge, sculptée avec la plus grande délicatesse ; la porte de la *Salle précieuse*, où se réunissaient autrefois les Cortès de Navarre ; la chapelle de Sainte-Croix, dont les grilles sont forgées avec les chaînes enlevées par Don Sanche à la bataille de las Navas de Tolosa ; le tombeau du général Mina ; celui du comte de Gages ; le tombeau de Lionel de Navarre et de sa femme, etc.

Du cloître on entre dans le réfectoire du Chapitre, large salle gothique à la voûte un peu lourde, mais imposante d'aspect et qui, ainsi que le fait remarquer M. de Rivières, rappelle, avec moins de sveltesse, le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Près du réfectoire est une cuisine aux cinq grandes cheminées, qui n'a maintenant d'analogue que celle de l'abbaye de Fontevrault.

Au-dessus des cloîtres, se trouvent les Archives et

la Bibliothèque contenant beaucoup de précieux documents, de manuscrits curieux ; une collection de monnaies est montrée aux numismates, qui y re-

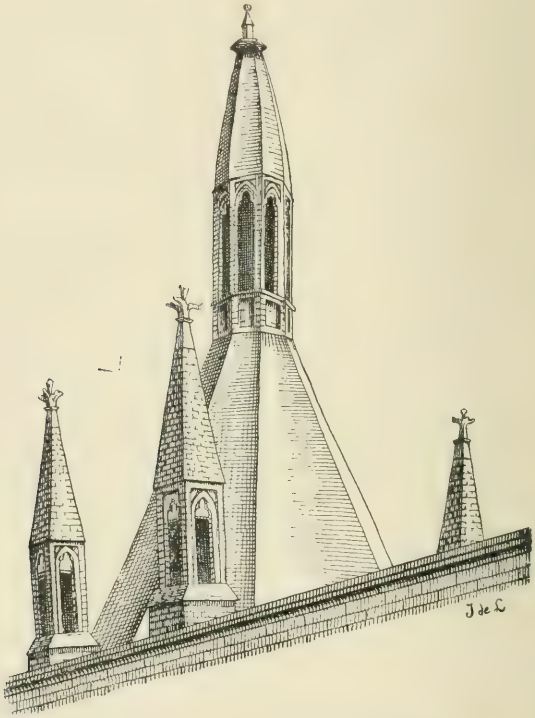

CHEMINÉES A LA CATHÉDRALE DE PAMPELUNE.

Dessin de M. J. de Lahondès.

trouvent avec plaisir une certaine quantité de monnaies Ibériennes.

Le carrelage du premier étage en carreaux émaillés est fort curieux et offre bien des types intéressants à étudier.

En sortant de la cathédrale, on parcourt les rues et l'on remarque les écussons sculptés qui sont sur les maisons. Beaucoup de vieilles maisons.

Le soir, dîner à l'hôtel de la Perla, où sont invités les délégués de l'Académie et Don A. Roca de Togores.

LA SYNAGOGUE.

Statue à la porte du Réfectoire de Pampelune.

De nombreux toasts terminent cette réunion. M. de Marsy porte un toast à l'Espagne, aux Académies et à leurs représentants, et à D. A. Roca de Togores, fils du marquis de Molins, qui a représenté pendant si longtemps l'Espagne à Paris ; le marquis d'Échandia, à la Société française d'Archéologie et à son président ; le comte Lair, à l'architecte chargé de la conservation de l'admirable cathédrale de Pampelune, D. Florencio de Ansoleaga, et aux chanoines de la cathédrale qui ont fait au Congrès une si gracieuse réception ; le Dr Landa rappelle la croisade de Tunis, où les Français de saint Louis et les Navarrais de Thibault combattaient côte à côte ; M. Iturralde parle des artistes français dont on retrouve souvent les œuvres en Navarre ; M. de Ansoleaga fait l'éloge des architectes français : M. de Molins boit à la France ; M. Veisaz, aux dames espagnoles.

Après le banquet, les délégués invitent le Congrès à venir au Nuevo Casino (le grand cercle de Pampe-

lune), où une soirée charmante a lieu en son honneur.

Un concert, dans lequel on entend notamment le *Cantigo 14 de Alfonso el Sabio* (musique du XIIIe siècle) et la *Jota de Maya*, est suivi d'un bal dans lequel figuraient un grand nombre des plus belles *señoras* et des plus jolies *señoritas* de Pampelune.

Le lendemain, jeudi 21 juin, les délégués de l'Académie font visiter le reste de la ville aux membres du Congrès :

Le palais de la Députation provinciale où se trouvent les appartements royaux, richement décorés et ornés des portraits en pied des rois de Navarre, et une salle contenant les curieuses archives de la province, qui sont d'une richesse exceptionnelle.

Don Hermilio de Oloriz, archiviste de la Navarre, veut bien nous faire les honneurs de ce riche dépôt, qui a fourni depuis peu d'années à plusieurs érudits français, et notamment à MM. Brutails et Cadier, le sujet d'importants travaux sur les relations de la France et de la Navarre dans le cours du moyen âge.

La casa municipal (hôtel-de-ville), où se trouve une mosaïque intéressante.

L'église Saint-Saturnin ou Saint-Sernin, dont l'entrée présente une sculpture très naïve du martyre de Saint-Saturnin ; un porche très intéressant sous lequel se trouve un tombeau orné de gisants ; un joli portail. A l'intérieur, on remarque l'autel de Saint-Michel, et un Saint-Jacques sculpté sur la muraille, monté sur un cheval bardé de fer et caparaçonné, avec le heaume et l'épée.

L'église San Lorenzo, avec sa chapelle Saint-

Firmin (1), qui est réservée dans les cérémonies publiques à l'ayuntamiento.

La chapelle de Saint-Ignace de Loyola, du XVIe siècle.

Le Musée que l'on commence à organiser dans l'ancien hôtel des Monnaies. On y voit différents monuments romains, des sculptures du moyen âge, des armes et objets de toute sorte.

Parmi ces monuments se trouve un autel votif en pierre recueilli à Cascante portant cette inscription :

MARTI IN
VICTO · STAT
VIVS · ARQV
IO
V · S · L · M ·

Au nombre des objets placés au premier étage se trouve une très curieuse petite statuette en bronze trouvée dans la montagne, à Gulina, près de Pampelune (en plein pays Basque). Elle représente un dieu Ibérien ayant la main gauche levée et ouverte à la façon des personnages qui figurent sur les stèles puniques, et la main droite levée tenant une sorte de rouleau (2).

(1) L'abbé Corblet a publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie* (T. XXVI, p. 261-275), une lettre sur les *Souvenirs de Saint-Firmin à Pamplona*, qui renferme d'intéressants détails sur le patron de la Picardie et de la Navarre. Seulement depuis 1878, les hôtels de Pampelune ont subi une complète transformation et sont peut-être les mieux tenus de l'Espagne.

(2) M. Taillebois a rédigé sur ce monument un mémoire qui sera inséré dans le *Bulletin Monumental*.

Après le déjeuner, le Congrès voit défiler sous les fenêtres de l'hôtel un bataillon du Cantabria (39e d'infanterie), musique en tête. On salue le drapeau Espagnol et on applaudit chaleureusement ces soldats à l'air martial, à la tournure dégagée, dont la tenue est excellente.

A 4 heures, on part en chemin de fer pour Olite, sous la conduite des délégués de l'Académie.

On traverse un pays très accidenté, riche d'abord, mais qui se dénude à mesure que l'on se rapproche de Tafalla et plus encore au-delà.

Olite.

Olite est à 48 kilomètres de Pampelune, dans une jolie plaine fertile. En descendant du train, on est reçu par l'alcade Don Antonio Jose Carmon et par les autorités qui font les honneurs de leur ville :

L'église San Pedro, avec sa tour gothique d'une grande élévation.

L'église Santa Maria possède un admirable portail ogival d'une richesse d'ornements infinie, des voussures surchargées de détails de la plus grande beauté, les statues des douze apôtres.

Le château de Charles III le Noble, roi de Navarre, n'offre plus que des ruines, mais des ruines grandioses et du plus merveilleux effet, qui rappellent à plus d'un de nos compagnons Pierrefonds avant sa restauration. Les tours, revêtues par le ciel du Midi d'une patine dorée, sont debout, bravant l'effort des siècles, mais à l'intérieur, tout est ruiné, les escaliers ont leur vis interrompue, les salles ont perdu leurs voûtes, un mûrier de grande taille a poussé au milieu des dé-

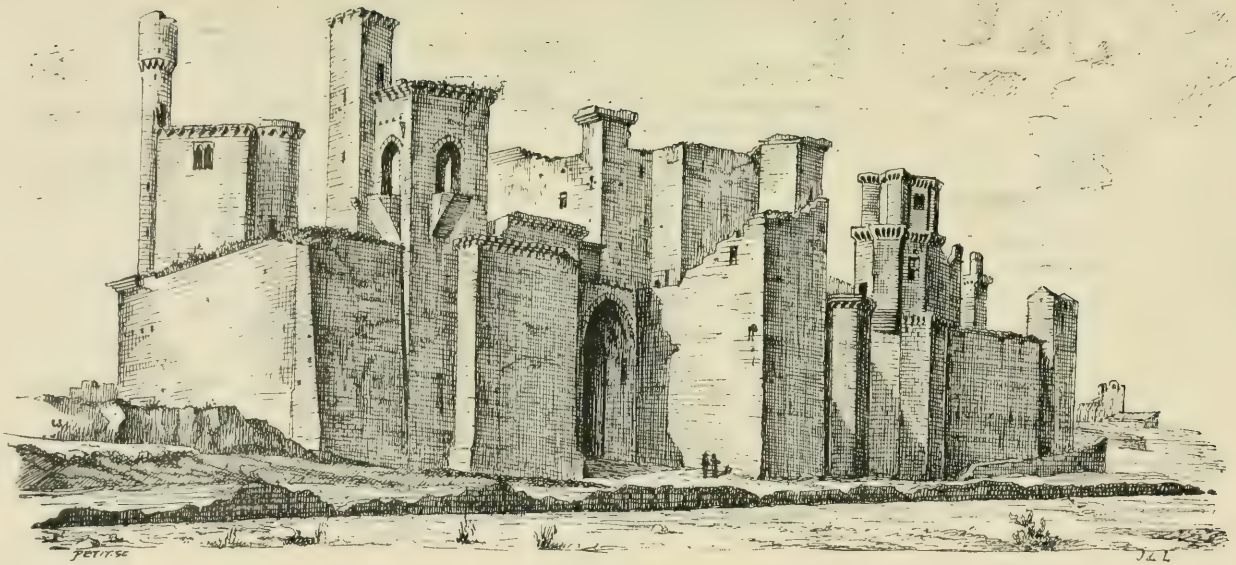

OLITE.

CHATEAU CONSTRUIT PAR CHARLES LENOBLE.

Dessin de M. J. de Lahondès.

combres. Par une sorte de miracle, on voit encore debout les fragiles et délicates arcades ogivales d'un *mirador*. Charles le Noble avait, dans les premières années du XVe siècle, élevé cette superbe demeure où il mourut en 1425. En 1813, Mina mit le feu au château d'Olite pour que les Français ne pussent s'y retrancher et le réduisit à l'état d'imposante ruine (1).

La chapelle est décorée d'une frise d'écussons penchés que Viollet-le-Duc a reproduite à Pierrefonds.

Le couvent des Franciscains orné de belles sculptures.

Dans les rues, de vieilles maisons aux corniches sculptées et aux écussons armoriés.

La population fait au Congrès le plus bienveillant accueil et la municipalité tient à lui offrir des boissons glacées que la température de la saison fait accepter avec le plus grand plaisir.

On remonte en chemin de fer et on revient vers Pampelune en s'arrêtant à Tafalla.

Tafalla.

Tafalla est comme Olite, une *flor de Navarre*, ces deux villes étaient les séjours de prédilection de Charles le Noble. Ses murailles sont en ruines ; tout le quartier haut de Tafalla a un aspect misérable et ruiné, mais l'intérieur de la ville est intéressant ; on y retrouve comme dans toutes les villes navarraises, les rues sombres et étroites, aux vieilles maisons ornées

(1) Baron de Rivières. Don Juan Iturralde y Suit a publié sur le château d'Olite une notice dont il a eu la gracieuseté d'offrir des exemplaires aux membres du Congrès.

d'écussons armoriés, aux corniches sculptées et aux balcons en fer finement forgé.

Le château de Tafalla a été récemment détruit, mais

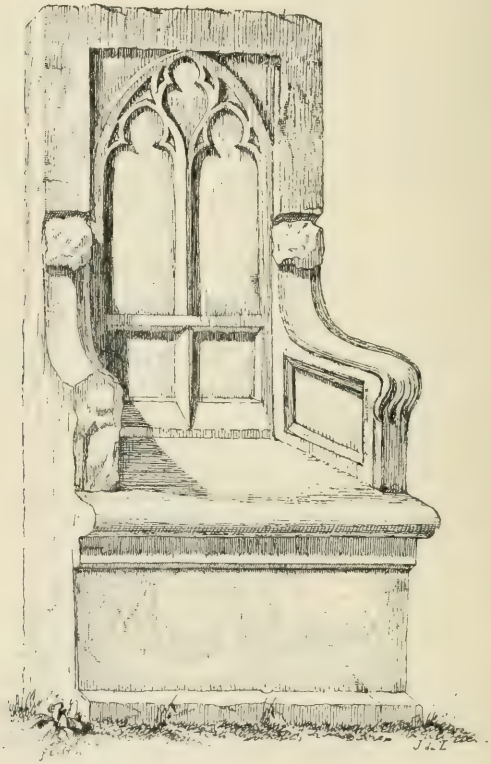

CHAISE DE JUSTICE DE TAFALLA.

Dessin de M. J. de Lahondès

dans les jardins qui avoisinent son emplacement subsistent encore de nombreux et intéressants restes de sculpture, au nombre desquels figure une ancienne chaise de justice dont nous pouvons donner un

dessin, dû au crayon si délicat de notre confrère, M. J. de Lahondès.

L'église Santa Maria contient un beau rétable gréco-romain, et une statue de bois de Jeanne de Valois, fille de Louis XI.

Une petite chapelle abandonnée offre quelques sculptures intéressantes et un autel curieux avec panneaux peints sur bois.

La municipalité de Tafalla, à laquelle s'était joint le député du district, fait les honneurs de sa cité, et offre des rafraîchissements au cercle, Pendant ce temps, sous le balcon, la musique joue des *jotas* et des *zorcicos;* le peuple remplit la place carrée et se livre avec entrain à une pittoresque danse navarraise. On tire des pièces d'artifice, et les cris s'échangent de : *Viva la Francia*, *Viva la España, Viva la Navarra.*

On revient à la gare, accompagné des autorités et de toute la population de Tafalla. Les Congressistes montent dans le train et quittent l'hospitalière *Flor de Navarra*, accompagnés des cris enthousiastes de la foule.

Pampelune.

Le vendredi 22 juin, le Congrès se divise en trois groupes.

Le premier groupe, composé de seize personnes, reste à Pampelune, va visiter Gazolas, et revoit avec fruit la cathédrale et les autres monuments de la capitale navarraise.

Gazolas.

A Gazolas, on admire une belle église aux chapi-

teaux romans délicatement fouillés; l'un d'eux représente l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. Les apôtres et le Christ lui-même portent le heaume et la cotte de mailles du XIIIe siècle.

On trouve encore dans cette église de beaux ornements admirablement conservés des XVIe et XVIIe siècles, en soie brodée, à grands personnages.

Un porche latéral voûté précède l'église et servait non seulement d'abri, mais de lieu d'assemblée pour la communauté des habitants. M. de Lahondès nous rappelle que cet usage était observé dans le midi de la France et que l'on voit les restes d'un porche analogue à Salon en Couserans.

M. de Rivières a relevé les légendes des deux cloches: la plus intéressante, qui mesure 1^m 32 de diamètre inférieur, porte ces mots : ECCE CRVCEM DOMINI FVGITE PARTES ADVERSAS VICIT LEO DE TRIBV IVDA RADIX DAVID ANNO 1616, et sur les anneaux SANCTA MARIA ORA PRO NOBIS. L'autre plus petite porte sur le cerveau IHS MARYA IOSEPH ANNO 1707.

Le lendemain samedi, ce premier groupe, après avoir, au nom de tous, fait une visite d'adieux aux autorités de Pampelune, quitte la ville et part en chemin de fer pour Saint-Sébastien.

Saragosse.

Le second groupe, composé de sept personnes, prend le chemin de fer pour se rendre à Saragosse.

On traverse Tafalla, Olite, Tudela, etc., et on arrive à Saragosse, l'ancienne capitale de l'Aragon, que César avait appelée Cæsarea-Augusta, ville de 70,000 à 80,000 habitants.

Les monuments principaux sont la Casa municipal ; la Torre nueva ou Tour penchée, construite en 1504 ; l'Aljaferia, ancien palais des rois arabes ; la Puerta del Angel ; un nombre considérable de palais et d'hôtels particuliers ; la cathédrale de San Salvador, admirable monument, l'un des plus intéressants de l'Espagne ; l'église Nuestra Señora del Pilar, qui jouit d'une très grande réputation comme lieu de pèlerinage ; San Miguel de los Navarros ; Santa Crux : San Pedro et San Juan ; Santiago ; San Pablo Apostol : San Felipe y Santiago ; un grand nombre de couvents, etc., etc.

Le lendemain samedi, le second groupe reprenait le train pour Saint-Sébastien.

Excursion à Estella.

Le troisième groupe, composé de dix congressistes, auxquels s'étaient joints deux délégués de l'Académie, M. le marquis d'Echandia et D. Florencio de Ansoleaga, part en voiture, à six heures du matin.

La route est magnifique et très pittoresque, le pays montagneux, la vue splendide. On rencontre des habitants portant le costume navarrais, avec la veste de velours, la culotte courte, la ceinture voyante et, comme coiffure, la tête ceinte d'un foulard.

Après avoir traversé plusieurs villages, on voit à gauche de la route l'église d'Eunate.

Eunate.

L'église d'Eunate est une ancienne chapelle des Templiers, de forme octogone, avec abside pentagonale

et cloître circulaire orné de beaux chapiteaux malheureusement abîmés.

A l'intérieur, elle n'offre plus rien d'intéressant. Sur les murs extérieurs, on relève un certain nombre de marques de tacherons.

Vers midi, les voyageurs s'arrêtent à Puente-la-Reina.

Puente-la-Reina.

On visite d'abord l'église de Santiago, dont le portail offre une très remarquable décoration, dans laquelle on ne peut s'empêcher de reconnaître une influence orientale. On voit, en passant, les restes du palais du connétable de Navarre, détruit par les troupes de Mina, et les ruines d'une maison de Templiers, dont l'église, dédiée au Crucifix, a été détruite pendant les dernières guerres carlistes et conserve seulement un portail d'une très grande richesse d'ornementation.

Puente-la-Reina est le centre d'un grand commerce de vins avec la France ; et, après le déjeuner, l'un des habitants veut bien nous faire visiter ses caves, d'une étendue considérable.

Puis on part pour Estella, que l'on traverse sans s'y arrêter et on arrive au monastère d'Iraché.

Iraché.

L'ancien monastère de Bénédictins d'Iraché, situé à deux kilomètres environ d'Estella, sur le mont Montejurra, est un vaste édifice Renaissance, avec de beaux cloîtres contenant de jolis motifs de sculpture, et une église intéressante, de la transition.

Il est conservé comme monument historique et entretenu aux frais de la Province.

Les autorités d'Estella et les délégués scientifiques de cette ville viennent au-devant du Congrès à Iraché. On rentre à Estella.

Estella (1).

Les rues d'Estella sont pleines de ces vieilles maisons déjà tant admirées dans d'autres villes, avec d'immenses écussons bien sculptés, des balcons aux fers ouvragés, des corniches en bois couvertes de sculptures et d'arabesques.

Le palais du duc de Grenade, de style roman, offre sur sa façade deux magnifiques chapiteaux historiés, dont l'un représente un chevalier armé de toutes pièces combattant les Maures, et accompagné d'hommes d'armes. Une inscription gothique se trouve au-dessus. Ce chapiteau offre le plus grand intérêt et mériterait d'être moulé et étudié. Il serait nécessaire aussi de lire l'inscription qui est placée à une assez grande hauteur pour que l'œil ne puisse bien la distinguer.

L'église paroissiale, San Pedro de la Rua, a un portail roman admirable, de beaux autels à rétables, des cloîtres ornés de très beaux chapiteaux romans sculptés et historiés.

Dans une chapelle, on conserve le trésor d'un évêque de Patras, mort à Estella, au XIIIe siècle : sa crosse, un morceau de sa chasuble, des burettes, un coffret, un reliquaire de saint André, etc.

(1) Estella, chef-lieu d'un des cinq districts de la province de Navarre, à 60 kil. de Pampelune et siège d'un arrondissement judiciaire, est une ville de 5,125 habitants, sur l'Éga.

La disposition de l'ornementation du portail de San Pedro de la Rua est caractéristique par la dentelure de l'arc intérieur, dentelure dans laquelle il semble difficile de ne pas reconnaître une influence mauresque. Le même type se retrouve presque exactement au portail de Santiago de Puente la Reina, ainsi qu'à celui de San Roman de Ciranqui.

Parmi les chapiteaux qui, la plupart, portent sur deux colonnes jumelles, on peut signaler surtout celui qui représente la résurrection de Notre-Seigneur, avec le sépulcre supporté sur des pieds et le couvercle en dos d'âne, entr'ouvert, qui laisse passer les linges du suaire.

Malheureusement ce cloître, contrairement à la plupart des édifices religieux que nous avons visités, est dans le plus déplorable état d'abandon et il serait nécessaire de le nettoyer et d'enlever les terres qui l'envahissent de plus en plus et en amèneront la destruction.

Une autre église, San Sepulcro, dépendance d'un ancien couvent tombé en ruines, offre à l'extérieur un beau portail gothique, des sarcophages avec personnages à genoux placés contre l'église.

Ce qui donne à la façade de cette église un caractère particulier, est la décoration placée au haut du mur et qui se compose d'une série de statues de saints disposées dans des niches ménagées au-dessous de l'ancien toit, aujourd'hui remplacé par une simple couverture en tuiles demi-rondes.

Deux autres églises romanes, avec de riches portails, des chapiteaux curieux, et à l'intérieur des rétables en bois doré et sculpté.

Celle de San Miguel, notamment, a au tympan un

grand bas-relief représentant le Christ, assis dans un quatrilobe entouré des évangiles et de leurs symboles. Cinq colonnes de chaque côté supportent des voussures ornées de nombreux personnages; à droite et à gauche, de grandes statues de saints sculptées en relief, disposées sur deux rangs, mais qu'une grille placée devant l'église ne permet pas de bien distinguer.

Les portes sont recouvertes d'une riche ferronnerie.

Une autre église gothique, San Juan, est sur la place de la Constitution.

Signalons enfin, dans la partie élevée de la ville, l'église de San Pedro Lizarra, reconstruite au XVe siècle, et entourée d'une terrasse d'où on jouit d'une superbe vue sur la ville et sur la vallée de l'Éga.

Cette jolie et curieuse ville est une des plus importantes de la Navarre et fut pendant longtemps la capitale de don Carlos.

Le Congrès descend à l'hôtel principal d'Estella, place de la Constitution.

Le soir, après le dîner, tous les habitants se massent sur la place pour entendre un concert Navarrais, exécuté par des joueurs de tambourin et de galoubet, donné en l'honneur du Congrès. Toute cette population se met à exécuter la gracieuse danse Navarraise. On tire des fusées et d'autres pièces d'artifice. L'enthousiasme populaire est très grand et on échange les cris de : *Viva la Francia*, *Viva la Navarra*.

Puis la soirée se termine par des toasts portés par les voyageurs et par les autorités d'Estella.

Le lendemain, samedi 23 juin, à 4 heures du matin, les congressistes sont réveillés par la procession du *Rosario*, avec accompagnement de clochettes et de chants sur un ton lamentable.

A 5 heures, la musique d'Estella, composée de guitaristes et de mandolinistes, vient donner une aubade au Congrès.

Enfin, à 6 heures, les voyageurs font leurs adieux à l'Alcade et à ses lieutenants, et quittent Estella, accompagnés des vivats de la population.

Route d'Estella à Echarri.

On suit une route délicieuse, admirablement ombragée dans certaines parties, la vue s'étendant au contraire au loin sur d'autres points.

Le pays que nous traversons a été le théâtre des derniers combats de la guerre carliste, et, à gauche de la route, nous rencontrons le monument élevé à l'endroit où fut frappé mortellement le maréchal Concha.

On s'arrête pour déjeuner dans les bois, près de la maison d'un garde, dans un site ravissant, ayant en face de soi une immense muraille de rochers à pic d'une hauteur considérable, semés d'une forêt de hêtres et de chênes. De tous côtés, la forêt aux arbres magnifiques. On s'asseoit sur l'herbe, mais bientôt une troupe de taureaux sauvages vient déranger les dîneurs; leurs gardiens les chassent heureusement avant qu'ils aient eu le temps de mettre en désarroi les congressistes, peu désireux de se voir changés en toréadors. Puis, arrive au galop une immense troupe de chevaux vivant à l'état libre, plus effrayés qu'effrayants.

Après le dîner, on remonte en voiture et la route devient de plus en plus belle; on s'élève dans la montagne; les sommets se voient de tous côtés; à droite, on longe constamment une grande et profonde vallée

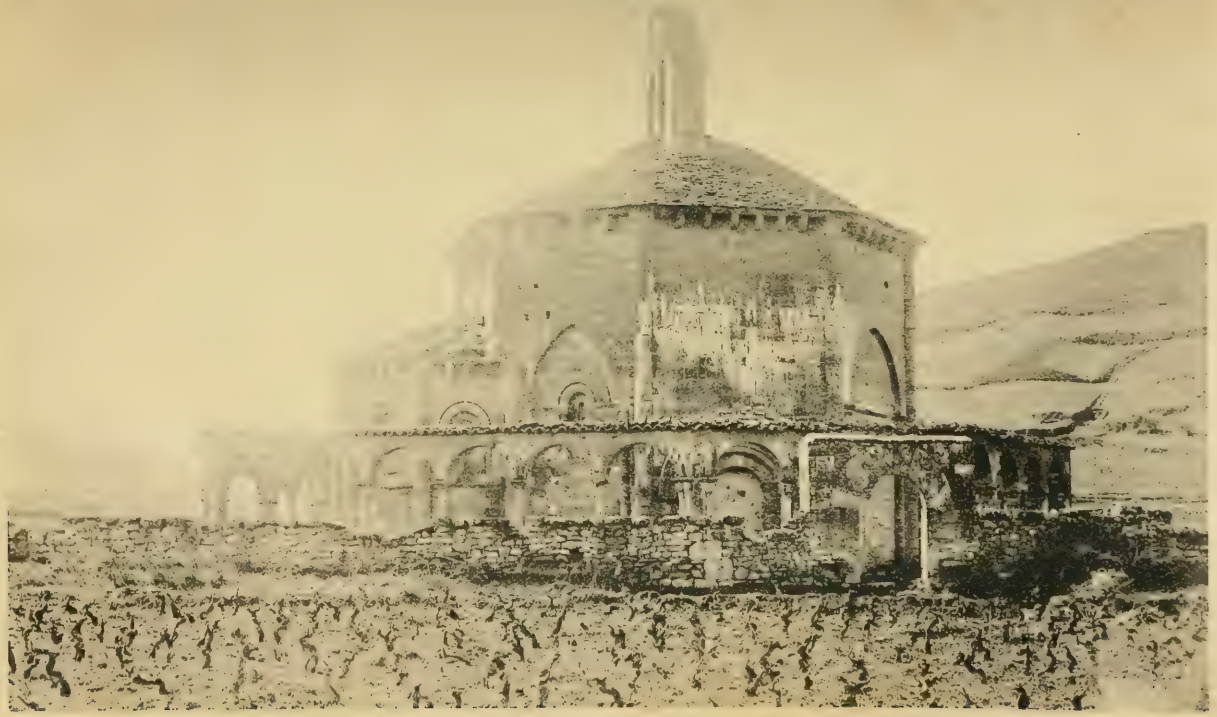

ÉGLISE D'EUNATE

Façade Nord

PALAIS DES DUCS DE GRENADE A ESTELLA

sauvage, semée de rochers et de grottes, au milieu d'un fouillis de beaux arbres.

Puis, on traverse le long tunnel de Lizarraga, à la sortie duquel on est émerveillé du spectacle féerique qui se présente. Le chemin tourne brusquement à droite, étroit, et à pente rapide, formant une quantité de lacets à courbes brusques pour descendre la montagne, dont la hauteur est considérable et complètement à pic. A droite de ce chemin à peine large pour deux voitures, d'immenses rochers qui surplombent à une hauteur prodigieuse, avec d'énormes masses semblant prêtes à se détacher. A gauche, le précipice sans parapets. Dans le fond, la vallée s'étendant au loin et bordée de toutes parts par de hautes montagnes. C'est féerique ! Et la voiture descend avec rapidité et tourne les courbes sans paraître se soucier de la vie des voyageurs. A un moment, on rencontre une charrette attelée de bœufs : heureusement, c'est elle qui est du côté du précipice ! Enfin, la descente est effectuée : on est en bas, dans la vallée, et l'œil a de la peine à mesurer la hauteur énorme qui vient d'être descendue : le tunnel de Lizarraga est devenu un petit point invisible, un trou d'aiguille !

On traverse quelques villages et l'on arrive à la station d'Écharri.

Là se rejoignent les trois groupes du Congrès, les deux autres arrivant de Pampelune et de Saragosse. On se réunit, et chacun échange ses impressions de voyage pendant que le train reprend sa marche et emporte les voyageurs vers Saint-Sébastien.

A Alsasua, les deux délégués de l'Académie, le marquis d'Échandia et D. F. de Ansoleaga quittent le Congrès pour retourner à Pampelune, non sans avoir

échangé avec chacun les plus vives démonstrations d'amitié, et après avoir reçu les remerciements de tous les excursionnistes.

Saint-Sébastien.

Les congressistes sont reçus à la gare par les autorités de la ville et de la province, et par les délégués de l'Académie : D. G. Larrauri, Alcade de Saint-Sébastien, D. Alfredo Laffitte, D. J. Bermingham, D. E. Marquèze, lieutenants de l'Alcade, D. A. del Moral, gouverneur de la province, D. Adolfo Rodrigue y Bruzon, brigadier, (commandant de la brigade de Saint-Sébastien), D. Cosme de Churruca, président de l'Audiencia de Saint-Sébastien, M. Giraud, gérant du Consulat de France, D. Carlos Uriarte, directeur de l'Institut provincial de Guipuzcoa, président de la délégation de l'Académie Royale de l'Histoire, D. Adolfo Morales de los Rios, architecte, D. Pedro Manoel de Soraluce, écrivain critique.

Par les soins des délégués, les congressistes sont conduits au Grand Hôtel Continental.

Le dimanche 24 juin, sous la conduite de l'Alcade major, du gérant du Consulat de France, et des délégués de l'Académie, on visite la ville, en commençant par le Casino, magnifique établissement récemment terminé par l'architecte Don A. Morales de los Rios. Puis, le château (Castillo de la Mota), duquel l'on a une vue magnifique : la vieille ville, la Casa consistorial et la place de la Constitution. L'Institut (lycée), que l'on visite en détail sous la conduite de son savant directeur, D. Carlos Uriarte. La ville neuve,

aux rues larges et droites, offrant toutes, comme fond de tableau, les montagnes avoisinantes couvertes de verdure et semées de jolies villas ou de châteaux.

La plage, bordée de belles constructions ornées de *miradores* (balcons vitrés).

Enfin, la place principale de la ville neuve, sur laquelle on entend une excellente musique.

On rentre à l'hôtel, où un banquet a été offert aux autorités et aux délégués de l'Académie, et qui se termine par de nombreux toasts portés par : M. le comte de Marsy, au Roi et à la Reine régente ; par D. A. del Moral, gouverneur civil, à la France et au comte de Marsy : par D. G. Larrauri, alcade, à la fraternité des deux pays, la France et l'Espagne ; par Don Alfredo Laffitte, au Président de la République, M. Carnot ; par M. Taillebois, secrétaire général, à l'Académie Royale de l'Histoire et à celle des Beaux-Arts, ainsi qu'aux membres de la délégation ; par D. Carlos Uriarte, aux congressistes qui sont venus visiter l'Institut qu'il dirige ; par M. Giraud, à l'union intellectuelle de l'Espagne et de la France ; par D. A. Morales de los Rios qui, reprenant la phrase : « Il n'y a plus de Pyrénées » boit à la fraternité des deux pays ; par le général Wilson, à l'Espagne et aux dames Espagnoles : par M. Francart, à l'union des Belges, des Espagnols et des Français ; par D. A. Morales, à la Belgique et à son génie artistique, qui brille comme à l'époque où le même pavillon couvrait les Belges et les Espagnols ; par Don Manoel de Soraluce, qui, avec une verve pleine d'originalité, porte un toast aux Maries et aux trois Jeannes inséparables, en l'honneur de la fête du jour (la Saint-Jean). D. José de Olano lève son verre en l'honneur des arts.

Après le banquet, on monte dans des landaus et des breaks gracieusement offerts par la municipalité, et sous la conduite de l'Alcade, des autorités et des délégués, on part pour les deux Pasajes, en suivant la route établie le long de la baie, dont Napoléon Ier voulut faire un autre Cherbourg.

Pasaje-San-Pedro.

On visite l'église de Pasaje-San-Pedro ; on voit en passant quelques vieilles maisons et une tour (1). Puis on monte en bateau et on traverse la baie de Pasaje.

Pasaje-San-Juan.

La population, en l'honneur du dimanche, est venue en foule à Pasaje-San-Juan, qui est pour elle un lieu de réunion et de plaisir.

L'Alcade reçoit le Congrès à la tête de la fanfare locale, qui lui donne un charmant concert, et, suivant un vieil usage qui donne aux alcades des villes une juridiction sur ceux du district, il offre à Don G. Larrauri son jonc, que celui-ci s'empresse de lui rendre.

On visite l'église San-Juan, dont le vicaire (curé) fait les honneurs.

Une chapelle, dite de Roland, attire l'attention :

(1) Nous devons à l'obligeance de notre confrère, Don Pedro Manoel de Soraluce l'indication des maisons historiques, *Casas armeras* et *solanegas*, des différentes localités des environs de Saint-Sébastien visitées par le Congrès ; mais nous croyons que cette nomenclature serait ici sans utilité.

quelques maisons aux écussons armoriés (Casas armeras); une longue et étroite rue en boyau n'ayant de maisons que d'un côté, le long de la baie, et bordée de l'autre par la montagne à pic; telles sont les particularités qui attirent l'attention. Ajoutons-y de jolis types parmi les espagnoles : mais c'est une observation presque inutile à faire, car les anthropologistes du Congrès ne cessent d'affirmer, depuis leur entrée en Espagne, que dans ce pays toutes les femmes sont jolies.

On remonte en voiture et on part pour Lezo.

Lezo.

Le Congrès arrive sur la place et y trouve rassemblée la population du pays avec ses habits de fête. Sur un signe de l'Alcade, la musique commence et aussi une danse Guipuscoane, appelée *Aurresku* ou *Escudantza*, sorte de sarabande fort originale accompagnée par le son du fifre et du tambourin.

Deux églises existent à Lezo. Dans l'une, celle de San Cristo, on remarque avec beaucoup d'intérêt un christ miraculeux, qui attire un grand nombre de pèlerins basques, français et espagnols. Il est en bois, recouvert d'une peau bistrée, avec des cheveux et une barbe naturels. C'est d'un effet presque effrayant.

On voit comme partout des maisons ornées d'écussons, et dans le nombre celle de l'amiral marquis d'Orieco. D'autres maisons, autrefois habitées par des corporations maritimes, se distinguent par leurs emblèmes.

Puis, accompagnés par les vivats de la population, on remonte en voitures et on part pour Renteria.

Renteria.

L'antique *Orereta* des Romains, appelée ensuite Villanueva de Oyarzun, contient beaucoup de vieilles maisons ou échoppes du XIVe et du XVe siècle, aux corniches et aux pignons sculptés, aux petites fenêtres géminées ogivales, aux écussons gigantesques, aux portes ornées de monogrammes extrêmement variés et curieux du Christ et de la Vierge.

L'Alcade et le vicaire reçoivent le Congrès et lui font visiter l'église fortifiée de l'époque de la Renaissance ; le Palais, du XVe siècle, presque ruiné ; la Casa consistorial.

Trois incendies, en 1476, 1512 et 1638, ont causé de nombreux dégâts et fait disparaître tous les documents anciens des archives.

Les voitures reprennent la route de Saint-Sébastien, où l'on s'empresse de dîner pour assister à la brillante fête offerte au Congrès par la ville de Saint-Sébastien.

Saint-Sébastien.

Cette fête a lieu sur la place carrée de la Constitution, tout entourée de galeries (1). Le Congrès est reçu dans la Casa consistorial par les autorités en grande tenue, l'Alcade mayor en costume officiel, avec son jonc traditionnel, ses lieutenants, les membres de la Junte municipale, les hauts fonctionnaires, etc.

Sur les escaliers, se tenaient les alguazils, avec la

(1) Il y a vingt ans au plus qu'elle servait encore de *Plaza de Toros.*

fraise et la tenue sévère du temps de Philippe V, les hérauts d'armes, les massiers avec le tabar écarlate du XVe siècle et leurs masses d'argent.

Des bouquets sont galamment offerts aux dames.

Un petit musée archéologique, organisé pour la circonstance, par D. A. Morales de Los Rios et M. Amen, contient, entre autres objets remarquables : deux mantilles au point de Genève du XVIIIe siècle, à D. A. Moralès; deux chasubles brodées en or, de la Renaissance, à M. Amen : une antilope en argent avec perles, travail Péruvien, au comte de Peñaflorida ; une urne en argent repoussé, à l'Ayuntamiento : un plat repoussé, également à la ville Saint-Sébastien ; el *Fuero*, la croix de serment, le calice et l'urne de la Députation provinciale; et une foule d'autres objets curieux et précieux qu'il serait trop long de détailler.

Un excellent orphéon fait entendre dans la salle une série de morceaux de choix parfaitement exécutés.

Sur la place, entièrement remplie par la foule, se tient, sur une estrade, la musique municipale, qui alterne avec l'orphéon. La place est illuminée et pavoisée ; les fenêtres sont garnies de spectateurs ; on tire des pièces d'artifice.

Enfin, arrive la fête du *cecen-zusco*, fête nationale spéciale à Saint-Sébastien, qui consiste en un taureau-mannequin dont la tête et tout le corps sont garnis par un feu d'artifice complet. Le taureau de feu (*toro de fuego*) se précipite, dans tous les sens, au milieu de la foule, tandis que le feu d'artifice dont il est porteur éclate et projette partout ses fusées ; la fontaine de feu se répand sur les spectateurs, qui, poussant des cris et des rires, se sauvent poursuivis par le taureau, le fuyant et le recherchant tour à tour. Le bouquet écla-

tant sur la tête du taureau est le signal de sa mort. C'est un spectacle très curieux et très original.

Après le taureau de feu, le peuple se met à danser la *jota*, pendant que les congressistes prennent part à un souper qui se termine par des toasts, vers minuit.

On se sépare aux cris enthousiastes de : *Viva la España ! Viva la Francia !*

Le lundi 25 juin, les délégués viennent prendre leurs hôtes et les conduisent à l'église Santa-Maria, bel édifice Renaissance aux nefs larges et élevées, au chœur élégant, aux beaux rétables.

L'église San Vincente, de style gothique à l'extérieur, est Renaissance à l'intérieur.

A 10 heures 1/2, les excursionnistes, reconduits à la gare par les autorités et les délégués, prennent congé des uns et des autres en leur adressant mille remerciements pour leur sympathique accueil. On se dit au revoir et non adieu, et l'on se sépare avec regret, mais les membres du Congrès ne peuvent se lasser d'exprimer leur reconnaissance et leur enthousiasme pour la réception cordiale qui leur a été faite partout en Espagne.

Le train part, et les adieux se renouvellent avec la main, le mouchoir et le chapeau.

Enfin, on rentre en France et, à deux heures, on est de retour à Bayonne.

Là le Congrès se sépare définitivement, et chacun part de son côté, emportant de délicieux souvenirs de cette vie en commun pendant quinze jours, de ces séances si nombreuses et si bien remplies où tant de faits archéologiques ont été discutés, tant de questions traitées et envisagées sous un jour nouveau ; de ces excursions en France d'abord et en Espagne ensuite,

où chacun a pu étudier une foule de monuments curieux, faire des constatations nouvelles, établir des rapprochements avec les monuments similaires des autres contrées ; enfin, de cette réception si cordiale partout, si démonstrative, si enthousiaste, en France et en Espagne.

« Il n'y a plus de Pyrénées », rappelait D. A. Morales de Los Rios dans son toast de Saint-Sébastien. Non, il n'y a plus de Pyrénées, et sur le terrain de la science, nous pouvons tous nous entendre, nous sommes tous frères. Rien n'unit comme la science, rien ne porte plus à sympathiser que l'estime mutuelle fondée sur ces relations pleines de charme, sur ces impressions ressenties ensemble à la vue des mêmes objets.

Aussi les membres du Congrès, en se quittant, se sont-ils dit, comme en Espagne : *Au revoir*, à l'année prochaine, au 56e Congrès qui aura lieu, en 1889, à Évreux.

MÉMOIRES.

I.

LES VESTIGES GALLO-ROMAINS

DANS LE

DÉPARTEMENT DES LANDES

Par M. Émile TAILLEBOIS.

Pour un Parisien, le département des Landes est une grande étendue de sable triste et sauvage, couverte de pins et de fougères, habitée par des hommes vêtus de peaux de moutons et juchés sur des échasses. Telle est, en général, l'opinion peu avantageuse que se font de notre beau département les étrangers qui ne l'ont vu qu'en le traversant en chemin de fer, pendant le voyage de Bordeaux à Bayonne.

Ils sont tentés de croire que ce pays est privé de toute civilisation, que ses habitants, en retard sur le reste de la France, vivent encore à l'état primitif, et qu'ils n'ont pas d'histoire.

Mais toute autre est l'opinion de ceux qui ont visité notre riche et luxuriante Chalosse, aux sites pittoresques et accidentés, avec la chaîne des Pyrénées formant toujours le fond du tableau. C'est avec éton-

nement qu'ils contemplent ce magnifique pays, qu'on ne s'attend pas à trouver caché sous le pseudonyme de *Landes*.

Quand l'étranger visite nos jolies petites villes de Dax, Mont-de-Marsan, Saint-Sever, Aire, Peyrehorade, etc., etc. ; quand il voit cette population intelligente, vive, animée : quand il rencontre dans nos rues toutes ces jeunes filles ou jeunes femmes à l'œil vif, à la tournure élégante et coquette, qui ont valu à Dax la réputation d'être la ville des jolies femmes : quand il se rend compte de tout le mouvement commercial et agricole de nos principaux centres landais, l'étranger se demande comment un tel pays a pu être ainsi méconnu, et il se dit que le nom de *Landes* en est seul la cause.

Et cependant, il n'est pas jusqu'au Marensin et à la Grande-Lande, qui, eux-mêmes, ne fassent changer d'opinion l'observateur attentif, lorsqu'il voit le commerce et l'industrie de ces pays. Ces solitudes, ces sombres bois de pins, sont pleins de charme et de poésie pour le rêveur. Ces dunes et ces côtes ont une grandeur sauvage qui attire et captive.

Au-delà de Bordeaux, on croit volontiers que cette partie du Sud-Ouest a été à peine habitée par les Romains, sauf dans quelques centres, et que, par conséquent, les traces de sa civilisation doivent être cherchées à une époque postérieure.

C'est pour combattre une semblable opinion que nous avons voulu faire connaître aux savants venus à Dax de tous les points de la France, et même de l'étranger, combien sont nombreux chez nous les vestiges de l'occupation romaine. S'ils ne sont pas plus connus, c'est que personne, jusqu'à ces dernières

années, ne s'était occupé de les rechercher, de les décrire. Mais, depuis douze ans que la Société de Borda a développé dans ce pays le goût de l'archéologie, les fouilles, les découvertes se sont multipliées, et bientôt, nous l'espérons, les Landes seront aussi riches en monuments romains que le Gers, cet heureux département voisin dans lequel il n'y a qu'à gratter le sol pour y trouver des antiquités.

Aux temps préhistoriques, notre contrée a été habitée autant et plus que tout autre pays. Les nombreux tumulus du Pont-Long, fouillés par MM. Dufourcet, Testut, de Chasteigner, du Boucher, Camiade, Dubalen, Lavielle, de Behr, Taillebois, etc., sont là pour l'attester. Les grottes de Sorde et de Brassempouy ont fourni des milliers d'instruments de pierre et d'os travaillés indiquant des centres importants. Les nombreuses stations énumérées, soit par M. du Boucher, dans ses *Aquenses primitifs*, soit par MM. Raimond Pottier, de Chasteigner, Dufourcet, Dubalen, etc., montrent la densité de la population à cette époque.

Avant la conquête romaine, les Ibères étaient les maîtres de ce pays, mais, suivant toute probabilité, les Celtes, venus plus tardivement, avaient plus ou moins fusionné avec les Ibères, et c'est de ce mélange où dominait néanmoins d'une façon considérable l'élément ibère, qu'est née la population aquitanienne.

Nous ne voulons pas refaire ici l'histoire de ce coin du sud-ouest qui fut plus tard le département des Landes, mais nous rappellerons que le lieutenant de César, Crassus, après la prise de l'oppidum des Sotiates, remporta une grande victoire sur les Aquitains et reçut leur soumission.

Sous Auguste, de même que sous César, la Novem-

populanie se composait de neuf peuples principaux, parmi lesquels nous ne citerons que ceux qui habitaient notre département : 1° les *Tarbelli*, qui occupaient l'Albret, le Marsan, les Marennes, le Labourd et une partie de la Basse-Navarre, et avaient Dax (*Aquae Tarbellicae*) pour capitale : 2° les *Aturenses* ou *Tarusates*, qui occupaient la Chalosse, le Gabardan occidental et une partie de l'Estarac, et avaient Aire (*Atura*) pour capitale.

Ces peuples avaient eux-mêmes des clients tels que les *Cocosates* (Castets), les *Sibusates* (Saubusse ?), les *Preciani* (Préchacq ?), dépendant tous des *Tarbelli*. Enfin, les *Osquidates* (Oloron) étaient possesseurs des landes du Pont-Long qui s'étendent jusqu'aux portes de Dax.

La population tarbellienne semble avoir supporté paisiblement la domination romaine, car l'histoire est muette à son sujet pendant plusieurs siècles, jusqu'à la conquête de la Novempopulanie par les Wisigoths.

Après ce rapide exposé, nous allons examiner les traces de l'occupation romaine dans les Landes. Il eût été plus archéologique de suivre, soit l'ordre des divisions territoriales du temps d'Auguste, soit la direction des voies romaines ; mais, outre que ces divisions sont souvent peu connues et peu sûres, et que le tracé des voies romaines est parfois discutable, cette dernière méthode aurait eu pour inconvénient d'empiéter sur les droits de notre savant collègue et ami, M. Dufourcet, qui se propose de présenter au Congrès un travail sur les *Voies romaines*.

Nous avons donc préféré prendre une méthode moins scientifique, mais plus claire et plus commode pour les recherches, qui consiste à suivre l'ordre des

arrondissements et des cantons, en classant ensuite les communes par ordre alphabétique dans chaque canton.

ARRONDISSEMENT DE MONT-DE-MARSAN.

Canton de Gabarret.

Gabarret. — Ancienne capitale du Gabardan.

Un camp romain existe au Bourneau. C'est un de ces nombreux postes militaires dont les Romains avaient semé l'Aquitaine, et qui correspondaient entre eux pour la défense du pays.

Losse. — Camp romain.

A Lussole, hameau dépendant de Losse, autre camp romain.

Lubbon. — Il existe à Lubbon des restes de voie romaine. On y a trouvé également des urnes funéraires.

Canton de Grenade.

Benquet. — Traces de station romaine.

Bordères. — Castrum.

Castandet. — Traces de voie romaine de Castandet à Pujo-le-Plan.

Il a existé à Castandet un *vicus*, ou tout au moins une *villa*. On y a trouvé des débris de mosaïque, des restes de poteries, un tour de potier, des carrières ou puits abandonnés pour l'extraction de l'argile à poterie (1).

Dans la collection de M. Léon Martres, ancien ma-

(1) Léon Martres.

gistrat, à Castandet, on voit un certain nombre d'antiquités romaines, recueillies par lui dans cette localité.

Cazères-sur-l'Adour. — Camp romain dans une situation magnifique.

Maurrin. — Traces de station romaine.

Canton de Labrit.

Bélis. — Il existe dans cette commune un lieu dit *Gouardera*, ce qui indique un poste avancé, chargé de surveiller la contrée.

Brocas. — Traces d'occupation romaine. Restes de magnifiques mosaïques, représentant des vases de fleurs cannelés, d'où s'élèvent et se déroulent gracieusement de légères et délicates tiges chargées de grappes et de feuilles (1). Il y avait donc là tout au moins une villa luxueuse.

Labrit. — Traces de voie romaine. Restes de mosaïques.

Canton de Mimizan.

Aureilhan. — Camp romain.

Par Aureilhan passe un *camin roumiou* (ancienne voie romaine d'Espagne à Bordeaux).

Bias. — Le *camin roumiou* passe également par Bias. Restes de la voie dite : *Bos-de-Momen.*

Mézos. — On a trouvé à Mézos des débris de meule romaine.

Mimizan. — *Camin roumiou* (voie d'Espagne à Bordeaux).

(1) Dompnier *(Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs).* Dax, E. Campion, 1873, in-4°.

Au pied des dunes, on a recueilli des tuiles à rebords. On a également trouvé de nombreux fours à résine qui avaient été couverts par les dunes.

D'après M. l'abbé Départ (1), Mimizan et le pays de Born faisaient probablement partie du territoire des *Boii*, dont le chef-lieu *Boïos* est généralement identifié avec La Teste-de-Buch.

Si l'opinion de M. l'abbé Départ est fondée, et il l'appuie sur des documents sérieux, il en résulterait que le Born n'aurait pas fait partie de la Novempopulanie, car les *Boii* étaient un peuple de race celtique et non ibérienne.

Mais il nous semble que le savant auteur va trop loin lorsqu'il dit que le territoire des Boïens s'étendait peut-être tout le long de la mer jusqu'au Boucau. Il serait, dans ce cas, tout près de se rencontrer avec M. l'abbé Inchauspé, qui veut placer les *Boii* à Bayonne.

D'après nous, le littoral de l'Océan appartenait aux Tarbelles (le peuple de Dax), depuis les landes d'Arcachon, ou tout au moins depuis le pays de Born, jusqu'aux Pyrénées. A défaut d'autres preuves, n'aurions-nous pas ces vers d'Ausone qui, né à Bordeaux, fils d'une Tarbellienne (c'est-à-dire d'une femme de Dax), et voisin des Boïens, ne pouvait se tromper sur le véritable nom des côtes aquitaniques :

Tum profugum in terris, per quas erumpit Aturrus,
Tarbellique furor perstrepit Oceani, etc.

Il est, du reste, inadmissible que les *Boii* eussent

(1) *Mimizan, Notice historique.*

séparé les *Tarbelli* de la mer par une étroite bande de terre suivant tout le littoral. Et si cela eût été, l'Océan eût porté le nom de Boïen et non celui de Tarbellien.

Pontenx-les-Forges. — A Bourricos, hameau dépendant de Pontenx et composé de trois ou quatre maisons, il existe une assemblée annuelle où se réunissent des milliers d'habitants du Marensin. D'après nous, c'est un reste des usages gaulois, une tradition qui s'est perpétuée à travers les siècles.

Canton de Mont-de-Marsan.

Gaillères. — Camp retranché dans le quartier de Ricau.

Lucbardez. — Il existe dans cette commune un lieu dit *Lahitte*. Or, on sait que ce nom de Lahitte désigne toujours une ancienne borne milliaire. Il y a donc eu une voie romaine passant sur le territoire de Lucbardez.

Mont-de-Marsan. — Le chef-lieu du département des Landes, malgré sa situation avantageuse au confluent de la Douze et du Midou, ne semble pas avoir été habité à l'époque romaine, et sa fondation ne date que du XIIe siècle. On a voulu donner à son nom l'étymologie de *Mons Martis*, qui n'a aucune raison d'être. Cette appellation vient simplement du pays de Marsan, dans lequel il a été bâti sur une hauteur.

Aucune antiquité n'a, du reste, été trouvée à Mont-de-Marsan, et son musée, récemment fondé, ne contient, au point de vue archéologique, que des objets préhistoriques ne provenant même pas des environs.

Canton de Morcenx.

Arengosse. — Un castra de dix mètres de hauteur existe près du chemin de grande communication n° 14.

Arjuzanx. — Camp romain. *Camin ruman* (Voie de Dax à Bordeaux).

Il existe un lieu dit Lahitte, près de la voie de Mont-de-Marsan à Bordeaux.

Canton de Parentis-en-Born.

Gastes. — *Camin roumiou* ou *Camin Harriaou* (chemin frayé). C'est la voie d'Espagne à Bordeaux.

Parentis-en-Born. — A 1 kilomètre de la route du littoral, se trouvent le moulin et le parc de Lahitte.

Sanguinet. — Dans cette commune se trouve le quartier de Louze, qui serait, d'après M. Dufourcet, l'ancienne *Losa*, station romaine sur la voie d'Espagne à Bordeaux, à XII milles de *Segosa* (Lévignacq).

Sur le territoire de Sanguinet, existent trois parcs appelés *Tasta*. Ce nom semble indiquer le commencement d'un territoire, la tête d'un peuple. Il est vrai que *tête* peut être pris soit dans le sens de capitale, soit dans celui de commencement du pays. Si le Born ne faisait pas partie de la Novempopulanie, nous ne comprendrions pas la position de *Tasta*, au milieu du territoire Boïen, entre le Born et les landes d'Arcachon.

Si, au contraire, le Born était aux *Tarbelli*, *Tasta* eût indiqué le commencement du territoire Tarbellien, car elle se serait trouvée précisément au point qui séparait les Boïens des Tarbelles.

Canton de Pissos.

Biganon. — Camp romain.

Lipostey. — Lipostey est l'ancienne station romaine de *Tellonum*, sur la voie de Dax à Bordeaux, à XVIII milles de *Caequosa* (Sescouze).

Pissos. — Camp romain.

Canton de Roquefort.

Arue. — Ancien *vicus* romain portant le nom d'*Atroa*.

Lugaut. — Il existe un lieu dit Lahitte, sur la voie qui va à Bordeaux.

Saint-Gor. — Camp romain.

Sarbazan. — Camp romain.

On connaissait à Sarbazan les restes d'un mur gallo-romain. Des fouilles ayant été faites dernièrement par M. l'abbé Bessellère, curé-doyen de Roquefort, avaient mis au jour quelques vestiges romains et des sarcophages.

M. le comte de Bouglon, ayant repris les fouilles, découvrit une magnifique piscine, affectant la forme d'un trilobe et pavée de mosaïques représentant des poissons, une grande coquille, une sorte de sphère (?), etc., avec bordure de losanges et de cercles entrecroisés.

Il résulte de cette découverte qu'il existait en ce lieu une belle villa que de nouvelles fouilles mettront complètement au jour.

Vielle-Soubiran. — Il existe dans cette commune une hauteur appelée la Motte romaine.

Canton de Sabres.

Labouheyre. — *Camin ruman*, près de Belloc (Ancienne voie de Dax à Bordeaux).

Sabres. — Divers objets antiques ont été trouvés au *Piaou roumiou*, et entre autres une Minerve en bronze.

Canton de Sore.

Luxey. — Camp romain.

Sore. — Ancienne station romaine (*Sora*). On y a trouvé une meule romaine.

Camps romains jumeaux, appelés *lous Castéras.*

Chemin romain appelé *Estrade*, allant de Bazas à Moustey (1).

Canton de Villeneuve-de-Marsan.

Lacquy. — Il existe à Lacquy un lieu dit la Gleyse. Or, il est constant qu'on trouve toujours des restes de villa romaine dans tous les endroits appelés *Glezia.* En serait-il de même à Lacquy? C'est ce que nous ignorons.

Perquie. — On trouve à Perquie un lieu dit Hittan, ce qui est synonyme de Hitte et doit indiquer le voisinage d'une ancienne borne milliaire.

Un peu plus loin, un autre lieu dit Lahitte.

Et enfin, à peu de distance, lieu dit Manson (*Mansio*), mot qui désigne une station romaine, une étape.

(1) Ces divers renseignements nous ont été fournis par M. l'abbé Mengelatte, curé-doyen de Sore.

Pujo-le-Plan. — De belles mosaïques y ont été découvertes.

Saint-Cricq-Villeneuve. — Une riche villa gallo-romaine a été mise au jour sur les bords du Midou, lieu dit *Glezia*. On a exhumé une piscine à six pans dont le pavement était en mosaïques composées de cubes de toutes les couleurs, représentant des poissons de toute espèce (écrevisses, lamproies, soles, turbots, saumons, pieuvres, etc.), un cheval marin, un taureau. Les murs de la piscine étaient revêtus intérieurement de plaques de marbre gris. Près de là, un fragment de baignoire en marbre blanc, et un dallage en grandes briques plates de 57 centimètres de côté (1).

Dans la partie la plus élevée du terrain, on a retrouvé les pavements en mosaïque de l'*atrium* et des galeries couvertes. Le sujet principal était un Bacchus indien, de taille surhumaine, à la tête nimbée, avec une étoile sur le front, qui est orné de deux grappes de raisin et de deux feuilles de vigne ; une chlamyde verte sur l'épaule droite ; un thyrse de la main gauche, et dans la droite, un pied de vigne sur lequel un oiseau becquète un raisin. Aux pieds de Bacchus, on voit Cupidon ailé, accroupi, tenant une flèche ; un guerrier à terre, se couvrant de son bouclier ; un génie triomphant tenant une couronne. A l'angle opposé, une femme que les uns ont prise pour Cérès, d'autres pour Pomone ; puis plusieurs autres personnages allégoriques.

Toutes ces magnifiques mosaïques sont bordées d'enroulements semés d'oiseaux.

Malheureusement, la mosaïque du Bacchus indien a

(1) Dompnier.

été enlevée par l'un de ceux qui ont été assez heureux pour faire cette découverte, il y a vingt-cinq ans environ. Mais la piscine est encore intacte.

Quelques-uns ont voulu voir dans cette admirable villa la résidence du célèbre rhéteur Arborius, oncle du poète Ausone. Cette attribution n'étant appuyée sur aucune raison sérieuse, nous la regardons comme une fantaisie qu'il est inutile de discuter.

Quel que soit le personnage à qui a appartenu cette splendide habitation, c'était évidemment une notabilité importante, peut-être un haut dignitaire de l'Empire ?

Ajoutons que, sur le territoire de Saint-Cricq, il existe un lieu dit *Toge*. N'y a-t-il pas là quelque allusion au citoyen romain, au *togatus* qui habitait la villa ?

Villeneuve-de-Marsan. — Restes de mosaïque romaine.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-SEVER.

Canton d'Aire.

Aire-sur-l'Adour. — Actuellement chef-lieu de canton et ville épiscopale. Aire est bâtie sur le penchant d'une colline qui borde la rive gauche de l'Adour. Cette ancienne cité romaine était connue avant César sous le nom d'*Oppidum Tarusatium*. César lui donna son nom : *Vicus Julii*. Depuis, elle est désignée sous les noms de : *Aturris*, *Adurris*, *Atur*, *civitas Adurensis*, *civitas Adetorensis*, *Atura*, *Adura*, etc., au moyen âge : Ayre, et actuellement : Aire-sur-l'Adour.

Capitale des *Tarusates*, Aire fut élevée au rang de cité et devint, par conséquent, le siège d'un évêché qui subsiste encore et auquel on a réuni celui de Dax. Après la conquête de la Novempopulanie par les Wisigoths, la cité des *Tarusates* fut choisie par Alaric comme siège de son royaume. Enfin, elle devint la capitale du Tursan.

Dans une ville aussi ancienne et aussi importante que celle d'Aire, il était naturel que l'on trouvât de nombreux vestiges gallo-romains. Aussi, est-ce, après Dax, la ville qui nous fournit le plus de matériaux.

Nous voyons d'abord deux camps romains sur les deux collines qui dominent l'ancienne capitale des *Tarusates :* celui dit de César et celui dit de Pompée, ou hauteur Lasserre.

La ville haute d'Aire s'appelle le Mas (*Mansio*) et était une station romaine et une étape en même temps qu'un *oppidum*.

Sur plusieurs points de la ville, on a découvert des murs romains de deux mètres d'épaisseur. semblant être les restes du mur d'enceinte de l'oppidum des *Tarusates*. Dans les caves de la maison Lasserre, près de la halle au blé, on a rencontré un mur de deux mètres d'épaisseur, construit en petit appareil de douze centimètres carrés. Près de là, une grande base carrée de deux mètres de surface, et un fragment de tore.

Sur les bords de l'Adour, un mur semblable à celui de M. Lasserre (1).

Partout on rencontre fréquemment des monnaies romaines ou des débris de constructions anciennes.

Dans le jardin de l'évêché, on a découvert, il y a

(1) Dr Léon Sorbets, *Revue de Gascogne*, mai 1888.

trente ans, des armes gallo-romaines et des mosaïques.

Au Mas, dans la crypte de Sainte-Quitterie, se trouve le magnifique sarcophage de sainte Quitterie, datant du IVe ou Ve siècle.

On retrouve encore des traces de l'ancien château des rois Wisigoths.

A Subéhargues, hameau dépendant d'Aire, on a exhumé une tombe antique, en pierre.

Enfin, la découverte la plus intéressante est celle faite par M. Lasserre sur la colline dite : Camp de Pompée. Sans vouloir recommencer la description que nous en avons faite (1), nous dirons que la mise au jour de nombreux objets, parmi lesquels vingt-neuf autels votifs, des débris de tuiles et de briques, des restes de constructions, des monnaies romaines, etc., nous a amené à conclure qu'un temple dédié à *Mars Lelhunnus* avait existé sur la colline dite Lasserre ou Camp de Pompée.

Voici la description sommaire des principaux monuments qui sont aujourd'hui (octobre 1889) conservés au Musée de Borda, à Dax.

1. EX. VOTO (sur le fronton).

MARTI. LEL
HVNNO. OB
SANITATEM
SVAM ET SVOR$^{V}_{M}$
TIB. CLAVDIVS
FAVSTINVS

V. S. L. M. (sur le socle).

(1) Émile Taillebois, *Le temple de Mars Lelhunnus, à Aire-sur-l'Adour, et les Inscriptions Aturiennes.* Dax, J. Justère, 1885, 1 br. in-8°.

Ex voto. Marti Lelhunno, ob sanitatem suam et suorum, Tiberius Claudius Faustinus. Votum solvit libens merito.

« Ex-voto. A Mars Lelhunnus, Tiberius Claudius « Faustinus, pour sa santé (conservée) et celle des siens. « Avec reconnaissance, en accomplissement de son « vœu. »

Autel en calcaire, avec socle, corniche et attique.

2. MARTI
LELHVNNo
BERVLIVS TI.
C(L.) SABINIA
NI SER PRo
SE ET SVIS

V. S. L. M.

Marti Lelhunno, Berulius, Tiberii Claudii Sabiniani servus, pro se et suis. Votum solvit libens merito.

« A Mars Lelhunnus. Berulius, esclave de Tiberius « Claudius Sabinianus, pour lui et les siens. Avec re- « connaissance, en accomplissement de son vœu. »

Autel en calcaire, avec socle, corniche et attique.

MM. Lavergne et Sacaze ont cru devoir lire : BERVLLVS.

3. MARTI LELHVNNO (sur le fronton).

TIB. CLAVDIVS
SOTERICVS
PRO DOMESTICo
FILIO. SVO

V. S. L. M.

Marti Lelhunno. Tiberius Claudius Sotericus pro Domestico, filio suo. Votum solvit libens merito.

« A Mars Lelhunnus, Tiberius Claudius Sotericus, « pour Domesticus, son fils. Avec reconnaissance, etc. »

Autel en calcaire avec *guttus* et *patera* sur les côtés.

4. MARTI (?)
LELNO (?)
[illegible]
[illegible]

Autel en calcaire avec socle et corniche.

5. DEO
MARTI
L. ATTIVS
SABINIANVS

Deo Marti. Lucius Attius Sabinianus.

Magnifique autel en marbre blanc avec corniche, et, sur les côtés, le *guttus* et la *patera*.

6. MART(I) (sur le fronton).
DOMITIV
LICINIVS
MYRT FIL

IVS (sur la moulure).
V S L M (sur le socle).

Marti. Domitius Licinius. Myrti filius. Votum solvit libens merito.

« A Mars. Domitius Licinius, fils de Myrtus. Avec « reconnaissance, etc. »

Joli petit autel en marbre blanc.

MM. Lavergne et Sacaze ont cru devoir lire :

MART

DOMIN
LICINIVS
MYRTIL

LVS
V S L M

Marti Domino. Licinius Myrtillus. Votum solvit libens merito.

« A Mars, son maître, Licinius Myrtillus. Avec « reconnaissance, etc. »

7. PRO SALV (sur le fronton).

L. ATTI. SECV
NDI. L. AT
TIVS. VITA
LIS. V. S. L. M.

Pro salute Lucii Attii Secundi, Lucius Attius Vitalis. Votum, etc.

« Pour le salut de Lucius Attius Secundus, Lucius « Attius Vitalis. Avec, etc. »

Autel en calcaire, avec *foculus* sur le dessus.

8. QVIRINVS
////ROM (?)///
[illegible]

Les autres autels sont, les uns à l'état de fragments avec des restes d'inscription, les autres anépigraphes. Il y en a qui sont ornés du *foculus*, du *guttus* et de la *patera* : sur l'un d'eux se trouve un Gaulois debout.

Certains sont si petits que la hauteur de l'un de ces autels ne dépasse pas 15 centimètres.

Tels sont les monuments intéressants qui prouveraient, s'il en était besoin, l'antiquité et l'importance de la vieille cité Aturine. Il paraît que de nombreux objets antiques avaient été trouvés précédemment à Aire, mais qu'ils ont été dispersés.

N'oublions pas qu'on rencontre fréquemment dans les environs d'Aire des deniers d'argent frappés par les *Elusates*, ce qui semble indiquer que l'on s'en servait habituellement chez les *Tarusates*. Ces pièces, légèrement concaves, au type du Pégase dégénéré, sont bien connues ; aussi, ne voulons-nous pas les décrire ici.

Enfin on a trouvé à Eyres (non loin d'Aire), des pièces barbares rentrant dans le genre de celles des *Elusates* et qu'on attribue aux *Tarusates*. Ces deniers, légèrement concaves, portent à l'avers une espèce de tête informe avec deux yeux, et au revers, une sorte de globule allongé. Les rares exemplaires de ces pièces ont tous été recueillis à Eyres (canton de Saint-Sever), ou dans les environs d'Aire ; c'est ce qui les a fait attribuer aux *Tarusates*.

Nous ne quitterons pas Aire sans signaler aux archéologues le Musée épiscopal du grand séminaire qui contient quelques antiquités trouvées dans le pays, et la collection du Dr Léon Sorbets dans laquelle on retrouve une foule de souvenirs gallo-romains qu'il a recueillis à Aire ou dans les environs.

Et quoique cela ne rentre pas dans notre sujet, nous recommanderons surtout son admirable collection de faïences qui contient des pièces hors ligne.

Duhort. — Camp romain de Castera.

Saint-Loubouer. — Castra, camp romain.

Restes de construction romaine.

Colonne de marbre antique rouge et blanc, sortant de terre de 70 centimètres environ et ayant 25 centimètres de diamètre. Cette colonne, qui doit provenir de quelque temple païen, sert actuellement de borne à une maison, près de la place.

Sarron-Saint-Agnet. — Camp romain dans lequel est bâti Sarron.

Éminence des dous Casterots.

Vielle-Soubiran. — Près de la métairie de Loustalot, un camp romain de 157 mètres de circonférence, appelé la Motte romaine.

Canton d'Amou.

Amou. — Camp romain sur le plateau de Gouarde.

Bonnegarde. — Castra.

Le nom seul indique une Gouarde importante.

Brassempouy. — Dué de Castillon, castrum.

Castelnau-Chalosse. — Castrum.

Donzacq. — Ancien camp romain au Pas-de-Saubot.

En 1866, on trouva dans ce camp un vase contenant 1,200 monnaies romaines de Néron à Aurélien, en bronze et argent, et quelques bijoux en mauvais argent, que nous avons considérés comme étant de fabrication vandale (1). Ces bijoux se composaient de deux bagues, dont une contenant une intaille en onyx, représentant un guerrier casqué et armé d'un bouclier, deux boucles d'oreilles, deux fibules, trois bracelets et

(1) Émile Taillebois, *Recherches sur les Bijoux vandales en mauvais argent, de Donzacq et du Leuy (Landes).* Dax, J. Justère, 1881, 1 br. in-8° avec pl.

une chaine. Ils sont actuellement les uns au Musée de Saint-Germain, les autres au Musée de Toulouse, où on les a désignés, par erreur, comme ayant été trouvés à Montfort (Landes).

Gaujacq. — Castra dans le jardin du château.

Ruines de l'ancien Gaujacq, fondé par les Goths (*Gothiacum*), dans la vallée de *las Craoustes* d'Herm, à l'angle du Leuy et du ruisseau appelé *Arriou-Saou* (1). Nombreux débris, dallages, pavages, tuiles, énormes substructions, une rue tout entière, etc., restes d'une ville brûlée. On a trouvé en outre des mosaïques, des armes, des monnaies, une clé, etc.

Pomarez. — Castra.

Entre la route de Dax à Orthez et celle d'Estibeaux à Pomarez, se trouve un lieu dit Mansan (*Mansio*), station, étape.

Près de là, sur les territoires de Pomarez, d'Estibeaux et de Mouscardés, existe le lieu dit Lataste, Tastet ou *Tastoa*. C'est là que M. Georges Camiade (2) a découvert les restes de l'ancienne ville romaine de *Tastoa*, dans laquelle il a trouvé de nombreuses substructions s'étendant sur un parcours considérable, des tuiles à rebords, des tessons de poteries, des débris d'amphores, un fond de vase samien avec la marque : IPPIAII.....

Le siècle dernier, on avait découvert en ce lieu des briques, des poutres en chêne, et, dit-on, un vase rempli de pièces d'or.

Quoiqu'il en soit, un centre important a existé à *Tastoa* et a été détruit depuis bien des siècles.

(1) Dompnier, p. 87.

(2) Georges Camiade. *Un coup de pioche sur l'emplacement de la ville gallo-romaine de Tastoa.*

Canton de Geaune.

Miramont. — D'après M. l'abbé Tauzin, ce serait là qu'aurait été le champ de bataille de Crassus (?).

Philondenx. — Lieu dit Lahitte, près de la route de Saint-Sever à Arzacq.

Samadet. — Castra. — Camp de la Mothe.

Urgons. — Restes de constructions romaines.

Canton de Hagetmau.

Cazalis. — Camp romain.

Castelner. — Lieu dit Lahitte.

Hagetmau. — Vallée de Jouarbe (*Jovis arva*).

Dans la crypte de Saint-Girons se trouvent quatre colonnes antiques en marbre de Campan, qui proviennent évidemment d'un temple païen.

Momuy. — On a trouvé à Momuy, il y a vingt-cinq ans environ, 3 à 4,000 monnaies romaines de l'époque de Gallien.

Sainte-Colombe. — Camp du Castera.

Serres-Gaston. — Importante station romaine à trois kilomètres de Jouarbe (*Jovis arva*). On y a découvert de vastes substructions, des rues entières, toutes les traces d'une ville gallo-romaine (1). Les objets romains se trouvent à chaque coup de pioche : tuiles, briques, poteries, marbres de toutes couleurs, fûts, chapiteaux admirablement fouillés, mosaïques, nombreux tombeaux en briques contenant des vases avec des cendres, des ossements, etc., monnaies romaines, etc., une très

(1) Léon Martres, *Les ruines de Serres-Gaston.*

jolie statuette en marbre blanc, représentant Andromède sur son rocher, etc.

On a même trouvé un fragment d'inscription en calcaire, qui est actuellement au Musée du collège de Dax :

////////////////////////
//////////////////////OS.
/////////////////MAIIS.

Il existe sur le territoire de Serres-Gaston, une vaste étendue de terrain remplie d'ossements, ce qui a fait supposer qu'elle avait servi de champ de bataille.

Enfin, il y a un castra.

Canton de Mugron.

Baigts.—Trois castra (*las Costes*, métairie de Pouy-le-Moulia, et derrière l'église).

Larbey. — *Candelouts*, enceinte sur le sommet du coteau où est la grotte.

Canton de Saint-Sever.

Audignon.—Castra.

Lieu dit Lahitte.

Aurice.—Camp romain.

Restes de villa romaine. Belles mosaïques.

Cauna.—Camp retranché à Jean-Blanc.

Eyres.—Camp romain de Casterot.

Monnaies des *Tarusates*, trouvées à Eyres (Voir à l'article sur Aire).

Larrivière—Camp romain à Saint-Savin.

Montaut.—Castra au Casterot.

Traces de défense en terre, lieu dit Monta.

Montgaillard. — Camp romain du Castera. Il y a 40 ans, on y a trouvé des armes et des monnaies.

Aux Mayrots, on voit une terrasse soutenue par un mur romain très épais. On a exhumé un tombeau en tuiles à rebords où reposaient sur une couche de charbon le squelette d'un homme et celui d'une femme. Près de là, des restes de baignoires en béton, un canal en briques, des mosaïques, des tuiles à rebords, des fragments de marbre. Il y a 35 ans, on a découvert une statuette en bronze tenant une urne entre les mains (1).

Près de là, se trouve le lieu dit *Glizia*, qui indique toujours une villa romaine.

Montsoué. — Castra.

Saint-Sever. — Chef-lieu d'arrondissement, sur un coteau, au sud de l'Adour, ancienne capitale de la Chalosse, ville fondée au Xe siècle.

Avant la ville du Xe siècle, il existait là un poste romain où fut bâti un palais dont la construction est attribuée à César : le Palestrion (*Castrum Cæsaris*). Dans l'église de Saint-Sever, on retrouve quelques colonnes de marbre et quelques chapiteaux (?) du Palestrion.

Le castrum de Morlanne est dans une position magnifique qui domine le pays.

Au Gleyzia (Daugreilh), on a trouvé d'admirables mosaïques qui ont été transportées en partie dans la maison de M. Capdeville, actuellement au docteur Sentex, chez lequel le Congrès pourra les visiter tout en admirant sa magnifique collection de faïences.

(1) Dompnier, p. 41 et 42.

Canton de Tartas (Est).

Gouts. — Ville fondée par les Goths sur l'emplacement d'une villa romaine. On y a trouvé une quantité de débris antiques, de poteries, de monnaies romaines, etc. Brique gallo-romaine signée : IVL. ANCHI. Fond de vase en poterie samienne signé : IVLL—I. Autre fond de vase signé : C. CVR.o

Lamothe. — Restes de constructions romaines.

Leuy (*Le*). — Près de la ferme de Coucouse (*Cocosa-Cæquosa* de l'Itinéraire d'Antonin ?), on a trouvé un trésor composé, comme celui de Donzacq, de 4,000 monnaies romaines, de l'époque de Gallien jusqu'à Aurélien, en argent et en bronze, d'une fibule et de deux bracelets en mauvais argent que nous considérons comme fabriqués par les Vandales (1).

Souprosse. — Camp romain.

Tombeaux romains en maçonnerie.

Tartas. — Ancienne ville des *Tarusates*, d'après certains auteurs ?

Castra.

Lieu dit Gleyzia, restes de constructions anciennes.

Canton de Tartas (Ouest).

Bégaar. — Camp romain à Camp-de-Bas.

Beylongue. — Castrum.

Laluque. — Au quartier du Cos se trouvait, d'après

(1) Émile Taillebois, *Recherches sur les bijoux vandales en mauvais argent de Donzacq et du Leuy (Landes).* Dax, J. Justère, 1881, 1 br. in-8° avec pl.

M. Dufourcet, l'ancienne station romaine de *Mosconum*, à XVI milles de Dax, sur la voie *ab Asturica ad Burdigalam*.

En cet endroit, a été mis au jour, en 1877, un trésor de 180 monnaies romaines, en argent, pour la plupart consulaires, et quelques impériales jusqu'à Claude I.

Pontonx. — Castra de Balambits.

ARRONDISSEMENT DE DAX.

Canton de Castets.

Castets. — Lieu dit : Tucs Bieilhs.

D'après M. Dufourcet, le quartier de Sescouze, à Castets, était l'ancienne station romaine de *Cæquosa*, à XVI lieues gauloises de Dax, sur la voie romaine *ab Aquis Tarbellicis ad Burdigalam*.

On croit généralement que les *Cocosates*, peuple Aquitain cité par Pline, habitaient Castets.

On a trouvé à Castets des ruines romaines. On y a rencontré, entre autres objets, un fourneau romain en poterie contenant encore de la poix. A cette époque, comme maintenant, l'industrie de terre y était sans doute en honneur, et les *Cocosates*, de même que les *Boii*, fabriquaient de la résine.

Léon. — *Camin roumiou* (Voie d'Espagne à Bordeaux).

Restes d'un temple païen.

Sépultures antiques.

Lévignacq. — Ancienne station romaine de *Segosa*,

à XII milles de Laluque (*Mosconum*), sur la voie romaine d'Espagne à Bordeaux (1).

Saint-Julien-en-Born. — Traces de la voie romaine d'Espagne à Bordeaux *(Camin roumiou)*.

Saint-Michel-Escalus. — Autrefois appelé Saint-Michel de Jouarare, de Gieure, de Gioure, d'Youre (*Jovis ara*).

En 1736, on trouva (2), près de l'église, sur le petit plateau de Jioure, métairie de Galope, les vestiges d'un temple de Jupiter; on exhuma des urnes cinéraires, des lacrymatoires, des vases, armes, monnaies, etc. Dans des urnes, pleines de cendres et d'ossements, se trouvaient des lampes sépulcrales.

Jioure était situé entre deux voies romaines.

Il est bon de relater que la *Revue de Gascogne*, dont la bonne foi avait été surprise, a publié, il y a quelques années, une prétendue inscription trouvée à Saint-Michel. Il s'agissait d'un autel votif dédié à Jupiter et au génie du divin Claude, par les potiers (*figuli*) de Saint-Michel.

Depuis quelques années, nous avons reconnu que cette inscription n'avait jamais existé et n'était qu'une mystification.

Saint-Michel, bourg écarté, composé de trois maisons, est le lieu d'une foire annuelle, qui attire des milliers de personnes venant de tous les points du Marensin. Il y a là, à notre avis, une vieille coutume qui indique que Jioure a été jadis, comme Sanxay le fut pour les Pictons, un lieu d'assemblée des Tarbelles.

(1) Dufourcet.
(2) Dompnier.

Vielle-Saint-Girons. — Castra. — *Camin roumiou* (Voie d'Espagne à Bordeaux).

Côteau Ydius (*Egidius*).

Canton de Dax.

Angoumé. — Tertre élevé où l'on a trouvé des sépultures gallo-romaines, des urnes pleines de monnaies, des poteries, etc.

A Larrasse, restes d'une villa gallo-romaine. Hypocauste fouillé par la Société de Borda.

Candresse. — Castrum dans le haut Candresse, lieu dit Castera.

Dax. — A l'arrivée de César en Gaule, Dax était déjà une ville importante, célèbre par ses eaux chaudes; elle portait le nom d'*Aquæ Tarbellicæ* et était la capitale des *Tarbelli*, le plus puissant des peuples Aquitains. Auguste donna son nom à notre cité (*Aquæ Augustæ*), ce qui indique l'importance qu'elle avait alors dans la contrée. Peu de temps après, Julie, fille d'Auguste, vint à Dax chercher la guérison qu'elle attendait de la vertu curative de ses eaux.

Siège d'un évêché jusqu'à la Révolution, Dax est aujourd'hui privée de cette prérogative, et notre jolie petite ville, bâtie sur la rive gauche de l'Adour, n'est plus qu'un simple chef-lieu d'arrondissement.

Aux environs de Dax, les Romains avaient multiplié les campements, car on reconnaît encore les castra du Pouy, de Mirepeich, etc., sans compter tous ceux que nous avons cités dans les communes voisines.

A la Crouzade, se croisaient les deux voies romaines : *Ab Aquis ad Tolosam* et *Ab Asturica ad Burdigalam*.

Une ville aussi importante que Dax devait être et était fortifiée. Déjà, sous Auguste, ou vers cette époque, des

murailles de six mètres d'épaisseur, dont on a retrouvé dans maints endroits de la ville les énormes et indestructibles fondations, entouraient la cité, alors fort restreinte, car les villas étaient toutes construites hors des murs ; les monuments officiels seuls composaient la cité.

Puis au IVe siècle, lors de la guerre des Bagaudes, ainsi que l'a si bien dépeint M. B. Ledain, Dax s'entoura de fortifications nouvelles, comme le firent les autres villes de la Gaule, mais alors les propriétaires des villas extérieures voulurent, eux aussi, être protégés par des murailles, et l'enceinte nouvelle eut une étendue considérable. Il y a trente ans, cette enceinte romaine était encore entière et faisait l'admiration des archéologues (1) : aujourd'hui, elle est détruite ; mais il reste encore, heureusement, une partie qui a été préservée de la destruction, et l'on peut se rendre compte, par les remparts et les tours qui nous restent, de ce qu'étaient jadis les murailles de Dax, solidement bâties en petit appareil, avec assises de briques.

En démolissant ces remparts, on a trouvé un grand nombre d'objets qui avaient été jetés dans le blocage : briques sigillées, tuiles à rebords, monnaies, débris de statues en marbre blanc, groupes en marbre, inscriptions, autels votifs, etc. Beaucoup ont été détruits ; quelques-uns ont été recueillis et déposés au Musée. En voici la description sommaire (2) :

(1) Voir Caumont (*Abécédaire d'Archéologie*). — Roach Smith (*Collectanea Antiqua*). — Raimond Pottier (*Les Remparts gallo-romains de Dax*). — Dompnier, etc.

(2) Émile Taillebois, *Inscriptions gallo-romaines découvertes dans le département des Landes.*

1. Un fragment de borne milliaire en pierre calcaire :

VIC
M.T.
CO

2. Un fragment d'inscription en marbre blanc :

L
PLEB
ET.O

M. Allmer a proposé la restitution suivante :

..... *L*..... *Plebs urbana et ordo Tarbellorum*.....

3. Un autel votif en marbre blanc, dédié à Jupiter :

I . O . M .
M . SIL . VA .
NI . VS .
SIL . VI .
. NVS .
V . S . L . M .

Jovi optimo, maximo, Marcus Silvanius Silvinus. Votum solvit libens merito.

4. Un autel votif en calcaire, à la déesse Tutèle :

TVTELAE .
SANCTISS
CHRYSAN

..... *Tutelae sanctissimae, Chrysanthus.....*

5. Une épitaphe en marbre blanc :

/ / / AEMILIVS . PLA
CIDVS . POMPAELO
NENSIS . AN . X / / /
H . S . EST

Aemilius Placidus Pompaelonensis annorum X... Hic situs est.

« Aemilius Placidus, citoyen de Pampelune, âgé « de x... ans. Ici repose. »

6. Un monument funéraire en marbre blanc :

VAL^{x} PRISCAE
SEX . VALER^{x}
E / / / V / / / F .

Le château-fort de Dax, rebâti au XVIe siècle, a toute sa base de construction romaine.

La Fontaine Chaude de Dax porte le nom gaulois de Fontaine de la *Néhe* (1), nom qui est certainement celui de la divinité aquatique qui protégeait Dax ; cette fontaine était autrefois enfermée dans les Thermes Impériaux bâtis par Auguste et dont on a retrouvé de nombreux vestiges chaque fois que le sol de ce quartier a été remué : substructions importantes, pilotis et couches de béton pour retenir les boues, voûtes sur pilotis, anciens canaux, dallages, baignoires en marbre, fûts de colonnes en marbre, corniches et entablements en marbre blanc et de toutes couleurs,

(1) Émile Taillebois. *Quelques mots sur le nom de Nèhe que porte la Fontaine Chaude de Dax.*

mosaïques, carreaux en spath calcaire, carreaux de marbre gris et blanc, briques, tuyaux, poteries, meules, monnaies, etc., etc.

Les fouilles faites dans d'autres quartiers de Dax, soit pour les égouts, soit pour toute autre cause, n'ont pas été moins fructueuses, et le relevé de toutes les substructions romaines que l'on a rencontrées depuis quelques années est soigneusement porté sur un plan de la ville, de façon à pouvoir reconstituer plus tard le *Dax gallo-romain*. Il est, du reste, à noter que l'on retrouve dans toute la ville les substructions romaines à 3 et 4 mètres de profondeur.

Des conduites d'eau chaude ont été trouvées dans plusieurs endroits.

Un grand nombre de fines poteries samiennes avec de jolis décors ont été recueillies ; plusieurs sont signées :

1. QVARTVS

sur un fond de vase samien avec fleurs et ornements.

2. C. I. ILIVVCIS

en caractères cursifs, sur la panse d'un joli vase, au bas d'un lion.

3. V

en graffito.

4. ΛI

en graffito.

Rue Large (Maison Darqué), on a trouvé les fondations d'un monument romain, de nombreux fragments de colonnes en marbre blanc, et de belles mosaïques, à un mètre de profondeur.

Place Saint-Pierre, on a aussi mis au jour des mosaïques. C'est là que commençait l'ancien *vicus*, appelé depuis Saint-Pierre-de-Vic.

Des cimetières gallo-romains ont été trouvés, place Saint-Pierre, place de la Halle et à Saint-Vincent-de-Xaintes. De nombreux objets romains en ont été exhumés, et partout on a recueilli un grand nombre de monnaies romaines.

Près de l'hospice, dans le terrain Darqué, on a mis au jour des sépultures de famille renfermant des vases, des urnes en terre et en verre contenant des cendres et même des monnaies.

La cathédrale actuelle a été bâtie, croit-on, sur l'emplacement d'un ancien temple de Lucine, auquel a succédé la chapelle mérovingienne bâtie en 511 par l'évêque Maxime, chapelle dont la Société de Borda a retrouvé dernièrement les substructions et dont nous avons transporté au Musée de Borda de nombreux restes.

Disons, en terminant la notice sur Dax, que le Musée municipal de Borda contient tous les objets antiques recueillis à Dax depuis quelques années.

On peut encore trouver un certain nombre d'antiquités locales, soit au Musée du Collège, soit dans les collections de MM. du Boucher, Dufourcet et Taillebois.

Narrosse. — Castra (*lous castros d'Arles*), ancien fort détaché de l'époque romaine, à 300 mètres de la route de Dax à Orthez.

Lieu dit Lahitte, près de la route de Dax. Il existe encore dans cet endroit une pierre de grande dimension qui paraît être une borne milliaire.

Œyreluy. — Voie romaine.

Lieu dit Lahitte, sur la route de Dax.

Restes de ferme romaine à Lahouze, où quelques fouilles ont été faites par la Société de Borda.

M. Tartière fait dériver le nom d'OEyreluy de : *Area Luvii*, — la grande ferme des bords du Luy.

Rivière. — Castra au château de la Roque.

Saint-Pandelon. — Castra au lieu dit Castera.

Saint-Paul-les-Dax.—Restes d'un aqueduc romain construit avec des briques marquées G ⋆ F ⋆ M.

Une partie des colonnes de l'abside de l'église paraissent avoir appartenu à un temple païen, qu'on dit avoir existé sur cet emplacement.

Saubusse. — Castra.

Quelques auteurs croient que Saubusse était la ville des *Sibusates*, peuple Aquitain cité par César.

On a trouvé à Saubusse un petit masque en bronze d'origine évidemment punique, qui est actuellement au Musée de Borda.

Saugnac. — Castra de Cambran.

Lieu dit La Hitte.

Seyresse. — Dans cette commune, on a trouvé, il y a une trentaine d'années, un trésor de 30 kilos de monnaies romaines en petit bronze dont les plus récentes sont de Crispus (1).

Tercis. — Castra.

Ancienne station romaine (*Terciis*).

Canton de Montfort.

Clermont. — Lieu dit Hinx, près de Clermont. Le nom de Hinx indique toujours la fin d'un territoire (*Finis*).

(1) Dompnier, page 69

Gamarde. — Castra dit camp de Crassus.

Hinx. — Le nom de Hinx indique ici comme d'habitude la limite d'un territoire.

Castra de *Lous-Biré-Castet*, près du chemin de Gamarde. Ce castra s'appelle encore le camp de César.

Laurède. — Castra.

Lourquen. — Camp romain au Casteron.

Montfort. — Castra sur l'emplacement du cimetière actuel.

Onard. — Castra.

Poyartin. — Castra.

Urnes contenant des monnaies de Gallien trouvées sur ce territoire (1).

Préchacq. — Sources salines et sulfureuses froides connues des Romains.

On regarde Préchacq comme ayant été la ville des *Preciani*, peuple Aquitain cité par César.

Lieu dit Lahitte.

Saint-Geours-d'Auribat. — Castrum.

Lieu dit Lahitte.

Saint-Jean-de-Lier. — Grotte du Saumon dans laquelle on a trouvé le squelette d'une femme Wisigothe avec des bracelets en bronze.

Sort. — Urnes romaines.

Lieu dit Teste-de-Buch. Faut-il y voir un rapport avec la *Tasta* des *Boii?*

Vicq. — Ancien bourg romain (*vicus*). — *Gouat de la Hitte* (Gué de la Hitte). Il y a eu là évidemment une borne milliaire près du gué.

(1) Grateloup.

Canton de Peyrehorade.

Pey. — Lieu dit Lahitte, et près de là, un autre lieu dit Lafitte.

Peyrehorade. — Restes de trois villas à Pardies, dont l'une sur l'emplacement du moulin d'Igaas. Mosaïques.

Port-de-Lannes. — Ancien *vicus.*

Saint-Étienne-d'Orthe. — Castra.

Saint-Lon. — Trois lieux dits : Lahitte, Hitton et Lahittète (ce dernier, sur la route de Dax à Port-de-Lannes). Près de Lahitte, la hauteur de Les Castreyres.

Sorde.—Autrefois *Sordi*, ancienne station romaine.

Les restes romains abondent à Sorde. Dans l'église, on remarque une admirable mosaïque qui y a été évidemment transportée, et que M. Palustre, lors du Congrès de Dax de 1882, n'a pas hésité à classer parmi les mosaïques romaines.

Elle représente des oiseaux, un lévrier poursuivant un lièvre, des animaux fantastiques, etc., le tout entouré d'entrelacs et de figures géométriques.

Or, on a retrouvé les mêmes mosaïques, à quelques mètres plus loin, dans la propriété de Mme Dufaur, à 60 centimètres de profondeur, où elles sont encore en place. C'est donc de là qu'elles ont été transportées dans l'église. Une villa gallo-romaine a par conséquent existé en cet endroit, sur les bords du Gave (1).

(1) Lors de la visite faite à Sorde pendant le Congrès de 1888, il a été constaté que les mosaïques de Mme Dufaur ne ressemblaient pas à celles de l'église. Celles de Mme Dufaur sont cer-

A 1 kilomètre de Sorde, se trouve la métairie de Barat-de-Vin (1), dans laquelle on voit encore des restes de murailles en moellons parementées avec chaînes de briques et percées de trous voûtés en plein cintre, de 2m 50 de hauteur. Un sol de béton s'étend aux pieds de cette muraille. Au couchant, on voit une salle de 5 mètres sur 3 mètres 50, pavée de superbes mosaïques avec cercles, guirlandes, entrelacs, trèfles, etc. Le mur extérieur de cette salle forme le côté d'une tour percée de trois hautes croisées. Cette tour, d'après Dompnier, aurait renfermé la piscine, car les petits fours carrés destinés à chauffer l'eau des bains, se voient encore le long de ce mur.

Une importante villa romaïne se trouvait donc à Barat-de-Vin, dans un site délicieux, sur les bords du Gave.

Canton de Pouillon.

Estibeaux. — Castra.

Gaas. — Gouarde ou Lagouarde, ancien poste avancé.

Habas. — Castra de la Sale.

Castra de la Gouarde, lieu dit Sanguinada.

Enceinte dite de Puyoo, à 2 kilomètres du castra de la Gouarde, près du tertre de las Mourelles. Sépultures romaines.

Labatut. — Castra.

tainement romaines, tandis que les membres du Congrès n'ont pu se mettre d'accord sur l'époque de celles de l'église, les uns les reconnaissant comme romaines et les autres les datant du moyen âge.

(1) Dompnier, p. 41 et 42.

Mimbaste.—Traces de la voie romaine *ab Aquis ad Tolosam* (1).

Castra sur la lande, près du pont d'Oro.

Misson.—Camp romain, lieu dit Castra de Moneigt.

Fortifications antiques.

Lieu dit Lahitte.

Pouillon.—Ancien *vicus* romain.

Cimetière gallo-romain découvert en 1749, au Tuc-de-Bénaruc (2). Cendres, ossements, urnes, lacrymatoires, armes, lares en fer, etc.

Lieu dit Lahitte, près du chemin de Pouillon à Dax.

Tilh. — Lieu dit Lagouarde.

Canton de Saint-Martin-de-Seignanx.

Nous ne connaissans dans ce canton aucun vestige romain.

Canton de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Josse. — Lieu dit Lahitte.

Orx. — Lieu dit Hitte.

Saint-Martin-de-Hinx. — Le nom de Hinx semble indiquer qu'à une époque éloignée, le territoire des Tarbelles finissait en cet endroit. Peut-être était-ce la limite qui les séparait d'un peuple client, les habitants de *Lapurdum?*

Canton de Soustons.

Messanges. — Lieu dit Lahitte, faisant l'angle du

(1) Dufourcet.

(2) Dompnier, p. 68.

chemin de Messanges à Azur et de celui de Lesbats à Léon.

Saint-Geours-de-Maremne. — Traces de camp romain.

Soorts. — On y a trouvé des amphores gallo-romaines.

Soustons. — Camp romain. — *Camin roumiou*, près du tuc de la Motte (voie d'Espagne à Bordeaux). On y a trouvé un dallage romain.

Tosse. — Lieu dit Lahitte, près du bourg (propriété de Mme Raillard).

Vieux-Boucau. — Vestiges d'un camp romain.

Traces de voie romaine.

Restes d'un autel gallo-romain au pignadar de Lône (Quartier de Duha).

Ici se termine notre tâche, sans que nous ayons la prétention d'avoir parlé de tous les souvenirs romains qui existent dans le département des Landes ; sans doute, nous avons oublié bien des vestiges qui eussent mérité d'être cités ; sans doute nous avons omis bien des détails intéressants, et cela souvent avec intention, pour ne pas allonger encore ce travail déjà trop long. Mais, tel qu'il est, nous espérons qu'il sera utile aux chercheurs, qui y trouveront les documents dont ils ont besoin pour l'histoire de notre pays.

En outre et surtout, nous aurons démontré à ceux qui croyaient que les Landes étaient un pays sauvage à l'époque romaine, nous leur aurons démontré que le pays des Tarbelles, le premier entre tous les peuples de l'Aquitaine, était aussi ouvert à la civilisation que

tout le reste de la Novempopulanie, qu'il était sillonné de voies larges et nombreuses, qu'il était semé de villes et de bourgs peuplés, de villas luxueuses, etc. Les Tarbelles, le peuple aux mines d'or et aux sables aurifères, échangeaient leur métal avec les produits industriels que leur apportaient les Phéniciens et les Ibères, venus d'Espagne, après avoir traversé les monts Pyrène. Ils avaient des relations commerciales avec les Tectosages d'un côté et les *Bituriges Vivisci* de l'autre. Leur ville, alors comme maintenant, était sans doute l'entrepôt des résines recueillies par les *Boii picei*. Tout le long de leurs côtes, leurs marins exercés transportaient les produits du pays, soit dans l'Ibérie, soit en Armorique, soit même dans l'île de Bretagne.

Enfin, l'ancienne capitale de l'Aquitaine, la ville des eaux, *Aquæ Tarbellicæ*, était déjà célèbre pour ses boues et ses eaux chaudes, où l'on venait chercher la guérison de tous les points de la Gaule et de l'Ibérie ; sa réputation était tellement grande que Julie, fille d'Auguste, ne craignit pas d'accomplir le voyage de Rome à Dax pour recouvrer la santé dans nos eaux bienfaisantes, et c'est sans doute à sa reconnaissance que les *Aquenses* durent la construction des magnifiques *Thermes impériaux* qui s'élevèrent sur l'emplacement actuel de la Fontaine Chaude.

II.

ÉTUDE

SUR LES

SARCOPHAGES GALLO-ROMAINS

d'Aire-sur-l'Adour

DE LUCQ-DE-BÉARN ET DE BIELLE

Par M. Paul LAFOND.

Quand le christianisme, vainqueur du paganisme, prit possession de l'Empire romain qui croulait de toutes parts, au lieu de poursuivre l'œuvre de dévastation des barbares, il mit tous ses efforts à maintenir ce qui restait de cette civilisation, en ce qu'elle avait de compatible avec la foi nouvelle. Il en fut pour les arts comme pour les autres productions de l'esprit humain. Ce qui se trouvait trop en désaccord avec l'idéal nouveau, dans les traditions païennes, fut seul écarté. Mais cet idéal étant changé, l'art devait naturellement être différent.

Il se passa cependant de longs siècles avant que la beauté antique, calme et sereine, fît place à l'expression austère et ascétique des espérances chrétiennes, le sourire malicieux des satyres et des faunes au rictus douloureux des démons et des damnés. Cette transfor-

mation fut donc lente, mais continue, presqu'insensible d'abord, bien près de disparaître tout à fait à l'époque des invasions épouvantables qui bouleversèrent le monde romain. Les dernières productions de l'art ancien, comme les premières de l'art nouveau qui lui succédait, se trouvent réunies et pour ainsi dire confondues dans les monuments chrétiens de la fin du IIIe au Ve siècle. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si les tombes chrétiennes de cette époque, qui en sont la plus haute expression, ne nous paraissent que des imitations plus ou moins heureuses, plus ou moins serviles, des œuvres grecques et romaines. Celles des dernières époques ne furent même plus que de maladroites copies de copies un peu moins maladroites.

A la force qui, chez les Latins, avait remplacé la grâce des Grecs, avait succédé un épaississement des formes, devenu rapidement une extrême lourdeur, descendu peu à peu, par de successives dégénérescences, jusqu'à la plus complète barbarie.

Ces sarcophages, nombreux en Italie ; en Gaule, assez communs dans le bassin du Rhône, deviennent plus rares dans la Narbonnaise, plus rares encore dans la Novempopulanie et l'Aquitaine, et presque introuvables dans les provinces du Nord. Leur type se ressent de leur lieu d'origine. Ceux trouvés dans les Alpes viennoises procèdent, comme le fait observer M. Le Blant (1), du pur style romain. La raison en est dans les rapports continuels des habitants de cette province avec Rome. Aussi, les différences qui distinguent les sarcophages des bords du Rhône des sarcophages italiens sont-elles peu appréciables. Plus on s'écarte de

(1) Le Blant, *Sarcophages chrétiens de la Gaule.*

ces régions pour ainsi dire romaines, plus le style des tombeaux devient barbare. Leur forme même n'est plus la même ; plus étroits par la base, ils sont plus évasés par le haut. Les sujets qui les décorent peuvent aussi, jusqu'à un certain point, indiquer leur provenance. et telle scène, très commune sur les sarcophages romains, devient très rare, pour ne pas dire inconnue, sur ceux de l'Aquitaine et de la Novempopulanie. L'abbé Martigny (1) cite, parmi ces sujets, le Passage de la mer Rouge, l'Histoire de Suzanne, la Résurrection du Sauveur, presque introuvables sur les sarcophages transalpins et assez habituellement reproduits sur ceux de la Gaule.

Les régions gauloises les plus anciennement conquises par les Romains, celles où leur civilisation s'établit le plus complètement. sont également celles où ces monuments se rencontrent les plus nombreux. Les Gaulois, en contact incessant avec les œuvres d'art importées chez eux par leurs vainqueurs, ne restèrent pas longtemps insensibles à leur beauté : loin de les mépriser, ils cherchèrent bientôt à les imiter. La civilisation des villes gauloises atteignit rapidement, à quelque chose près, la civilisation des villes cisalpines. Comme nous venons de le dire, les rapports étaient trop fréquents entre la métropole et la colonie pour qu'il pût en être autrement. Plus que toutes les autres provinces de l'empire, celles du midi de la Gaule empruntèrent à Rome toutes les délicatesses de sa civilisation et subirent cette influence que les plus éloignées ressentirent à des degrés divers. Lors des grandes

(1) L'abbé Martigny, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, p. 714 et suiv.

invasions germaines, les municipes des bords du Rhône ne différaient en rien de la métropole au point de vue des mœurs, des coutumes et des habitudes. Marseille, Arles, Nîmes, Orange, les deux Lugdunum, furent de véritables villes romaines. Mais, ne l'oublions pas, la brillante civilisation latine, déjà à son déclin, n'était plus que l'ombre d'elle-même.

Dans les sarcophages du IVe au Ve siècle, monuments d'une époque malheureuse entre toutes, malgré l'insuffisance du travail, on sent que les praticiens, très médiocres pour la plupart, qui les ont exécutés, ont subi l'influence des modèles des belles époques dont la Gaule était encore couverte, malgré les invasions barbares se succédant sans interruption. Ces œuvres d'art, plus ou moins mutilées, les environnaient de toutes parts et ont dû fatalement impressionner leur goût. Ils s'en inspiraient dans la mesure de leurs moyens, en tout ce qui n'était pas en contradiction formelle avec le sentiment chrétien. Si les scènes sculptées sur ces monuments ne nous paraissent pas toujours faciles à traduire, n'oublions pas que le symbolisme très compliqué dont elles sont empreintes, symbolisme plus compliqué même que celui des Catacombes, s'explique par le fait que, placées dans les basiliques ou églises ouvertes à tous, elles ne devaient être facilement compréhensibles que des initiés seuls, comme l'ont été plus tard dans leur symbolisme quintessencié les sculptures des portails gothiques de nos vieilles cathédrales. Notons aussi que les sujets sculptés sur les sarcophages chrétiens se retrouvent tous, sans exception, reproduits dans les peintures des catacombes de Rome. C'est que l'église ne laissait rien à la fantaisie des artistes ; elle avait, dès l'origine, fixé les principaux types qui

pouvaient être exécutés sur les autels, tombeaux et autres objets destinés à la vénération des fidèles. Des règles hiératiques avaient été établies afin de réagir contre les souvenirs innombrables que le monde païen avait laissés dans tous les esprits et dont les mœurs gardaient encore la trace. Néanmoins, l'art chrétien ne se dégagea pas tout d'un coup des entraves dans lesquelles l'enserra longtemps l'art païen : il lui fallut un temps considérable pour qu'il put voler de ses propres ailes, plier les peuples conquis à son idéal, et venir enfin planer en son merveilleux essor sur le monde moderne. Les hypogées ouverts de la Palestine renfermèrent les premiers sarcophages chrétiens qui datent des temps apostoliques ; nous les voyons ensuite dans les catacombes romaines où, jusqu'à la seconde moitié du IIIe siècle, ils furent déposés sur le sol ; plus tard, on en creusa dans le tuf même, tout en continuant à en adosser aux murailles des galeries. Quand la persécution cessa et que le christianisme put se montrer au grand jour, on plaça les tombeaux des fidèles à la surface du sol, autour des basiliques. Comme preuve à l'appui, citons la célèbre nécropole d'Arles, appelée les Aliscamps, située autour de la basilique Saint-Honorat où fut enseveli saint Trophime.

Les premiers sarcophages qui servirent de sépulture aux saints du IIIe et du IVe siècles ne furent pas toujours décorés de sujets chrétiens ; quelques-uns même étaient d'anciens tombeaux païens : bon nombre de ceux conservés dans nos musées et même dans nos églises sont dans ce cas.

Laissant de côté les plus connus, ceux exposés dans les grandes collections publiques, contentons-nous d'en citer trois, deux en France et un en Italie. Le

premier, dans l'église de Cadenet, village du département de Vaucluse, sur la rive droite de la Durance, servant de bénitier, en marbre blanc, du IIIe siècle, nous montrant un épisode du mythe de Bacchus et d'Ariane décrit par M. P. Trabaud (1), et reproduit dans la *Gazette des Beaux-Arts*. Le second, dans la chapelle de l'archevêché de Reims, également en marbre blanc, mais du IVe siècle, sculpté en plein relief et représentant une chasse au lion, également reproduit et décrit dans la *Gazette des Beaux-Arts* par M. Alfred Darcel (2) ; entin, le troisième est ce beau sarcophage connu de tous ceux qui ont été à Rome, qui se trouve dans les Jardins de la villa Médicis au Pincio, où, entre autres sujets, est représentée l'histoire de Psyché et d'Eros, mais sur lequel l'épisode de Jonas a été plus tard introduit, dans le but, sans doute, de le rendre digne d'une destination chrétienne.

Les sarcophages chrétiens sont ordinairement d'une époque postérieure, du Ve siècle pour la plupart, et par conséquent d'un art moins pur : mais, malgré leurs imperfections, malgré la demi-barbarie qu'ils décèlent, ces tombeaux sont encore la plus haute manifestation artistique de ces temps troublés et les principaux ornements des premières basiliques chrétiennes. Rien de trop luxueux pour eux : Grégoire de Tours (3) nous donne un détail pompeux de tout l'appareil dont l'Église les enveloppait ; des balustrades dorées ou argentées entouraient le sépulcre qu'abritaient des

(1) P. Trabaud. Fonts baptismaux de Cadenet. *Gazette des Beaux-Arts*, n° du 1er sept. 1879.

(2) Alf. Darcel. Le Trésor de la Cathédrale de Reims. *Gazette des Beaux-Arts*, n° du 1er avril 1881.

(3) Grégoire de Tours. *De gloria conf.*

ciboria surmontés de croix gemmées ; les plus riches étoffes les recouvraient ; des colombes d'or suspendues aux voûtes semblaient planer au-dessus ; des fleurs et des feuillages verts constamment renouvelés les jonchaient avec profusion. De plus, nuit et jour, des lampes et des cierges brûlaient en leur honneur ; enfin, des *ex-voto* sans nombre étaient appendus aux murailles environnantes.

Deux de ces monuments chrétiens, si intéressants pour l'archéologue, si curieux pour l'artiste, se trouvent relégués dans deux vieilles églises des vallées pyrénéennes : l'un dans l'église du Mas, à Aire-sur-l'Adour (Landes) ; l'autre dans l'ancienne église abbatiale de Lucq-de-Béarn, gros bourg des Basses-Pyrénées. Nous allons les étudier successivement, et en terminant leur étude, dire quelques mots des sarcophages frustes et presque barbares qui se trouvent également dans les Basses-Pyrénées, à Bielle, l'ancienne capitale de la vallée d'Ossau.

Sarcophage d'Aire-sur-l'Adour.

A l'extrémité sud-est des Landes, aux confins du Gers et des Basses-Pyrénées, se trouve la petite ville d'Aire-sur-l'Adour, bâtie par l'empereur Honorius, qui lui donna le nom de Vicus Julii, qu'elle ne porta guère et changea bientôt en celui d'Atura, d'où est venu son nom français d'Aire. Elle devint rapidement une des principales cités de la Novempopulanie ; siège d'un évêché depuis le Ve siècle, elle fut conquise au VIe par les Wisigoths ; Alaric II, leur roi, la choisit pour résidence et y bâtit un palais dont on voit encore aujourd'hui quelques vestiges informes sur la colline du Mas,

qui la domine au sud. Là se trouvait, précédemment, l'oppidum Romanum, la place forte des gouverneurs impériaux. Les temps devenant plus calmes et moins tourmentés, ses habitants descendirent sur les bords de l'Adour et abandonnèrent peu à peu la colline, aujourd'hui simple faubourg de la ville. La colline du Mas est couronnée par la basilique de Saint-Pierre, où se trouve le sarcophage de sainte Quitterie.

Sainte Quitterie, née en Espagne ou en Portugal, d'après le martyrologe romain et les écrivains espagnols, en France et en Aquitaine, d'après les Bollandistes et les écrivains français, appartenait à une famille occupant une haute situation dans l'État. Convertie à la religion chrétienne à l'insu de ses parents et fiancée malgré elle à un prince Wisigoth, Arien comme tous ceux de sa race, elle refusa son alliance pour rester fidèle à sa foi. Dénoncée alors par ce prince, devenu son plus mortel ennemi, à Euric, septième roi des Wisigoths, qui régnait en Aquitaine et en Narbonnaise, elle fut décapitée en l'an 478. La légende raconte qu'elle porta alors sa tête dans ses mains un espace de 72 stades. Quoiqu'aucun texte précis ne l'affirme, la tradition, d'accord avec toutes les présomptions, donne à penser que son martyr eut lieu à Aire.

L'église du Mas, quoique d'origine fort ancienne, puisque les murailles de sa crypte remontent en partie aux premiers temps de l'établissement du christianisme dans ces régions, présente un assemblage assez hétérogène des styles les plus différents. Composée de parties disparates plus ou moins bien soudées ensemble, elle offre des échantillons d'architecture byzantine, romane, gothique, renaissance, et jusqu'à des adjonc-

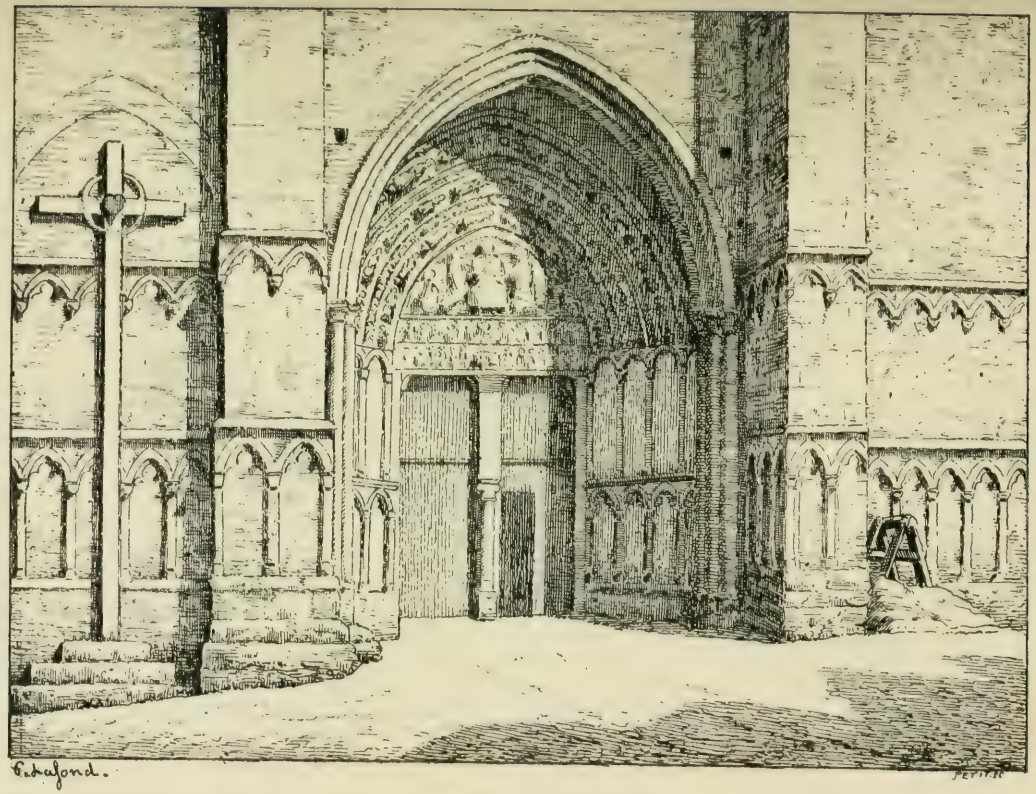

PORTAIL DE L'ÉGLISE DU MAS, A AIRE-SUR-L'ADOUR.

tions absolument contemporaines. De l'église du XIIe siècle, il reste une belle chapelle romane. L'édifice a ensuite subi des reconstructions partielles ; au XIVe siècle, il a été doté d'un superbe portail, couvert de remarquables sculptures ; au XVIe, après les dévastations des Huguenots qui mirent le pays à feu et à sang, il fut en grande partie réédifié, mais malheureusement avec trop peu de soin. La tour carrée, à cinq étages de hauteur inégale, qui domine l'église, est lourde et massive, sans aucun intérêt archéologique. L'intérieur du monument, en forme de croix latine, est divisé en trois nefs. Aux extrémités du transept, s'ouvrent dans les murs qui terminent les croisillons deux chapelles absidiales ; elles sont placées en contrebas et servent à dissimuler deux escaliers qui donnent accès dans la crypte. M. Cenac Moncaut (1) observe que chacune des deux absides latérales, qui forment la cage de ces escaliers, est séparée du chevet par un caveau en berceau à plein cintre, qui ne serait autre chose qu'un cachot réservé aux prisonniers du chapitre. On voit encore les anneaux et les chaînes de fer qui, d'après lui, auraient servi à les retenir par la jambe ou par le cou. C'est peut-être là une erreur de cet archéologue. Les chaînes et les anneaux trouvés dans ces cachots pouvaient servir à maintenir les fous et les épileptiques plus nombreux que jamais à ces époques bouleversées, que l'on menait au tombeau de la sainte, pour obtenir leur guérison par son intercession.

La crypte, de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle, se compose d'un caveau rectangulaire,

(1) Cenac Moncaut, *Voyage archéologique dans l'ancienne vicomté de Béarn*, p. 21.

dominé par une voûte en berceau surbaissé, rebâti à la place d'un plus ancien, détruit par les Normands, qui ravagèrent tout le pays. Sur la paroi occidentale de la crypte, est creusée une niche dans laquelle est placé le tombeau de sainte Quitterie. La lumière, très parcimonieusement répandue, ne vient que très imparfaitement l'éclairer ; elle provient d'une ouverture, sorte de meurtrière percée au milieu de l'abside, et d'une petite fenêtre placée à l'extrémité du croisillon du midi. Sur les voûtes, se distinguent des restes de peintures murales portant tout le caractère du XIVe siècle, détruites en partie par l'humidité ; autour de ces peintures, se trouvent une suite d'écussons également aux trois quarts effacés.

Le sarcophage est placé au fond de la crypte, sous une arcature pratiquée dans l'épaisseur de la muraille, reposant sur des dés composés de chaux et de briques pilées, que soutient un soubassement de très faible élévation. Il est en marbre blanc des Pyrénées et se compose de deux parties, le couvercle et l'auge ou tombe proprement dit.

Le couvercle mesure $2^{m}12$ de longueur sur $0^{m}72$ de largeur ; sa hauteur par devant, c'est-à-dire du côté de la face sculptée, est de $0^{m}30$ et de $0^{m}10$ sur l'autre restée fruste. La cuve, longue de $2^{m}08$, est large de $0^{m}72$, haute par devant de $0^{m}60$; elle ne l'est plus, par derrière, que de $0^{m}54$ seulement. Cette disposition a été prise, selon l'abbé J. Dudon (1), pour empêcher de déposer sur le tombeau des cierges ou autres objets, conformément aux recommandations des Pères de

(1) L'abbé J. Dudon, *Sainte-Quitterie du Mas et sa crypte*, page 17.

SARCOPHAGE DE SAINTE-QUITTERIE, A AIRE-SUR-L'ADOUR.

Face principale.

l'Église, et particulièrement de saint Jérôme, qui interdisaient cette pratique très usitée alors, comme nous l'avons dit tout à l'heure, craignant qu'elle ne dégénérât en une sorte d'idolâtrie.

La face principale du monument forme un carré long ou rectangle, divisé en deux par des bandes longitudinales, sortes de bourrelets, au point d'intersection du couvercle avec la cuve.

Le couvercle se compose de deux panneaux longs et égaux, séparés par un cartouche sans inscription, et d'un masque à double profil à chaque angle. La cuve est occupée tout entière par une suite de cinq sujets succédant les uns aux autres, sans séparation aucune. Les deux panneaux du couvercle, l'un à droite et l'autre à gauche du cartouche central, renferment chacun deux sujets : l'un représente d'abord le prophète Jonas, sortant du corps du monstre marin qui l'avait englouti, appuyant les deux mains sur la terre ferme, et ensuite le jeune Tobie, plongeant le bras droit dans la gueule du poisson qui s'apprêtait à le dévorer : l'autre, le Paralytique de l'Évangile, guéri, son lit sur l'épaule, se disposant à gravir une pente escarpée, et Abraham, la main droite levée et armée d'un glaive, la gauche appuyée sur la tête d'Isaac à genoux, prêt à recevoir le coup fatal, au moment où, retournant la tête à la voix de l'ange, il aperçoit le bélier destiné à servir d'holocauste à la place de son fils. Les quatre sujets se rencontrent très fréquemment sur les monuments des premiers temps du christianisme : leur symbolisme est connu. Jonas est une personnification du Christ et une image de la Résurrection universelle (Matth., XII, 39) ; le jeune Tobie, pêchant le poisson, représente également le Sauveur (saint Augustin,

serm. IV, de SS. apostolis Petro et Paulo) ; le Paralytique guéri, emportant son grabat, la résurrection et la guérison de l'âme par le sacrement de la pénitence ; et enfin, le sacrifice d'Abraham, le sacrifice de la Croix. Aux deux angles du couvercle se trouvent deux masques.

Ces deux masques à double profil, dont nous avons déjà parlé, chez lesquels des ailes, symbolisant la rapidité de la vie humaine, remplacent les oreilles, sorte de têtes de Méduse ou des Dioscures, ou encore souvenir de Mercure.

A ce propos, remarquons que l'on rencontre assez souvent sur les sarcophages, aussi bien païens que chrétiens, deux masques de proportions colossales dans le genre de ceux que nous trouvons ici, généralement regardés, dans les premiers, comme les figures du Soleil et de la Lune, allégorie de la vie humaine, et dans les seconds, comme symbole de l'espérance chrétienne. Tel ce sarcophage antique que l'on voit à la villa Corsini, à Rome (1). Parfois, dans les monuments chrétiens, les deux profils sont remplacés par des têtes d'apôtres ou de saints, comme dans le fragment de sarcophage, découvert par M. de Rossi au cimetière de Calliste, où sont sculptées les têtes de saint Pierre et de saint Paul, et comme dans trois sarcophages du musée d'Arles, où se voit la tête de saint Geniès.

La cuve, malheureusement fendue en partie, contient cinq scènes différentes paraissant de prime abord n'en former qu'une. La première nous montre un personnage de haute taille appuyant la main droite sur la

(1) Bottari, *Sculture e pitture sagre estratte dai cimiteri di Roma*, t. I, p. 124.

tête d'un adolescent nu, tandis que la gauche tient un rouleau ou volumen ; dans les feuillages d'un arbre, à l'arrière-plan, est posée une colombe. Que devons-nous voir dans ce sujet ? La création du premier homme, ou peut-être encore le baptême du Christ dans les eaux du Jourdain. Dans les deux cas, la colombe planant au-dessus de la scène personnifie le Saint-Esprit.

Le second sujet représente Adam et Ève cueillant le fruit défendu, à l'arbre de la Science, au tronc duquel est enroulé le serpent. C'est là un des sujets les plus souvent figurés sur les monuments des premiers siècles.

Le troisième, le Bon-Pasteur portant l'agneau pascal sur les épaules et ayant à ses côtés différents personnages, dans lesquels les uns ont voulu voir les vertus théologales, les autres l'Église et la Synagogue ; mais alors, elles auraient quelques attributs servant à les désigner. Peut-être ces personnages représentent-ils les fidèles dociles à la voix du pasteur marchant à sa suite. La figuration du Bon-Pasteur est aussi l'une de celles que l'on trouve le plus communément sur tous les genres de monuments des époques primitives : fresques des catacombes, lampes de métal ou de terre, sculptures des tombeaux et même pallium des archevêques. Elle est la reproduction du pasteur des monuments grecs et latins, appliquée à l'idée chrétienne, avec cette différence que le berger païen est presque toujours nu et que le pasteur chrétien est complètement habillé.

Le quatrième sujet représente Daniel couvert d'une longue robe, les mains levées vers le ciel, dans la fosse aux lions, avec un de ces animaux couché à ses pieds,

et au second plan, deux grands arbres qui se dressent à sa droite et à sa gauche. Presque toutes les peintures ou sculptures de ce temps où cette scène est représentée montrent le prophète nu ; c'est ici une des très rares figurations où on le trouve vêtu. Presque toujours également, dans les représentations de même espèce, deux lions se trouvent aux pieds du prophète, quoique le texte sacré en mentionne sept ; ici, nous n'en trouvons qu'un. Quelquefois, comme dans le sarcophage de Junius Bassus (1), Daniel se montre entre deux personnages debout à ses côtés. N'oublions pas de noter que nous retrouvons cette scène de Daniel dans la fosse aux lions, chose assez extraordinaire et bien difficile à expliquer, repoussée et gravée sur des agrafes de ceinturons mérovingiens trouvées en Suisse, en Savoie et dans le Jura, dont quelques-unes ont été reproduites et publiées par M. de Surigny, de Mâcon (2).

Le cinquième et dernier sujet figure la résurrection de Lazare ; le Christ tient une baguette d'une main et étend l'autre vers le frère de Marthe et de Marie, debout devant son sépulcre, encore enveloppé des bandelettes funéraires. Si cet épisode de la vie du Christ a été si souvent reproduit, c'est qu'étant l'image de la résurrection de la chair, cette pensée consolante avait besoin d'être à tout instant rappelée au souvenir des fidèles, à ces époques où les persécutions étaient si fréquentes encore et à peine apaisées. Dans le plus

(1) Bottari, *Sculture e pitture sagre estratte dai cimiteri di Roma*, tav. 15.

(2) L'abbé Martigny, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, page 238.

grand nombre de sarcophages du IVe et du Ve siècles, avec quelques variantes plus ou moins importantes, ce sujet est représenté comme nous le voyons ici ; cependant, quelquefois, la momie de Lazare est étendue par terre, ainsi qu'on peut le constater dans un tombeau conservé au Musée lapidaire de Lyon.

Les deux faces latérales de la cuve décorées d'un

SARCOPHAGE DE SAINTE-QUITTERIE, A AIRE.

Face latérale (tête).

JONAS PRÉCIPITÉ A LA MER.

ciseau barbare, œuvre d'une main beaucoup moins expérimentée que le reste du tombeau, montrent, l'une : Jonas précipité d'une barque par deux hommes à la mer, et l'autre, le même prophète endormi au pied d'un arbre dont les branchages s'élèvent au-dessus de sa tête. Nous avons déjà dit plus haut que Jonas est un

des personnages les plus fréquemment reproduits dans les premiers monuments chrétiens, et en avons donné la raison ; ajoutons que la répétition de son image avait un autre but que nous n'avons pas encore dit, celui de servir d'encouragement aux fidèles dans ces jours où l'on n'était jamais sûr du lendemain.

A l'exception des deux masques d'angle à double

SARCOPHAGE DE SAINTE-QUITTERIE, A AIRE.

Face latérale (pieds).

JONAS ENDORMI AU PIED D'UN ARBRE.

profil, d'un bon style, ne sentant pas trop la décadence, les sculptures du couvercle, et plus encore celles des faces latérales, sont d'une exécution très défectueuse et d'une conception presque enfantine. Il est à remarquer qu'il en est presque toujours ainsi dans les œuvres des sculpteurs de cette époque ; obligés de chercher

un symbolisme nouveau, ainsi qu'une figuration nouvelle pour lesquels l'imitation des modèles grecs et romains ne pouvait leur être utile, ils échouaient alors piteusement. Il en était autrement quand il leur était permis d'user de réminiscences et d'imiter leurs devanciers. C'est ce qui explique comment les scènes figurées sur la cuve du monument, dans lesquelles cette imitation est flagrante, sont très supérieures à tous les points de vue aux sculptures du couvercle. Autre cause de décadence : le costume latin subit au IIIe siècle une transformation qui , pour ne pas être toujours pour nous très facile à apprécier, n'en fut pas moins réelle. La représentation humaine devint alors conventionnelle, les réminiscences des belles époques s'espacèrent et se montrèrent de plus en plus rares. Les artistes ne furent bientôt plus que de simples industriels, tenant boutique et offrant aux acheteurs des tombeaux tout sculptés, où, comme chez celui qui nous occupe, le cartouche vide attendait qu'on y gravât le nom du destinataire ou qu'on y sculptât son portrait.

A part l'adolescent dans la scène du baptême ou de la création, et Adam et Ève dans celle du premier péché, nus tous trois, les personnages représentés portent le costume romain du IIIe au IVe siècle. Les hommes, rasés et les cheveux courts, sont tous revêtus de la toge des chevaliers ou de la double tunique des gens du peuple, qu'ils figurent indifféremment, Dieu le père, le Christ ressuscitant Lazare, le Bon Pasteur, ou le prophète Daniel dans la fosse aux lions. Les femmes sont toutes costumées en matrones, avec le voile ou la coiffure étrange et si particulière à laquelle nous ont habitués les bustes de Livie et de Messaline. Où a été

sculpté le sarcophage de Sainte-Quitterie ? A Toulouse ou à Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges) très probablement. Il est en marbre des Pyrénées, avons-nous dit plus haut, ce qui rend de toute impossibilité une origine étrangère et suffirait amplement à prouver qu'il est bien une œuvre gallo-romaine. S'il fallait une preuve de plus, les sujets qu'il représente sont plus particulièrement gaulois. Comme le fait observer M. Le Blant (1), il est certaines scènes, telles que le frappement du rocher, les tables de la Loi, le passage de la mer Rouge, qu'on retrouve presque inévitablement sur les tombes cisalpines, véritable désignation de provenance, et qui font ici absolument défaut. Pour la question du transport du monument à Aire, elle ne présente aucune difficulté. Des routes romaines sillonnaient à cette époque l'Aquitaine et la Novempopulanie, mettant Toulouse et Lugdunum Convenarum en communication avec les capitales des Elusates, Elusa (Eause), des Ausci, Augusta Auscorum (Auch), et les autres villes de moindre importance du pays.

Après le martyre de sainte Quitterie, un évêque d'Aire (comme nous le savons, cette ville était déjà le siège d'un évêché) commanda sans doute ce sarcophage dans une des deux villes dont nous venons de parler et le fit transporter dans la basilique élevée sur la colline du Mas, plus tard détruite par les Normands, pour y déposer les restes de la sainte et les exposer à la vénération des fidèles. Ajoutons que dernièrement Mgr Delannoy, évêque d'Aire, vient de faire restaurer la crypte de l'église du Mas ; la surélévation du sol

1) Le Blant, *Sarcophages chrétiens de la Gaule.*

produite par l'agglomération des années a été déblayée, et le pavage primitif en pierre retrouvé à un mètre en contre-bas. La crypte a repris alors ses proportions anciennes, et l'*arcosolium* dans lequel se trouvait le sarcophage a été complètement dégagé. Disons enfin que l'État voulut, il y a un certain nombre d'années, se rendre acquéreur du sarcophage de Sainte-Quitterie, mais ne put en obtenir la cession de la Fabrique de l'église, qui refusa de s'en défaire. Le Dr Sorbets (1) rapporte que Mérimée, alors inspecteur des monuments historiques, tenta en vain de l'acheter au compte du ministère, pour le musée de Cluny.

Sarcophage de Lucq-de-Béarn.

Sur la lisière du pays basque, mais cependant encore en Béarn, à environ 12 kilomètres d'Oloron, la vieille cité du vicomte Centulle, dans une contrée accidentée, anciennement couverte de forêts, se trouve le gros village de Lucq (Lucus, bois sacré), qui renferme les ruines d'une puissante abbaye de Bénédictins, fondée au Xe siècle par Guillaume Sanche, duc de Gascogne, quoique divers historiens veuillent en faire remonter la création à Charlemagne. Du monastère, ruiné en 1569 par les troupes de Montgommery, le terrible lieutenant de la non moins terrible reine Jeanne d'Albret, il ne subsiste plus aujourd'hui que des murailles, une porte à machicoulis de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle, assez bien conservée, et une haute tour ronde de la même époque, qui s'évase en encorbellement au second étage pour se terminer en cylindre

(1) Dr Sorbets. *Abbaye de Sainte-Quitterie*, p. 4.

plus développé. Cette tour est flanquée d'une seconde également ronde qui renfermait l'escalier aujourd'hui complètement en ruines, et dont il ne reste plus que des vestiges. De l'église abbatiale, le chevet, composé de trois absides du XIIIe siècle, est seul intéressant ; la nef ne remonte pas au-delà du XVIIe, et le reste de l'édifice, avec le lourd clocher qui l'écrase, ne mérite guère d'attirer l'attention.

Dans l'angle nord-ouest du collatéral de l'église, près des fonts baptismaux, se trouve appuyé, contre le mur, dans un coin obscur, un sarcophage déterré à un mètre environ au-dessous du sol du milieu de la nef, il y a, paraît-il, près de trois quarts de siècle. Ce sarcophage, en marbre blanc, auquel manque le couvercle, mesure $2^m 15$ de longueur sur $0^m 71$ de hauteur. Les parois ont une épaisseur de $0^m 06$ 1/2. L'intérieur de la cuve, profonde de $0^m 50$, présente à une de ses extrémités inférieures un arrondissement d'angle de $0^m 15$ de rayon, destiné, comme le fait remarquer M. Ch. Le Cœur (1), à poser la tête du personnage auquel il devait servir de sépulture.

Il est décoré sur trois côtés : sa face principale nous montre divers sujets, et les deux panneaux de la tête et des pieds chacun un épisode de l'Écriture-Sainte.

La frise de la face principale, d'une ordonnance pleine de grandeur et de noblesse, prouve que le sculpteur dont elle est l'œuvre s'était heureusement inspiré des modèles de l'art grec. Le personnage qui en occupe la partie centrale domine toute la scène, qu'il sépare en deux, et les différents épisodes qui, se

(1) Ch. Le Cœur. *Promenades archéologiques en Béarn*, page 214.

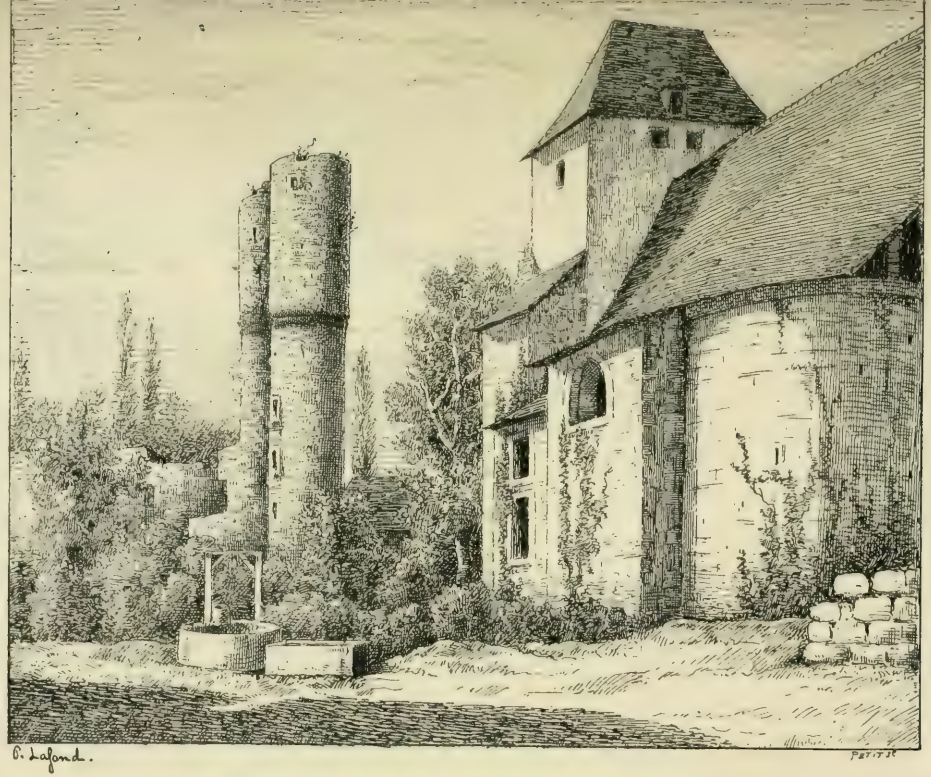

ÉGLISE ET ABBAYE DE LUCQ-DE-BÉARN.

déroulent à sa droite ou à sa gauche, gravitent autour de lui. Les deux extrémités du bas-relief sont occupées par des figurations du sacrifice d'Abraham et de la résurrection de Lazare se faisant pendant. Le balancement heureusement trouvé des lignes, le rappel architectonique des deux édicules terminaux, donnent à l'ensemble, auquel les différents détails demeurent absolument subordonnés, une assise des plus heureuses.

La figure centrale de cette frise est sans aucun doute le Christ, accompagné de quelques-uns de ses apôtres qui l'assistent dans l'accomplissement de ses miracles : les deux premiers regardent le divin Maître, vers lequel ils sont tournés, celui de gauche portant dans les plis de sa robe un objet informe bien difficile à définir, celui de droite un plateau duquel sont tombés à ses pieds deux pains ronds, symbole de la sanctification de l'âme par le pain eucharistique. Il ne faut pas s'étonner de ne trouver ici le Christ, assisté que de quelques-uns seulement de ses disciples ; pareille disposition se rencontre sur un certain nombre de monuments de la même époque. Ensuite, en poursuivant vers la droite, viennent deux apôtres tenant des rouleaux de papyrus à la main, qui semblent prendre part à la scène du sacrifice d'Abraham, la dernière du bas-relief du côté droit. Le second des apôtres, tenant des rouleaux ou volumen à la main, pose la main sur l'épaule d'un troisième personnage, paraissant chercher à arrêter le patriarche, qui tient un glaive de la main droite et se dispose à immoler son fils nu et à genoux, qu'il a saisi par les cheveux de la main gauche : au second plan, se voient deux femmes, dont l'une se tient dans une pose éplorée, près d'un édicule qui renferme

intérieurement le bélier destiné à remplacer Isaac, et sur le faîte duquel repose un homme nu étendu.

Les deux femmes du second plan sont très probablement Sarah et une suivante, quoique leur présence en ce lieu soit en désaccord formel avec l'Écriture-Sainte, et que nous n'en ayons rencontré aucun autre exemple sur les monuments des premiers siècles chrétiens.

Du côté gauche, après le disciple avoisinant le Christ, est placé un second apôtre tenant un volume à la main, tourné vers un personnage posant la main sur la tête d'un enfant. Encore une figuration du Christ, mais mêlé cette fois au reste des personnages. C'est là sans doute la paraphrase de ces paroles de l'Évangile : « Celui qui se fera petit comme cet enfant, celui-là sera grand dans le royaume des cieux. » Puis, tout à côté, le Paralytique emportant son grabat sur les épaules. Le Paralytique est ici représenté de taille beaucoup plus exigüe que le Christ et les autres acteurs de ces scènes. L'artiste n'a fait en cela que de se conformer à cette règle du symbolisme de la primitive Église, demandant qu'il fût ainsi figuré pour montrer son infériorité à côté du Sauveur, exerçant sa puissance sur les hommes par des guérisons miraculeuses. Cette scène est une des plus fréquemment représentées sur les sarcophages gallo-romains ; nous venons d'en avoir un exemple par celui d'Aire. Le dernier sujet du côté gauche, c'est la résurrection de Lazare. Au premier plan, un personnage humblement prosterné, figurant probablement Marie que le Christ touche de sa baguette (le *lituus* romain, le nimbe n'existait pas encore, et la baguette augurale était alors un attribut de la puissance, comme le fait remarquer M. Cenac

SARCOPHAGE DE LUCQ-DE-BÉARN.

Face principale.

Moncaut) (1) ; à côté du Christ se trouve un autre personnage, Marthe sans doute, puis enfin derrière elle, le tombeau où est placé debout le cadavre, ou plutôt la momie de Lazare enveloppée de bandelettes, à part la tête qui est découverte. Ce tombeau rappelle l'édicule de l'autre extrémité de la frise et sur sa partie supérieure repose également un homme nu étendu.

Comme nous l'avons dit à propos du tombeau de sainte Quitterie, où est également représenté l'épisode de la résurrection de Lazare, c'est là une image de la résurrection de la chair et une des plus souvent reproduites à cette époque sur tous les monuments chrétiens de quelque espèce qu'ils soient. Les sarcophages la reproduisent de différentes façons. Quelquefois, comme dans celui d'Aire, le Christ et Lazare sont seuls figurés, mais le plus souvent, Marthe et Marie prennent part à la scène ; Marie agenouillée en arrière et Marthe debout à la droite du Sauveur, comme dans une sculpture du cimetière du Vatican (2), ou même, comme c'est le cas ici, prosternée aux pieds du Sauveur (Joan. II, 323).

Nous devons encore voir, dans la résurrection de Lazare, une allusion à la résurrection des âmes après la mort. Le Christ étant descendu sur la terre pour sauver l'homme et le racheter de la tache du péché originel, il devient naturel de placer ce grand fait au commencement et à la fin de toute œuvre chrétienne.

Le sacrifice d'Abraham est le symbole de Jésus ve-

(1) Cenac Moncaut. *Voyage archéologique dans l'ancienne vicomté de Béarn*, p. 10.

(2) Bottari. *Sculture e pitture sagre estratte dai cimiteri di Roma*. XLII.

nant mourir sur la croix pour payer la rançon de l'homme, et la résurrection de Lazare est l'image de sa résurrection spirituelle. Les deux cadavres, étendus sur les édicules de chaque angle, représenteraient alors l'homme mort, attendant du Christ son retour à la vie.

SARCOPHAGE DE LUCQ-DE-BÉARN.

Face latérale (tête).

ADAM ET ÈVE.

Sur les deux panneaux des extrémités de la cuve, sont sculptés d'un ciseau inhabile et grossier, qui ne rappelle en rien la conception et l'exécution de la frise principale, d'abord : Adam et Ève nus, devant l'arbre du bien et du mal, au milieu des branches duquel on aperçoit le serpent, tournant la tête vers notre première mère, et, ensuite Daniel, conformément à la

tradition cette fois, également nu, dans la fosse, debout, dans une attitude de prière, les bras levés vers le ciel, tandis que, dans le fond, se distinguent à peine deux personnages très frustes. Au pied du prophète sont deux lions à peine dégrossis, mais quoique les Écritures comptent sept de ces animaux, nous avons déjà expliqué plus haut que les figurations de

SARCOPHAGE DE LUCQ-DE-BÉARN.

Face latérale (pieds).

DANIEL DANS LA FOSSE AUX LIONS.

ce fait n'en portent jamais plus de deux. Maintenant quels sont les deux personnages à la droite et à la gauche de Daniel? Très certainement, comme dans un grand nombre de monuments de la même époque,

d'un côté Habacuc, apportant à Daniel des aliments, figure du soulagement que les prières des vivants apportent aux âmes du Purgatoire (1), et peut-être aussi le symbole de l'Eucharistie, et de l'autre, ce personnage couvert du pallium dont les archéologues n'ont pas encore défini le rôle.

Quoique ce sarcophage ait passé six ou huit siècles enfoui à un ou deux mètres du sol, ce qui n'a pu qu'aider à sa conservation, il est loin de nous être parvenu intact. Toutes les têtes des personnages ont disparu, à l'exception des deux qui se trouvent au second plan ; celle de la suivante de Sarah, dont la coiffure compliquée est des plus étranges, et celle d'un soldat, au masque énergique et vigoureux.

Bien que ce soit là une œuvre de la décadence, comme nous l'avons dit, on sent dans les sculptures de ce tombeau un souffle encore puissant et un souvenir encore très vivant d'un art bientôt complètement oublié. Comme le sarcophage de sainte Quitterie, ce dernier est incontestablement d'origine gallo-romaine et a, sans doute, été également apporté de Toulouse ou de Lugdunum Convenarum. Nous avons déjà exposé les raisons sur lesquelles nous basons notre opinion. Signalons en passant l'existence, au musée de Toulouse, d'une cuve, de dimensions plus restreintes, dont les sculptures reproduisent presque identiquement celles de ce tombeau, traitées d'un ciseau cette fois absolument barbare et sauvage (2).

De quel personnage ce sarcophage a-t-il renfermé les restes ? Nous ne pouvons le dire : tout au plus est-il

(1) Aringhi. *Roma subterranea*, t. II, p. 504.

(2) Le Blant. *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 237.

permis de hasarder des conjectures. M. l'abbé Menjoulet (1) émet l'opinion qu'il servit de sépulture à un capitaine de Childebert, roi des Francs, qui quitta l'armée de ce prince revenant d'assiéger Saragosse, en 544, en passant par Lucq, à la vue des miracles de saint Vincent, diacre et martyr, pour se consacrer dans ce lieu à la vie religieuse. Le tombeau serait alors de la fin du VIe siècle, chose absolument inadmissible. Tout au plus est-il du Ve. Pour qui donc a-t-il été fait et amené dans ce pays, alors sauvage, au milieu des forêts, au pied des Pyrénées? Questions impossibles à résoudre. Pour quelque saint vénéré dans la région sans doute ; peut-être pour ce saint Vincent, diacre et martyr, dont les reliques opéraient des miracles à Lucq, comme nous l'apprend la conversion du lieutenant de Childebert. Mais là encore tout n'est qu'obscurité et incertitude.

Maintenant que nous avons étudié successivement les deux sarcophages d'Aire et de Lucq, qui peuvent être mis au nombre des monuments les plus intéressants que nous aient légués les IVe et Ve siècles, nous devons ajouter qu'ils ont été exécutés à la limite extrême où l'art confine à la barbarie, et qu'ensuite il n'y a plus que le chaos.

Sarcophages de Bielle.

A l'extrémité Sud du Béarn, au milieu de la vallée d'Ossau, une des plus fertiles et des plus verdoyantes

(1) L'abbé Menjoulet. *Chronique du diocèse d'Oloron*, t. I, p. 139.

des Pyrénées, sur la route de Pau à Laruns, se trouve le bourg de Bielle (1), autrefois capitale de la vallée, édifié sur l'emplacement d'une villa romaine dont il reste de nombreux vestiges, entre autres, de superbes mosaïques, aujourd'hui malheureusement bien près d'être entièrement détruites et de magnifiques colonnes antiques qui soutiennent la voûte du chœur de l'église. Cette église, sous le vocable de saint Vivien, est un édifice du XVe siècle, composé d'une nef médiane, terminée par une abside à pans coupés et de deux collatéraux. Le portail, du XVe siècle, comme le reste de l'église, est assez richement décoré et dans un état de conservation qui laisse peu à désirer, grâce au large auvent qui l'abrite et repose sur deux puissants contreforts. L'extérieur de l'édifice est excessivement simple; bâtis en moëllons et en cailloux roulés du Gave, les murs ne montrent la pierre de taille qu'aux encadrements des fenêtres et aux angles des contreforts destinés à retenir la poussée des voûtes.

Sur le côté latéral de l'église donnant au sud, se trouvait jadis accolé un petit cloître de 10 mètres de côté, aujourd'hui démoli. Sur l'emplacement de ce cloître, on a déterré il y a quelques années, plusieurs sarcophages dont deux à peu près intacts sont placés aujourd'hui, l'un sur la façade de l'église, entre le portail et le contrefort, sur lequel repose l'auvent signalé tout à l'heure, et l'autre, entre le premier et le second contrefort du mur latéral du côté sud; un troisième, dont il ne reste plus que des fragments, se trouve à la suite du second. Un quatrième sarcophage avait été découvert lors des travaux exécutés à l'église,

(1) Ch. Le Cœur. *Promenades archéologiques en Béarn*, p. 189.

voici une vingtaine d'années, et enfoui de nouveau presque aussitôt, lorsque ces travaux ont été achevés. Il était, paraît-il, en morceaux.

Le premier sarcophage, ou pour mieux dire, le couvercle de ce sarcophage, car c'est tout ce qu'il en reste, consiste en un énorme bloc de marbre blanc des Pyrénées, sortant sans doute d'une carrière voisine, car il est bien difficile de penser qu'avec les moyens de

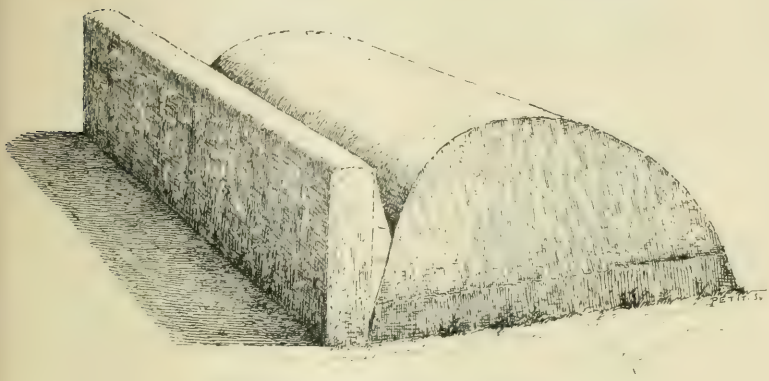

PREMIER SARCOPHAGE DE BIELLE.

transport restreints qui existaient alors et le peu de chemins praticables qui se trouvaient dans ces régions, on eût pu facilement transporter à de grandes distances une masse aussi pesante. Sa longueur est de 2^{m} 20 sur 1^{m} 18 de largeur et même 1^{m} 40, si on y comprend le côté droit qui se trouve sur une de ses faces latérales. Ce côté s'élève perpendiculairement à une hauteur de 0^{m} 28 avec une épaisseur de 0^{m} 10 au sommet ; il est sensiblement plus long que le corps du monument, puisqu'il mesure 2^{m} 80.

Ce sarcophage est construit en dos d'âne, ou pour

mieux dire, en forme de tumulus; le côté droit dont il vient d'être question se trouve sur un de ses côtés seulement, l'autre côté devant primitivement sans doute être adossé à une muraille. Nous n'avons découvert sur ce monument aucun relief d'aucune sorte ; à peine quelques traces d'une ancienne inscription presqu'absolument effacée et totalement illisible, se dessinent sur le sommet du côté servant à isoler le monument.

Le second sarcophage, en forme de tombeau, avec un couvercle en arête et à quatre pans inégaux, est en pierre ordinaire du pays ; il est absolument fruste

SECOND SARCOPHAGE DE BIELLE.

sans aucune figure ni inscription. Un des côtés du couvercle au point d'intersection avec l'auge est brisé et laisse voir l'intérieur de la cuve vide de tout vestige intéressant et ne renfermant que des détritus et des gravats.

Voici ses dimensions :

Longueur du couvercle, 2^m 22 sur une largeur de 0^m 75.

La crête des quatre pans à arête et à côtés inégaux mesure 0^m 76.

Longueur de la cuve, 2^m 10 sur une largeur de 0^m 62.

Les côtés ont une épaisseur de $0^m 8$.

La cuve une profondeur de $0^m 20$; comme elle va en se rétrécissant par le bas, elle ne mesure plus au ras du sol que 2^m seulement de longueur extérieurement et $1^m 80$ intérieurement, tandis qu'intérieurement, au point d'intersection du couvercle et de l'auge, elle offre une longueur de $1^m 95$.

Le troisième sarcophage, dont il ne reste plus que des débris, consiste en trois fragments importants du couvercle. Il était en marbre blanc et devait avoir la forme du premier, avec un dessus arrondi également en forme de tumulus.

Le sol de l'ancien cloître renferme encore bien d'autres tombeaux de même espèce, enfouis très peu profondément : entre les pierres et les herbes, on voit le sommet de certains d'entre eux apparaître : en frappant du pied, on sent la dalle résonner. Il serait fort à souhaiter que des fouilles pussent être entreprises en ce lieu ; les dépenses ne devraient pas être bien élevées et elles donneraient, nous n'en doutons pas, des résultats du plus haut intérêt, qui permettraient non seulement de fixer l'époque où ont été taillés ces tombeaux, mais éclairciraient également beaucoup de points encore obscurs de l'histoire de la civilisation des vallées pyrénéennes dans la période gallo-romaine.

III.

LES DÉCRETS DU 3 JANVIER 1889

SUR LA

CONSERVATION DES MONUMENTS

ET OBJETS D'ART

AYANT UN INTÉRÊT HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Nous avons publié dans le *Bulletin Monumental* de 1887, la loi du 30 mars 1887, sur la conservation des monuments et objets d'art ayant un caractère historique et artistique, ainsi que la liste des monuments historiques classés au moment de la promulgation de cette loi, nous donnons aujourd'hui deux décrets du 3 janvier 1889, le premier portant règlement d'administration publique pour l'exécution de cette loi, le second réglant l'organisation et les attributions de la Commission des monuments historiques.

Ces décrets ont été, ainsi que la loi du 30 mars 1887, l'objet d'une étude remarquable présentée par M. Th. Ducrocq, professeur à la Faculté de Droit de Paris et ancien président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à l'Académie des Sciences morales et politiques, dont il est correspondant (1).

(1) La loi du 30 mars 1887 et les décrets du 3 janvier 1889, sur la conservation des monuments et objets mobiliers présentant un intérêt national au point de vue de l'histoire ou de

Nous aurions désiré reproduire ce travail, mais son étendue ne nous le permet pas, aussi y renverrons-nous ceux de nos confrères qui voudraient se rendre un compte exact des difficultés que soulève l'application de cette nouvelle législation. Toutefois, nous avons indiqué en note quelques-unes des questions signalées par M. Ducrocq et qu'il peut être utile à tous de connaître.

M. Challamel, qui a publié dans la *Revue de Législation comparée* une étude sur la loi du 30 mars 1887, a rédigé, à l'occasion du Congrès pour la protection des monuments, un mémoire sur le même sujet, qui n'est pas encore publié.

I.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu la loi du 30 mars 1887, relative à la conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique (1), notamment l'article 18 ainsi conçu : « Un règlement d'administration publique détermine les détails d'application de la présente loi » ;

Le Conseil d'État entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Le classement, en totalité ou en partie, des immeubles par nature ou par destination, dont la

l'art, par *Th. Ducrocq*. Paris, libr. Alph. Picard, 1889, in-8°, 64 p.

(1) La loi du 30 mars 1887 parle des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique, le décret du

conservation peut avoir, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt national, est prononcé par arrêté spécial du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

L'arrêté détermine les parties de l'immeuble auxquelles le classement s'applique. Il vise l'avis de la Commission des monuments historiques et, s'il y a lieu, ceux du Ministre intéressé et des représentants légaux de l'établissement public propriétaire.

Art. 2. — Si l'immeuble appartient à l'État, l'initiative du classement est prise soit par le Ministre dans les attributions duquel cet immeuble se trouve placé, soit par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

En cas de désaccord, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts transmet au Conseil d'État, avec les observations de son collègue, le projet de décret prévu par l'article 2 de la loi du 30 mars 1887 et l'avis de la Commission des monuments historiques et les observations de son collègue.

Art. 3. — Les demandes de classement des immeubles appartenant à des établissements publics sont formés :

1° Si l'immeuble appartient à un département, par le Préfet avec l'autorisation du Conseil général ;

2° S'il appartient à une commune, par le Maire avec l'autorisation du Conseil municipal ;

3 janvier 1889, dit partout ayant un intérêt historique ET artistique ; M. Ducrocq pense avec raison que le décret n'a pu modifier l'esprit de la loi et qu'il suffit que l'immeuble ou l'objet d'art possède une des deux qualités, soit historique, soit artistique.

3° S'il appartient à une fabrique, par le Trésorier du Conseil de fabrique, avec l'autorisation de ce Conseil ;

4° S'il appartient à tout autre établissement public, par les représentants légaux de l'établissement.

A défaut de ces demandes, le consentement du département, de la commune, de la fabrique ou de l'établissement public est provoqué, sur l'initiative du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par le Ministre sous l'autorité duquel l'établissement est placé.

Dans le cas où l'immeuble a fait l'objet d'une affectation, l'affectataire doit être consulté.

Art. 4. — Si l'établissement public n'a pas donné son consentement ou si l'avis du Ministre sous l'autorité duquel l'immeuble est placé n'est pas favorable, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts transmet au Conseil d'État, avec le projet de décret et l'avis de la Commission des monuments historiques, les observations des administrations ou établissements intéressés et celles de son collègue.

Art. 5. — Le classement de l'immeuble appartenant à un particulier ne peut être prononcé qu'après que le propriétaire en a adressé la demande au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, ou qu'il a donné son consentement par écrit (1).

(1) Les établissements d'utilité publique, tels que les Sociétés savantes reconnues, ne sont pas rangés parmi les établissements publics et restent, par suite, au point de vue du classement de leurs immeubles, dans les conditions des particuliers. D'où découlent ces quatre conséquences : 1° les

L'arrêté qui prononce le classement en détermine les conditions et mentionne l'acceptation de ces conditions par le propriétaire.

Art. 6. — Toutes demandes de classement adressées au Ministre doivent être accompagnées, entre autres pièces, des documents graphiques représentant l'immeuble ou les détails intéressants dont le classement est demandé et, autant que possible, des photographies de ce monument.

Art. 7. — Lorsque l'accord s'établit entre le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et l'établis-

immeubles des établissements d'utilité publique ne peuvent être classés qu'avec leur assentiment, sauf expropriation ; 2° pour leurs immeubles classés avant la loi nouvelle, ils peuvent réclamer le déclassement de droit dans les mêmes conditions que les particuliers ; 3° leurs objets mobiliers échappent à tout classement ; 4° en cas de fouille ou de découverte dans les terrains leur appartenant, l'autorité ne peut prescrire aucune mesure, sauf l'expropriation totale ou partielle du terrain.

Les Sociétés d'Archéologie, d'Histoire, de Beaux-Arts et les autres établissements d'utilité publique, qui posséderaient des monuments historiques et artistiques, n'en auront pas moins très souvent intérêt, ajoute M. Ducrocq, à en demander le classement. Ils pourront y gagner l'avantage d'obtenir une allocation, non pas obligatoire sans doute mais possible sur le crédit des monuments historiques, pour les travaux nécessaires à la conservation de leur immeuble. Ils y gagneront toujours la décharge des servitudes d'alignement, de nivellement, de grattage, etc., et enfin, au cas où une expropriation pour l'ouverture de quelque voie publique ou la réalisation d'autres travaux publics viendrait à les menacer, la garantie de l'intervention nécessaire de la Commission des monuments historiques et du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

sement ou le particulier propriétaire de l'immeuble, l'arrêté du Ministre doit intervenir dans les six mois, à dater du jour de cet accord.

A défaut d'arrêté dans ce délai, le projet de classement est considéré comme abandonné.

Art. 8. — Le classement d'un immeuble n'implique pas nécessairement la participation de l'État aux travaux de restauration ou de réparation.

Dans le cas où une partie de ces dépenses est mise à sa charge, l'importance de son concours est fixée en tenant compte de l'intérêt de l'édifice, de son état actuel et des sacrifices consentis par le département, la commune, l'établissement public ou le particulier propriétaire du monument.

Art. 9.—Le classement d'un immeuble et l'exécution par l'État de travaux de restauration ou de réparation n'impliquent pas la participation de l'État dans les charges des travaux d'entretien proprement dits.

Art. 10. — Tous projets de travaux concernant un monument classé sont adressés ou communiqués au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Si le projet comporte une demande d'allocation sur le crédit affecté aux monuments historiques, il est accompagné de pièces établissant : 1° la situation financière du département, de la commune ou de l'établissement public qui sollicite la subvention ; 2° le montant des sacrifices consentis, soit par l'établissement, soit par le particulier propriétaire, et celui des allocations de toute nature qui pourraient concourir à la dépense.

Art. 11. — Sont compris parmi les travaux dont les projets doivent être soumis à l'approbation du Ministre : les peintures murales, la restauration des peintures anciennes, l'exécution des vitraux neufs et la restauration des vitraux anciens, les travaux qui ont pour objet d'agrandir, dégager, isoler et protéger un monument classé, et aussi les travaux tels qu'installation de chauffage, d'éclairage, distribution d'eaux et autres qui pourraient, soit modifier une partie quelconque du monument, soit en compromettre la conservation.

Est également comprise parmi ces travaux la construction de bâtiments annexes à élever contre un monument classé.

Aucun objet mobilier ne peut être placé à perpétuelle demeure dans un monument classé sans l'autorisation du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Art. 12. — Les immeubles qui seraient l'objet d'une proposition de classement en cours d'instruction ne pourront être détruits, restaurés ou réparés sans le consentement du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, jusqu'à ce que la décision ministérielle soit intervenue, si ce n'est après un délai de trois mois à dater du jour où la proposition aura été régulièrement portée à la connaissance de l'établissement public ou du particulier propriétaire.

Art. 13. — Si, après le classement d'un monument appartenant à un particulier, et en dehors des conditions prévues par l'article 3 de la loi, l'État accorde une subvention pour la conservation ou la restauration de ce monument, l'arrêté ministériel qui alloue la

subvention détermine les conditions particulières qui peuvent être imposées au propriétaire, et mentionne le consentement écrit de celui-ci.

Art. 14. — Sont considérés comme régulièrement classés avant la promulgation de la loi :

1° Les monuments classés avec le consentement de ceux auxquels ils appartiennent ou dans les attributions desquels ils se trouvaient placés ;

2° Les monuments qui auraient été classés d'office par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et dont le classement, après avoir été porté à la connaissance des intéressés, n'aura été l'objet d'aucune protestation dans le délai de trois mois ;

3° Les monuments classés pour lesquels l'État aurait fait une dépense quelconque sur le crédit affecté aux monuments historiques.

Art. 15. — Le délai d'un an, accordé aux particuliers par l'article 7 de la loi pour réclamer le déclassement des monuments pour lesquels l'État n'a fait aucune dépense, ne commence à courir qu'à dater de la notification faite au propriétaire, si elle est postérieure à la promulgation de la loi.

Six mois après la réclamation, le monument est déclassé de droit, sans qu'aucune formalité soit nécessaire.

Art. 16. — Les articles 6, 8 et 10 du présent règlement sont applicables aux objets mobiliers appartenant à l'État, aux départements, aux communes, aux fabriques et aux établissements publics, dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt national.

Art. 17. — Le classement des objets mobiliers prescrits par l'article 8 de la loi est fait par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, soit d'office, soit sur la demande du Ministre dans les attributions duquel est placé le service auquel ces objets sont affectés, soit sur celles des représentants légaux de l'établissement propriétaire (1).

Art. 18. — Le classement de ces objets est notifié : si les objets classés appartiennent à l'État, au Ministre dans les attributions duquel est placé le service auquel ils sont affectés ; s'ils appartiennent à un établissement public, aux représentants légaux de cet établissement et au Ministre dans les attributions duquel il est placé.

En ce qui concerne les départements et les communes, le délai de six mois dans lequel la réclamation peut être faite ne court que du dernier jour de la

(1) L'article 10 de la loi déclare inaliénables et imprescriptibles les objets d'art classés et appartenant à l'État. Pour ceux qui sont la propriété des départements, communes et établissements publics, l'article 11 porte seulement qu'ils ne pourront être restaurés, réparés, ni aliénés par vente, don ou échange, qu'avec l'autorisation du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. En cas d'aliénation irrégulière, il peut y avoir lieu à une action en revendication exercée soit par l'établissement propriétaire, soit par le Ministre, en son lieu et place, si l'établissement s'abstient, mais cette aliénation assimilée aux cas de perte et de vol ne peut être poursuivie que pendant trois années, conformément aux dispositions des articles 2279 et 2280 du Code civil. Cette action contre le détenteur ne fait pas obstacle aux demandes de dommages-intérêts qui pourraient être réclamés contre les parties contractantes et contre l'officier public qui aurait prêté son concours à l'acte d'aliénation.

session ordinaire ou extraordinaire dans laquelle cette notification aura été portée à la connaissance du Conseil général ou du Conseil municipal.

Art. 19. — A défaut de réclamation de la part de l'établissement public, le Ministre dans les attributions duquel cet établissement est placé peut réclamer d'office contre le classement ou le déclassement.

Dans tous les cas où il doit être statué par décret rendu en la forme des règlements d'administration publique, le Ministre de l'Instruction publique et de Beaux-Arts transmet au Conseil d'État, avec l'arrêté attaqué et l'avis de la Commission des monuments historiques sur la réclamation, les observations du Ministre intéressé et, s'il y a lieu, celles de l'établissement public.

Art. 20. — L'action civile, ouverte au profit de l'État par l'article 12 de la loi, devant les Tribunaux civils ou devant les Tribunaux correctionnels, si l'infraction est accompagnée d'un délit de droit commun, contre les personnes qui auront contrevenu aux dispositions des articles 4 et 10 de ladite loi, ainsi que celle qui appartient au propriétaire, est, en ce qui concerne les établissements publics, intentée et suivie à la diligence, soit du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, soit des représentants légaux de l'établissement.

Art. 21. — L'organisation de la Commission des monuments historiques et le mode de nomination de ses membres sont réglés par décret.

Art. 22. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Journal officiel* et au *Bulletin des Lois*.

Fait à Paris, le 3 janvier 1889.

II.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;

Vu l'article 21 du décret du 3 janvier 1889 portant réglement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 30 mars 1887, relative à la conservation des monuments et objets ayant un caractère historique et artistique.

Décrète :

Art. 1er. — La Commission des monuments historiques, instituée par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a pour mission d'établir la liste des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique, de désigner ceux qu'il convient de restaurer, d'examiner les projets présentés pour leur restauration, de proposer au Ministre la répartition des crédits ouverts pour la conservation des monuments classés.

Art. 2. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est président de la Commission des monuments historiques. Le Directeur des Beaux-Arts

est premier vice-président de droit. Un deuxième vice-président est désigné par le Ministre. En l'absence du président et du vice-président, le doyen d'âge des membres présents remplit les fonctions de président.

Art. 3. — La Commission des monuments historiques est composée de membres de droit et de membres à la nomination du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Art. 4. — Sont membres de droit : le directeur des Beaux-Arts ; le directeur des bâtiments civils et palais nationaux ; le directeur des cultes ; le préfet de la Seine ; le préfet de police ; les inspecteurs généraux des monuments historiques ; le contrôleur des travaux des monuments historiques ; le directeur du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny ; le conservateur du Musée de sculpture comparée (1).

Art. 5. — Les membres à la nomination du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sont nommés par arrêté ministériel. Lorsqu'une vacance se produit, la commission est invitée à présenter au Ministre une liste de trois candidats.

(1) M. Ducrocq regrette que la Bibliothèque Nationale ne soit pas mentionnée parmi les établissements dont les collections doivent être inventoriées et classées conformément à la loi, et il signale également la lacune regrettable qui existe dans le décret d'organisation de la Commission des monuments historiques, qui ne mentionne parmi les membres de droit ni l'administrateur général de la Bibliothèque Nationale, ni le directeur du service des bibliothèques publiques au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Art. 6. — La commission peut constituer des sous-commissions chargées de préparer l'étude des questions qui lui sont soumises et de lui en faire un rapport.

Art. 7. — Le chef et le sous-chef du bureau des monuments historiques remplissent les fonctions de secrétaire et de secrétaire-adjoint de la commission.

Fait à Paris, le 3 janvier 1889.

IV.

TROIS AUTELS

PROVENANT

DE LA CATHÉDRALE ROMANE DE DAX

(XIe SIÈCLE)

Par M. J.-Eug. DUFOURCET.

Pour être plus exact, nous devrions dire *trois fragments d'autels ;* car ils sont, deux d'entre eux surtout, tellement incomplets que, pendant longtemps, nous nous sommes demandé à quel genre de monument pouvaient bien avoir appartenu ces morceaux de marbre blanc ornés de sculptures et de moulures que nous avions trouvés, employés comme moellons, dans un mur démoli au mois de janvier 1887 et dont la construction remontait au commencement du XVIe siècle.

Ce mur servait de clôture, depuis l'année 1529, au jardin établi à côté de la sacristie, au sud de l'église, sur l'emplacement de l'ancien cloître gothique.

En étudiant de plus près ces débris de formes diverses, et, après les avoir débarrassés du mortier qui

les empâtait ; nous avons remarqué que plusieurs cassures s'adaptaient entre elles et, en les rapprochant, nous avons pu reconstituer trois parties d'autels assez importantes pour donner une idée de ce que devaient être les trois autels complets, ou plutôt les pieds de ces trois autels, car nous n'en avons pas retrouvé les tables.

Nous n'avons pas, non plus, pu résoudre la question de savoir si chaque autel avait un seul pied, placé au milieu de la table, comme ceux découverts à Antibes par M. Mougins de Roquefort et le colonel Gazan (Congrès de Montbrison, 1885), ou s'ils ne se composaient pas chacun de trois tables de marbre, dont l'une était la table de l'autel proprement dit, reposant horizontalement sur les deux autres, ornées de colonnes et de panneaux sculptés, et qui étaient fixées verticalement sur le sol. M. l'abbé Martigny, dans son *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, décrit des autels de ce genre qui, d'après Grégoire de Tours, étaient désignés sous le nom d'*arca*.

Quoi qu'il en soit, voici la description sommaire de nos trois pieds. Les autels qu'ils supportaient devaient nécessairement avoir fait partie de l'église consacrée en 1045 et remplacée, au XIIIe siècle, par la cathédrale gothique dont les membres du Congrès ont pu admirer le magnifique portail. Les sculptures qui les ornent ne laissent aucun doute sur l'époque à laquelle on doit les attribuer. Ils sont, évidemment pour nous, bien contemporains de notre église romane.

PREMIER AUTEL.

Il est en marbre blanc très fin. Nous n'avons pu en retrouver que la partie inférieure du pied qui

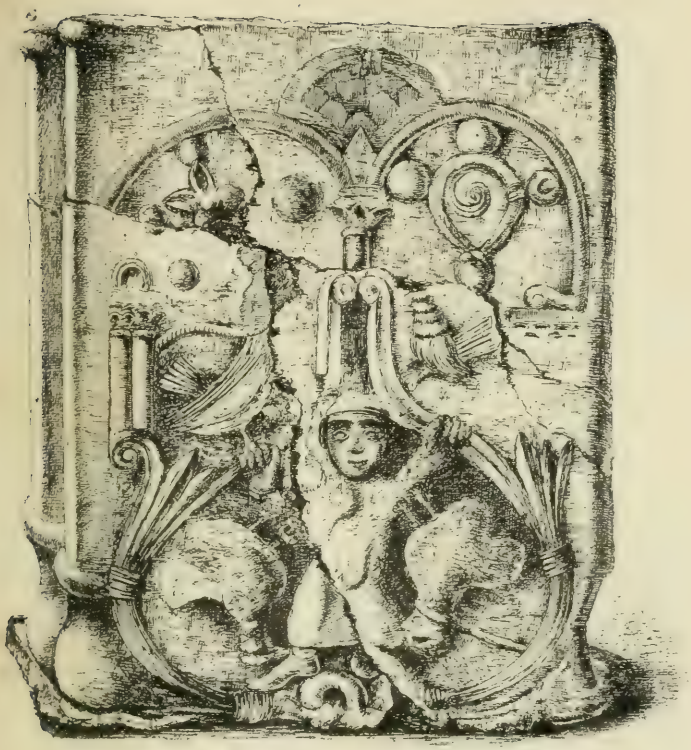

AUTEL ROMAN DE LA CATHEDRALE DE DAX

AU MUSÉE DE BORDA, A DAX.

formait une table épaisse de $0^m 30$ environ, composée de trois colonnes juxtaposées, dont les bases sont attiques. Les chapiteaux, simplement ornés d'une palmette entre deux feuilles retournées en volute, rappellent bien le XIe siècle. Sur le fût s'enroule en spirale un ruban perlé, large de 2 centimètres, dont les spires sont espacées de 10 centimètres environ.

DEUXIÈME AUTEL.

C'est le plus complet. Il est également en marbre blanc des Pyrénées, mais d'un grain plus grossier que celui du premier. Le pied est assez conservé pour qu'il ait pu être dessiné (voir la planche). Ces dimensions, dont celles des deux autres autels devaient se rapprocher, sont les suivantes : hauteur $0^m 94$, largeur $0^m 70$, épaisseur $0^m 15$ sur les côtés et $0^m 40$ au milieu.

La face antérieure forme un panneau sculpté sur toute sa surface et sur lequel on voit, dans le haut, une double arcature en plein cintre, dont les tympans sont ornés, l'un d'un quatrefeuilles entre quatre boules, l'autre d'une moulure repliée en volute, comprise également entre quatre boules. En dessus, les deux arcatures sont surmontées par une troisième plus petite, et, de chaque côté, elles reposent sur une sorte de petit portique grec, tandis qu'au milieu, les deux arcs s'appuient sur une colonne centrale très courte et sortant d'entre deux volutes qui terminent le haut d'une moulure, à l'aspect carlovingien, formant comme un rinceau autour du sujet principal qui est dans le bas du panneau.

Ce sujet est un personnage trapu, à grosse tête. Ses pieds, chaussés à la poulaine, reposent sur la partie

inférieure du rinceau, et ses mains sont accrochées à la courbure supérieure de cette moulure. Deux oiseaux suspendus à ses bras lui becquettent les jambes, et deux autres, posés sur ses mains, ont leur tête à la hauteur de la volute supérieure, d'où sort la colonne centrale. Deux de ces oiseaux ont le cou attaché avec un câble.

Les côtés de la table sont formés de deux colonnettes séparées par une arête vive, et dont les bases étranglées sont des plus simples. Elles n'ont pour chapiteau qu'un gros tore.

La face postérieure a, pour tout ornement, trois colonnes unies, dont la médiane est d'un module beaucoup plus grand que celui des deux autres.

TROISIÈME AUTEL.

Il avait, comme le second, un panneau historié, dont il ne reste que le haut du corps d'un personnage ressemblant à celui que nous venons de décrire. La forme des colonnes latérales et des trois autres, qui constituaient la partie antérieure du pied, étaient semblables à celles du premier autel, avec cette seule différence que l'enroulement perlé était remplacé par de larges chevrons.

Les fragments de ce dernier autel sont trop incomplets pour que nous ayons pu les raccorder, ni même mesurer approximativement les dimensions qu'il devait avoir.

V.

LES VOIES ROMAINES

ET

LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES

DANS L'ANCIENNE NOVEMPOPULANIE

Par M. J.-Eugène DUFOURCET.

LES VOIES ROMAINES.

Les nombreux chemins dont les Romains avaient sillonné l'Aquitaine n'avaient pas tous la même importance, il y en avait, comme de notre temps, de plusieurs ordres, suivant qu'ils étaient plus ou moins fréquentés, plus ou moins bien construits et plus ou moins bien entretenus. Leur ensemble constituait un réseau complet et on ne peut mieux compris pour faciliter les communications, soit avec les provinces voisines, soit entre les cités et les diverses localités de la région.

La grande voirie, suivant l'expression reçue aujourd'hui, comprenait huit lignes principales, dont six seulement sont mentionnées dans l'*Itinerarium Provinciarum*, publié, par l'ordre d'Antonin le Pieux au commencement du IIe siècle. Elles sont désignées par les dénominations suivantes : A, Iter ab Asturica ad Burdigalam ; B, Iter ab aquis Augustis Tarbellicis ad Burdigalam ; C, Iter ab aquis Tarbellicis ad Tolosam ; D, Iter a Cæsaraugusta ad Beneharnum ; E, Iter a Bur-

DIGALA AD ARGENTOMAGUM ; H, ITER AB AGINNO AD LUGDUNUM.

Les deux autres grandes voies, dont l'existence est incontestable, et qui, si elles n'étaient pas encore construites au IIe siècle, ont dû être établies bientôt après, allaient, l'une, F, A LAPURDO (BAYONNE) AD NOVIOMOGUM (SOULAC) ; l'autre, G, DE BURDIGALA (BORDEAUX) AD LUGDUNUM CONVENARUM (SAINT-BERTRAND DE COMMINGES) ; cette dernière est connue dans le pays qu'elle traverse sous le nom de TÉNARÈSE, que l'on fait dériver de VIA CÆSARIS et qui, par extension, est devenu celui d'une contrée et de son excellent cru d'eau-de-vie d'Armagnac.

Ces huit voies ont été l'objet de savantes et de nombreuses études, soit collectives, soit partielles, parmi lesquelles nous citerons celle de M. le président François Saint-Maur, lue au Congrès scientifique de Pau, en 1873 ; celles de M. l'abbé Lartigau et du docteur Dejeanne, publiées dans le bulletin du Congrès tenu à Dax, en 1882, à l'instigation de la Société de Borda ; celles de MM. Caneto, Curée-Seimbres, Lavergne, Tartière, le docteur Vielle, Cuzacq, Francisque Michel, Mgr Cirot de La Ville, Dompnier de Sauviac, etc., etc., qui ont paru dans diverses revues ou dans des ouvrages qu'il serait trop long d'énumérer.

Nous avons pris à ces sources des renseignements précieux, quoique souvent contradictoires, et en y ajoutant le résultat de nos recherches et les constatations qu'il nous a été donné de faire, avec nos confrères de la Société Archéologique de Dax (1), nous

(1) Société de Borda qui s'occupe à la fois de sciences naturelles, d'histoire et d'archéologie.

sommes arrivé à pouvoir compléter la carte dressée déjà par M. François Saint-Maur, en y faisant figurer un certain nombre de voies secondaires qui ne s'y trouvent pas, et en nous permettant de corriger quelques erreurs qui, d'après nous, s'étaient glissées dans le remarquable travail du savant magistrat de Pau.

Un des moyens qui nous a le mieux réussi pour retrouver, chose souvent bien difficile, la direction et l'ancienne assiette des voies dont les tracés ont le plus souvent disparu, est bien simple, et nous croyons devoir en faire part à ceux qui, comme nous, voudront chercher à découvrir des voies romaines dans le Midi des Gaules. Nous avons recherché sur les cartes de l'État-Major, tous les lieux dit portant les noms de *Hitte*, *Peyre Hitte*, *Fitte*, *Lafitte*, *Pierrefitte et Estrade*, nous avons réuni ces divers points par des lignes et en faisant ensuite l'application sur les lieux de ces cartes, ainsi modifiées, nous avons toujours trouvé d'anciennes voies à tous les estrades (vieux mot gascon qui veut dire chemin), et très souvent des bornes aux lieux dits Hittes ou Peyre Hittes, etc. Si la borne manquait, nous pouvions, quand même, faire une contestation importante, c'est que toutes ces Hittes, existantes ou disparues, étaient distantes entr'elles d'une ou plusieurs lieues gauloises, exactement (1); ce qui prouve d'une façon évidente que ces pierres quoique frustes étaient de véritables bornes milliaires.

Une autre indication qui nous a aussi été bien utile, est celle qui est fournie par la dénomination de Camin

(1) Il est généralement admis aujourd'hui qu'en Aquitaine la lieue était de 2,200 mètres.

Roumiou, conservée encore par un grand nombre de vieux chemins. *Roumiou*, quoiqu'on en ait dit, vient évidemment de romain ; et si ce mot est devenu synonyme de pèlerin, c'est que les pèlerins, qui se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle, suivaient naturellement les voies romaines, qui, on le sait, ont été entretenues dans nos contrées jusqu'au XIVe siècle.

Rien n'est plus naturel et plus conforme aux habitudes locales que cette appellation qui désigne et peint à merveille ces voyageurs d'un genre spécial, sans qu'on ait besoin, comme l'ont fait certains étymologistes, pour trouver une autre origine à ce mot, de prétendre qu'on appelait ainsi les pèlerins parce qu'ils se suivaient sur les chemins comme de longs cordons de fourmis. Ils font dériver *roumiou* de *roumic* ou *arroumic*, qui en gascon signifie fourmi.

Nous avons enfin remarqué que tous les endroits, appelés *Crouzade* ou *La Crouzade*, sont des points de croisement, ou pour mieux dire, d'embranchement de voies antiques et que les *croix de Hinx* ou simplement les lieux qui portent le nom significatif de *Hinx* (finis), marquent sur les voies les limites de deux peuples, comme les poteaux qui servent sur nos routes à indiquer la ligne séparative des départements.

C'est en procédant comme nous venons de l'indiquer, que nous sommes parvenu à reconstituer, en quelque sorte, la voirie gallo-romaine dans l'ancienne Novempopulanie et, plus particulièrement, dans le pays occupé par les Tarbelli et les Tarusates, que le Congrès doit parcourir et étudier plus spécialement cette année.

On est, généralement, d'accord aujourd'hui pour

TRACÉ DES VOIES ROMAINES
Irun
St Jean de Lux
Carasa
Garris
St Palais
L'Hôpital d'Arion
Sauveterre
Ostabat
Navarrenx
Mauléon
St Jean-le-Vieux
Imo Pyreneo
St Jean pied de Port
Summo Pyreneo
Roncevaux
Tiur
Gave d'Oloron
KURO
Oloron
Aubertin
Pau
Lescar
Martaas
Anoy
BÉNEHARNUM
Gave de Pau
Adour
TURBA
Tarbes
Sarrance
Oppidum novum
Lourdes
Aspalluga
Accous
Forum Ligneum
Urdos
Palatium
Emilianum
St Savin
Lux
Summus Pyreneæus
Hôpital St Christine
Aquæ convenarum
Bagnères de Bigorre
LUGDUNUM CONVENARUM
St Bertrand de Comminges
Calagoris
E S P A G N E

TRACÉ DES VOIES ROMAINES
ET CHEMINS DE S^T JACQUES
DANS L'ANCIENNE NOVEMPOPULANIE

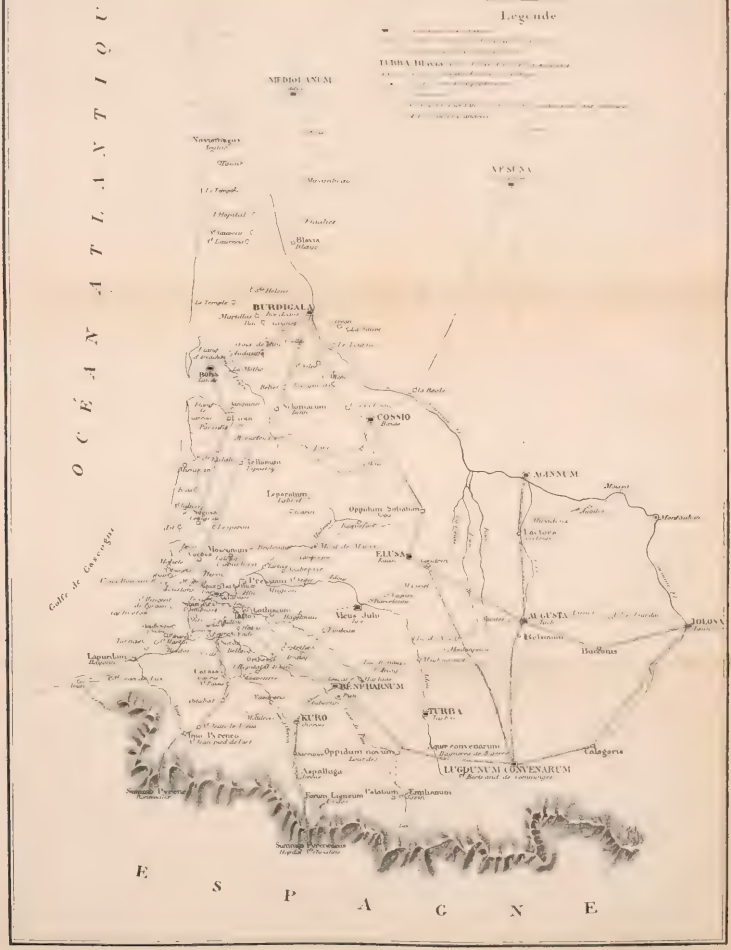

placer les cités de ces deux peuples, la première, à Aquæ Tarbellicæ, Dax ; la seconde à Atura ou Vicus Julii, Aire. Mais on est moins fixé sur le point de savoir si Lapurdum, Bayonne, quoique devenu le siège d'un évêché à une époque très reculée, a jamais été élevé au rang de cité.

Sans nous arrêter à la discussion de cette question aussi controversée qu'intéressante, nous croyons devoir, après ce court préambule, entrer dans l'explication de notre carte et des identifications qu'elle contient.

A. ITER AB ASTURICA AD BURDIGALAM.

Summo Pyreneo. — Roncevaux.	XVIII
Immo Pyreneo. — Saint-Jean Pied-de-Port.	V
Carasa. — Garris.	XII
Sordi. — Sorde.	»
Aquis Tarbellicis. — Dax.	XXXIX
Mosconum. — Le Cos (Laluque).	XVI
Segosa. — Le Vignacq.	XII
Losa. — Lose (près Sanguinet).	XII
Boios. — La Teste-de-Bucq.	VII
Burdigalam. — Bordeaux.	XVI

Cette route pénètre en France par Roncevaux, passe ensuite à Saint-Jean Pied-de-Port, à Saint-Jean-le-Vieux, à Ostabat, à Garris, et sa première station dans les Landes est à Sorde, où l'on a fait d'importantes découvertes gallo-romaines et où l'on voit une tranchée profonde qui porte le nom de Pas-de-Charlemagne. De Sorde, elle se dirigeait vers l'antique Vicus de Pouillon, traversait l'Arrigan (grand ruisseau), sur

un pont romain, démoli il y a quelques années seulement, et, après avoir passé près des *Hittes* de Montpeyroux et du gué de Saugnacq, arrivait à celle de *La Crouzade* de Narrosse où elle s'embranchait sur la voie *Ab aquis ad Tolosam.*

A sa sortie de Dax, elle se confondait, également, jusqu'à *La Crouzade* de Saint-Paul avec l'*iter Ab aquis ad Burdigalam.* Là, les deux routes se séparaient, en formant un angle de 45° environ, et celle venant des Asturies se dirigeait, en faisant de longues sinuosités, jalonnées par des ouvrages de castramétation, vers Laluque (Lucus), le bois sacré de *Mosconum*, Le Cos, où on a découvert, dernièrement, un trésor composé de 150 pièces romaines.

De Laluque à *Segosa*, on passait à *La Fosse-à-Gimbaud*, où il y avait un hôpital pour les pèlerins.

Nous plaçons Ségosa au Vignacq ou Lévignacq, dans un lieu dit Pégues, à proximité de deux sources sacrées, où on voit encore la chaussée du *Camin Roumiou.*

Les deux voies qui, de Dax, allaient vers Bordeaux, se croisaient un peu au-dessous de Ségosa, et à leur point d'intersection, se trouvait un camp fortifié connu sous le nom de *Tuc de Lamothe.*

Ce croisement qui, à première vue, peut paraître extraordinaire, est indiqué dans les vieilles chansons des pèlerins et se voit même sur une carte du commencement du siècle dernier.

Entre Lévignacq et *Losa*, le chemin des Asturies passait par Uza, où on rencontre un oppidum admirablement conservé et par Mésos (le milieu), à égale distance de la voie du littoral et de celle qui se dirigeait vers Lipostey (Tellonum). Elle passait aussi par l'ancien *emporium* de Saint-Jean-de-Bourricos.

De Losa, Lose, quartier de Sanguinet, où elle était rejointe par la voie du littoral qui se confondait avec elle jusqu'à Audenge, elle allait directement vers Boïos, *La Teste-de-Buch*, dont on a toujours fait la cité des Boii, puis elle gagnait Bordeaux en passant à LA CROIX DE HINX.

B. ITER AB AQUIS AUGUSTIS TARBELLICIS AD BURDIGALAM.

Cœquosa. — Sescouse (Castets).	XVI
Tellonum. — Lipostey.	XVIII
Sollomacum. — Belin.	XII
Burdigalam. — Bordeaux.	XVIII

Cette seconde voie obliquait sensiblement vers le sud, à sa sortie de la ville de Dax; après avoir passé près de l'église de Saint-Paul, elle allait traverser le ruisseau de *La Herrère* sur le pont romain, existant encore, appelé pont de Maõu-Hourat, à côté duquel se trouve une borne fruste, située juste à 2.200 mètres de *La Crouzade*, point de bifurcation des deux voies. Elle montait, ensuite, vers le plateau de Mangat, en passant au pied du camp de *Mirepeich* et devant la maison *latine*, dans le voisinage des forges d'Abesse, où il y avait autrefois une commanderie d'un ordre hospitalier. Elle croisait, ensuite, à *Herm* (Hérémus), une autre voie de second ordre et arrivait à *Cœquosa*, *Sescouse*, au centre d'un quartier de ce nom, dépendant de Castets, à une distance à peu près égale du bourg, chef-lieu de cette commune et de celui de *Saint-Michel de Gioure*, SANCTUS MICHAEL A JOVIS ARA, où les Aquitains avaient un emporium important et peut-être même un marché aux esclaves.

Entre *Cœquosa* et *Tellonum*, on rencontrait la source sacrée de Saint-Jean-de-Castets, où l'on voit les débris d'une chapelle remontant très probablement au Ve ou VIe siècle, et, après avoir coupé l'*iter ab Asturicis*, au camp de Lamothe, on traversait *Lesperon*, *Onesse* et *Labouheyre* où devaient se tenir déjà, du temps des Romains, des réunions dont les foires actuelles ne sont que la continuation et le souvenir gardé par la tradition.

Nous identifions *Sollomacum* avec *Belin*, et non pas avec Sales où la voie ne passait pas et dont le nom ne peut même pas, d'après les règles établies par la linguistique moderne, avoir rien de commun avec *Sollomacum*.

De Belin, on arrivait à Bordeaux par Béliet et Gaillac.

C. ITER AB AQUIS TARBELLICIS AD TOLOSAM.

Aquæ Tarbellicæ. — Dax.	
? — Orthez.	
Beneharnum. — Lescar.	XVIIII
Oppidum Novum. — Lourdes.	XVIII
Aquis Convenarum. — Bagnères.	VIII
Lugdunum Convenarum. — Saint-Bertrand.	XVI
Calagorris.	XXVI
Aquæ siccæ.	XVI
Vernum solum.	XII
Tolosa.	XV

En sortant de Dax par la porte JULIA, cette voie se dirigeait, par la rue des Jardins et la métairie d'*Estrade*, vers *La Crouzade* de Narrosse. Jusque-là, son tracé

était commun avec celui du chemin des Asturies. Puis l'*iter ad Tolosam* allait vers la *Hitte* de Saugnacq, et après avoir passé à l'*estrade et à la Hitte* de Mimbaste, il coupait les communes d'Estibeaux de Mouscardez et d'Ossages, suivant une ligne parfaitement indiquée pour une série de *Hittes*.

Après le camp de Saint-Boës, on rencontrait nécessairement une station omise par l'itinéraire d'Antonin et que M. Dejeanne place, avec raison d'après nous, à Orthez, puis on traversait les communes de Castétis, Argagnon, Arthez, Doazon, Audéjos, Serres, Sainte-Marie, *Casteide-Cami*, Cescau et Bougarber, pour arriver à Lescar, où nous n'hésitons pas à placer *Beneharnum*. Cette partie du chemin, depuis Orthez, porte le nom de *Cami Roumiou*.

Après Lescar, la voie prenait le plateau du Pont-Long et suivait, jusqu'à Loubajac, le tracé du chemin dit d'Henri IV. Elle n'entrait pas à Oppidum Novum, (Lourdes), mais passait au Buala et à Estrade, tout près d'un Oppidum plus ancien, traversait à Orincles l'Échez, et l'Adour à Bernac-Debat, pour arriver à Bagnères-de-Bigorre, *Aquæ Convenarum*, par la rive droite, et se diriger, ensuite, vers *Lugdunum Convenarum*, (Saint-Bertrand de Comminges), et aboutir à Toulouse en traversant des contrées que nous n'avons pas pu étudier.

D. ITER A CÆSARAUGUSTA AD BENEHARNUM.

Beneharnum. — Lescar.	
Illuro. — Oloron.	XII
Aspalluga. — Accous.	XII
Foro Ligneo. — Urdos.	VII
Summo Pyreneo. — Somport.	V

Cette voie aboutissait indubitablement à Lescar, et c'est un argument irréfutable en faveur de l'opinion de ceux qui y placent Bencharnum ; de Lescar, elle allait vers Oloron, en passant, comme plus tard, le chemin de Saint-Jacques, par *La Commande d'Aubertin*, puis remontait la vallée d'Aspe où se trouvaient les stations d'*Aspalluga*, Accous, et *Forum Ligneum*, Urdos, et enfin, au sommet, comme sur la voie des Asturies, *Summum Pyreneum*.

E. ITER BURDIGALA AD ARGENTOMAGUM.

Ce chemin ne traversait qu'une partie éloignée de la Novempopulanie, objet de nos études. Après s'être confondu, ou à peu près, jusqu'à *Cossio*, Bazas, avec la voie *ad Lugdunum Convenarum*, elle se dirigeait vers *Aginnum* (Agen), en passant par le pays des *Garumni*, qui n'ont jamais été compris dans la confédération des neuf peuples.

F. ITER A LAPURDO AD NOVIOMAGUM.

Cette voie importante, quoique ne figurant pas dans l'itinéraire d'Antonin, existait positivement à l'époque gallo-romaine ; elle a été longtemps suivie par les pèlerins et on en rencontre des restes bien évidents sur plusieurs points du littoral. Son tracé est complètement distinct de celui de l'*iter ab Aquis ad Burdigalam* et il ne s'est probablement confondu avec celui de l'*iter ab Asturicis*, à partir de *Losa* jusqu'à Boïos ou un peu au-delà, que depuis que la formation, relativement récente, des grands étangs l'a obligée à s'éloigner de la côte qu'elle longeait.

Quoiqu'il en soit, de Bayonne elle montait vers le Nord en passant par Tarnos, Capbreton, Soorts, Seignosse Soustons, Moliets, Léon, Saint-Girons, Mixe, Lit, Saint-Julien, Bias, Aureilhan, Sainte-Eulalie, Biscarrosse et Sanguinet. Là, elle ne faisait qu'un avec la voie des Asturies et ne s'en séparait qu'à Audenge, où elle reprenait sa direction vers Soulac, par Le Temple, Sainte-Hélène, Saint-Sauveur, Le Temple et Talais.

A Sainte-Hélène, d'après M. Francisque Michel, un embranchement se détachait pour faire communiquer plus directement Soulac avec Bordeaux, sans descendre jusqu'à Boïos, il passait par Martillas et Ilac et allait rejoindre le chemin des Asturies à la croix de Hinx.

G. ITER A BURDIGALA AD LUGDUNUM CONVENARUM.

Cette ligne se confondait, nous l'avons vu, jusqu'à Bazas avec celle d'Argentomagum ; de Bazas, elle se dirigeait vers *Sos*, l'ancien oppidum des Sotiates et Eauze, *Elusa*. A Eauze se produisait une bifurcation en deux voies, dont l'une passait par Auch et une localité qui portait le nom latin de Belsinum ; et l'autre, plus particulièrement appelée *Ténarèse*, allait directement vers Saint-Bertrand, par Montesquiou et la vallée de l'Arros.

H. ITER AB AGINNO AD LUGDUNUM.

La partie du premier embranchement dont nous venons de parler, comprise entre Auch et Saint-Bertrand, figure dans l'itinéraire comme dépendant d'une

ligne « *ab Aginno ad Lugdunum* », dont les stations étaient ainsi indiquées :

Lactura (Lectoure).	XV
Elimborrm (Auch).	XV
Belsinum.	XII
Lugdunum.	XXIII

Ces huit voies que nous ne pouvons malheureusement qu'étudier bien sommairement dans un travail d'ensemble, constituaient le réseau correspondant aux routes nationales qui les ont remplacées. La moyenne et la petite voirie étaient également représentées par de nombreuses voies d'une importance moindre, dont plusieurs ont été fréquentées par les pèlerins du moyen-âge et ont été, comme les premières, transformées en routes nationales ; d'autres sont devenues, en subissant de nombreuses rectifications et après avoir été longtemps abandonnées, des chemins de grande communication ou même de simples chemins vicinaux ; d'autres enfin n'existent plus.

Nous avons pu relever, dans la région, dix de ces voies que nous appelons de second ordre, quoique certaines d'entr'elles se prolongeassent à de grandes distances et missent en communication des points très éloignés, en s'ajoutant les unes aux autres, comme le font de nos jours les chemins d'intérêt commun et de grande communication.

Ces dix voies étaient les suivantes :

1° La première partait du *Vieux-Boucau*, désigné souvent, dans les anciens textes, comme *le port d'Albret*, coupait à Soustons la route du littoral, passait à Magescq, à Herm, où elle traversait l'*iter Ab aquis*

ad Burdigalam, et ensuite à Gourbera, où elle est encore parfaitement reconnaissable ; de Gourbera, elle se dirigeait sur *Mosconum*, puis, après avoir passé à la Hitte de Beylongue à Rion et à Garin, elle arrivait à Labrit, *Leporatum*, la capitale de l'ancien Albret.

Cette même voie, ou une autre qui lui faisait suite, réunissait Leporatum à *Cossio*, la cité des *Vasates*, Bazas.

2° Une autre voie faisait communiquer Bazas avec la grande ligne des Asturies, et, probablement aussi, avec la cité des Boii, elle passait par Sore et Moustey et aboutissait à *Tellonum*, Lipostey.

3° et 4° Deux routes mettaient, comme aujourd'hui, directement Dax en communication avec Bayonne, en suivant les deux rives de l'Adour.

Celle de la rive droite est connue sous le nom de chemin d'Alaric et passait par Saubusse, Josse, Saubrigues, Saint-André et Saint-Martin de Seignanx, elle se séparait de la voie de Dax à Bordeaux, au pont de *Maöu-Hourat*, et, comme elle, elle est jalonnée de Hittes qui existent encore.

Celle de la rive gauche traversait les communes de Tercis (à trois lieues de Dax), Orist où se trouve l'oppidum des Sibuzates, Port de Launes et *Biaudos*, dont le nom vient évidemment de *via*, comme celui de Bias que nous avons rencontré sur la voie du littoral.

5° Une ligne directe reliait les deux cités de Dax et d'Aire. Elle se détachait de la voie de Toulouse, à Mimbaste, où elle prenait une ancienne voie celtibérienne, encore visible et bordée, sur près de 12 kilomètres, d'une double rangée de tumulus des âges du bronze et du fer. Elle passait par deux villes gallo-romaines, dont l'histoire et la tradition ont gardé le

souvenir : TASTOA et GOTHIACUM, et où nous avons fait d'importantes découvertes. De Gothiacum (Gaujacq), la direction vers Hagetmau est indiquée par des *Hittes*, et de Hagetmau à Aire, elle semble s'être divisée en deux embranchements passant, l'un par Samadet et Geaune, l'autre par Fargues et Saint-Loubouer.

6° Le chemin de Sainte-Quitterie, qui est évidemment une voie romaine, faisait communiquer Aire, au nord, avec Sauze, et, au sud, avec la grande voie de Dax à Toulouse. Il se prolongeait même, très probablement déjà vers le sud, jusqu'à Ostabat pour y aller rejoindre la route d'Espagne.

7° Une voie que M. l'abbé Lartigau, dans sa communication au Congrès de Dax, de 1882, prend à tort pour celle *ab Aquis ad Tolosam*, et dont M. Dejeanne fait un chemin vicomtal, partait de *Beneharnum*, Lescar, et mettait cette cité en communication avec *Augusta*, Auch, la cité des *Ausci*. Elle passait par Morlaas, Anoy, Luc-Armau, Maubourguet et l'Ile-de-Noë. D'Auch, elle se prolongeait jusqu'à Toulouse par Guimon et l'Ile-Jourdain.

8° Eauze était relié à Lectoure et à Moissac par une voie spéciale, qui, nous le verrons, devint un chemin de Saint-Jacques très important.

9° Un chemin direct allait d'Auch à Tarbes et à Oppidum Novum, Lourdes, d'où il se dirigeait vers l'Espagne, par *Palatium Æmilianum* (Saint-Savin), Luz et Gavarnie.

10° Auch était aussi relié à Toulouse par une voie qui passait par une station nommée *Bucconis*, dans d'anciennes cartes des Gaules. Nous avons indiqué sur notre carte cette voie comme étant de premier ordre, parce que nous la considérons comme un embranche-

ment de la Via Cæsaris, allant, à la fois, de Bordeaux à Toulouse et à Saint-Bertrand, *Lugdunum Convenarum.*

LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES.

Ce que nous venons de dire des voies romaines n'est, en quelque sorte, que la suite et le complément du travail sur le même sujet de M. François Saint-Maur ; de même, ce que nous allons écrire sur les chemins des pèlerins ne sera qu'un résumé, avec quelques additions et quelques modifications, de la savante et laborieuse étude publiée, tout récemment, par M. Adrien Lavergne, un maître en pareille matière (1).

Il constate, avec raison, dans son intéressant ouvrage, comme il l'avait déjà fait dans un article sur les chemins de Saint-Jacques, inséré par lui dans la *Revue de Gascogne* (tome XX, p. 363), que les pèlerins du moyen-âge suivirent, tout d'abord, les voies romaines, qui, on le sait, furent entretenues dans notre région jusqu'au XIVe siècle. Depuis cette époque, les itinéraires ont subi de nombreux changements, des chemins nouveaux et plus courts ont été établis, ou suivis à travers landes et champs, et ce sont ceux dont parlent le *Codex de Saint-Jacques de Compostelle*, et les chansons que chantaient encore, il y a quelques années, dans nos campagnes, les mendiants, successeurs des pèlerins. Malheureusement, on a négligé de recueillir ces chansons ; on en a conservé un certain nombre, toutes en français, mais il nous souvient d'en

(1) *Les chemins de Saint-Jacques en Gascogne.* — Bordeaux, librairie Chollet, 17, passage Sarget, 1887.

avoir entendu chanter en gascon, par des mendiants de la Bigorre, qui a fourni encore au dernier siècle de nombreux pèlerins.

Nous avons pu recueillir et noter l'air d'une de ces antiques chansons ; il est vraiment curieux, et quelques lecteurs nous sauront peut-être gré d'avoir profité de cette occasion de le publier. L'accompagnement, qui est l'œuvre d'un excellent musicien, est bien dans le style du chant :

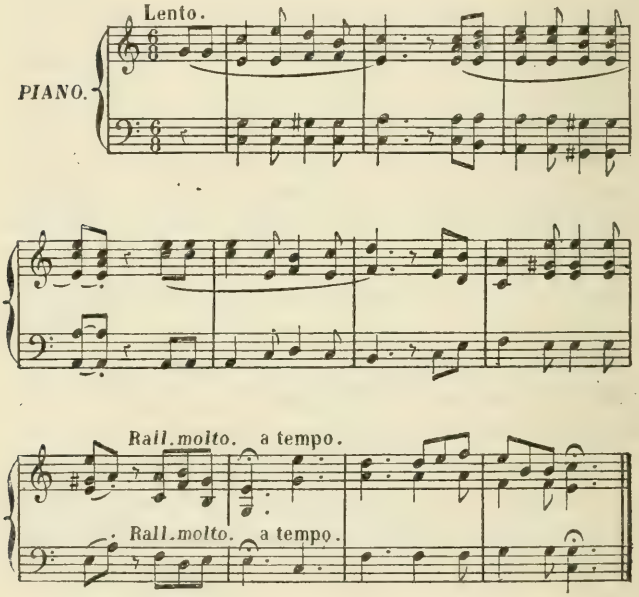

Six chemins principaux traversaient, d'après M. Lavergne, l'ancienne Novempopulanie :

1° Le premier allait de Toulouse au port d'Aspe ;

2° Le second venait de Notre-Dame-du-Puy, passait à Moissac et aboutissait à Ostabat, près de Saint-Palais ;

3° Le troisième partait de Périgueux et se dirigeait également vers Ostabat ;

4° Le quatrième allait de Paris à Roncevaux ;

5° Le cinquième avait son point de départ à l'abbaye de la Grande-Sauve (Gironde), et allait rejoindre, à Bazas, le chemin de Périgueux ;

6° Le sixième n'était autre que la voie romaine *a Lapurdo ad Noviomagum*, légèrement modifiée.

Nous croyons pouvoir ajouter à cette nomenclature deux autres voies :

7° L'une n'est qu'une déviation, sur une partie de son parcours, de celle de Périgueux à Ostabat ;

8° L'autre venait également de Périgueux, passait par Agen, Auch et Tarbes, et pénétrait en Espagne par Gavarnie.

I. Chemin de Toulouse au port d'Aspe.

Ce premier chemin venait d'Arles, c'était la voie de Compostelle à Jérusalem.

De Toulouse à Auch, on suivait le *camin francés*, où les pèlerins trouvaient les hôpitaux de Léguevin, de Puyaudran, de l'Ile-Jourdain, de Marestaing, de Bestiol, d'Ambon et d'Aubiet.

D'Auch à Lescar, les pèlerins suivaient la voie romaine, la Ténarèse, jusqu'à Eauze : là ils prenaient une autre ancienne voie dont nous avons parlé et trouvaient, à chaque étape, des établissements hospitaliers pour les recevoir, à l'entrée de l'Isle-de-Noë, qui s'appelait autrefois *Arbeissan*, à *Montesquiou*, à l'*Hôpital-Saint-Blaise*, à Pouylebon, à Saint-Christau, à Monlezun, à Sauveterre, à Maubourguet et à l'abbaye de Saint-Orens de Larreoule.

Puis le chemin traversait les communes de Luc-Armau, où M. l'abbé Lartigau place *Lugdunum Convenarum*, Luccarré, Momy, Anoye, Abère, Saint-Laurent-Bretagne, Gabaston, Saint-James et Morlaas. Ces localités appartenaient à l'Ordre de Malte et dépendaient de la Commanderie de Caubin-Morlaas.

De Lescar en Espagne, on prenait l'*iter a Cæsaraugusta Beneharnum*.

Après avoir passé à la commande d'Aubertin, les pèlerins arrivaient à Oloron, et, en remontant la vallée d'Aspe, ils trouvaient des gîtes à Saint-Christau, à Sarrance, à Accous, à Urdos, et enfin au grand hôpital de Sainte-Christine, fondé par Gaston IV, vicomte de Béarn, sur l'emplacement de *Summum Pyreneum*.

II. Chemin de Moissac à Ostabat.

Ce chemin était dans tout son parcours une voie romaine. En sortant de Moissac, il traversait la Garonne entre Malauze et Auvillars et arrivait à Lectoure par Miradoux, où il y avait un hôpital.

De Lectoure, les pèlerins allaient à Condom, Marsolan, Abrin, Bornac et Maquin, et se dirigeaient vers Gondrin où ils trouvaient la Ténarèse qu'ils remontaient jusqu'à Eauze. Depuis cette dernière ville jusqu'à Aire, ou même jusqu'à la rencontre de la voie de Dax à Toulouse, à Audéjos, on suivait le chemin de Sainte-Quitterie, dont nous avons déjà parlé et qui passait à Manciet, à l'hôpital Sainte-Christine, à Nogaro, à Arblade-Comtal, à Barcelonne, à Aire, à Pimbo, à Arzacq, à l'abbaye de Larreoule et arrivait à Audéjos.

Là les pèlerins avaient le choix entre deux voies : les uns prenaient la route de Dax jusqu'à Orthez et de là allaient à Ostabat par Sauveterre, ou à Bellocq et à Sorde par la rive gauche du Gave ; les autres suivaient directement sur Ostabat par le chemin de Moissac qui se continuait jusqu'à cette station importante, en passant par l'abbaye de Sauvelade, Navarreux et Mauléon.

III. Chemin de Périgueux à Ostabat.

Les pèlerins, après avoir traversé la Garonne, à La Réole, se dirigeaient vers Bazas par Auros, puis ils prenaient, jusqu'à Mont-de-Marsan, un chemin qui passait à Beaulac, à Captieux, à l'hôpital de Bessant (territoire de la paroisse de Lencouacq), à Roquefort et à Lucbardez.

De Mont-de-Marsan à Orthez, le chemin des pèlerins n'était autre que la route nationale actuelle et passait, par conséquent, à Saint-Sever, à Hagetmau et à Sault de Navailles.

D'Orthez à Ostabat, les localités traversées par les pèlerins étaient Sainte-Suzanne, Lanneplaa, l'Hôpital-d'Orion, Andrein, Sauveterre, Osserain et Saint-Palais.

IV. Chemin de Paris à Roncevaux.

Les pèlerins, venant de Paris, arrivaient au port de Blaye par Saintes, Pons, Mirambeau et Étaulier.

De Blaye ils se rendaient à Bordeaux en bateau.

A Bordeaux, ils prenaient, jusqu'à son croisement avec celle *ab Asturicis*, la voie romaine de Bordeaux à Dax.

D'après la GRANDE CHANSON DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES, les stations principales entre Bordeaux et Lesperon (à côté de Segosa) étaient :

Le Petit-Bordeaux. — Gradignan.
L'Hôpital. — Béliet.
La Tricherie. — Mons.
Le Méret. — Muret.
Le Ponter. — Lipostey.
L'Herbe-Fanée. — Labouheyre.
L'Hôpital Saint-Antoine à Escource.

Arrivés à l'Éperon (Lesperon), les pèlerins avaient le choix « notez qu'à l'Éperon, qui veut tirer à « Navarre, faut prendre à gauche et passer par la « Biscaye », ce qui indique clairement que, pour aller à Roncevaux, faut prendre à droite, c'est-à-dire la voie *ab Asturica ad Burdigalam*, et la suivre jusqu'à *Summum Pyreneum*. C'est ce que firent évidemment les premiers pèlerins, mais bientôt, de Dax, où ils avaient un hôpital spécial dans les bâtiments qui constituent aujourd'hui l'établissement thermal des Baignots, ils coupèrent court vers Sorde, en passant par l'abbaye de Cagnotte et par Peyrehorade.

Ceux qui avaient pris à gauche, à l'Éperon, suivaient jusqu'à Orly, Orliac, lieu voisin de la station de *Cocosa*, la voie romaine de Dax à Bordeaux, et de là, par un chemin qui figure sur des cartes anciennes et qui part, comme celui de la chanson, de Lesperon, ils passaient par les localités ci-après :

Orly. — Orliac, (Castets).
Matique. — Magescq.

Saint-Vincent. — Saint-Vincent-de-Tyrosse.
Hongre. — Ondres.
Bayonne. — Bayonne.
Saint-Jean-de-Luz. — Saint-Jean-de-Luz.
Sainte-Marie-de-Huran. — Irun.

V. Chemin de La Grande-Sauve à Bazas ou à Captieux.

Mgr l'abbé Cirot de La Ville, dans son *Histoire de l'abbaye de La Grande-Sauve*, nous apprend que « pour aider à la dévotion des peuples, Saint-Gérard « fit de son abbaye le point de départ de tous les « pèlerinages, mais surtout de celui de Saint-Jacques- « de-Compostelle. Les pèlerins venaient à La Sauve « se confesser, faire leur testament et recevoir des « mains de l'abbé, le bâton et la panetière bénis. On « leur donnait même souvent un cheval ou un âne, « pour leur voyage. Puis ils partaient en suivant les « chemins et se reposaient dans les hôpitaux que « Saint-Gérard avait préparés dans cet itinéraire de « Compostelle, soit par lui-même, soit par ses corres- « pondances avec les autres monastères. Leur piété « satisfaite, les pèlerins revenaient à l'abbaye remer- « cier Dieu de leur heureux retour et reprendre les « titres et les choses précieuses qu'ils y laissaient, « pour l'ordinaire, en dépôt pendant leur absence. »

Au départ de La Sauve, les pèlerins allaient traverser la Garonne au *port de Turne*, puis ils passaient à Portets, Saint-Selve, Saint-Morillon, Saint-Michel-de-Rieufroid, Landiras, Sauternes, Leogeats et Noaillan.

Toutes ces localités, de Saint-Selve jusqu'à Bazas, se trouvent sur l'ancienne voie romaine.

Mgr Cirot de La Ville croit que les pèlerins quittaient cette voie avant d'arriver à Bazas, et qu'ils n'allaient rejoindre le chemin de Périgueux à Ostabat qu'à Captieux, en passant par Saint-Michel de Bourideys. On ne voit pas pourquoi ils auraient évité Bazas où il y avait de nombreux établissement hospitaliers.

De La Grande-Sauve on pouvait également aller sur Bordeaux par un chemin spécial qui traversait les communes de Créon. Calamiac, Madirac et Sadirac.

VI. Le chemin du littoral.

Ce chemin n'était autre que l'ancienne voie romaine *a Lapurdo ad Noviomagum*, de Bayonne à Soulac. Cette voie, sur plusieurs points, a seulement dû être déplacée un peu vers l'Est. à cause de la formation des étangs de Cazau, de Biscarosse, d'Aureilhan, de Lit, de Léon, etc. Elle passait en dernier lieu, par Talais, l'Hôpital-de-Grayan. Hourtin, Sainte-Hélène-de-l'Étang, Carcans, Lacanau, Le Porge, Audeuge, Biganos, La Teste, Louse (Sanguinet), Parentis, Sainte-Eulalie, Aureilhan, Mimizan, Orvignacq (Saint-Julien), Lit, Mixe, Saint-Girons, Vielle, Léon, Molicts, Messanges, Azur, Soustons, Soorts, Capbreton, et Ondres, où elle rejoignait le chemin de Paris à Roncevaux.

D'après des constatations intéressantes faites par M. l'abbé Foix, dans deux vieux actes et sur les lieux, ce chemin du littoral avait subi, aux XVIIe et XVIIIe siècles, une déviation dans son parcours depuis Saint-Girons ou Vielle jusqu'à Soustons : au lieu de passer. comme l'ancienne voie romaine, par Léon, il aurait obliqué

vers l'Ouest, peut-être pour éviter l'étang et les marais qui l'entourent, et aurait fait un détour par Saint-Michel-Escalus et le territoire de Magescq, pour arriver au tuc de Lamothe de Soustons et y reprendre l'ancien tracé.

Presque tous les hôpitaux du littoral appartenaient à l'Ordre de Malte qui y avait remplacé les Templiers.

VII. Chemin de Mont-de-Marsan à Sorde et à Sauveterre.

(Embranchement de celui de Périgueux à Ostabat).

C'est en grande partie aux indications qui nous ont été données par M. l'abbé Foix, et par le R. P. Labat que nous devons la découverte de ce tronçon d'une voie qui n'a pas encore été signalé.

De Mont-de-Marsan, il allait à Campagne, à Souprosse, à Mugron, à Larbey, à Baigts, à Castelneau, à Estibeaux, où il croisait la voie de Dax à Toulouse, à Habas et à Bellocq, où les pèlerins avaient le choix entre la voie des Asturies qu'ils allaient rejoindre à Sorde et celle d'Ostabat qu'ils retrouvaient à Sauveterre.

Entre Mont-de-Marsan et Bellocq, où M. l'abbé Laurent vient de signaler un établissement de Templiers, toutes les stations étaient desservies par les chevaliers de Saint-Jacques-de-l'Épée-Rouge.

VIII. Chemin de Périgueux à Gavarnie.

Ce chemin passait par Agen, Lectoure, Auch, Mirande, Miélan, Tarbes, Azereich, Ossun, Lourdes,

l'abbaye de Saint-Savin, Pierrefitte, Luz, célèbre par son établissement de Templiers, et Gavarnie. Il pénétrait en Espagne par la fameuse brèche de Roland. C'était la voie romaine dont nous avons parlé et qui passait par Oppidum Novum et *Palatium Æmilianum.*

Comme nous l'avons dit en commençant, notre étude et notre carte ne contiennent, on le voit, que des indications, bien sommaires. Chacune des voies qui traversaient notre contrée du temps des Romains, chacun des chemins de Saint-Jacques mériterait une monographie qui serait bien intéressante. Peut-être notre travail d'ensemble, en réponse à la question posée par le programme du Congrès, aura-t-il pour effet de provoquer de nouvelles recherches et d'amener la découverte de renseignements et de détails qui permettront à d'autres, ou à nous-même, d'entreprendre plus tard la publication d'un travail spécial pour chaque chemin. Nous nous estimerions très heureux si nous arrivions à obtenir cet important travail.

VI.

LES TRADITIONS EN CHALOSSE

Réponse à la 20e Question,

Par M. J. de LAPORTERIE,

Ancien Magistrat.

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes venus parcourir notre département et visiter les monuments anciens qu'il renferme ; quoique nos Landes ne soient pas un des pays où votre curiosité sera le plus tenue en éveil, vous y rencontrerez assurément des sujets d'étude dignes d'attirer votre attention. Permettez-moi donc d'espérer que vous ne regretterez pas d'avoir choisi notre région comme but du Congrès de 1888.

Nos monuments, quelquefois presque intacts, souvent, hélas ! moins bien conservés, sont des bases d'après lesquelles on peut reconstituer une partie de l'histoire locale. Ils nous restent comme souvenirs d'une civilisation disparue dont ils nous retracent quelques-uns des détails les plus saillants.

A côté de ces vestiges de l'art ancien, on peut observer chez nous quelques restes de tradition populaire,

qui trouveront peut-être une modeste place parmi les travaux du Congrès. Je veux parler des coutumes qui se transmettent encore fidèlement de père en fils, et qui donnent à nos paysans un caractère particulier dont ils ont droit de s'enorgueillir.

A ce point de vue, le Béarn et la Gascogne n'ont pas entièrement perdu ces usages primitifs qui tendent en général à disparaître, et qui, pourtant, s'accordent si bien avec les mœurs du pays. Nos populations, plus naïves peut-être en apparence qu'en réalité, tiennent à l'originalité de ces traditions, et l'on voudrait espérer qu'elles ne s'éteindront jamais complètement.

J'ai observé plus particulièrement parmi les habitants de la Chalosse ces usages qui accompagnent les différentes circonstances de leur vie, et j'ai essayé, à deux reprises différentes, de raconter les cérémonies auxquelles ils donnent lieu. Je voudrais aujourd'hui vous faire connaître en quelques mots le résumé de mes observations à ce sujet.

Je ne compte assurément pas vous parler de toutes les occasions où la coutume doit être suivie, et afin de ne pas abuser de votre complaisance, je ne vous entretiendrai que des principales.

Laissez-moi d'abord vous soumettre une observation qui peut avoir sa portée. C'est la grande place qu'occupe le repas dans les habitudes de nos paysans. Ne serait-ce pas là une preuve de plus de l'ancienneté de leurs usages?... En Chalosse, en effet, point d'événement de famille triste ou joyeux, point de réunions motivées par les travaux agricoles, qui ne donnent lieu à des agapes imposées par les lois de la tradition.

Le mariage (en patois *las nouces*, les noces), est

sans contredit l'occasion où nos paysans tiennent le plus à se conformer à la coutume. Si vous cherchez à connaître le motif de cette fidélité, ils vous répondront, sans hésitation : « La coutume le veut ainsi : *La coustume qu'at boo atau.* »

Ainsi que je l'ai dit en détail dans les quelques notes que j'ai publiées sur les noces de paysans en Chalosse, les diverses péripéties de la demande en mariage, des invitations, de la toilette de la mariée, de l'étrenne que chacun vient offrir aux époux, du grand repas de noce, etc., sont toujours accompagnées de formules invariablement récitées dans les mêmes termes, et de couplets chantés suivant un rythme lent et monotone qui rappelle un peu celui de certains airs de nos montagnes.

Les paysans chalossais sont tellement scrupuleux observateurs de leurs usages, et si disposés à s'offenser lorsqu'ils ne sont pas rigoureusement suivis, qu'ils ne manquent pas, après chaque formule ou chaque chant traditionnels, d'ajouter cette phrase : « Si je me suis trompé, je vous demande pardon, et je vous prie de me laisser recommencer. *Se-m souy troumpat que-b demandi escuse, et que-b prègui dé m'y decha tourna.* »

Puisque nous sommes sur la question du mariage, je ne puis passer sous silence un autre usage assez pittoresque dont voici les principaux détails.

Lorsqu'une jeune fille n'est pas en mesure de se procurer les objets nécessaires à son trousseau, il est de tradition en Chalosse qu'elle peut aller de maison en maison quêter du lin (*quista lin*). La quistante, c'est le nom que prend alors cette jeune fille, fait en général sa tournée dès que le lin a été brié, c'est-à-dire

vers la fin de septembre. Elle se fait toujours accompagner par une voisine ou amie plus âgée qu'elle. Ce service lui est rendu souvent gratuitement, mais quelquefois aussi moyennant une petite rétribution fixée par l'usage à un franc par jour.

La quistante et son mentor portent à la main une quenouille chargée de lin, et elles filent, ou ont l'air de filer, tout le long de la route. Quand elles arrivent devant la maison où elles doivent quêter, la quistante s'arrête à la porte et continue à filer, pendant que sa compagne entre et va demander un peu de lin pour le trousseau indispensable. Dès que l'on a satisfait à leur désir, elles mettent en paquet le lin qu'on leur a donné et s'en retournent en le portant sur leur tête.

Il est bon d'observer que, d'après la tradition, les jeunes filles qui vont se marier ont seules le droit d'aller ainsi quêter, mais il est reçu que le mariage n'est qu'un prétexte, et que toutes les jeunes filles pauvres sont autorisées à faire cette tournée, alors même qu'elles ne doivent pas se marier prochainement.

Il nous est bien permis de supposer que la quistante n'est pas toujours la bienvenue, mais soit par crainte de manquer aux usages, soit par un calcul de réciprocité facile à comprendre, on lui fait toujours bon accueil. Cette coutume, d'ailleurs, tend à disparaître ; elle est même déjà devenue fort rare, et l'on peut se demander si nos jeunes villageoises ont perdu la simplicité de leurs grands-mères, qui ne craignaient pas d'avoir recours à la générosité de leurs voisins.

Nos Landais savent bien cependant mettre en action le vieil adage :

...Il se faut entr'aider, c'est la commune loi...

et je crois qu'on pourrait trouver une autre cause à la disparition de cet usage. La culture du lin étant de nos jours devenue beaucoup plus rare, cette quête deviendrait inutile, et la quistante en serait trop souvent pour ses frais. Il est vrai d'ajouter qu'elle peut recevoir également des dons de toute nature et même de l'argent.

Si, comme je l'ai dit, les usages chalossais disparaissent de plus en plus, il en est toutefois quelques-uns qui sont encore en pleine vigueur, et, parmi ces derniers, j'en citerai seulement deux : le *Pique-hoou* et le *Hilhoulè*.

Sous le nom de *Pique-hoou*, on comprend en Chalosse et dans les environs de Dax l'usage suivant :

Dans chaque village, l'avant-veille de Noël ou le premier jour de l'an, suivant les quartiers, sont des dates impatiemment attendues par les enfants. Levés de grand matin, les parents ont soin de les endimancher et de remettre à chacun d'eux un panier vide en leur disant : « *Anats-be cerca lou Pique-hoou*, Allez chercher votre Pique-hoou. » Garçons et filles, débordant de joie, se réunissent alors par bandes plus ou moins nombreuses, et se dirigent vers toutes les maisons de la commune où il est né un enfant pendant l'année. Cet enfant, déjà soumis à la coutume, va payer sa bienvenue à ses jeunes compatriotes.

Les gamins marchent silencieux pendant une partie de la route, mais dès qu'ils aperçoivent les habitations, ils commencent à faire entendre le cri du Pique-hoou, en élevant la voix à mesure qu'ils s'en rapprochent.

Ce cri de Pique-hoou consiste en un couplet qu'il serait bien difficile de traduire littéralement et dont le

sens nous échappe, du reste, en partie. Le voici cependant :

Pique-hoou, hoou, hoou.	Pique-fou, fou, fou,
Pique pailhe, pailhe, pailhe,	Pique paille, paille, paille,
Dats l'aumonyne à la canailhe	Faites l'aumône à la canaille
Pique heign, heign, heign	Pique foin, foin, foin
La maye part que si lou meign.	A moi la plus grosse part.

Ce couplet a une variante :

Pique-hoou, hoou, hoou,	Pique-fou, fou, fou,
Pique-hoou, Pique-hoou,	Pique-hoou, pique-hoou,
Pique pailhe, pique heign,	Pique paille, pique foin
Las iroles qué hèn beign.	Les marrons font du bien.

Ils ajoutent aussi quelquefois :

Et plègnats mé lon sacoutet.	Et remplissez mon petit sac.

Ou encore :

Hèts l'aumouyne à la canailhe	Faites l'aumône à la canaille
Sé n'y a ou sé nou n'y a	Qu'il y en ait ou qu'il n'y en ait pas
L'aumouyne que cau ha.	Il faut faire l'aumône.

Inutile de dire avec quel entrain les enfants poussent ces cris traditionnels jusqu'à ce que les gens de la maison, attirés par leurs clameurs, apparaissent enfin et les interpellent en ces termes : « *Que bienets ha assi?* — Que venez-vous faire ici ? » « *Cerca lou Pique-hoou* », répondent-ils, et l'on s'empresse de leur distribuer des sous, des liards et des marrons. Malheur à ceux qui manquent de générosité : la bande tout entière fait pleuvoir sur eux toute espèce de malédictions. Les plus âgés vont même jusqu'à menacer d'enlever le nouveau-né et se mettent aussitôt à sa recherche ; on

les chasse, mais ils se vengent en proférant des souhaits de malheur.

Les enfants se préparent à la fête du Pique-hoou et font entre eux longtemps d'avance le compte des maisons où ils pourront se présenter. Les rigueurs de la saison ne sont même pas un obstacle à l'exécution de leur programme, qui doit s'accomplir au jour traditionnel.

C'est depuis l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge de douze ans que les enfants sont admis à la tournée du Pique-hoou. Il est très pittoresque de voir ces bruyants gamins parcourir la campagne, les aînés donnant la main à leurs frères et sœurs plus jeunes, tous convaincus qu'ils remplissent une mission importante, ou que tout au moins ils exercent un privilège que nul ne songe à leur contester. L'usage ne les autoriserait à aller chercher le Pique-hoou que dans les maisons où il est né un enfant dans l'année, mais ils étendent le plus souvent leur visite à toutes les habitations de la commune, et si l'on a quelquefois l'air de leur résister, ce n'est que pour se donner le spectacle de leur indignation et afin d'exciter leur verve enfantine.

L'usage veut encore que les parrains donnent à la famille de leur filleul une certaine somme pour payer le Pique-hoou (1).

(1) La tradition et le cri du Pique-hoou ne sont probablement qu'une altération d'un usage plus ancien dont parle ainsi Dompnier de Sauviac, à l'occasion de la fête des fous :

« Il s'est perpétué à Dax un usage qui pourrait rappeler de « loin la fête des fous ; une chose certaine, c'est qu'il a son « origine à Dax, puisque là il a conservé toute sa vigueur, « tandis qu'à mesure qu'on s'éloigne de la ville, il tend à « s'effacer, jusqu'à ce qu'il disparaisse dans un rayon peu

Les parrains ont également en Chalosse une autre obligation : le *Hilhoulè* (de *hilhoo*, filleul), que je vous citais tout à l'heure.

Cet usage consiste simplement en une visite que le parrain doit faire à son filleul le lundi de Pâques qui suit le jour où ce dernier a eu un an. Il est bien entendu qu'il n'arrive pas les mains vides ; il doit porter à l'enfant un pain de douze à vingt livres et un costume complet. Il se présente toujours accompagné de deux ou trois amis, et les parents du filleul se hâtent de les inviter à partager leur repas de famille.

Un dernier détail : un parrain se rendant au *Hilhoulè* se fait aisément reconnaître au pain volumineux qu'il *doit* porter sur sa tête.

« éloigné ; on peut en conclure que ce n'est pas un usage de « peuple, mais qu'il a sa source dans la ville même. On l'appelle « le *pique hoou*, pique fou. Voici en quoi il consiste : la veille « de Noël, des bandes d'enfants se présentent devant les mai- « sons où il y a eu un baptême dans l'année, et font entendre « en chœur le refrain traditionnel en guise d'appel (*), jusqu'à « ce que de la croisée de la maison on fasse pleuvoir sur leurs « têtes des quantités de fruits et des menues pièces de mon- « naie. *Cette aumône à la canaille et des coups de bâton au « grand monde* ne signifient-ils pas l'émancipation des petits et « le renversement provisoire de la hiérarchie sociale ? Dès « lors, pourquoi ne pas voir dans le pique hoou un souvenir « persistant, quoique corrompu et presque effacé, de la fête « des fous et des innocents ? Telle est du moins notre « opinion. »

(*) *Pique hoou ! hoou ! hoou !*	Pique fou ! fou ! fou !
Pique saïe ! saïe ! saïe !	Pique sage ! sage ! sage !
Da l'aoumoune à le canaille	Donne l'aumône à la canaille
Cot de barre à la grau geu.	Coups de barre aux grandes gens.

(Dompnier de Sauviac, *Chroniques de la cité et du diocèse d'Acqs*, tome IV, page 130).

Vous pouvez vous convaincre, par les quelques usages que je viens de vous signaler, du rôle que joue la tradition dans nos campagnes de Chalosse, et si j'ai abusé de vos instants, vous voudrez bien, je l'espère, accorder votre indulgence à un modeste admirateur des souvenirs du passé qui a déjà pris trop de place dans cette réunion.

VII.

TRADITIONS,

CROYANCES POPULAIRES

DES LANDES

Sorcières et sorciers.—Loups-garous.—Rebouteurs.—Saint Secari.—Revenants.—La grêle et le tonnerre. Légendes. — Lune et soleil. — Sourteins. — Sources miraculeuses.—Remèdes.—Superstitions diverses.

Réponse à la 20e Question.

Par M. Léon MARTRES.

Les croyances populaires et les préjugés qu'elles accréditent s'en vont lentement ; mais l'empire qu'ils conservent sur l'esprit des habitants de nos campagnes nous permet de les y retrouver encore dans leur simplicité native.

Parmi ces croyances traditionnelles, il faut placer, au premier rang, celle des sorciers, ou, plutôt, celle des influences occultes que le paysan des Landes attribue à certaines individualités, sur les personnes, sur les animaux et sur les récoltes, influences auxquelles il rapporte naturellement tous les phénomènes nuisibles

dont la cause échappe à ses conceptions. C'est particulièrement aux vieilles femmes, comme jadis aux fées, dont on dit les merveilles aux enfants, que sont attribués ces pouvoirs redoutables : elles portent la qualification de *Sourcières*, de *Pousouères*, ou de *Hitillères* (1) ; et on les accuse de jeter des sorts morbides ou mortels, par leurs gestes, leurs paroles, leurs attouchements, et les aliments ou les breuvages perfidement offerts. La sorcière court la nuit, elle met, le samedi, au coup de minuit, le pied sur la crémaillère ; elle va, chevauchant sur un manche à balai, aux rayons de la lune, au rendez-vous de ses compagnes, sur la lisière des bois, dans les clairières où le diable, en personne, préside des conciliabules que termine une sarabande infernale.

Les pouvoirs des sorcières sont immenses, et ils semblent être le privilège exclusif de certaines familles, où ils sont innés avec quelques-uns de leurs membres, ayant le don d'infliger des maladies ou de les guérir, de se transformer ou de se rendre invisibles à volonté ; et il n'était pas rare, pour nos paysans, avant l'oïdium surtout, et le dimanche soir à la sortie du cabaret, de rencontrer des sorcières transformées en loups-garous, en *poules blanches*, *chats noirs*, etc., dont l'influence était pour eux un objet de terreur.

Un sort jeté, un *maoù dat*, est une épouvantable chose ; les soins médicaux n'y font rien, la Faculté est impuissante contre ces maladies, et il faut, pour guérir de pareils maléfices, le pouvoir d'un sorcier. On en trouve fort heureusement dans toutes les contrées : il

(1) Cette dernière désignation paraît tenir de l'occupation anglaise : *hit* coup et *ill* mauvais.

en est qui y jouissent d'une réputation considérable et que l'on consulte de plusieurs lieues à la ronde. Le sorcier est une sorte de magicien, toujours absent quand on vient le consulter, mais qui rentre, après que le client crédule a raconté son cas aux gens de la maison, qui ébahit celui-ci quand il lui rapporte ce qu'il vient de conter lui-même, et qu'il dispose ainsi à accepter ses remèdes ou ses conseils et à lui ouvrir sans regret les cordons de sa bourse. Le sorcier se rend au besoin auprès des malades, gens ou bêtes, peu importe ; nous en avons connu un, dans le Marensin, qui opérait revêtu d'une *étole*, qui figurait dans son inventaire, après sa mort, avec le *Petit-Albert*. Là, il donne des mixtures, des onguents, des emplâtres ; il fait des massages et des signes de croix, il prononce des paroles magiques : il combat ainsi les verrues et les goîtres, et quelquefois il est assez habile pour réduire une luxation, rebouter un membre fracturé.

Ces sortes de guérisseurs ou de rebouteurs sont consultés principalement dans certaines maladies dont les phénomènes singuliers frappent le vulgaire, tels que ceux qui accompagnent certains désordres pulmonaires ou les manies hystériques, qui n'ont d'autre cause pour eux qu'un charme à détruire, qu'ils conjurent avec force de laurier béni, ou d'encens brûlé avec quelques plantes aromatiques. Quand la maladie persiste, il faut découdre les pièces qui composent le lit et en retirer la plume dont on doit se défaire au plus tôt, ou démolir une partie de la maison, d'une étable s'il s'agit de guérir un animal, où est entré dans la charpente du bois d'essence de taurin ou d'un chêne frappé par la foudre.

Quand le sorcier a sans succès épuisé la liste de ses

recettes, il ne lui reste plus qu'à conseiller un moyen de faire disparaître l'auteur obstiné du maléfice, ou de provoquer sa mort par l'effet d'une messe de *saint Secari*, lequel saint a le droit et le pouvoir, quand on l'invoque de la sorte, de faire sécher comme une bûche, jusqu'à la Saint-Jean prochaine, celui dont on veut se débarrasser dans ce monde. On prétend que les prêtres, qui consentaient jadis à dire des messes à saint Secari, les disaient à rebours ou en les commençant par la fin. On a dans leur efficacité une foi entière ; et on rapporte qu'un muletier qui avait perdu la cheville en fer servant à fixer le joug de son attelage, et qu'il soupçonnait lui avoir été volée, demanda un jour une messe de saint Secari contre l'auteur de ce larcin. Ce muletier était dans l'habitude de faire sa sieste près d'un poirier de son jardin ; le poirier ayant séché et l'ayant voulu couper au pied, il y découvrit la cheville perdue : et il ne douta pas que l'arbre n'eût péri par l'effet des prières de son curé.

On a généralement, dans nos campagnes, une pleine confiance dans le son des cloches pour écarter le tonnerre et l'orage ; et pendant que sonnent les cloches à toute volée, que brûle le laurier béni le jour des Rameaux, le curé doit, armé de sa chaussure, attendre le diable avec lequel il devra lutter. Si celui-ci a eu le dessus, la paroisse est grêlée ; s'il est battu par le curé, l'orage passe au loin. On y attribue encore au curé le pouvoir d'arrêter les *Revenants* dans leurs courses nocturnes. Le revenant est un mort dont l'esprit revient, à peu près revêtu de ses habits ordinaires ou recouvert de draperies lugubres, et il effraye, la nuit, des ennemis restés irréconciliables jusqu'à sa mort, et plus souvent des héritiers qui lui ont refusé

des prières. Il est à remarquer, cependant, que les revenants tendent à disparaître, et que lorsqu'on a recours à la police pour les surveiller, ils prennent toujours l'avis en bonne part.

Ces esprits tapageurs fréquentent les lieux abandonnés, le voisinage des monticules et des grosses pierres, où ils gardent des trésors imaginaires. Un pareil trésor est enfoui au Friques, près du village de Castets ; il est au fond d'une petite excavation dont le souterrain est ouvert par le diable, gardien du trésor, quand la procession sort de l'église le jour des Rameaux, et qui se referme aussitôt qu'est ouverte la porte, quand le prêtre y a frappé trois coups. Celui qui se présente alors peut entrer et prendre le trésor ; mais s'il n'a pas terminé sa besogne quand s'ouvre la porte de l'église, il reste prisonnier du diable, qui le garde avec lui.

Quand le paysan reste trop longtemps malade ou infirme, quand ses animaux périssent, il recourt au sorcier ou au rebouteur ; mais quand il manque ou perd ses récoltes, il s'en prend aux influences de l'astre des nuits. La lune est pour lui un tableau où Dieu a exposé, pour notre édification, un homme qui s'était permis de clôturer son champ le dimanche ; et la forme des montagnes lunaires lui représente ce malheureux portant sur l'épaule la clôture maudite. C'est la lune, passant par ses diverses phases, qui influe sur le succès ou l'insuccès de ses entreprises, et qui le guide pour la généralité de ses opérations agricoles ; car si les semences ne sortent pas, si la rouille ou le charbon infectent ses emblavures, si la viande des salaisons est attaquée par les vers, si le bois de ses habitations est vermoulu, si celui du foyer brûle mal,

si la lessive n'a pas enlevé les taches de son linge, le paysan landais ne s'en prend jamais à son incurie ou à celle de sa femme ; et tous ces malheurs sont l'effet de la lune. La semence a été jetée, le fumier a été répandu, sous une phase lunaire néfaste : le bois a été coupé par une lune trop jeune ; la bête salée avait été tuée, la lessive trempée avait été lavée, par une lune trop vieille, etc.

Indépendamment de cette sorte de culte pour la lune, qui peut bien remonter au temps où les tribus phéniciennes abordèrent sur nos côtes, celui du soleil ou de la compagne du Bel des Phéniciens, n'y est peut-être pas oublié : et les feux que l'on allume le soir de Noël et le soir de Saint-Jean, à l'époque exacte des solstices, semblent le démontrer.

Si le temps change ou doit changer, le paysan interroge la lune : mais il trouve d'autres pronostics, dans la pluie qui tombe certains jours de l'année, pour les jours qui suivent, et pour le temps qu'il doit faire à chacun des douze mois de l'année, avec celui des douze premiers jours de janvier. Ces douze jours, il les appelle *sourteins ;* et d'après lui, s'il fait beau le premier jour, le premier mois sera beau : si le second jour est mauvais, il en sera de même pour le mois de février, et ainsi de suite.

Le paysan landais n'a pas toujours recours pour se guérir aux rebouteurs qu'il vénère ; il y a dans la campagne de bonnes femmes qui conseillent aussi des simples, comme l'ellébore pour se purger, et d'autres pratiques assez bizarres, comme celle de porter un marron d'Inde dans la poche, ou un sachet de sel, pour se préserver de la migraine, de porter une ficelle à la ceinture, contre la sciatique, ou de jeter quelques

grains de sel dans une source, pour lui donner des vertus curatives. Mais ces vertus appartiennent spécialement à quelques fontaines vouées à un saint du calendrier, dont le nom indique la vertu. L'eau d'une source vouée à saint Clair guérit les maux des yeux; celle d'une source vouée à saint Eutrope guérit les estropiés, etc.

Elle est interminable, la liste des préjugés campagnards. Tantôt c'est le vendredi qui est un jour néfaste; tantôt c'est celui que l'on choisit pour célébrer un mariage. Le nombre 13 est en grande suspicion, et si on se trouve assis à table en pareil nombre, il faut, pour éviter la mort d'un convive, renvoyer l'un d'eux ou s'en aller au plus vite quérir un de plus. Malheur à qui renverse une salière à table, et si c'est une jeune fille qui commet une pareille étourderie, elle ne trouvera point un parti dans l'année. L'heure où l'on voit rôder une araignée indique sûrement un bon ou mauvais présage, si c'est le soir ou le matin. Le chant de la chouette est un pronostic funèbre ; celui du coucou est d'un bon augure : si la première fois qu'on l'entend, on a de l'argent dans sa poche, on en manquera plus de l'année entière ; celui qui a même l'avisement de se rouler par terre quand il se fait entendre ainsi, est pour l'année préservé de migraine par cette cabriole. On ne doit jamais, dût-on lui sauver la vie, décrocher un pendu, dont la corde, cependant, peut porter bonheur, comme l'anneau des veuves doit en porter au conscrit quand il tire au sort. Une jeune mariée ne doit passer avec sa couronne, que par les grands chemins, afin de ne point créer de nouvelles servitudes. On ouvre, immédiatement après le dernier soupir, toutes les issues de la chambre mor-

tuaire, pour faciliter le départ de l'âme du défunt, dont le corps est gardé par les voisins qui font à sa mémoire de copieuses libations. Le respect pour les morts est d'ailleurs fort grand ; il est traditionnel, et, s'il faut en croire les monuments préhistoriques qui nous ont révélé les mœurs de nos ancêtres, il remonte fort haut.

VIII.

PARTICULARITÉS

SUR LES

CAGOTS DU DÉPARTEMENT DES LANDES

Réponse à la 17e Question,

Par M. l'abbé V. FOIX,

Curé de Laurède.

Dans ce travail nous examinerons les particularités locales sur les noms des Cagots, leur état, leurs mœurs, leur condition sociale, leur histoire, leur origine, leurs familles principales.

Ces notions, extraites des archives de quelques paroisses, sont forcément incomplètes. Puissent-elles néanmoins servir de jalon au futur historien des Cagots du département des Landes !

1° LEURS NOMS.

Suivant les temps et les lieux, les Cagots landais ont porté différents noms ; en voici quelques-uns :

1° *Chrestians.* — Ce mot n'est guère employé que dans les chartes du moyen âge : « Un camin quy bien « de l'hostau deu Crestian et ba a le mole de Peyre- « Roye » (1).

Il s'est néanmoins conservé dans une foule de paroisses, appliqué à des maisons anciennes : Lou Crestian — nom de maison — existe à Mugron, Laurède, Saint-Aubin, etc.

A Saint-Aubin, toutefois, les anciens registres, mentionnant en 1668 le mariage de Bertrand de Gardère et Marie Daraignès, les désignent par exception sous le nom « d'espoux chrestians » (2).

A Saint-Esprit encore, on distinguait trois classes de population : les Chrétiens, les Catholiques et les Juifs.

2° *Capots.* — Nom usité à Nerbis : « Mort de Jeanne « de Tardits, capote, enterrée dans le cimetière des « Capots » (29 octobre 1650) (3).

3° *Agots.* — Nous trouvons cette appellation dans un vieux fragment de chanson patoise :

Bibboo, bibboo,
Lous Agots é d'Arribère,
Bibboo, bibboo,
Lous Agots è de dela.
Bistenflute, bistenflute
Tout aco qu'es de Saubusse ;
Yo la bistenflute
Flute, flute, flute
Bét cop de flaüte
Truque tambourin.

(1) Charte de 1455, Archives du presbytère de Soustons.
(2) Registres de Saint-Aubin, déposés à la mairie de Mugron.
(3) Registres de Nerbis, à la mairie.

Les Agots de Capbreton sont aussi mentionnés dans les archives, ce qui porterait à croire que ce nom spécial appartenait au sud-ouest de notre département.

4° *Gahécs.* — Surnom des habitants de Laurède. On sait qu'à Laurède, les Cagots formaient autrefois un bon quart de la population.

5° *Cagots.* — C'est l'appellation commune et vulgaire : néanmoins nous ne l'avons pas encore retrouvée dans les monuments écrits.

6° *Coyes.* — A Laurède et Saint-Geours-d'Auribat, en particulier, la maison principale et même le quartier qu'habitaient de préférence les Cagots s'appelait Lous Coyes, ous Coyes. D'où vient ce nom ?

7° *Gésitains.* — Voilà l'appellation la plus commune, fournie par nos archives, en Marensin comme en Chalosse. A Soustons : 1632 : « Mariage entre Vincens de Narbonne et Marie de Mouscardès, gésitains » (1). — A Magescq : 1630 : Menjon de Servissolle « gésittain » fait une vente de terrain (2). — A Mugron : 1630 : Vincent de Puntenabe et Cath. de Gardère « gésitains. » — A Nerbis, 1647 : Baptême de Jean de Gardère : parrain, Jean de Labenne, charpentier, habitant Serrelous : marraine, Marie Daraignès, de Lahosse « tous gésitains » (3). Même appellation à Horsarrieu, Doazit, Saint-Jean-de-Lier, Bégaar, etc.

Les Giézits de Mont-de-Marsan sont une variante du même mot.

2° LEUR ÉTAT.

Les Cagots furent exclusivement charpentiers jusqu'à

(1) Archives particulières.

(2) Archives de M. le Dr Léon du Bourg-Caunègre.

(3) Registres de Mugron et Nerbis. Registres de Laurède.

1750 environ : tous les charpentiers n'étaient pas cagots, mais tous les cagots étaient charpentiers. A partir du milieu du XVIIIe siècle, quelques-uns de leurs descendants se font menuisiers, tonneliers, bateliers, maçons, tisserands, tailleurs, voire même vignerons.

Les sage-femmes de l'ancien régime étaient ordinairement cagotes : ce point, qui n'a pas été constaté, se justifie par l'étude attentive de nos registres paroissiaux. Quelques exemples vaudront toute une dissertation : Catherine Larrieu, sage-femme de Laurède, en 1753 ; Catherine Salis, id., en 1755 ; Catherine Daraignès, de Mugron (1754) ; Catherine Labenne, de Mugron (1699) ; Anne Fabas de Nerbis (1702) ; Catherine Gardère, de Lourquen (1741), etc., étaient toutes gésitaines pur-sang (1).

3° LEURS MŒURS.

Les mœurs des gésitaines étaient loin d'être irréprochables; car les naissances illégitimes, autrefois si rares, se recrutent dans une proportion assez notable chez cette partie si décriée de la population. On sait d'ailleurs que la beauté physique ordinairement leur était échue en partage.

4° LEUR CONDITION SOCIALE.

Dans les baptêmes d'enfants gésitains, les parrains et marraines sont exclusivement gésitains, sauf le cas de la naissance de jumeaux, où les familles nobles tenaient aux fonts baptismaux l'un des deux enfants. C'est ainsi

(1) Registres de Mugron et Nerbis. Registres de Laurède.

que Marguerite de Peyrehourade, gésitaine et jumelle, eut pour parrain Jean de Labéirie, sieur de Cazalieu, et pour marraine Marguerite de Gerbous, demoiselle, sa femme (Mugron, 1680) (1).

Les Cagots ne se mariaient qu'entre eux, et lorsqu'ils mouraient, ils étaient ensevelis dans un cimetière spécial ou dans une place réservée du même cimetière. Jeanne de Tardits « capote » de Nerbis, fut enterrée le

BÉNITIER DES CAGOTS,
A Saint-Savin de Lavedan (Hautes-Pyrénées).

29 octobre 1650 « dans le cimetière des capots, lez le « cimetière de l'église parrochiale de Nervis. » Dans

(1) Registres de Mugron, Nerbis et Laurède.

la même paroisse, on voit d'autres gésitains « inhu-« més au cimetière de leurs ancêtres » (1).

A l'église, ils avaient une porte d'entrée, un bénitier et une place particulière. Le porche leur était ordinairement réservé ; le bénitier spécial existe encore dans la plupart des anciennes églises, à Nerbis, Duhort, Laurède, Onard, Brassempouy, etc., etc.

Ils habitaient, dans la paroisse, des lieux écartés ou des quartiers excentriques. A Soustons, ils peuplent le quartier d'Ardy ; à Mugron, ils se groupent près de la fontaine ou au Couteyot : à Laurède, ils forment ce qu'on appelle « la bourgade des charpentiers (2) », aujourd'hui quartier de Labenne.

On dit que l'absence du lobe, ou la rotondité de l'oreille, était leur marque distinctive : cette marque est loin d'être infaillible, mais on ne saurait nier qu'elle se retrouve assez fréquemment chez leurs descendants contemporains.

5° LEUR HISTOIRE.

Les Cagots sont mêlés à l'histoire de toutes les constructions d'églises, châteaux, moulins, etc. ; ils traitent avec les seigneurs, bourgeois ou gens d'église, ils poursuivent et gagnent des procès, ils testent, ils sont presque tous propriétaires, etc., etc.

En 1683, Louis XIV essaya, mais en vain, d'adoucir leur situation ; si le nom de gésitain ou autre dénomination diffamante disparut des registres, la haine publique les poursuivit longtemps encore. A Mugron, de 1700 à 1730, ne pouvant les appeler gésitains ou cagots,

(1) Registres de Mugron, Nerbis et Laurède.
(2) Id.

les scribes les appellent mari et femme « charpentiers » (1).

De 1730 à 1750, leur état social s'améliore sous un triple aspect : 1° les parrains et marraines de leurs enfants ne sont pas exclusivement gésitains ; 2° ils contractent des alliances en dehors de leur caste ; 3° ils se livrent à d'autres métiers que celui de charpentier.

Vint la Révolution, qui poussa l'excès du changement jusqu'à mettre au pouvoir des cagots avérés. On sait que le fameux Dufrêne, intendant général de la marine et directeur du trésor public sous Bonaparte, était un cagot Béarnais.

Aujourd'hui, l'on se rappelle encore assez vaguement l'horreur qu'inspiraient ces malheureux parias, mais la flétrissure et le mépris public dont ils étaient l'objet ont disparu de nos mœurs.

6° LEUR ORIGINE.

L'opinion de M. de Rochas, qui voit dans les Cagots les descendants de lépreux, paraît la plus probable. Quoi qu'il en soit, nous soumettons deux observations locales qui la confirment.

C'est d'abord l'appellation de *gésitans* qui rappelle évidemment le lépreux Giezi, le serviteur d'Eliezer.

Ensuite les lépreux n'étaient pas rares dans notre pays, puisqu'en 1320, le 8 décembre, Garcie Arnaud de Caupenne, évêque de Dax, Amanieu d'Albret, vicomte de Maremne, et Aymery de Tredon, sénéchal de Guyenne, passèrent un accord au sujet de la juridic-

(1) Registres de Mugron, Nerbis et Laurède.

tion et droit d'aubaine que l'évêque prétendait lui appartenir sur les hôpitaux et biens des lépreux assis dans l'étendue de la vicomté de Maremne (1).

7° LEURS FAMILLES PRINCIPALES.

Nous mettons par rang de lettre alphabétique la liste des principales familles que nos recherches personnelles nous ont fait découvrir. Généralisées daus toute l'étendue du département, ces recherches amèneraient peut-être d'importantes constatations, dont la plus curieuse est la fréquence des noms de lieux appliqués aux noms de familles cagotes. C'est ainsi que les Benquet, les Fabas ou Habas, Heugars, Labenne, Lié, Mouscardès, Narbonne, Peyrehorade, Saint-Cricq, etc., étaient gésitains.

Quoi qu'il en soit, voici quelques familles avec l'indication des lieux de résidence :

Benquet. — Ils habitent Saint-Aubin, Mugron, Bastennes, Laurède, Saint-Geours-d'Auribat, Caupenne, Poyanne, Gousse, Bégaar, etc.

Ciusse. — On les voit à Mugron, Narrosse, dans le Gers.

Dussin. — Ils viennent de Narrosse, Mugron, etc.

Daragnès. — Familles très répandues à Mugron, Lahosse, Saint-Aubin, Larbey, Poyanne, Laurède, Lacrabe, Caupenne, Casalis, etc.

Degert ou *Dugert.* — Ils paraissent à Magescq, Lacrabe, Mugron, etc.

(1) *Gallia Christiana,* t. I, col. 1049, édition 1715. — Cf. *Armorial des Landes,* t. III, 341.

Ducassou, plus tard *Ducasse*. — Signalés à Narrosse, Mugron, Nerbis, Bastennes, Bégaar, etc.

Gardère (XVIIe siècle), *Lagardère* (XVIIIe siècle). - On les rencontre à Nerbis, Mugron, Gamarde, Gouts, Saint-Aubin, Poyanne, Lourquen, Laurède, etc.

Heugars. — Ils sont charpentiers à Soustons, Hinx, Laurède, etc.

Lafon. — Ne les voit-on pas un peu partout, à Mugron, Laurède, Poyanne, Saint-Geours-d'Auribat, Laluque, etc. ?

Labenne. — Ils peuplent Laurède, Mugron, Serres-Lous, Saint-Aubin, Nerbis, Dax, Castelnau-Chalosse, Lourquen, etc.

Lapeyre ou *Peyre*. — L'un et l'autre se retrouvent à Nerbis, Saint-Aubin, Souprosse, Mugron, Cauna, Soustons, etc.

Larrieu. — Ils abondent à Tartas, Lier, Mugron, Bastennes, Clermont, Saint-Martin-d'Oney, Caupenne, etc.

Lauqué. — Ils se cantonnent dans la Chalosse, à Doazit, Mugron, Horsarrieu, Laurède, Lourquen, etc.

Lié. — Venus probablement de Saint-Jean ou de Saint-Pierre-de-Lier, ils descendent à Laurède, Bégaar, Nerbis, etc.

Peyruchat. -- En existe-t-il encore à Toulouzette, Nerbis, Mugron, Laurède, Lier, etc. ?

Salis. — Familles chalossaises de Nerbis, Mugron, Caupenne, Laurède, Louer, Lier, Bégaar, etc.

Tardis, ou *Tardits*, ou *Tardy*. — En cherchant bien, on en trouverait peut-être ailleurs qu'à Nerbis, Mugron, Laurède, Bastennes, etc., etc.

En terminant, nous ferons observer que nous avons relevé le nom de toutes ces familles, avec la mention

spéciale de leur origine gésitaine, sur les registres paroissiaux du XVIIe siècle. Mais il ne s'ensuit nullement que toutes les familles du même nom soient gésitaines. A Saint-Aubin, par exemple, sur cinq ou six familles qui portaient le nom de Gardère, une seule était cagote ; elle habitait l'ancienne maison du Chrestian.

IX.

LA CATHÉDRALE DE PAMPELUNE

Par M. BRUTAILS

Archiviste du département de la Gironde,
Juge au Tribunal supérieur d'Andorre.

On a peu écrit sur la cathédrale de Pampelune : elle n'a jamais été étudiée, du moins à ma connaissance, avec quelque détail. Plusieurs ouvrages fournissent, cependant, des renseignements sur cet objet. Il faut citer :

PP. Martin et Cahier. *Mélanges d'Archéologie*, 2e série, t. II, pp. 268 et suiv.

Académie royale d'histoire de Madrid. *Dictionnaire de géographie de la Navarre et des provinces basques*, *Verbo* Pamplona.

Cénac-Moncaut. *Histoire des peuples et des états Pyrénéens*, t. V, pp. 441 et suiv.

Sur l'histoire de l'église, on peut lire :

Sandoval. *Catálogo de los obispos de Pamplona*. Pampelune, 1614, in-4°.

D. Gregorio Fernandez Perez. *Historia de la iglesia y obispos de Pamplona*. Madrid, 1820, 3 in-4°.

Et les *Annales* de Moret, *passim*.

CATHÉDRALE DE PAMPELUNE
Façade

CATHÉDRALE DE PAMPELUNE
Porte de la Salle précieuse

Le siège épiscopal de Pampelune, longtemps appelé *sedes Iruniensis*, est fort ancien; fondé par saint Sernin, évêque de Toulouse, il fut, au IXe siècle, transféré dans les montagnes de Leyre, pendant que les Sarrasins occupaient la partie méridionale de la Navarre. Rétabli à Pampelune en 1023, doté par Sanche le Grand de riches bénéfices, le chapitre adopta, en 1086, la règle de saint Augustin ; il a été sécularisé, en 1860, par une bulle de Pie IX.

L'église romane qui précéda l'édifice gothique actuel, fut commencée en 1086, par l'évêque Pierre de Roda (1084-1115), d'origine française. En 1091, Urbain II approuva l'érection d'une confrérie de Notre-Dame, fondée dans le but de poursuivre la construction de la cathédrale, dont le gros œuvre était achevé en 1100, si l'on en croit des vers copiés par Sandoval au-dessus du portail de ce même édifice roman. En 1115, de nouvelles faveurs furent accordées par Pascal II à la confrérie, qui s'occupait, à cette époque, de l'œuvre intérieure du temple. La consécration eut lieu en 1124 suivant Moret, en 1127 au dire de Sandoval.

On ne signale plus de travaux jusqu'à l'épiscopat d'Arnaud de Barbazan, autre prélat français (1318-1355), qui éleva, d'après Sandoval, la moitié du cloître, la chapelle dite Barbazane et le dortoir inférieur des chanoines.

En 1390, le 1er juillet, le chevet de la cathédrale s'effondra : sept ans après, par une charte datée de Saint-Jean-Pied-de-Port, Charles le Noble abandonna, pour la reconstruction de l'église, la quarantième partie de ses revenus pendant une période de douze ans. On se mit à l'œuvre, et Sandoval nous apprend qu'on travailla jusqu'à l'épiscopat du cardinal Cesarino (1520-1537).

De l'édifice élevé par Pierre de Roda, il ne resta plus que la façade et les tours qui la flanquaient, l'une servant de clocher, l'autre de prison épiscopale ; « et c'est, nous dit le continuateur du P. Moret, chose grossière, que l'on ne garde que pour son antiquité. » Aussi, à la fin du siècle dernier, a-t-on remplacé cette humble construction par une pompeuse façade gréco-romaine.

L'INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE.

Le plan de la cathédrale est remarquable. La partie centrale de la grande nef est occupée par le chœur, suivant l'usage espagnol ; à droite et à gauche, un bas-côté sur lequel s'ouvrent des chapelles latérales ; le transept est simple ; le chevet se compose d'une seule travée et finit en angle saillant ; autour du chevet, règne un déambulatoire sans chapelles, qui se termine à l'extrémité est par un angle rentrant opposé à l'angle saillant du chevet.

Les voûtes de la nef sont établies sur croisées d'ogives, à raison d'une par travée, et renforcées au moyen de nervures longitudinales reliant les clefs de voûte aux claveaux supérieurs des doubleaux. Ces nervures sont sensiblement ondulées, parce que les voûtes sont bombées, les ogives étant portées un peu plus haut que les doubleaux et les formerets ; les voûtes sont d'ailleurs établies d'après le système français.

Les doubleaux reposent sur une colonnette ; les ogives et les formerets retombent sur une autre colonnette flanquant la première de chaque côté : c'est donc un groupe de trois colonnettes, à méplat, qui descend jusqu'au sol ; autant pour la retombée des ogives et des doubleaux des bas-côtés. Pour supporter

les arcades, des faisceaux à peu près semblables de trois colonnettes, dont une à méplat, de telle sorte que chaque pilier forme un support massif à peu près carré sur lequel ressortent douze colonnettes.

Les arcades sont brisées en tiers-point ou peut-être légèrement surélevées; le profil en est compliqué et l'aspect général est d'un heureux effet.

Mais au-dessus, la place occupée ordinairement par les baies du triforium est vide, et le mur se prolonge, triste et monotone, à peine décoré par un groupe de moulures.

Les fenêtres, grandes comme le sont les fenêtres de nos cathédrales à la fin du XIIe siècle, sont en arc brisé, encadrées de deux archivoltes reposant de chaque côté sur autant de colonnettes. Deux meneaux les divisent en trois compartiments.

Les pieds des colonnettes des archivoltes et les meneaux pénètrent dans l'appui en talus de la fenêtre. La partie supérieure de la baie est occupée par un remplage dont les dessins géométriques présentent des combinaisons recherchées. Par un caprice de l'architecte, ces fenêtres de la nef sont alternativement plus hautes et plus basses, sans que la différence de dimensions soit cependant bien sensible.

Le mur du fond, à l'ouest, élevé au XVIIIe siècle, n'a d'autres ouvertures qu'une petite rose et une porte carrée, au-dessus de laquelle on a badigeonné, il y a quelques années, un arc Renaissance encadrant les vers que Sandoval avait relevés sur le portail roman, et auxquels on en a ajouté deux ou trois relatifs à l'église actuelle.

Les trois premières travées, en entrant, n'offrent pas dans leur élévation de particularités intéressantes. Il

semble que la première ait été refaite au moment où on reconstruisit la façade ; les traces de cette réfection sont surtout visibles à l'extérieur.

La quatrième et la cinquième travées de la nef sont, sur toute leur largeur, occupées par le chœur. Le chœur est circonscrit, à l'est, par une magnifique grille en fer ouvragé, et sur les trois autres faces par des murs pleins reliant les piliers entre eux, et arrêtés un peu au-dessous de l'imposte des arcades.

La sixième travée et le carré du transept sont réservés aux fidèles.

Le carré du transept est voûté d'ogives avec liernes et tiercerons. Ses quatre piliers sont de dimensions plus considérables que les autres supports de la nef ; les deux premiers, du côté de l'ouest, se composent de seize colonnettes.

Le chevet, dont la voûte d'ogives, avec liernes et tiercerons, est très compliquée, forme en plan un pentagone irrégulier : le côté ouest et les deux grandes arcades du nord et du sud sont fermés par des grilles : les deux autres faces sont terminées par des murs pleins. Ces quatre derniers côtés sont ajourés de fenêtres plus petites que celles de la nef, et divisées en deux compartiments seulement. Le groupe de moulures horizontales, déjà signalé dans l'élévation de la nef, se retrouve au chevet.

Les bas-côtés sont voûtés d'ogives, sur plan carré, avec doubleaux : ogives, doubleaux et formerets retombent, d'une part, sur les trois colonnettes dont il est parlé plus haut ; de l'autre, sur trois autres colonnettes appartenant au pilier qui termine le mur de séparation des chapelles latérales.

La voûte des croisillons du transept est établie sur

ogives, comme celles de la nef et des bas-côtés : dans la travée qui se trouve sur l'axe des bas-côtés, ces ogives sont sur plan barlong, allongé de l'est à l'ouest ; dans le reste du croisillon, sur plan carré. Les nervures ondulées qui entrent dans le système des voûtes de la nef sont placées ici dans les deux sens, longitudinal et transversal. La travée du transept correspondant aux bas-côtés a, dans la paroi orientale. une fenêtre analogue à celles de la nef ; le croisillon sud en a même deux, une à l'est et l'autre en face, à l'ouest. Le parement du mur est orné, comme au chevet et dans la nef, de moulures horizontales. Le croisillon nord s'ouvre par une porte, sur la place adjacente ; au-dessus de cette porte est percée une rose, relativement petite, étant donné la date de la construction, à remplage flamboyant d'un assez beau caractère. Une rose semblable est pratiquée dans la paroi correspondante du croisillon sud.

Les voûtes du chevet se ressentent du plan bizarre adopté pour cette partie de l'édifice. Le déambulatoire est divisé en quatre travées : chacune d'elles forme un hexagone, dont la voûte est soutenue par six branches d'ogives : les têtes de ces nervures portent sur des colonnettes ou sur des culs-de-lampe, ou bien plongent dans les colonnes engagées. Cette partie de l'édifice est insuffisamment éclairée par trois fenêtres, dont deux, sans meneaux, sont en partie murées : une quatrième est complètement masquée par un rétable. Deux portes mettent le déambulatoire en communication avec les sacristies ; ces deux portes sont élégamment encadrées de pieds-droits, de gables en accolade et de remplages en application ; elles sont d'un bel aspect.

Les premières chapelles à droite et à gauche sont fermées par des murs pleins, dans lesquels sont simulées deux fausses portes amorties en arc surbaissé, dont la riche ornementation, avec gables, pinacles et remplage flamboyant, rappelle les portes du déambulatoire que je viens de mentionner. Au nord, cette chapelle est divisée en deux étages servant, l'étage inférieur, de sacristie, l'étage supérieur, de tribune et de chœur à la chapelle suivante, où se célèbrent les offices de la paroisse. Cette partie de l'édifice a dû être profondément remaniée à l'époque de la reconstruction de la façade, car la voûte qui recouvre la tribune est d'arêtes.

Vient ensuite, au sud comme au nord, une chapelle double occupant deux travées, et suivie, au sud d'une, au nord de trois chapelles. Elles sont toutes voûtées d'ogives sur plan carré ; les nervures reposent, du côté de la nef sur des colonnettes, du côté extérieur sur des culs-de-lampe ; mais au milieu des chapelles doubles, les têtes des ogives et des doubleaux pénètrent dans le support, qui est à cet endroit une grosse colonne flanquée de deux groupes de colonnettes portant les formerets.

Les chapelles latérales sont éclairées par des fenêtres petites, percées à raison d'une par travée, et du même genre que celles de la nef, avec cette différence qu'elles sont divisées en deux compartiments seulement.

Au sud, correspondant à la cinquième et à la sixième travées, nous trouvons, non pas des chapelles, mais un espace plus large qui paraît être, en plan, la continuation du transept ; en élévation, cette partie de l'édifice est plus basse que le transept ; les voûtes y sont portées par des ogives sur plan barlong. Un gros

pilier polygonal, placé à cet endroit, renferme l'escalier qui conduit aux combles. La paroi sud porte des traces de remaniements ; à quelques mètres de hauteur, et près de la belle porte du cloître, qui est précisément percée dans cette paroi, subsiste un tronçon de support, composé de trois colonnettes, surmontées d'un chapiteau ; le tout est antérieur à l'édifice actuel. L'architecte du XVe siècle a dû adopter le plan singulier de cette partie de l'édifice pour laisser le transept en communication directe avec le cloître et pour conserver la belle porte de celui-ci : nous nous trouvons donc en face de constructions antérieures au reste de la cathédrale. Là encore, une petite porte en plein-cintre s'ouvre sur un escalier tournant fort original qui conduit à l'étage supérieur du cloître.

Les détails de construction offrent un caractère d'unité remarquable et sont, en général, fort en retard sur leur époque.

Les piliers, comme il est dit plus haut, se composent de douze colonnettes : les quatre colonnettes d'angle et les quatre qui soutiennent la retombée des ogives, sont à méplat. Chacune a sa base et son petit socle prismatique, qui s'enfonce dans le gros socle carré à angles rabattus. La plupart des socles et des bases ont été revêtus de plaques de marbre avec incrustations, d'un travail fini, mais bien déplacées. Les colonnettes ont des chapiteaux que l'on peut ramener à un type général : la corbeille se compose de deux guirlandes de feuillages, la guirlande supérieure d'un plus grand diamètre que l'inférieure : la sculpture est ferme : les feuilles, nettement découpées, sont, dans quelques chapiteaux, déchiquetées et très fouillées. Le tailloir

est polygonal ; l'astragale suit le profil de la colonnette.

Les culs-de-lampe ont également un tailloir polygonal ; les sculptures de leur corbeille représentent des animaux plus ou moins fantastiques et généralement bien traités.

Je rappelle ici que les supports du déambulatoire sont cylindriques, sans chapiteau, et que les nervures s'y engagent par pénétration.

Les clefs de voûte sont petites, relativement à leur date ; elles sont accompagnées d'écussons posés à plat sur chaque branche des nervures. L'intersection des doubleaux et des nervures longitudinales est aussi cachée derrière des écussons, de plus grandes dimensions que les précédents. Les clefs sont ornées de sculptures ; celles du chevet portent des feuillages ; celles du déambulatoire et du transept sont plus grandes et dorées ; elles ont d'ailleurs été posées depuis peu, à en juger par leur éclat. Le plus grand nombre porte des armoiries : dans la nef, les armes écartelées de Navarre et de France, celles-ci brisées d'une cotice ; un *b* en minuscule gothique, surmonté d'une couronne royale (initiale de Blanche de Navarre, fille de Charles le Noble). Dans le bas-côté nord, les écussons sont écartelés, au 1 de Navarre, 2 de Castille, 3 de France brisé comme ci-dessus, 4 de Léon. Dans la dernière chapelle de ce même côté nord : de gueules aux deux lions d'argent passants, à la bordure d'or, timbré d'un chapeau de cardinal ; ces armoiries, qui sont, au dire de Sandoval, celles du cardinal Salva, se retrouvent, sans couleurs, sur le premier pilier du carré du transept. Dans le bas-côté méridional et dans les chapelles adjacentes, les écussons portent alternativement

écartelé de Navarre et de France, et d'argent à la croix engrêlée de gueules chargée de chaînes d'or, cantonnée de quatre étoiles de sable à sept pointes, une crosse par derrière l'écu, qui est de Sanche d'Oteyza, évêque de Pampelune (1420-1425). La plupart des écussons doivent être en bois et posés après coup, car, certaines clefs présentent une simple cavité qui semble attendre une plaque ornementée.

Le chœur, dont le sol est surélevé, est fermé, du côté de l'autel, par une magnifique grille en serrurerie, de la Renaissance; les enroulements, les personnages fantastiques terminés en feuillages, sont traités avec une sûreté et une élégance rares. Mais plus merveilleuses encore sont les stalles qui garnissent, sur deux rangs, le pourtour du chœur : « Les boiseries, dit M. Cénac-Moncaut, sculptées en 1530, par *Michel Ancheta*, sur bois d'érable apporté d'Angleterre, peuvent lutter avec les plus belles œuvres de ce genre; le plan général est conforme à celui d'Amiens; des statues en relief, plus grandes que celles de Saint-Bertrand, mais moins que celles de Lescar, ornent les hauts dossiers et représentent, au nombre de quarante-neuf, des patriarches, des saints, tels que saint Dominique, suivi d'un chien, portant un cierge; des martyrs, des vierges, parmi lesquelles on remarque sainte Luce, portant ses yeux dans un plat; des sybilles, des confesseurs, des apôtres et le Christ qui en occupe le centre. L'auteur n'a pas su s'écarter des défauts de son siècle : il a placé au-dessous de chaque statue des sujets et des têtes de fantaisie, où dominent les nudités mythologiques, amours, satyres, chevaux, griffons, cariatides, hommes engaînés dans des fleurs, enfants,

dragons, aigles, têtes de béliers, vases antiques, captifs romains : l'on comprend, à la supériorité de la composition et du dessin, que ce genre de décoration profane avait toute la préférence du sculpteur. Chaque bras, chaque accoudoir, chaque miséricorde, chaque séparation de stalle, renferme une foule de sujets également capricieux, mais complètement étrangers au christianisme. La corniche qui règne au-dessus des grands personnages enfin est entièrement composée d'arcades plein cintre retombant sur des cariatides fantastiques, surmontées de délicieuses petites têtes Renaissance, avec mille caprices se jouant dans les intervalles. La seule particularité que ces boiseries partagent avec celles de Saint-Bertrand, c'est que la marqueterie y a été employée sur une assez grande échelle. » J'ajouterai que ces incrustations, en bois de couleur plus claire, se trouvent sur les dossiers et sur les accoudoirs des stalles.

Au milieu du chœur, enfermé sous une grille qui le défend contre les mutilations, est placé le tombeau de Charles IV († septembre 1426) et de sa femme Léonor de Castille († 1416). Le socle, orné de statuettes, supporte les effigies en albâtre du roi et de la reine : la tête des défunts repose sur des coussins ; elle est abritée par un dais très travaillé ; leurs pieds sont appuyés sur un lion et sur un chien. Le roi, couronne en tête et mains jointes, a la figure et les tempes rasées ; il est vêtu d'une robe longue, bordée au bas d'un large galon semé de fleurs de lys ; par dessus cette robe est jetée une houppelande bordée de même. La reine porte un surcot échancré sur les côtés, laissant voir sa cotte collante et sa ceinture ; la poitrine est couverte d'une palatine. Chaque statue se compose

de trois blocs ; le dessin est simple, la sculpture ferme : les plis sont larges mais raides. L'inscription, en minuscule carrée, gravée sur le biseau du couvercle, était dorée du temps de Sandoval. Cet auteur parle d'un magnifique tombeau de Charles le Mauvais, érigé aussi dans le chœur de la cathédrale, d'où il a disparu.

Les autels de la cathédrale de Pampelune sont modernes. Ce qui frappe d'abord l'étranger, c'est l'immense rétable qui les accompagne inévitablement. Deux de ces rétables, remontant peut-être au commencement du XVIe siècle, présentent des peintures bien conservées et vraiment curieuses ; ils se trouvent dans le déambulatoire. Le rétable du maître-autel, dû à l'évêque Antoine Zapata (1597-1600), est de bon goût, ce qui est fort rare ; certaines de ses statues sont évidemment imitées des maîtres.

A signaler dans le chevet, la grille, qui rappelle celle du chœur, et une poutre de gloire dorée, d'un travail moderne, surmontée de volutes et de médaillons ; elle sert à supporter des lampes qui y sont suspendues.

Les orgues sont dressées sur la paroi nord de la quatrième travée, c'est-à-dire dans le chœur ; leur ornementation est aussi peu harmonieuse que leurs sons.

Les vitraux de la nef, à grandes figures, paraissent remonter au XVIe siècle.

Le trésor de l'église garde une statue de la Vierge qui aurait été portée en Espagne, suivant une tradition locale, par l'apôtre saint Pierre, et qui aurait suivi à Leyre, au IXe siècle, les évêques fuyant devant les Sarrasins. Cette statue, que l'on expose aux jours de grandes fêtes, est en argent et d'un aspect moderne ;

mais les lames de métal recouvrent, dit-on, une effigie en bois beaucoup plus ancienne ; la Vierge est assise et porte l'Enfant sur les genoux.

Dans la sacristie est caché un reliquaire cruciforme en or, contenant une parcelle de la Vraie Croix et donné par Manuel Paléologue, ainsi qu'il résulte d'un curieux diplôme expédié au Louvre, le 6 janvier 1402 ; l'acte, en grec et en latin, porte la signature autographe de l'Empereur en vermillon : il est scellé d'une bulle d'or présentant, d'un côté, l'image de Jésus-Christ, de l'autre, celle de saint Pierre.

On peut obtenir plus facilement de voir un grand ostensoir en argent et cuivre, qui sert pour les processions ; il figure un édifice orné de bas-reliefs et d'arabesques dans le goût du XVIe siècle.

Le Chapitre possède, également, un coffret en ivoire, d'origine arabe, d'une grande valeur.

Je mentionnerai enfin, dans une niche élégante du XVe siècle, qui recouvre le tombeau de l'évêque Sanche d'Oteyza, dans la double chapelle latérale du sud, huit chapiteaux romans géminés, d'un travail curieux : la corbeille est couverte de petits personnages ou d'entrelacs et de feuillages, dont la sculpture fine, serrée, peu profonde, rappelle les premiers essais de l'art roman. Ces huit chapiteaux proviennent de l'ancienne cathédrale. M. Cénac-Moncaut prétend qu'ils étaient placés à la porte principale, ce qui est, en effet, la tradition à Pampelune.

L'EXTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE.

L'extérieur de la cathédrale est des plus simples, comme dans toute la région pyrénéenne. La façade,

ainsi qu'il est dit plus haut, a été refaite à la fin du siècle dernier : un porche relie deux tours carrées ; il est couvert par un fronton triangulaire, d'un aspect sévère et froid, supporté par huit colonnes corinthiennes accouplées. Au-dessus et en arrière, s'élève le mur de façade couronné, lui aussi, d'un fronton de mêmes dimensions. Les deux tours, dont l'étage supérieur est d'abord polygonal, puis cylindrique, sont terminées par des dômes en forme de cloches ; le tout accompagné d'aiguilles, de vases enflammés et de toute cette ornementation qui eut un si grand succès au XVIIIe siècle en Navarre et en Guipuzcoa.

Le chevet et la façade latérale sud, sur laquelle est le cloître, sont enfermés dans les dépendances de la cathédrale. On peut constater cependant, du dehors, que le mur du déambulatoire, resté inachevé, ne rejoint pas encore la toiture.

Le croisillon septentrional du transept est percé d'une porte, dont le linteau est posé sur deux corbeaux en cavet ornés chacun d'un ange ; celui de droite tient un écusson aux armes de Navarre et de France ; le tympan représente le couronnement de Notre-Dame : la Vierge est à genoux devant son Fils, et deux anges, un de chaque côté, complètent la scène. Les archivoltes, d'un profil relativement simple, si on le compare aux archivoltes des portes de nos cathédrales, sont ornées de deux rangées de six et de huit saints ; chaque statuette est debout sur un petit piédestal, servant de dais à celle qui est placée au-dessous. Le tout est encadré de pieds-droits avec colonnettes à méplat, bases prismatiques et chapiteaux ; ces pieds-droits portent un arc en accolade surmonté d'un fleuron en chou frisé. Les vantaux en bois, très délabrés, sont renforcés de

pentures en forme de fleurs-de-lys ; les clous et le marteau sont d'un beau dessin. Au milieu de cette façade du transept, court un cordon de moulures qui en rompt à peine la monotonie; au-dessus est placée la rose, puis enfin la corniche à feuillages sculptés. De petits pinacles, aujourd'hui brisés pour la plupart, surmontaient les contreforts prismatiques des angles.

Les contreforts carrés des bas-côtés et de la nef étaient destinés à recevoir un couronnement semblable, mais ils ont été arrêtés au niveau de la toiture, qui les recouvre. Les fenêtres des bas-côtés et de la nef ont à l'extérieur le même encadrement qu'à l'intérieur ; de plus, une archivolte suit l'arc de la baie et repose sur deux petits culs-de-lampe. Les corniches sont creusées d'une gorge où le sculpteur a ciselé de belles guirlandes de feuillages. Une seule toiture en appentis couvre le bas-côté et les chapelles. Les arcs-boutants, très simples, sont en quart de cercle.

En résumé, la cathédrale de Pampelune est un édifice fort intéressant où se trouvent, à côté de réels mérites et de beautés de premier ordre, de choquantes imperfections. L'homogénéité de l'œuvre, la sobriété, la pureté de l'ornementation y sont d'autant plus remarquables que ces qualités sont plus rares au-delà des monts. Mais l'aspect est froid, désespérément triste.

Je n'oublie pas que nous sommes en Espagne, où l'ardeur du climat ne permettait pas à l'architecte d'ouvrir les immenses fenêtres et d'y enchâsser les étincelantes verrières des églises du nord. Mais ni l'équilibre du monument, ni la nécessité de le défendre contre la chaleur n'empêchaient d'établir un triforium, qui aurait rompu la monotonie du vaisseau central et agrandi singulièrement ses proportions.

Enfin, le chœur est de trop : le regard se heurte douloureusement contre ses cloisons mesquines, qui coupent l'édifice en deux ou trois parties. A la richesse inouïe de ses boiseries, à tous ces merveilleux détails, à tous ces caprices éclos sous le ciseau du sculpteur Ancheta, je préfère la magnifique vue d'ensemble, la perspective grandiose qui inspire aux sceptiques même comme Montaigne une impression profonde et un religieux respect, lorsqu'ils franchissent le seuil de nos incomparables cathédrales françaises.

LE CLOÎTRE.

Le cloître est accolé au côté sud de la cathédrale ; son plan est un carré parfait ; chaque galerie comprend huit travées, y compris les deux qui la terminent ; c'est donc un total de vingt-huit travées, dont chacune forme un carré de $5^{m}10$ de côté, couvert d'une voûte sur croisée d'ogives. Dans l'angle sud-ouest du préau est une chapelle de même superficie.

Le cloître s'ouvre sur le préau au moyen d'arcades en arc brisé portant sur des piliers d'un profil compliqué, à colonnettes terminées par un petit méplat ; des supports plus légers divisent chaque baie en deux compartiments subdivisés eux-mêmes par des groupes de colonnettes de moindres dimensions. Tous ces supports sont admirablement découpés dans une pierre tendre qui, par malheur, a beaucoup souffert de l'humidité du climat : leurs bases prismatiques reposent sur un bahut à hauteur d'appui, orné de moulures et d'arcatures brisées et trèflées, ou, dans les galeries du sud et de l'ouest, de dessins plus compliqués. La corbeille des chapiteaux, très fouillée, présente des feuil-

lages, des animaux ou de tout petits personnages ; le tailloir est polygonal, et l'astragale suit les contours de la colonnette. Le dessin des remplages est formé de roses polylobées dans le goût des arcatures que l'on faisait en France à la fin du XIIIe siècle. Ce dessin alterne, au nord, avec un remplage plus compliqué, qui est exclusivement adopté au sud et à l'ouest.

Du côté extérieur des galeries, les gros piliers sont conçus sur le même dessin et reposent également sur un bahut terminé en haut et en bas par les mêmes moulures que du côté du préau et portant des cercles à redans qui font place, eux aussi, à des compositions plus recherchées au sud et à l'ouest ; mais les supports intermédiaires n'existent pas, sauf dans la première travée en sortant de la cathédrale, où les deux parois sont décorées d'un remplage en application, s'appuyant non pas sur un bahut mais sur un banc de pierre. Les formerets sont de ce côté bordés d'un arc de feuillage d'une exécution très soignée et d'un effet merveilleux.

Les ogives se croisent derrière une petite clef de voûte. La partie inférieure de ces clefs est ronde et sculptée ; la partie supérieure est carrée de façon à former des éperons entre les branches des nervures. Les doubleaux ont aussi leurs clefs de voûte ; dans les galeries orientale et septentrionale et dans les deux ou trois premières travées de la galerie occidentale, le profil des doubleaux est singulier : il se termine par deux tores à méplat s'entrepénétrant.

Les clefs de voûtes sont un intéressant sujet d'études iconographiques ; elles sont sculptées et peintes : quelques-unes offrent une simple couronne de feuilles ; mais d'autres portent les Évangélistes (nord-est), des

CATHÉDRALE DE PAMPELUNE
Galerie orientale du Cloître

CATHÉDRALE DE PAMPELUNE
Arcades du Cloître

scènes de la vie du Christ, des saints, saint Martin notamment, un léopard avec la devise « *leopardus* », les vents et les mois. Les vents sont figurés sous la forme de petits personnages à mi-corps, ou de têtes ; ils soufflent dans des cornets ; autour de l'image, leur nom est peint en minuscule gothique : Africus, Favonius, Chorus, Circius (deux fois), Ventus Aquilo, Subsolanus, Eubus (1). Parmi les mois, j'en signalerai un seul : Janvier, « mensis januarii », représenté sous la figure d'un homme à deux visages et tenant deux clefs.

Les principales portes s'ouvrant sur le cloître sont : celles de la cathédrale, de la Barbazane, de la salle précieuse ou salle des États, du réfectoire.

La première est la plus riche, sinon la plus belle : elle est divisée en deux baies par un trumeau, dont la face extérieure porte une Vierge surmontée d'un dais richement sculpté; le tableau de chacune des deux baies est orné d'une trentaine de statuettes dans des niches à gables fleuronnés; les montants sont découpés en ressauts carrés, dans l'angle desquels courent des guirlandes de feuillages; le profil des archivoltes est le même : seuls, l'archivolte extérieure et le pied-droit qui lui correspond sont composés de deux tores unis par une large gorge et, dans l'archivolte, cette gorge est décorée d'une rangée de petits personnages tenant des banderoles sur lesquelles on a peint, à une époque peu éloignée de nous, ce passage des psaumes : *Quis ascendit de deserto*, etc. Dans le tympan, l'artiste a

(1) Comparer avec la nomenclature des vents dans Vitruve, I, 6. L'*Eurus* est le vent du sud-est.

sculpté la mort de la Vierge, qui présente un curieux fouillis de têtes; au centre du tableau, Jésus-Christ, sous la figure d'un homme adulte, et non pas, comme on l'a dit, sous la forme d'un enfant, reçoit dans ses mains l'âme de sa mère; de tous les personnages, lui seul est nimbé avec quatre petits anges, quatre « angelets » céroféraires. Ce tympan et d'ailleurs toute la porte ont été ignoblement badigeonnés; la Vierge du trumeau a été gratifiée pour sa part d'yeux en amande du plus déplorable effet, et l'artiste a peint sur les plis de ses vêtements les grandes fleurs d'une de ces indiennes à ramages si chères aux Espagnoles; encore faut-il savoir gré aux auteurs de cette restauration de n'avoir pas affublé cette statue, comme tant d'autres, d'une perruque et d'une robe de brocart!

Au fond de la galerie nord, une belle et grande niche abrite le tombeau de Léonel de Navarre, fils naturel de Charles le Mauvais et vicomte de Muruzabal († 1413); à ses côtés repose Epifania de Luna, sa femme. L'arcature est brisée avec gable en accolade et remplage flamboyant d'une grande légèreté; les deux pieds-droits, en saillie sur le parement du mur, se terminent en pinacles élancés. Sur la paroi du fond, on aperçoit encore les traces de peintures remarquables, représentant les douze apôtres. Léonel est couché, la tête sur un coussin que soutiennent deux anges, les mains jointes, les pieds posés sur un lion; la figure et les tempes sont rasées comme dans la statue de son frère consanguin, Charles le Noble; l'armure est de plate, recouverte d'une cotte aux armes du défunt qui laisse voir les mailles du camail et des brassards. Epifania de Luna est coiffée d'un atour qui pousse deux larges cornes latérales; elle est vêtue d'une houppelande

très ample et à grands plis. Au-dessus des statues sont peintes les armoiries des défunts : *d'argent à la croix d'or* (sic) (1), *cantonnée de quatre loups passants de gueules affrontés deux à deux, et d'or au pont-levis* (?) *d'azur*.

Immédiatement après ce tombeau, nous trouvons, sur une corniche soutenue par deux rangs de crochets, une Adoration des Mages ; la Vierge, dont la figure pleine et la gorge arrondie annoncent le XIV° siècle, est assise sous un dais dont la face inférieure reproduit la voûte de la Barbazane ; elle présente son fils aux Mages rangés l'un derrière l'autre sur la corniche. Ces cinq figures, de grandeur presque naturelle, sont l'œuvre d'un Français, ainsi que nous l'apprend l'inscription gravée sur un socle en majuscule gothique : « † JAQUES PERUT FIT CEST ESTOIRE. » La scène est désignée sous le nom de Notre-Dame de la Paix, *Nuestra Señora de la Paz*.

La porte de la Barbazane est deux travées plus loin : son tympan bouché est couvert d'un crépissage badigeonné ; les deux pieds-droits sont ornés des statues de saint Pierre et de saint Paul, posées sur des consoles d'une facture originale, celle de gauche surtout, qui représente un cavalier, armé d'un écu aux armes de Navarre, attaqué par un lion : on a voulu voir dans cette scène, soit une allusion aux luttes de Navarre et de Léon, soit un souvenir du séjour de Sanche le Fort en Afrique. Sur les deux travées adjacentes s'ouvraient les fenêtres de la Barbazane, aujourd'hui murées.

Au fond de la galerie est pratiqué un *arcosolium*

(1) La croix paraît de gueules, mais le rouge, très indécis, est un mordant ; plus haut, ces armoiries sont répétées deux fois, et la croix y est bien d'or.

où est placé le tombeau de Miguel Sanchez d'Asiain, évêque de Pampelune (1356-1364) ; la statue, raide, n'offre pas grand intérêt ; elle est adossée à la muraille et posée de trois-quarts sur le côté gauche ; par derrière et sur les côtés, est disposée une rangée de statuettes mutilées et décapitées. Le gable en accolade, les fleurons, le remplage, les pieds-droits qui surmontent et encadrent la niche sont lourds. Les parois étaient décorées de peintures dont on regrette vivement la disparition, à l'aspect des traces qui restent encore. Trois écus suspendus portent les armoiries du défunt : *d'argent aux deux lions passants et diffamés de sable, lampassés de gueules, à la bordure d'or brodée de croix de saint André, du même.*

La travée suivante est occupée par la porte de la « Salle précieuse », où les rois de Navarre étaient élevés sur le pavois et où ils prêtaient serment. La salle n'a d'intéressant que ses souvenirs historiques : les pieds-droits de la porte sont ornés de deux statues, la Vierge et l'archange Gabriel, d'une exécution médiocre ; dans les archivoltes, deux rangées de statuettes sous des dais ; dans le tympan, quatre bandeaux de sculptures superposés : la scène supérieure est un Couronnement de la Vierge ; au-dessous est représentée sa mort, à laquelle assistent, perdus dans la foule, trois soldats, chapeau de fer en tête ; les scènes du bas sont encadrées d'arcatures délicieusement ouvragées.

Cette même galerie du sud contient dans un *arcosolium* le sarcophage en marbre rouge de Dumont, comte de Gages, mort vice-roi de Navarre, en 1753 ; le tombeau est surmonté du buste du défunt et accompagné des immanquables génies éplorés.

Dans le mur de la dernière travée est pratiquée la

porte du réfectoire ; les deux statues qui garnissent les montants sont d'un beau style : l'une est couronnée : l'autre, qui est absolument remarquable, a les yeux recouverts d'un bandeau : leurs bras, aujourd'hui brisés, devaient tenir les étendards de l'Église et de la Synagogue. Les deux scènes superposées du tympan sont l'entrée à Jérusalem et au-dessous la Cène.

A côté, dans la première des travées occidentales, est une porte de service, au-dessus de laquelle nous voyons le Crucifiement, et, plus bas, Jésus-Christ emmenant les âmes des Limbes, les Saintes Femmes au tombeau, Jésus-Christ apparaissant à la Madeleine.

Enfin, quatre travées plus loin, l'admiration des Navarrais a élevé à Mina un monument funéraire : appuyée sur le sarcophage blanc, la Navarre pleure son héroïque fils.

Dans l'angle sud-ouest du préau est érigé, on l'a déjà vu, une chapelle carrée. Ses murs, du côté du préau, sont pleins jusqu'à la naissance des voûtes qui sont établies sur huit branches d'ogives. Les fenêtres occupent la lunette des voûtes. Cette chapelle s'ouvre sur les galeries du cloître par quatre baies, dont les grilles ont été forgées, dit-on, avec une partie des chaînes fameuses qui défendaient à la bataille de las Navas de Tolosa l'accès de la tente de Miramolin ; le reste de ces chaînes est déposé à Pampelune dans les Archives des Cortès, à Tudèle et à Roncevaux, dans des églises. Dans un coin de la chapelle est suspendu un bassinet à visière trouvé dans le tombeau de Charles le Noble.

Du côté du préau, le cloître offre une ornementation digne des richesses architecturales des galeries : les contreforts élevés au droit des doubleaux sont cou-

ronnés de pinacles. Les arcades sont surmontées de gables à remplage flamboyant ; ces gables, plus bas du côté de l'est, sont terminés au sud et au couchant par des statuettes ; au sud, au nord et à l'ouest, ils coupent la balustrade qui sert de garde-fou à l'étage supérieur du cloître. Cet étage supérieur est couvert par une toiture.

Je me suis efforcé de donner une idée du cloître de Pampelune, de ses dispositions générales et des détails de sa construction ; mais je renonce à décrire l'effet produit par la perspective de ses galeries, avec leurs voûtes jetées sur des colonnettes élancées, à une hauteur de près de dix mètres, avec l'entrecroisement de leurs moulures fermes et élégantes, la beauté du dessin de leurs remplages et l'harmonieuse magnificence de leur ornementation ; quand, pour compléter le tableau, à travers une baie, on jette un regard sur la décoration du préau, on est réellement saisi d'admiration, et c'est avec un véritable enthousiasme que l'on ratifie le jugement de l'archéologue qui a proclamé le cloître de Pampelune « le plus splendide édifice de ce genre que les XIVe et XVe siècles nous aient laissé. » On peut ajouter, je crois, que c'est le chef-d'œuvre de l'art gothique dans la région pyrénéenne.

LA BARBAZANE.

La chapelle Barbazane ou simplement la Barbazane a été construite par Arnaud de Barbazan, évêque de Pampelune (1318-1355), qui la destinait, suivant la tradition, à servir de sépulture aux évêques et aux chanoines de la cathédrale. A vrai dire, je croirais plutôt

que son but était d'élever une salle capitulaire. C'est, à l'intérieur, une vaste pièce carrée, de 14m 20 de côté, sans un pilier, sans une colonne. La voûte, qui est sur ogives et fort élevée, est un curieux sujet d'étude : il y avait assurément une grande difficulté à couvrir une pièce carrée de ces dimensions; une voûte ordinaire sur croisée d'ogives reliant deux à deux les quatre angles de la chapelle eût été insuffisante : la portée des nervures était trop grande et les compartiments étaient trop vastes ; il fallait donc diminuer la portée des ogives et en augmenter le nombre, et voici comment l'architecte a résolu le problème. Sur chacun des côtés du carré et à la hauteur de la naissance des voûtes, il a établi deux culs-de-lampe très solides divisant ce côté en trois parties à peu près égales; il a jeté d'un cul-de-lampe à l'autre, en les faisant passer par le centre de la salle, ses quatre arcs ogives. Mais les quatre compartiments placés aux angles étaient encore bien vastes : l'architecte a placé là un doubleau brisé reliant deux à deux les culs-de-lampe voisins, et il a mis entre les huit branches d'ogives des liernes et des tiercerons ; enfin, de chacun des angles de la salle il a fait partir une nervure qui s'appuie sur un petit support, plus élevé que les huit culs-de-lampe dont il est parlé plus haut, et qui, s'arrêtant avant d'atteindre le doubleau, s'engage dans une clef de voûte reliée par des nervures aux deux culs-de-lampe les plus proches. Des formerets complètent ce système compliqué (1). Le profil des nervures comprend un bandeau, une gorge et un tore à méplat : pour les

(1) C'est, dans l'ensemble, l'idée de la voûte dont Villard de Honnecourt a donné le tracé dans son *Album* (Édition de

nervures des angles, il est plus simple : bandeau, gorge et chanfrein. Les clefs de voûte sont ornées de plaques circulaires en bois, sans doute, et peintes.

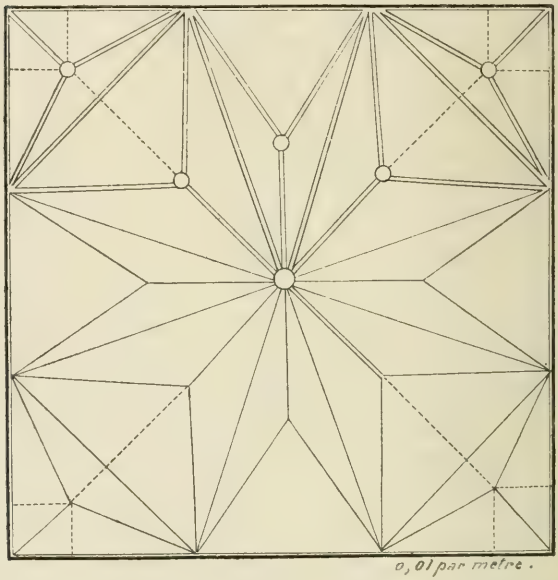

PROJECTION DES VOUTES DE LA CHAPELLE BARBAZANE.

Les lignes pleines indiquent les nervures, les pointillés indiquent les brisures.

Les murs de la Barbazane devaient être décorés de peintures ; ils sont actuellement cachés en grande partie par les rétables et recouverts d'un épais badigeon où l'on a figuré des fenêtres, à grillages de bois entr'ouverts, encadrant des portraits.

Lassus, pl. XL. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, § Salle, t. VIII, pp. 95-6). La principale différence consiste en ce que, à la Barbazane, il n'y a pas de support au centre de la salle.

Une des fenêtres a été murée, sans compter les deux autres qui flanquaient la porte donnant sur le cloître. La seule fenêtre restée ouverte est sans meneau.

Au centre de la chapelle est le tombeau de Barbazan ; le socle est bas et sans caractère ; la statue est couchée ; le défunt est revêtu de ses ornements pontificaux, mitre en tête, crosse garnie du *sudarium* au côté gauche, les mains étendues sur le corps. Le tout est peint en vert-pomme (!). Il y a quelques années, on ouvrit ce tombeau : le cadavre fut retrouvé dans la position où il est représenté sur la pierre funéraire ; le corps et les vêtements étaient, dit-on, intacts ; on détacha de l'aube le magnifique col brodé que l'on peut admirer dans la chapelle.

L'extérieur de la Barbazane est très original : les contreforts, au lieu d'être perpendiculaires aux murs, sont dans la direction des ogives ; ils sont couronnés d'un pinacle à crochets, ainsi que les quatre angles de l'édifice et une tour polygonale élevée sur le flanc sud et qui renferme un escalier. Du côté du levant, on peut voir les traces d'une fenêtre actuellement bouchée, très haute et très large, avec d'élégants meneaux : entre ces meneaux restent encore des lames d'albâtre découpées, qui devaient remplacer les verrières et laisser passer dans cette nécropole un demi-jour saisissant ; on voit des lames analogues au fond de la fenêtre du sud, dont la partie inférieure est aussi murée, et il est à remarquer que, de ce côté, où la lumière est plus vive, les lames de pierre sont moins ajourées.

LE RÉFECTOIRE ET LA CUISINE.

Le réfectoire du Chapitre, aujourd'hui abandonné, est une vaste salle rectangulaire mesurant 31^{m} de longueur, 10^{m}50 de largeur et 13^{m} environ de hauteur sous clef. Elle est couverte de six voûtes d'ogives. Les ogives, très larges, d'un profil vigoureux et terminé par un méplat, s'appuient sur des culs-de-lampe qui n'ont pas moins d'un mètre de largeur ; les doubleaux, plus forts encore que les ogives, et les formerets reposent sur les mêmes supports, dont le tailloir est polygonal et la corbeille historiée, couverte de jongleurs, d'animaux, de *caprichos*. Ogives et doubleaux ont des clefs de voûte rondes à éperons et portent en outre des écussons au milieu de leur course entre la clef et le sommier. Les formerets n'atteignent pas les voûtes; et comme celles-ci (je ne parle pas des nervures) sont d'une pierre jaunâtre que l'on ne rencontre que là, il est à croire qu'elles ont été refaites.

Les fenêtres, très longues, sont divisées en deux compartiments, d'abord dans le sens de la largeur par des meneaux verticaux, et puis, dans le sens de la hauteur, par une pierre dans laquelle on a découpé deux arcs brisés servant d'amortissement aux baies inférieures ; à partir de ce point, le profil du tableau et des meneaux change : au-dessus, l'encadrement est formé de colonnettes qui reposent sur des anges de pierre, tandis qu'au-dessous les moulures sont à peine indiquées ; au-dessus les meneaux sont toriques et les remplages dessinent des roses ; au-dessous les meneaux sont simplement à ressauts carrés. Ces fenêtres paraissent fort étroites ; et pour éviter que l'arc

fût trop mesquin. l'architecte a reporté les chapiteaux des colonnettes bien au-dessous de la naissance de cet arc : c'est un artifice de construction qui s'observe dans les fenêtres de la cathédrale et de l'église Saint-Nicolas de la même ville. Le réfectoire a sept fenêtres dans les murs latéraux, deux et une rose dans le mur du fond opposé à l'entrée (1). La paroi adjacente au cloître est entièrement nue : on y a mis une Vierge posée sur une console. Un groupe de moulures fait le tour de la salle.

La porte qui s'ouvre sur le cloître est sans ornement aucun à l'intérieur. Le réfectoire a trois autres portes : celle de la cuisine, en arc brisé, avec deux ou trois colonnettes à bases et chapiteaux ; celle qui conduit à l'escalier de la chaire de lecture, conçue dans le même genre ; enfin, dans la paroi sud et contigüe à la paroi de l'est, une porte richement décorée, avec tympan, gable et fleuron. Un guichet orné de baguettes, dessinant un arc trèflé, est ménagé entre la salle et la cuisine.

On accédait à la chaire de lecture au moyen d'un escalier partant d'un couloir qui s'ouvrait sur le réfectoire, par une porte signalée plus haut. Le caisson de la chaire a aujourd'hui disparu ; il reste la console polygonale ornée de deux rangs de sculptures satyriques, et portée par un homme pliant sous le fardeau. Sur la chaire, un abat-voix ou plutôt un dais fort original est supporté par des colonnettes carrées ; dais et colonnettes sont couverts de sculptures peu profondes; le dais est lui-même couronné d'une flèche

(1) Voir une perspective du cloître dans les *Mélanges d'Archéologie* des PP. Martin et Cahier, 2e série, t. II, p. 275.

étayée par des arcs boutants. L'ensemble est d'un bon effet ; mais là encore, les barbouilleurs ont promené leur ignoble pinceau.

La cuisine, adjacente au réfectoire, est un édifice rectangulaire, presque carré.

A l'intérieur, les murs sont noircis par la fumée à partir d'une hauteur de trois mètres environ ; deux fenêtres, hautes et étroites, sans ornement d'aucun genre ; une porte et un guichet s'ouvrant sur le corridor qui mène au réfectoire, et un autre guichet déjà décrit donnant sur le réfectoire lui-même.

La cuisine est couverte par une pyramide octogonale tronquée, surmontée d'une lanterne à huit pans ; quatre pans de la pyramide portent sur des trompes, au-dessus desquelles sont élevées des lanternes analogues à la première. Ces cinq lanternes servaient de cheminées. Elles sont terminées par un pinacle, et l'ensemble à l'extérieur serait très gracieux, si l'édifice n'était englobé par des constructions qui le masquent presque entièrement.

X.

LA CRYPTE DE SAINT-GIRONS

A HAGETMAU (Landes)

Par M. Émile TAILLEBOIS.

Hagetmau, jolie petite ville de 3,500 âmes, située sur le Louts, est actuellement un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Sever (Landes). Autrefois seconde ville de la Chalosse et résidence fréquente des rois de Navarre, qui y possédaient un château maintenant détruit, Hagetmau est une ville relativement moderne, qui s'est élevée sur les terres des abbés de Saint-Girons et sous leur protection ; elle fut longtemps une annexe de Saint-Girons, où se trouvait encore dernièrement l'église paroissiale.

Saint-Girons, ce faubourg actuel de Hagetmau, doit son origine à une abbaye renommée dans la contrée, fondée en l'honneur du saint de ce nom (*Sanctus Geruntius*), compagnon de saint Sever et martyr comme lui. Ce fut vers l'an 409 que saint Girons aurait subi le martyre, au lieu même où s'éleva depuis l'abbaye portant son nom.

C'est à Charlemagne qu'on rapporte la fondation

de cette abbaye (1), qui aurait été desservie autrefois par des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin ; mais elle aurait été sécularisée au XIVe siècle. En 1569, elle fut détruite par les Huguenots.

D'après la tradition, les reliques de Saint-Girons auraient été gardées sinon en totalité, du moins en partie, dans l'église dont nous parlons ; et ce n'est qu'après la destruction de cette église (sans doute en 1569 ?) que la plus grande partie de ces reliques auraient été transportées dans le Conserans, à Sousvie, qui prit alors le nom de Saint-Girons (Ariège). Il faut cependant ajouter que l'église de Saint-Girons (Ariège) prétend posséder les reliques de ce saint depuis le Ve siècle ; elles y auraient été apportées par ses compagnons. Il est vrai que ces reliques ne se composant que du crâne et de quelques os, rien n'empêche l'église chalossaise d'avoir gardé une partie considérable des ossements de son patron ; ce n'est qu'à la Révolution que disparurent ces dernières reliques (2).

Nous ne nous occuperons pas de l'abbaye, qui n'existe plus, et dont on sait, du reste, peu de chose, mais seulement de l'église, son ancienne dépendance, et surtout de l'admirable crypte du XIe siècle, qui est classée parmi les monuments historiques, ce qui ne l'empêche pas de tomber en ruines sans que l'administration fasse rien pour la préserver de l'effondrement dont elle est menacée. Encore quelques années, et ce rare et curieux spécimen des cryptes méridionales

(1) *Pouillé du diocèse d'Aire*, par l'abbé Cazauran.

(2) Il existe encore à Sainte-Eulalie, de Bordeaux, quelques reliques de saint Girons, qui y auraient été apportées par Charlemagne.

aura cessé d'exister et ne sera plus qu'un monceau de décombres.

Aussi, avons-nous cherché à appeler sur notre belle crypte, pendant qu'il en est temps encore, l'attention de la *Société Française d'Archéologie*, dont le principal but est la *Conservation des monuments historiques*. Nous avons poussé le cri d'alarme, espérant que la Société voudrait, avant la clôture de son Congrès, non seulement exprimer le vœu que l'administration fasse les réparations nécessaires, mais encore charger son Directeur de faire des démarches officielles dans ce but.

La première église que nous retrouvons à Saint-Girons est celle du XIe siècle, mais il est évident qu'elle a succédé à une autre plus ancienne dont il n'y a pas de traces, si ce n'est peut-être quelques substructions. De cette église du XIe siècle, il nous reste encore une partie des murs, le clocher, deux tours, un passage souterrain et la crypte.

L'église actuelle est située sur un tertre auquel on arrive, du côté de Hagetmau, par un escalier de quelques marches ; après avoir franchi la porte principale, située sous le clocher, on se trouve dans une église à deux nefs (dont la seconde est à gauche), coupée par un transept et terminée par un sanctuaire élevé au-dessus d'une crypte, et auquel on parvient en gravissant un large escalier en pierre de vingt marches.

L'édifice est nu, sans aucun cachet, lézardé de tous côtés, et menace de tomber en ruines. Il a subi de nombreuses transformations et réparations dont chaque siècle a sa part, mais qui n'ont pas contribué à lui donner de la solidité.

Ce qui reste du XIe siècle se compose de :

1° La crypte, dont nous nous occuperons en dernier lieu ;

2° Une partie des murs et des piliers, ainsi que le bas-côté. Les pierres sont de grand appareil et layées obliquement ;

3° A l'entrée du transept, à gauche, deux colonnes couronnées par des chapiteaux très abîmés. L'un d'eux est orné de billettes en travers et en long (1). L'autre chapiteau, plus dégradé encore que le premier, repose sur une colonne qui a été refaite ;

4° Dans la chapelle de la Vierge, qui occupe l'absidiole romane du côté ouest, est une banquette circulaire en pierre, ornée de moulures, exactement pareille à celle de la crypte, et datant de la même époque ;

5° La chapelle de Saint-Jean-Baptiste, occupant l'absidiole du côté est, est en partie romane, en partie ogivale, ainsi que la chapelle en ruines qui prend accès sur elle ;

6° La première fenêtre à droite est romane, mais a été depuis divisée en deux baies ;

7° La tour carrée, à toit hexagone, qui est encore percée de quatre fenêtres à plein cintre, dont l'une a été plus tard ornée d'arcs ogivaux ;

8° On voit encore à l'extérieur quelques portes et fenêtres romanes, qui, pour la plupart, ont été bouchées depuis ;

9° Les vestiges romans des anciens cloîtres ;

10° Derrière l'abside, située au nord, une porte qui

(1) Voir la planche : N° 14. — Toutes ces reproductions sont faites d'après des photographies de M. Amédée Forsans, de Dax, qui a bien voulu mettre gracieusement son talent à la disposition du Congrès, ce dont nous lui témoignons ici toute notre reconnaissance.

a dû être souterraine, donnant entrée dans une galerie voûtée qui prenait ouverture dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste. Cette porte est flanquée de deux tours.

Toute cette construction est faite en grand appareil, avec des pierres layées obliquement et reliées entre elles par de larges joints en ciment. Des meurtrières ont été ménagées dans les tours et au-dessus de la porte. Nous avons relevé quelques marques de tâcherons.

Cette église du XIe siècle fut sans doute brûlée ou détruite, sans que le souvenir en soit resté, car nous voyons une construction du XIIIe ou XIVe siècle élevée sur les restes de celle du XIe.

En effet, c'est à cette époque (XIIIe ou XIVe siècle) qu'appartiennent :

1° Une partie de la tour du clocher qui a dû être refaite ; les pierres placées à l'intérieur de l'escalier sont layées les unes obliquement, les autres perpendiculairement, ce qui paraît indiquer qu'au XIVe siècle on rebâtit cette tour en partie, en employant des matériaux neufs (layés perpendiculairement), et faisant servir les vieux matériaux (layés obliquement) ;

2° La porte d'entrée sous le clocher qui est ogivale, ornée de colonnes disposées sur deux plans, les premières plus grandes, faisant saillie. Ces colonnes sont sectionnées par des anneaux. Le tympan est orné de la statue de saint Girons sous un dais ;

3° Plusieurs portes et fenêtres ogivales qui ont été en partie fermées ;

4° Les nombreux contreforts larges et épais qui entourent l'église, et qui maintenant, loin de lui servir

d'appui, glissent sur un terrain argileux, entraînant les murs avec eux ;

5° La première fenêtre à droite de la nef principale a été refaite et divisée en deux baies ;

6° La deuxième fenêtre à droite ;

7° L'arcade ogivale à droite du transept, refaite sur une voûte romane.

Au XVe siècle, ou au commencement du XVIe, on fit quelques modifications qui se retrouvent dans :

1° Le clocher hexagone pointu qui surmonte la tour : le clocheton à crochets se terminant par des choux frisés (style flamboyant) ;

2° L'une des fenêtres à plein cintre de la tour fut surmontée d'un arc Tudor ;

3° La porte du clocher, à l'intérieur de l'église ;

4° La fenêtre à meneau qui donne sur la sacristie.

Nous savons qu'en 1569, l'abbaye de Saint-Girons fut détruite par les Calvinistes et que l'église fut pillée et brûlée.

Il n'est donc pas étonnant qu'on ait dû la réparer et que nous retrouvions les traces de ces travaux.

La voûte romane avait sans doute été détruite ; on la remplaça par une voûte en bois avec ornements peints sur les lambris.

On refit le sanctuaire et on posa les colonnes de bois enguirlandées de ceps de vignes sculptés qui soutiennent les galeries.

De la même époque, nous retrouvons les fonts baptismaux en forme de coquille, et le pavement de la chapelle de la Vierge, fait en carreaux ornés au milieu d'une étoile à huit pointes.

Enfin, au XVIIIe siècle, on refit ou on termina le sanctuaire, les chapiteaux des piliers et les ornements qui surmontent les arcatures.

Telle fut la part de chaque siècle dans ce qui nous reste de l'ancienne église de Saint-Girons. Cette courte énumération terminée, nous revenons à la crypte qui est le but de notre étude.

Cette crypte se trouve sous le sanctuaire ; on y descend, à droite et à gauche, par deux escaliers tournants en pierre de quinze marches chacun. Sa forme est celle d'un cercle dont le premier quart (du côté de l'église) aurait été coupé par un mur.

Au milieu, se trouve un carré long, élevé un peu au-dessus du sol, long de 4^{m} 30 sur 3^{m} 90 de largeur. De cette plateforme, s'élèvent quatre colonnes qui soutiennent la voûte. Ces colonnes sont en marbre de Campan ; elles sont tout unies, sauf l'une qui a dans le haut un reste de moulure ; elles ne sont pas en place, mais ont été rapportées, et comme elles étaient trop courtes, et de longueurs différentes, on les a allongées par des bases et des demi-fûts en pierre : elles sont couronnées par des chapiteaux sculptés, également en pierre.

Ces colonnes de marbre proviennent évidemment d'un temple païen situé dans les environs, où on les aura prises pour orner la crypte. Peut-être alors y avaient-elles déjà la même vertu qu'on leur attribue actuellement ? Car les nourrices sans lait viennent se frotter les seins sur les colonnes pour avoir du lait. C'est peut-être cette vertu qui a engagé à les transporter dans la crypte de Saint-Girons pour christianiser la dévotion païenne qui y était attachée.

Où pouvait être situé le temple dans lequel figuraient ces colonnes ? Nous l'ignorons, mais nous ne serions pas étonné que ce fut à 3 kilomètres de Saint-Girons, dans un endroit appelé *Jouarbe (Jovis arva*

— les champs, la terre, le domaine de Jupiter). Là se dressent plusieurs éminences au milieu d'un site sauvage, à la naissance de la vallée où coule le Laudon, près du menhir de Pierre-Longue (finage de Sainte-Colombe), dont M. J. de Laporterie a raconté la légende à la Société de Borda. Sur l'une de ces éminences se trouve encore une fontaine en réputation dans le pays, celle-là même qui est la source du Laudon, et à laquelle a donné son nom la belle Corisandre d'Andouins, la maîtresse de Henri IV, avant qu'il ne fut roi de France. Aucune trace d'un temple de Jupiter n'a encore été trouvée en ces lieux, mais une semblable découverte, si elle avait lieu un jour, ne pourrait que nous sembler naturelle.

Quoiqu'il en soit, lorsqu'au XIe siècle, on bâtit la crypte, on tint essentiellement à employer ces colonnes, qui avaient sans doute servi déjà à l'église primitive, car il fallut ajouter à chacune une base en pierre de hauteur différente pour lui donner la longueur nécessaire et la rendre égale aux autres colonnes. L'une des colonnes étant beaucoup plus courte que les autres, on dût lui mettre tout un demi-fût en pierre comme support. Les fûts de pierre sont munis de deux tores dont le dernier, celui qui repose sur la base, est orné de boulets.

La première colonne de marbre (en entrant par l'escalier de droite) a $1^m 52$ de hauteur. La deuxième, à gauche en entrant, a $1^m 21$; c'est la plus courte. La troisième, à droite dans le fond, a $1^m 66$. La quatrième, à gauche dans le fond, a $1^m 56$ et est ornée dans le haut d'une petite moulure de 8 centimètres. On voit donc que ces quatre colonnes sont de longueurs inégales, ce qui prouve bien qu'elles n'ont pas

été faites pour ce monument. Leur module varie, en circonférence, dans le haut de $1^{m}02$ à $0^{m}97$, dans le bas de $1^{m}02$ à $0^{m}99$. Au milieu, il est toujours de 1 mètre.

Les bases en pierre des deux premières colonnes sont rondes et à moulures, sans ornements bouletés. Les deux dernières, au contraire, sont lisses et à soubassement carré : elles paraissent avoir été refaites postérieurement.

Au milieu de ces quatre colonnes, se trouve une plate-forme dont nous avons déjà parlé, jadis couverte de dalles dont plusieurs sont actuellement brisées et ont été remplacées par des carreaux. C'est là que devait être le tombeau monumental de saint Girons, détruit sans doute pendant les guerres de religion. Sans le tombeau, à quoi eût servi cette plate-forme un peu élevée au-dessus du sol ? A quoi eussent servi ces entailles nombreuses faites sur les quatre faces du carré, dans les dalles et dans les soubassements des colonnes ? Ces entailles sont évidemment des trous de scellement. Les dalles sont layées obliquement.

Au milieu du carré, se trouvait sans doute le tombeau sculpté du saint vénéré, servant en même temps d'autel. Peut-être sa sépulture effective avait-elle été primitivement sous le dallage ? Aucun document ne nous apprend rien à ce sujet, pas plus que la tradition.

Cependant, nous lisons dans la *Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, un article de M. l'abbé Louis Meyranx, dans lequel il dit qu'en 1572 (c'est en 1569, croyons-nous), Montgomery brûla et pilla l'église de Saint-Girons et l'abbaye, et enleva les richesses qui *entouraient le tombeau vénéré du saint* (ce qui indique que le tombeau existait encore à cette

époque). M. Meyraux dit encore que l'abbé voulut sauver les reliques de saint Girons (donc, ces reliques se trouvaient à cette époque dans le tombeau).

Dans la même revue, le R. P. Labat exprime l'opinion que le tombeau de saint Girons se trouvait dans la crypte, entre les quatre colonnes, et que les reliques furent transportées à Sousvic à la suite des guerres de religion.

Les quatre colonnes du milieu, ainsi que celles du pourtour, sont toutes surmontées de chapiteaux en pierre admirablement sculptés et fouillés, représentant des sujets allégoriques, des scènes de la Bible ou de l'Évangile, des animaux fantastiques, etc.

Le chapiteau n° 1 (au milieu, en entrant par la porte de droite) (1), est orné de deux larges feuilles recourbées en volutes ; les volutes sont de profil et ne se détachent pas de l'arête du chapiteau. Le tailloir est orné d'une guirlande d'entrelacs semée d'oiseaux.

Le chapiteau n° 2 (colonne du milieu, à gauche, en entrant) (2), représente des lions dévorant les jambes de martyrs, sous les yeux de soldats romains ; deux chiens fantastiques mordant la gueule des lions ; un ange paraissant protéger les martyrs ; deux oiseaux symboliques et des volutes. Le tailloir est orné de feuilles en guirlande.

Le n° 3 (au milieu, à droite, dans le fond) (3), représente Daniel debout tenant une pomme, et en face de

(1) Voir les planches : N° 1.

(2) Voir les planches : N°s 2, 3 et 4. Ce chapiteau, qui est fort curieux, a été reproduit sous trois de ses faces.

(3) Voir les planches : N°s 5, 6 et 7. Ce chapiteau a été également photographié sous trois de ses faces.

lui, le dieu Bel sous la forme d'un dragon. Sur ses autres faces, on reconnaît Lazare et le Mauvais Riche, quoique ce sujet soit très abîmé. Le tailloir est orné de feuillages à enroulements.

Le n° 4 (au milieu, à gauche, dans le fond) (1), représente quatre personnages tenant par les ailes des oiseaux fantastiques qui serrent dans leurs becs, les uns des pommes de pin, les autres des fleurs de nénuphar fermées que les personnages semblent vouloir leur arracher. Le tailloir est orné, comme le précédent, de feuillages à enroulements.

Nous quittons le milieu de la crypte pour en examiner le pourtour. Disons de suite qu'il est muni d'une banquette circulaire ornée de cannelures. Des fentes de distance en distance semblent être des trous de scellement de sarcophages ou autres monuments.

Une seule ouverture éclaire la crypte ; c'est une fenêtre de forme romane, mais qui a été refaite et remplace l'ancienne fenêtre qui était au milieu du mur, près du contrefort.

En commençant à droite l'examen du pourtour, nous voyons d'abord le chapiteau n° 5 qui couronne un pilier bas soutenant la porte : il est simplement orné de volutes.

Le chapiteau n° 6 (2) porte trois lions et est surmonté d'un tailloir orné de feuillages à enroulements.

Le n° 7 (3), près de la fenêtre, représente la délivrance de saint Pierre-ès-Liens sortant de la prison de

(1) Voir les planches : N° 8.

(2) Voir les planches : N° 9.

(3) Voir les planches : N°s 10 et 11. Ce chapiteau est reproduit sous ses deux faces.

Rome. Ce chapiteau est divisé en quatre portiques romans. Sous chacun des deux premiers portiques, on voit un soldat romain, armé d'une épée et d'un bouclier, qui garde la prison de saint Pierre ; sous le troisième, saint Pierre nimbé et chargé de liens qui l'enchaînent à la colonne du portique ; sous le quatrième, un ange, d'un coup de lance, coupe les liens de saint Pierre. Au-dessus, des volutes, et au milieu, une colombe tenant dans le bec une sorte de trèfle. L'abaque est orné de deux têtes de lions et d'enroulements.

Sur les portiques, se trouve une inscription circulaire qu'il n'est pas facile de reproduire exactement, parce que ces chapiteaux ayant été badigeonnés bien des fois, les lettres ont fini par être recouvertes de badigeon, et, lorsqu'à une époque récente, on a voulu les faire paraître, on les a défigurées, en grattant la chaux ; on est arrivé ainsi à rendre l'inscription impossible à lire dans certaines parties.

Voici cette inscription, telle qu'elle se lit actuellement :

1er Portique : FEREA || QVID || CVSTODES
2e Portique : COIRVM SIC CECVNT
3e Portique : HOST.IA PETRO || SOLVE
4e Portique : RE ANG. S PETRVM.

Il est certain que ces quatre lignes ainsi écrites n'ont pas de sens. Mais il est non moins certain qu'elles s'appliquent à la délivrance de saint Pierre. Peut-être, dans la première partie, s'agit-il de la porte de fer qui ouvre la prison ? Puis on parle des gardiens aveuglés (par la lumière éclatante dont l'ange avait frappé leur vue) ; de la porte ouverte à Pierre ? Enfin, la dernière

CHAPITEAUX DE SAINT-GIRONS A HAGETMAU

Figure 1.

Figure 2.

CHAPITEAUX DE SAINT-GIRONS A HAGETMAU

Figure 3.

Figure 4.

CHAPITEAUX DE SAINT-GIRONS A HAGETMAU

CHAPITEAUX DE SAINT-GIRONS A HAGETMAU

Figure 7.

Figure 8.

CHAPITEAUX DE SAINT-GIRONS A HAGETMAU

Figure 9.

Figure 10.

CHAPITEAUX DE SAINT-GIRONS A HAGETMAU

Figure 11.

Figure 12.

CHAPITEAUX DE SAINT-GIRONS A HAGETMAU

Figure 13.

Figure 14.

partie annonce que l'ange délivre Pierre de ses liens.

Tel est, croyons-nous, le sens général ; mais il est d'autant plus difficile de le donner d'une façon exacte, que non seulement les lettres ont été refaites et défigurées, mais que chaque portique ne devait contenir qu'un lambeau de légende, le reste étant censé se continuer derrière le portique suivant.

Le chapiteau n° 8 (1), à droite de l'autel, montre deux oiseaux fantastiques accolés, tenant dans leurs griffes une tête humaine ; au-dessus, des volutes. L'abaque est décoré de fleurs à enroulements.

Le n° 9 (2), à gauche de l'autel, est à peu près pareil, moins la tête humaine.

Le n° 10 a sa corbeille sculptée de larges feuilles se terminant par des pommes de pin et des fleurs de nénuphar fermées. Sur l'abaque, des feuillages à enroulements et deux têtes de lions.

Le n° 11 (3) représente trois griffons à têtes de lions et des volutes. Sur le tailloir, des entrelacs.

Le n° 12 couronne un pilier bas qui soutient la porte de gauche. Il est orné de volutes.

Les chapiteaux n°s 13 et 14 (4), entre les deux portes, sont couverts de larges feuilles en forme de volutes. Sur l'abaque, des entrelacs.

Tous ces chapiteaux sont bien faits et n'ont généralement pas trop de raideur. Le tore fait toujours partie du chapiteau et non du fût. Toutes les colonnes

(1) Voir les planches : N° 12.
(2) Voir les planches : N° 13.
(3) Voir les planches : N° 15.
(4) Voir les planches : N° 16.

du pourtour reposent sur des bases carrées avec ornements bouletés.

Nous avons dit que cette crypte était du XIe siècle ; mais postérieurement, soit parce que la voûte se sera écroulée en partie, soit pour toute autre cause, on dut refaire cette voûte et on lui donna le style ogival, ce qui place sa réfection au XIIIe ou au XIVe siècle. On perça en même temps une meurtrière dans la muraille.

A cette même époque, on fit le joli cul-de-lampe (1), qui est à gauche (en entrant par la porte de droite), et qui représente un personnage couché.

A côté du précédent, est une rosace formant cul-de-lampe.

Au milieu de la crypte, on remarque une clé de voûte de la même époque (XIIIe ou XIVe siècle) (2), représentant l'abbé crossé et mitré de Saint-Girons, et en côté, hors du médaillon, une tête qui est peut-être celle du sculpteur (3) ?

Enfin, on voit encore six autres clés de voûte qui ont été sculptées ou tout au moins restaurées postérieurement au XIVe siècle. Le n° 24 représente un écusson ; le n° 19 est vide ; le n° 22 porte un écusson (4) ; les n°s 20, 21 et 23 ne contiennent que des rosaces

Disons enfin que la crypte ne possède qu'un autel moderne.

(1) Voir les planches : N° 17.

(2) Voir les planches : N° 18.

(3) Sur la planche, le graveur a omis de reproduire la tête dont nous venons de parler.

(4) Cet écusson contient les armes de Fortaner de Béarn, sire de Lescun et Hagetmau, vicomte de Louvigny (1re moitié du du XIVe siècle).

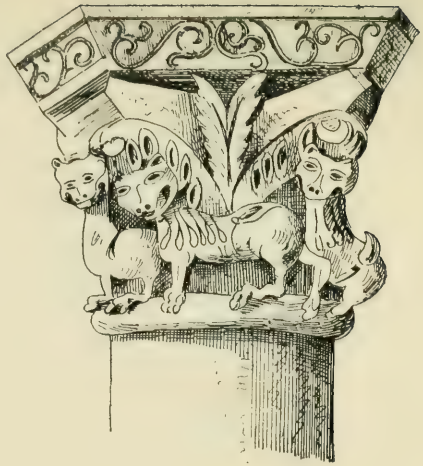

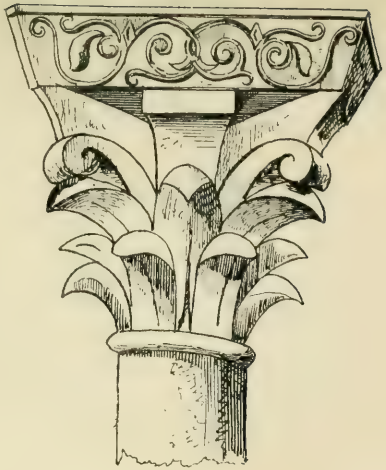

CHAPITEAUX DE LA CRYPTE DE SAINT-GIRONS, A HAGETMAU.

Fig. 15.

Fig. 16.

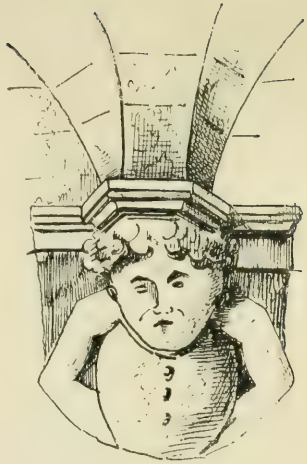

CUL-DE-LAMPE ET CLÉ DE VOUTE DE LA CRYPTE DE SAINT-GIRONS, A HAGETMAU.

Fig. 17.

Fig. 18.

Nous aurions voulu abréger cette longue description, mais il nous a semblé utile de faire connaître aussi exactement que possible ce monument ignoré des étrangers, parce qu'il n'a jamais été décrit et qu'il ne se trouve pas sur le passage des touristes, ce spécimen si curieux et si intéressant des cryptes du XIe siècle, qui, malgré son titre de : « *Monument historique* », court le risque de disparaître prochainement.

Nous terminerons donc, comme nous avons commencé, en priant le Congrès d'émettre le vœu que les réparations nécessaires soient faites pour la conservation de ce précieux monument, et de charger le Président du Congrès de faire les démarches officielles pour atteindre ce résultat (1).

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

Ajoutée en avril 1889.

Depuis que ce mémoire a été lu au Congrès de Dax, une découverte fort intéressante a été faite.

M. Lafollye, architecte des Beaux-Arts, ayant été

(1) Conformément à notre demande, ce vœu a été émis par le Congrès. Nous avons même eu l'heureuse chance de pouvoir faire visiter la crypte de Saint-Girons par le Congrès, qui s'est vivement intéressé à sa conservation. Et parmi les membres du Congrès se trouvait l'éminent secrétaire du Comité des Travaux historiques et scientifiques, M. le comte Robert de Lasteyrie, membre de la Commission des Monuments historiques, auquel notre crypte a inspiré le plus vif intérêt.

envoyé par le ministre (à la suite du vœu émis par le Congrès), pour dresser le plan de l'église et le devis d'une restauration partielle, a découvert deux escaliers cachés dans les gros murs, entre les chapelles et les couloirs conduisant à la crypte. Ces deux escaliers avaient été murés, sans doute lors des réparations faites à la fin du XVIe siècle (après le pillage et l'incendie de 1569).

Ils sont voûtés, étroits, bas et sombres, et conduisent du transept au sanctuaire actuel. Ils datent du XIe siècle comme la crypte, car ils sont construits, comme elle, en pierres de grand appareil, layées obliquement et reliées par de larges joints en ciment. Un certain nombre de pierres portent des marques de tâcherons, dont plusieurs sont pareilles à celles que nous avons relevées sur les murs de la crypte.

Les portes sont de forme romane. Elles étaient fermées intérieurement ; les gonds existent encore.

Dans chacun de ces deux escaliers, se trouve au bas une porte gothique percée au XIVe siècle, donnant dans le couloir qui mène à la crypte.

Le sanctuaire actuel devait être probablement séparé de l'église par un mur qui fermait cette dernière et auquel était adossé le maître-autel, situé à la place du grand escalier qui a été construit à la Renaissance.

De chaque côté, il y avait un grillage en bois, dont on voit encore les traces, qui séparait le maître-autel des couloirs menant à la crypte. On voit encore dans les linteaux les trous ménagés pour les barreaux de bois.

Au-dessus de la crypte, à la place du sanctuaire actuel, se trouvait probablement la salle capitulaire

à laquelle on parvenait par un escalier donnant dans la sacristie qui existe maintenant.

Pour descendre dans l'église, les moines se servaient des deux escaliers nouvellement découverts. Mais pour assister aux offices, ils ne devaient pas avoir besoin de descendre. Les galeries de bois (sans doute grillées à cette époque), qui existent encore, communiquaient avec la salle capitulaire et leur permettaient d'entendre les offices sans être vus. Ils pouvaient encore y assister au rez-de-chaussée derrière les grilles qui fermaient les couloirs, comme nous venons de le dire. Enfin, ils pouvaient aussi descendre dans la crypte sans passer par l'église, en suivant les couloirs grillés.

Au-dessus des deux escaliers en pierre du XIe siècle qui mènent au sanctuaire, se trouvent trois chambres carrées prenant jour sur ce dernier, et se prolongeant au-dessus des tours.

Dans la crypte, on a découvert deux autres fenêtres actuellement murées, dont l'une est romane et l'autre gothique.

Enfin deux baies du XIVe siècle, également fermées, donnent des couloirs grillés dans la crypte.

Le sol de l'église a été exhaussé d'environ 20 centimètres, lorsqu'on l'a carrelée. Sous le carrelage est un dallage en pierre.

Sous le carrelage du sanctuaire, on a trouvé une série de pots (pichets, toupins, cafetières, etc.), tous entiers, mais ayant servi à des usages domestiques, ainsi que le prouvent les cendres, la suie et les restes de charbon dont ils sont enduits. Ces pots, les uns en terre assez fine, les autres en terre grossière, dont quelques-uns ornés de moulures et de festons, étaient

tous vides et rangés méthodiquement sous le carrelage, l'ouverture en dessus, et reliés ensemble par du mortier. Le sanctuaire, datant de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe, ces poteries ont donc été mises à cette époque, et cela évidemment dans un but d'acoustique qu'il est utile de signaler, car c'est, croyons-nous, la première fois que l'on remarque ce système. Jusqu'à ce jour, on ne connaissait que les *echea* ou vases acoustiques, qui se plaçaient habituellement dans les frises, les corniches, à l'angle des piliers, dans les voûtes, etc.

De nouvelles fouilles donneront sans doute lieu à d'autres observations intéressantes.

XI.

NOTES

SUR LA

SIGILLOGRAPHIE

Du Sud-Ouest de la France

Par M. Émile TRAVERS.

Caen, le 2 juin 1888.

Monsieur le Directeur,

Je me proposais de demander, à Dax ou à Bayonne, la parole pour répondre à une partie de la 19e question du programme. Un deuil douloureux m'empêche d'assister cette année au Congrès archéologique et je ne puis que vous adresser de simples notes sur la Sigillographie du sud-ouest de la France, me réservant de les développer par la suite dans un Mémoire plus étendu. Tout informes qu'elles sont, ces notes peuvent, je pense, présenter quelque intérêt à nos confrères et attirer un instant leur bienveillante attention.

Il faut tout d'abord reconnaître que la sigillographie a, dans les provinces méridionales de la France, suivi les mêmes évolutions que dans le reste de notre pays et dans toute l'Europe. Certains usages ont apparu plus ou moins tard dans telle ou telle contrée, l'art des graveurs y a été plus ou moins florissant peut-être : mais, partout, les développements de la sigillographie ont été les mêmes. Nul doute sur ce point. Et cependant, il y a un intérêt extrême à rechercher les sceaux des juridictions, des établissements religieux, des seigneurs ou des particuliers dans chaque province. Cette étude permet de retrouver les influences politiques qui ont modifié tour à tour les emblèmes gravés sur les sceaux et de constater en même temps les progrès de l'art de la gravure, art qui, au moyen âge et jusqu'à la Renaissance, n'a guère eu d'autre application que la confection des matrices des monnaies et des sceaux.

J'aurais désiré présenter au Congrès des vues d'ensemble sur les empreintes sigillographiques appartenant au sud-ouest de la France et décrites avec toute la précision scientifique désirable par les rédacteurs de l'*Inventaire des Sceaux des Archives Nationales* (1), et par M. Paul Raymond (2). Dans cette lettre, je me contenterai de signaler les faits qui m'ont paru les plus dignes de remarque dans la sigillographie du sud-ouest de la France et de la partie de l'Espagne la plus voisine des Pyrénées.

(1) Douët d'Arcq. *Archives de l'Empire... collection de sceaux;* Paris, Plon, 1863-1868, 3 vol. in-4°.

(2) Paul Raymond, *Sceaux des Archives du département des Basses-Pyrénées ;* Pau, 1878, in-8°.

Usage des sceaux. — Dans le sud-ouest, ainsi que le remarque M. P. Raymond, l'usage des sceaux a été beaucoup moins fréquent que dans le nord. En Béarn, les notaires n'en avaient point et se contentaient d'apposer leur seing ou paraphe au bas des actes. Partout, d'ailleurs, les sceaux armoriés des notaires sont rares ; aussi faut-il signaler celui d'Arnaud d'Arbussan, notaire à Langon, vers 1290, dans lequel le champ est rempli par un écu droit chargé d'une croix (1).

Matières des sceaux. — Il y a, comme chacun le sait, des sceaux de cire et des sceaux de métal, ou mieux bulles, dont la matière est l'or, l'argent et le plomb.

Les sceaux d'or ne se sont trouvés qu'au bas d'actes émanant des empereurs d'Orient et d'Occident, des papes et des doges de Venise, et encore ce ne sont que des applications de feuilles d'or estampées sur un gâteau de cire, et non pas des morceaux de métal coulé dans une matrice.

Il en est de même de l'unique sceau d'argent connu et qui émane d'un seigneur navarrais du XIIIe siècle, Rodrigo Diaz de Los Canberos (2).

Les bulles de plomb, dont la matière était peu coûteuse et facilement malléable, en même temps que leur durée était certaine, ont été d'un usage beaucoup plus général. La chancellerie pontificale s'en sert encore et on en connaît un très grand nombre appartenant à des villes et à des seigneurs du midi de la France et de l'Europe, contrées où la chaleur du climat compromettait l'existence des sceaux de cire.

(1) P. Raymond, *op. cit.*, n° 725.

(2) G. Demay, *Le Costume au moyen âge d'après les sceaux*; Paris, D. Dumoulin, 1880, in-4°, p. 9.

Les rois de Castille scellaient aussi au plomb leurs actes solennels.

Quant aux sceaux de cire, le plus ancien que M. P. Raymond ait retrouvé dans les archives des Basses-Pyrénées, date de 1176 ou environ. Il consiste en un fragment rond de cire jaune, appendu sur une double lanière de cuir, à une charte en faveur de l'hôpital de Cauterets. C'était le sceau de Géraud de Labarthe, archevêque d'Auch (de 1170 à 1190); la légende est détruite, et dans le champ on voit un évêque de face, crossé, mitré et bénissant (1).

Aucune observation spéciale sur la couleur des cires employées dans la sigillographie méridionale. Cependant, M. G. Demay fait une remarque très intéressante à propos d'un sceau espagnol, dont la couleur bleue n'est qu'une fantaisie fort rare et peut-être unique : « Beaucoup de sigillographes parlent de cire bleue sur la foi les uns des autres. Les Archives Nationales n'en possèdent qu'un seul exemple. Il est fourni par une charte de Enrique Perez de Ferana, seigneur espagnol, en 1276. Le sceau qui l'authentique est rond, en cire bleue, et porte un loup passant à gauche en cire noire, dans une cuvette en cire rouge (2). »

Forme des sceaux.—Il y a lieu de remarquer certains sceaux, offrant des formes de fantaisie, qui appartiennent au midi de la France et à des seigneurs espagnols ou navarrais.

Par exemple, la forme en écu, assez fréquente en Artois et en Flandre, se trouve aussi dans les provinces

(1) P. Raymond, *op. cit.*, n° 890.
(2) G. Demay, *op. cit.*, p. 13.

méridionales et en Navarre. Tel est le sceau de Roy Diaz de Oyon, qui affecte la figure d'un écu arrondi par le bas, comme les blasons dits de forme espagnole par les héraldistes modernes.

De même les sceaux en losange, dont on trouve des exemples en France et en Angleterre, ne sont pas rares en Espagne et en Navarre.

Enfin, G. Demay (1) donne les dessins des sceaux de Ferrand Juanez de Valverde, de Diego Arela, alcade de Tolède, et de Don Johan Nunez, seigneur navarrais, qui affectent des formes toutes particulières, et ajoute : « Des dignitaires espagnols, des seigneurs navarrais, emploient des sceaux orbiculaires bordés de quatre, six ou huit festons ; des sceaux en étoile ou tréflés, ou participant de ces deux dispositions : des sceaux carrés ou losangés présentant sur chacun de leurs côtés un appendice demi-circulaire, c'est-à-dire quadrilobés. »

Il y a aussi dans le midi quelques sceaux triangulaires.

Type topographique. — Les sceaux du moyen âge se classent, comme on le sait, en diverses catégories suivant leurs types, dont les principaux sont :

Le type de majesté,

Le type équestre,

Le type de dignité,

Le type de juridiction

Et le type topographique.

Ce dernier comprend les sceaux sur lesquels on a reproduit ou cherché à reproduire, soit la vue d'une ville ou d'un paysage, soit un ensemble de construc-

(1) G. Demay, *op. cit.*, p. 21.

tions, soit enfin quelque édifice religieux, militaire ou civil.

On ne s'est pas suffisamment préoccupé jusqu'ici de cette partie de la sphragistique, ou du moins, à part quelques monographies publiées récemment par M. Schlumberger sur des sceaux de Terre-Sainte ou de l'Empire latin d'Orient, et le remarquable chapitre consacré au type topographique par Douët d'Arcq, dans son Introduction à l'*Inventaire des Sceaux des Archives Nationales*, il n'existe pas d'étude d'ensemble sur ce sujet. J'ai entrepris ce travail et je me propose de donner peu à peu le résultat de mes recherches sur les sceaux topographiques que j'ai pu recueillir.

Déjà j'ai publié un article sur le sceau de Loja (Andalousie) et sur quelques types espagnols (1). J'ai montré aussi, dans une conférence faite, il y a plusieurs années, à l'Association scientifique et littéraire de Caen, que les sceaux de cette nature peuvent fournir les renseignements les plus précieux sur une foule de monuments disparus.

En effet, ce qui caractérise l'art pendant les siècles qui ont précédé la Renaissance, c'est le réalisme, ou, si l'on aime mieux, la recherche de la réalité, et cet objectif nous garantit que les graveurs ont, à cette époque, de même que les peintres et les sculpteurs, reproduit avec une scrupuleuse exactitude les person-

(1) *Le Sceau de Loja et la Sigillographie pittoresque, principalement en Espagne* ; Paris et Toulouse, 1885, in-8° (Extr. du *Bulletin de la Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse*, t. VI). Une première rédaction de cet article avait été communiquée à la Sorbonne, en 1884, et insérée dans le compte-rendu de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, huitième session* : Paris, E. Plon, 1885, in-8°, p. 287-298.

nages et les monuments qu'ils avaient sous les yeux. Même dans leurs dessins les plus informes, on peut toujours retrouver la réalité.

Il faut assurément, dans les arts, compter toujours avec la convention, au moyen âge surtout. A cette époque, lorsqu'il s'agissait de reproduire un monument quelconque, on se contentait de l'indiquer plutôt que de le représenter, surtout si l'espace laissé à l'artiste dans le dessin d'une monnaie ou d'un sceau était fort restreint. C'était une tradition empruntée à l'antiquité. L'usage constant de la numismatique était d'employer alors une seule tour ou une seule porte pour représenter une cité tout entière, et cet usage fut adopté dans la gravure des sceaux.

Ainsi, au revers des bulles d'or des empereurs d'Allemagne du XIIe au XIVe siècle, on trouve un monument emblématique, dont la forme varie suivant les époques, en arrière d'une enceinte de murailles entrecoupée de tours et percée d'une porte, sur laquelle on lit : AVREA ROMA.

Quand les cités, les communautés religieuses, les corporations ou les juridictions eurent à se choisir des sceaux, elles suivirent fréquemment cette tradition, et, dans un grand nombre de cas, on ne peut douter de l'intention formelle qu'a eue le graveur de représenter une ville déterminée ou un monument particulier, puisque l'artiste a inscrit lui-même, soit en exergue, soit dans le champ de la matrice, le nom de l'objet représenté.

Je trouve par exemple :

Sur le revers d'un sceau du chapitre de Saint-Trophime d'Arles (1214) : une façade d'église, avec la légende : ECCLESIA SANCTI TROPHIMI ;

Sur un sceau de Bayonne (1351) : une porte de ville devant une enceinte fortifiée enfermant l'église Notre-Dame, et dans le champ les mots S(AN)C(T)A MARIA ;

Sur le revers d'un sceau de Peyrusse en Rouergue (1243) : une enceinte circulaire fortifiée de quatre tours et du centre de laquelle s'élève une haute montagne conique, couronnée par un petit château. On ne voit que trois des tours, la quatrième étant masquée par la montagne. Cette représentation topographique, ou mieux ce paysage, est entourée de la légende : IMAGVO CASTELLI DE PETRUCIA.

Les sceaux des seigneurs féodaux offrent aussi quelques exemples de monuments bien déterminés par leurs légendes.

Voici sur un sceau de Ranulphe, vicomte d'Aubusson (XIIIe siècle), un donjon (celui d'Aubusson), et, dans le champ, le mot ALBVSIO ;

Sur les revers des sceaux des vicomtes de Turenne, de 1211 à 1251 : un château-fort bâti sur un rocher, avec la légende : CASTRVM TVRENNE IN RVPE SITVM.

Je me borne à ces exemples, empruntés uniquement aux provinces méridionales de la France.

Un grand nombre d'autres sceaux, sans avoir une légende se rapportant à leur type topographique, n'en ont pas moins ce caractère d'une manière indéniable. Il faut donc rechercher avec soin les villes qui ont fait graver sur leurs sceaux des paysages, des villes, des enceintes fortifiées, des châteaux, des tours, des portes, des maisons communes, des églises, des chapelles, des ponts, etc., etc. ; car il y a toujours eu, dans l'origine, une volonté bien arrêtée de reproduire un sujet déterminé. Il ne peut exister de doute que pour les sceaux postérieurs au XIVe siècle, époque à laquelle les gra-

veurs se sont laissés entraîner par la fantaisie et ont parfois donné aux monuments une physionomie gothique au lieu de les représenter avec leur caractère roman originel. Plus tard, enfin, on s'est borné à figurer sur les sceaux, au lieu d'un édifice offrant quelque apparence de réalité, un meuble héraldique, tout de convention, qui est fréquemment resté dans les écussons modernes des villes.

Dans mon article sur le sceau de Loja, j'ai étudié, en outre du sceau de cette ville, ceux des villes espagnoles ou navarraises de Bernedo, Burgos, Cordoue, La Guardia, Hernani, Laredo, Montréal, Murcie, Pampelune, Puente de la Reina, Sanguësa, San-Sebastian, Santander, Ségovie et Tudela.

J'ai pour le Quercy, le Languedoc, la Guyenne, la Gascogne, le Béarn, en un mot pour les provinces du sud-ouest de la France, réuni plus de quatre-vingts sceaux offrant le type topographique nettement accusé. Les bornes de cette lettre ne me permettent pas de les énumérer.

Je vais donc me contenter de citer cinq sceaux du Béarn, où vous allez vous trouver bientôt, et sans moi à mon grand regret.

Je donne ces types par ordre alphabétique.

La commune d'Arudy, en 1675, faisait usage d'un sceau dans lequel on voit une vache passante, allusion aux armes de Béarn, au-dessus d'un édifice à trois clochers, ornés d'une croix, représentation d'un monument de cette petite ville.

J'ai cité plus haut le sceau de Bayonne, de 1351. Il représentait alors une vue idéale des murailles de la ville, et au centre la cathédrale. La recherche des emblèmes topographiques a persisté à Bayonne, depuis

le moyen âge, puisque les armes actuelles de cette ville sont : *de gueules à une tour crénelée et talutée d'or, ajourée de sable, posée sur une mer d'argent, accostée de deux pins de sinople et de deux lions passants affrontés d'or, brochant sur le fût des arbres*, blason remarquable à plus d'un titre. Il convient merveilleusement à une ville fortifiée non loin de l'Océan et voisine de forêts. Quant aux lions passants brochant sur le fût des arbres, ils sont dus sans doute à l'influence de l'art héraldique des provinces basques, où le loup de Biscaye *broche* si souvent sur des pins, dans les armoiries des villes et des familles nobles.

Sur le revers du sceau de Gaston VIII, vicomte de Béarn, je trouve, en 1286, un château à trois tours crénelées percé d'une porte romane et accompagné à dextre et à senestre de trois besants. N'est-ce point là une représentation plus ou moins exacte du château de Pau, à cette date, ou de l'une des résidences des puissants vicomtes de Béarn ?

A Orthez, au XVIIe siècle, le sceau de la ville, copie d'anciens types bien connus, montrait encore dans le champ un pont à trois arches inégales, surmonté d'une tour crénelée.

Enfin, en 1328, le sceau de la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port portait dans le champ un saint à senestre d'un pin et d'un château maçonné, percé de trois portes et fortifié de cinq créneaux.

Une étude attentive de ces sceaux permettrait d'y retrouver les monuments les plus saillants des villes auxquelles ils appartenaient, comme on reconnaît encore sur les sceaux de Toulouse, depuis 1214 jusqu'en 1404, une vue du château Narbonais et de l'église de Saint-Sernin.

Je ne puis omettre non plus le sceau de Bertrand I, évêque de Dax, qui, en 1353, porte l'image de la Vierge au-dessus d'un priant, à droite, et d'un diable sur un pont, à gauche. La représentation du malin esprit se rencontre sur un certain nombre de sceaux ecclésiastiques, et il ne faut pas oublier que le pont de Dax sur l'Adour passait pour avoir été construit par le démon.

Type naval. — Le type naval, que l'on peut rattacher au type topographique, se rencontre assez fréquemment sur les sceaux des villes maritimes, notamment en Angleterre, dans les Pays-Bas et dans quelques contrées du nord de l'Europe.

Jal, dans son *Glossaire nautique*, et Demay, dans *Le Costume au moyen âge, d'après les sceaux*, ont reproduit et décrit un certain nombre de ces monuments sigillographiques.

Le sceau de La Rochelle, en 1308, nous offre un navire à mât unique et à voile carrée, dont l'étambot et l'étrave ont une forme toute moderne.

« Dans les types de Saint-Sébastien et de Santander, dit Demay, deux matelots plient la voile, perchés sur la vergue d'où pendent des cordages de cargue. On remarque au sceau de Saint-Sébastien les enfléchures, ces cordelettes mises en travers des haubans et qui servent d'échelles. Le racage, le collier qui permet à la vergue de glisser le long du mât, y est aussi très nettement accusé. On voit également la manière dont l'extrémité des haubans s'attache au bord du navire aux porte-haubans, et comment les deux bras de la vergue viennent aboutir à proximité du timonier, qui tient un aviron à large pale triangulaire. »

Parfois aussi, on voit des scènes de pêche sur les

sceaux et Demay les a soigneusement décrites dans un passage qu'il convient de citer en entier, car s'il nous montre la recherche de l'exactitude chez le graveur, il nous fournit aussi les détails les plus précis et les plus curieux sur les usages des hardis marins de la Biscaye :

« Les sceaux de deux villes baignées par le golfe de Gascogne, dit Demay, nous font assister au spectacle émouvant d'une pêche à la baleine. Une embarcation rapide, aux caps très relevés et montée par cinq hommes, s'approche du cétacé. Trois rameurs assis nagent d'un seul côté, dégageant ainsi le bord qui côtoie l'énorme mammifère. Le patron, debout à l'arrière, gouverne avec un aviron, tandis que sur l'avant le harponneur s'apprête à lancer son arme. Tel est le sceau de la ville de Biarritz, en 1351.

« Sur le sceau de Fontarabie, en 1335, le canot, de la même forme que le précédent, mais dessiné avec plus d'élégance, ne porte que deux rameurs. Ils nagent tous deux du même côté, le côté opposé à la baleine dont l'image est aussi plus correcte. Le harponneur, debout, a déjà envoyé deux lances, et le patron, assis à l'arrière, semble lui donner le signal de frapper une troisième fois. Des deux engins qui ont atteint l'animal, l'un, celui de droite, nous fait connaître une particularité curieuse. Chacun sait comment la pêche à la baleine se pratique de nos jours. La baleine une fois piquée, le canot lui file une certaine longueur de ligne attachée au harpon, et puis s'amarre sur elle. Dès ce moment, la barque ne la quitte plus, tantôt entraînée avec une rapidité vertigineuse par la bête qui fuit, tantôt au repos pendant une sonde du cétacé, attendant qu'il reparaisse à la

surface pour le frapper de nouveau, s'éloignant ou se rapprochant à propos, sans jamais le lâcher, si ce n'est dans des circonstances extrêmes. D'après le sceau de Fontarabie, les Basques, au moyen âge, n'en usaient pas tout à fait de même. La ligne attachée au harpon de droite, au lieu d'être amarrée au canot, conserve son autre extrémité libre, et cette extrémité se termine par un flotteur, un tonnelet, sorte de bouée qu'on pouvait suivre avec moins de dangers et sans perdre la trace de la baleine.

« Nous observons encore que le harponneur ne saisit pas son arme des deux mains, comme c'est l'usage à présent. La main gauche est obligée de tenir la ligne dégagée.

« Chez les pêcheurs, l'habillement est semblable à celui des marins. Nous constatons cependant sur le sceau de Biarritz qu'ils portent des surcots déceints. Tous ont la tête nue, comme il convient pour la terrible lutte qu'ils entreprennent. »

Portraits sur les sceaux. — Il y a tout lieu de croire que les graveurs ont voulu, comme sur les monnaies, faire parfois sur les sceaux le portrait des souverains et des personnages importants. Cela est indiscutable pour les sceaux des empereurs, des rois et de quelques grands feudataires.

Sur un sceau du chapitre de Saint-Étienne de Troyes, au XIVe siècle, on voit un personnage à genoux, présentant à saint Étienne, debout, un modèle d'église gothique, qu'un ange aide à supporter. Entre les deux personnages est une banderolle où se lit en caractères gothiques : Heric com Camp (*Henricus comes Campanie*). Évidemment, c'est un portrait. On peut en

discuter la ressemblance, mais le graveur a fait ce qu'il a pu.

Un inventaire des joyaux du duc de Berry, de l'an 1412, mentionne un signet d'or sur lequel était le « visaige de monseigneur contrefait au vif. »

N'est-ce point aussi un véritable portrait que cette représentation d'évêque debout, crossé, mitré et bénissant, dont M. P. Raymond (1) signale le ventre « très proéminent » et qui se trouve, en 1353, sur le sceau de Pierre de Saint-Jean, évêque de Bayonne? Pour moi, il ne peut y avoir de doute à cet égard.

Sigillographie des seigneurs dans le sud-ouest de la France. — C'est sur les sceaux des seigneurs et des particuliers que la fantaisie s'est surtout donné cours.

Voici un contre-sceau de Guy de Lévis, en 1296, sur lequel je trouve un lion passant, la queue partie et terminée en flèches.

Dans les cimiers des seigneurs méridionaux, on rencontre les représentations les plus diverses : astres, cerf, chien, cornes, cygne, tête de diable, buste d'homme, tête d'homme ou de femme, lévrier, licorne, lion, ours, panache ou plumail, pie, pomme de pin, sanglier, vautour, vol.

Parmi les supports uniques, doubles ou multiples, je citerai :

Support unique : ange, femme coiffée d'un hennin, fleur, lévrier ;

Supports doubles semblables : branches de feuillages, chimères, demi-vols, femmes, griffons, hommes, hommes sauvages, léopards, lions, pies, sirènes ;

(1) P. Raymond, *op. cit.*, n° 906.

Supports doubles différents : chimère à tête d'homme et chimère à tête de femme, homme sauvage et ange, licorne et femme vêtue d'une robe à manches longues et coiffée d'un chaperon, lévrier et homme sauvage, lion et ours ;

Supports multiples : trois anges, etc.

Les dignitaires du royaume de Navarre mettaient parfois sur leurs sceaux des emblèmes de leur charge. Sur le sceau de Charles de Beaumont, alferiz ou porte-étendard, on trouve, en 1396, derrière l'écu, un étendard flottant ; sur celui d'Alphonse de Peralta, comte de Saint-Esteben, connétable, en 1497, l'écu est surmonté d'une épée dont la ceinture cloutée entoure l'écu comme une bordure.

Le temps me presse, Monsieur le Directeur, et je m'arrête ici. J'ose espérer, toutefois, que les notes très incomplètes que j'ai l'honneur de vous transmettre prouveront à nos savants confrères l'importance de l'étude de la sigillographie du sud-ouest de la France. Cette communication n'a que ce but et celui de prendre de loin, une modeste part, aux travaux d'un Congrès auquel j'aurai l'extrême regret de ne pouvoir assister.

XII.

LISTE DE GRAVEURS

AYANT TRAVAILLÉ POUR LE BÉARN

Par M. J. Adrien BLANCHET.

Les recherches que nous avons faites dans les Archives Nationales, et surtout dans le dépôt des Basses-Pyrénées, nous ont permis de dresser une liste d'artistes ayant gravé des monnaies, des jetons ou des sceaux pour le Béarn.

Dans un travail sur les graveurs des monnaies de France (1), Albert Barre avait cité deux graveurs pour l'atelier de Pau, Pierre Bouchet (c'est Brucher qu'il faut lire) et Pierre-Joseph Duvivé dit Duffault.

La liste que nous donnons aujourd'hui, quoique plus importante, ne saurait évidemment être définitive.

On remarquera un fait intéressant : l'existence de graveurs particuliers, dans les ateliers de Morlaas et de Saint-Palais, démontre que ces deux officines étaient encore en activité pendant la seconde moitié du XVIIe siècle.

(1) *Annuaire de la Soc. franc. de Numism.*, 1867.

La division des artistes en tailleurs généraux et particuliers est assez difficile à établir. Cependant, nous voyons que des graveurs parisiens, Guillaume Martin, en 1564, et Philippe Danfrye, en 1590, sont appelés graveurs généraux des monnaies de Béarn. Il est évident que les artistes béarnais contemporains, Pierre Brucher et Guillaume Lamy ne purent remplir que la fonction de tailleur particulier.

Nous croyons néanmoins que Guillaume Lamy a pu être tailleur général et ne cesser de l'être que par suite de la réunion du Béarn à la France.

Les considérations imposées par la nécessité de fixer les types de la monnaie du royaume amenèrent ce changement.

Nous donnons dans le tableau suivant quelques indications sommaires relatives à la gravure des sceaux :

Pau (1) :

Pierre Brucher, 1564-1572, graveur de monnaies.

Jérôme Lenormant, 1572-1580, graveur de monnaies et de sceaux (sceaux de Catherine de Navarre et du conseil souverain de Béarn).

Guillaume Lamy, 1580-1609, orfèvre, graveur, maître des monnaies.

Richard Lamy, 1607-1652, orfèvre-graveur.

Daniel de Day, 1657.

Jacques de Soubiran, 1660-1672.

Loyard, 1695-1717.

(1) Nous inscrivons ici les dates auxquelles les artistes sont cités comme graveurs travaillant pour le Béarn. Nous classons les graveurs béarnais par atelier.

Pierre Duvivé, 1718.
Pierre-Joseph Duvivé, dit Duffault, 1759-1779.

Morlaas.

Jean Bazet, 1543-1566.
Jérôme Lenormant, 1573-1580.
Guillaume Lamy, 1580-1609.
Jean Lamy, 1613-1657.
Minvielle, 1661.
Bertrand de Beaumont, 1661.

Saint-Palais.

Simon d'Armagnac, 1634.
Pierre d'Armagnac, 1660.

Artistes Parisiens.

Josué Ballay, 1531, graveur de jetons pour la maison de Marguerite de France, reine de Navarre.

Nicolas Aymery, 1531-1534, id.

Jean Beaucousin, 1553-1564, id.

Jean Erondelle, 1554-1566. Maître de la monnaie de Pau et très probablement graveur des monnaies qui y furent frappées (Il avait été graveur à la monnaie des Étuves).

Guillaume Martin, 1564, graveur général.

Philippe Danfrye, 1590, id.

Jean Wos *ou* de Vos, 1594, orfèvre, graveur des sceaux de la chancellerie de Navarre.

Pierre Turpin, 1613, graveur de jetons pour le Conseil de Navarre.

Pierre Regnier, 1614-1624, graveur de jetons pour le Conseil et la Chambre des Comptes de Pau.

Divers.

Jean Catillon, 1589, orfèvre, graveur du grand sceau du roi.

Jean Bourgeois dit Picard, 1595, orfèvre, graveur du sceau du greffe du sénéchal d'Oloron.

François Pabie, 1600, orfèvre, graveur de poinçons à marquer des draps d'Oloron.

Claude Gravail, 1604-1606, orfèvre, graveur des sceaux des sénéchaux de Pau et de Sauveterre, et du sceau de la Chambre criminelle.

Arnaud de Lalanne, 1685, cité comme graveur habitant à Nay.

Aucun graveur n'est mentionné pour avoir gravé une médaille.

On trouve bien, de 1763 à 1765, un Pierre Meneton, orfèvre, donnant quittance pour prix et façon des médailles d'or de l'Académie de Pau. Mais nous croyons qu'il surveillait simplement la frappe de ces pièces, et que les coins venaient de Paris.

Espérons, en terminant, que les résultats actuels ne sont pas les derniers qu'on obtiendra : il reste encore beaucoup à apprendre ; espérons qu'il reste beaucoup à trouver.

XIII.

LES TOMBEAUX A GRILLE

Par M. J. Eugène DUFOURCET

Nous croyons devoir signaler au Congrès des tombeaux d'un genre tout particulier et qui sont, croyons-nous, une spécialité de la contrée soumise à son étude. Ils constituent de véritables ossuaires de famille, et leur découverte nous a révélé des pratiques funéraires, encore en usage de nos jours dans une partie de la contrée, et qui remontent, nous allons le voir, à une antiquité bien reculée.

Au mois de janvier 1887, nous faisions, avec M. Taillebois, et quelques-uns de nos collègues de la Société de Borda, des fouilles dans l'ancien cloître de la cathédrale de Dax, pour rechercher les substructions d'une chapelle que nous supposions avoir dû exister en cet endroit, et qui, d'après des textes anciens, aurait été bénie en 511 par Maximus, un de nos premiers évêques (1). Cette chapelle, nous le savions aussi, était

(1) « Maximus precibus populi capellam in civitate Aquensi

entourée d'un cimetière ; tout nous faisait espérer de magnifiques trouvailles.

Dans l'angle formé par la sacristie et la cathédrale actuelles, nous n'avons pas tardé à découvrir, presque immédiatement au-dessous du dallage du cloître, que l'on sait avoir été construit au XIVe siècle, trois tombeaux, dont la forme et la disposition nous étonnèrent et nous surprirent ; aucun de nous n'en avait jamais vu de semblables.

Le premier était orienté nord et sud : sa longueur était de $1^m 75$; sa largeur, au nord, de $0^m 47$, et, au sud, de $0^m 51$, et sa profondeur, de $1^m 58$.

A $0^m 66$ de profondeur, on voyait quatre barres de fer, posées dans le sens de la largeur, et également distantes les unes des autres ; et dans l'espace compris entre la dernière barre, au nord, et le mur de la tombe, il y avait une grille ronde en fer, composée d'un cercle coupé par quatre barreaux en fer comme la grille, et se terminant intérieurement par des pointes en forme de trèfles qui ne se rejoignaient pas au centre.

L'un de nous a pu constater que, malgré leur orientation *est-ouest,* le long séjour que ces barres de fer avaient fait sous terre avait produit l'effet de les aimanter. Le pôle nord de l'aimant était tourné vers l'est.

Le second tombeau était tout à côté du premier, mais orienté est-ouest. Il était bâti en briques plus longues et plus épaisses que celles dont on se sert aujourd'hui, tandis que celui dont nous avons déjà parlé était fait de pierres taillées en grand appareil, semblables à celles de la sacristie, qui se trouve à côté

consecravit et benedixit cemiterium » (Charte de l'abbaye de Divielle).

et qui est un des restes de la cathédrale gothique qui a précédé notre église néo-grecque.

Les dimensions de cette seconde tombe étaient les

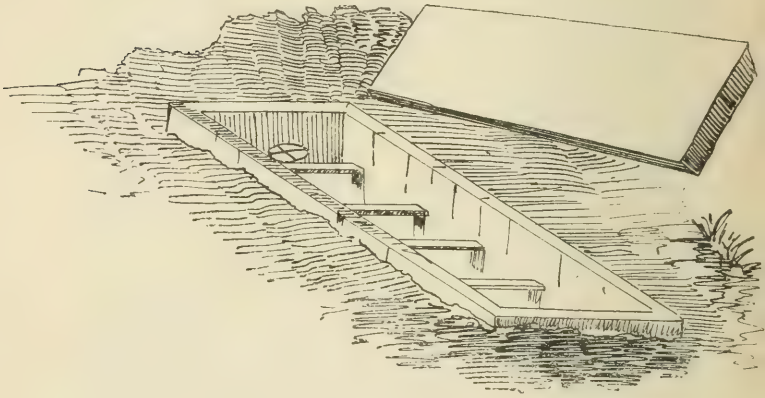

TOMBEAU A GRILLE
Dans l'ancien cloître de la cathédrale de Dax.

suivantes : longueur, 2^m ; largeur, à l'ouest, $0^m 52$, à l'est, $0^m 50$; profondeur, $1^m 58$. Les barres en fer et la grille ronde, qui se trouvait à l'ouest, étaient à $0^m 77$ du sol actuel du jardin établi dans l'ancien cloître, soit à $0^m 50$ du dallage primitif du couvert du cloître.

Le troisième caveau était orienté comme le second et n'en était séparé que par les deux parois qui étaient juxtaposées et formaient une épaisseur de $0^m 40$.

Sa longueur était de $1^m 88$ et sa largeur de $0^m 48$, à l'est, et de $0^m 55$ à l'ouest ; il était profond de $1^m 75$; les barres et la grille étaient à $0^m 88$ du niveau primitif.

Dans ces trois tombeaux, à demi remplis de terre qui y avait pénétré évidemment par les cassures des dalles qui les recouvraient et qui avaient été brisées

par la chute de la cathédrale gothique, survenue en 1646, se trouvaient, surtout en dessous des barres de fer, de nombreux ossements ayant appartenu à des gens d'âge et de sexe différents. Nous avons aussi découvert, dans le premier, une épée en acier, trop rongée par la rouille pour qu'il nous ait été possible de lui assigner une date, et, dans le troisième, un gros d'Aquitaine, d'Édouard III, roi d'Angleterre et DVX AQITANIE, comme le porte la légende de cette pièce qui a dû être frappée entre 1317 et 1355.

Nous apprîmes, à l'occasion de cette découverte, que dans le pays Basque et, plus près de nous, à Soustons, et dans une partie de l'ancienne vicomté de Marenne, on rencontre des tombes du même genre qui sont encore en usage et qui appartiennent aux familles les plus notables et les plus anciennes.

Quand un décès se produit dans les familles, propriétaires de ces antiques sarcophages, on place le cercueil sur les barres, et, après un certain temps, lorsque la décomposition a fait tomber cercueil et ossements en dessous des barres, on peut placer dans le même tombeau un nouveau cadavre dont les os vont plus tard rejoindre au fond de ce caveau commun ceux qui les y ont précédés.

Les tombes dont nous avons donné la description ont dû servir à des inhumations semblables et successives. Nous croyons cependant pouvoir affirmer que les corps qui y ont été déposés n'étaient pas renfermés dans des cercueils, ils étaient placés à même sur les barres, et les grilles rondes dont nous avons parlé étaient évidemment destinées à soutenir leurs têtes. Ce qui le prouve, c'est le peu de largeur des trois tombes, surtout de la première, et ce fait que nous

n'avons trouvé dans aucune d'elles ni bois, ni métal, provenant des cercueils qu'elles auraient contenus. Le bois aurait bien pu disparaître complètement, mais les clous se seraient nécessairement conservés : on en a retrouvé dans des tombeaux bien plus anciens (1). Ceux dont nous avons l'honneur d'entretenir le Congrès doivent être attribués au XIIIe siècle, car, d'un côté, les parements de l'un d'eux étaient faits avec des pierres provenant de la démolition de l'église romane, qui devint, en 1050, la première cathédrale *intra muros* de Dax (jusqu'à cette époque le siège épiscopal était dans l'église construite près du tombeau de Saint-Vincent-de-Xaintes, dans le faubourg qui porte toujours le nom de notre premier évêque), et par ailleurs, nous avons constaté que les parois des trois tombeaux avaient été surélevées de 0^m 20 environ lorsqu'on établit, au XIVe siècle, le dallage du cloître.

Voulant descendre aussi bas que possible, nous avons, toujours avec l'espoir de retrouver la chapelle de Maximus, démoli les trois tombeaux à grille et nous avons été assez heureux pour la découvrir, du moins son abside. Les murs de ce monument antique sont en petit appareil régulier, coupé de rangées de briques, rappelant celui de nos remparts du IVe siècle, avec cette différence que les cubes qui le composent sont plus petits et plus allongés.

Malheureusement la nef de la petite basilique se

(1) M. Batcave, dans un intéressant mémoire sur la numismatique béarnaise, publié dans la *Revue des Basses-Pyrénées et des Landes* (année 1887), parle de tombeaux découverts à Orthez, en 1817 et en 1840, dans lesquels les *cadavres étaient déposés sur des lits en fer.*

trouve en dessous de la sacristie et il ne sera possible de la découvrir que quand on procèdera à la démolition de cette dépendance, bien difforme, de notre cathédrale. Nous espérons que ce sera avant longtemps.

XIV.

La Faïencerie

DE SAMADET

Réponse à la 14e Question

Par le docteur L. SORBETS

EXTRAIT [1]

La faïencerie de Samadet, qui a éteint ses fours en 1832, a échappé jusqu'à ces jours à une description complète de ses produits répandus dans les trois départements des Landes, du Gers et des Basses-Pyrénées.

Samadet est un petit village de la Chalosse, à quelques kilomètres d'Aire; la fabrication de la faïence paraît y avoir pris naissance dans le premier quart du XVIIIe siècle, vers 1715, mais c'est en 1732 seulement qu'un privilège d'exploitation fut accordé pour vingt ans, par lettres patentes, à l'abbé de Roquépine, baron de Samadet.

(1) Le défaut d'espace nous oblige à extraire ou à résumer quelques-uns des mémoires adressés au Congrès; le nombre en a été assez considérable pour qu'il en soit même plusieurs que nous devrons nous borner à mentionner.

Charles-Maurice du Bouzet de Roquépine était abbé de Saint-Aubin d'Angers et de la Haye-Montbazon. La mort de son frère, le marquis de Roquépine, maréchal de camp, le fit héritier de nombreuses propriétés et notamment de la baronnie de Samadet.

Disons tout de suite qu'à la mort de l'abbé de Roquépine, ses biens passèrent au comte Louis d'Astorg, son neveu.

L'abbé de Roquépine avait pour arrière-grand-père Michel Le Tellier, chancelier de France (1), détail à retenir pour expliquer l'origine d'un superbe plat qui porte, en camaïeu bleu, les armoiries de Le Tellier, accompagnées du mortier et des masses, insignes de sa charge.

En 1752, un renouvellement du privilège, pour une seconde période de vingt ans, fut accordé à l'abbé de Roquépine, à la suite d'une enquête faite par l'intendant d'Auch, Mégret d'Étigny, dont la réponse à Trudaine, membre du Conseil du commerce et intendant des finances, fournit de curieux détails sur la situation de la fabrique de Samadet, à cette date :

« Du 24 juin 1752.

« Monsieur,

« J'ay l'honneur de vous renvoyer la requête de M. l'abbé de Roquépine qui était jointe à la lettre que vous m'avez fait celuy de m'écrire le 11 du mois dernier, par laquelle il demande le renouvellement du privilège qui luy a esté accordé en 1732 pour l'exploi-

(1) Voir Noulens, *Maisons historiques de la Gascogne*. A. Tabouriech, Davillier, Demmin, etc.

tation d'une manufacture de fayence dans sa baronnie de Samadet en Chalosse.

« Elle est, Monsieur, en très bon état, suivant ce que marque mon subdélégué sur lieux, qui en a été faire la vérification. L'administration en est bonne, ainsy que la marchandise qui s'y fabrique, et le débit s'en fait aisément ; il a même fallu, pour la commodité des acheteurs, établir des magasins dans beaucoup d'endroits (1), en sorte que cette manufacture paraît mériter protection.

« J'estime donc qu'il y a lieu d'accorder à M. l'abbé de Roquépine la grâce qu'il demande.

« Je suis, etc. »

La plus belle période de fabrication de Samadet est comprise entre les années 1752 et 1780.

Les produits sont à couverte stannifère, le grain de la pâte en est très fin. C'est à cette époque qu'il faut naturellement rapporter les spécimens polychrômes et les beaux produits en camaïeu que nous avons retrouvés dans les Landes, le Gers, et les Basses-Pyrénées : corbeilles ajourées à treillage, ornées de fines fleurs à l'intersection des entrelacs ; assiettes à personnages grotesques et à ornementation décorative, bouquets dont les principales fleurs sont la rose, l'*œillet* et la renoncule ou bouton d'or. Des paysages divers, où le papillon et la libellule se posent sur des fleurs, ou sur le brin d'herbe emporté au courant de l'eau, pendant que le chasseur, armé d'un fusil à silex, poursuit le gibier sur les terres et dans les bois. Plus loin, c'est

(1) Bayonne, Dax et Aire, d'après des documents contemporains.

un seigneur, en costume Louis XV, suivant de l'œil un manant allant à l'ouvrage la houe sur l'épaule, etc.

Quand Samadet commença à donner ses produits, sa fabrication, comme forme décorative et comme ornementation, se ressentit du style et du genre provençal, et surtout de Moustiers. Aussi trouve-t-on également dans les types de Samadet les scènes diverses et les personnages plus ou moins grotesques, imités de Callot, et les dessins d'ornementation empruntés au Bérain.

L'abbé de Roquépine mourut peu avant 1774, et son neveu, Louis d'Astorg, comte de Barbazan (1), fit continuer la fabrication de Samadet, mais elle déclina, et à l'époque de la Révolution, elle tomba tout à fait. Les malheurs du pays en furent la principale cause, mais on dit que la décadence de Samadet eut aussi pour raison l'épuisement de la bonne terre ou argile plastique blanche servant à la fabrication.

Au moment de la Révolution, la fabrique de Samadet passa aux mains du conventionnel Dizès, qui devint plus tard sénateur. Celui-ci en confia la direction à son frère, le chevalier Dizès. La fabrique eut ensuite pour régisseurs Duviella, Jocé Darricau et Darbins.

Mais la bonne terre disparaissait en même temps que les formes élégantes et la richesse des décors, et on ne vit plus, au commencement de ce siècle, sortir de Samadet qu'une ignoble poterie commune, barbouillée de couleurs jaunes, rouges ou vertes, et, en 1832, la fabrication fut heureusement suspendue.

(1) C'est lui qui céda à la ville de Paris les terrains sur lesquels passent aujourd'hui les rues d'Astorg et de Roquépine.

En 1838, la manufacture fut achetée par la commune, les bâtiments furent démolis, et une citerne occupe aujourd'hui l'emplacement de la faïenceric.

Avant l'établissement de la faïencerie de Samadet, le Sud-Ouest était approvisionné par les fabriques de Moustiers, de Marseille, de Toulouse et de Bordeaux, dont nous avons trouvé dans le pays de nombreuses pièces, et plus rarement par celles de Sèvres, de Saxe, de Chantilly et de Rouen, objets de luxe, importés seulement par les riches habitants de la contrée.

En résumé, quatre caractères distinguent les produits de Samadet :

1° La décoration à l'œillet. Dans les bouquets formés de roses, de myosotis, de boutons d'or, l'œillet domine toujours et occupe la place principale ;

2° L'émail stannifère, un peu terne ;

3° Au revers, trois points dépourvus de couverte, à cause du contact prolongé au four, empreinte laissée par les pernettes qui supportaient les pièces à la cuisson, ces trois points formant un triangle isocèle et toujours de la même grandeur ;

4° Des lignes parallèles coupées par des sécantes et surmontées de points, mais ce caractère n'est pas constant, et il appartient plutôt aux plats en camaïeu vert, à personnages, fabriqués à Varage.

M. le docteur Sorbets est mort pendant l'impression de ce volume. Nous tenons à conserver le souvenir de cet archéologue consciencieux en reproduisant à la suite de ce mémoire les lignes suivantes dues à M. E. Taillebois :

« Le docteur Léon Sorbets est décédé le 29 décembre 1889, à Aire-sur-l'Adour, à l'âge de soixante-deux ans.

« L'un des collaborateurs les plus actifs de la *Revue de Gascogne* et du *Bulletin de la Société de Borda*, le docteur Sorbets s'était voué à l'archéologie depuis plus de vingt ans et avait publié un grand nombre de mémoires historiques et archéologiques, principalement sur la ville d'Aire.

« Il avait réuni une collection locale intéressante surtout en faïences de Samadet.

« Ses recherches archéologiques lui avaient valu une médaille d'argent au Congrès archéologique de Dax.

« E. Taillebois. »

XV

ORIGINE DES AQUITAINS

Par le docteur L. SORBETS

ANALYSE

I. L'auteur résume les données fournies par l'anthropologie sur les deux types principaux de l'homme à l'époque quaternaire, et rappelle l'existence des deux types principaux, dolichocéphale et brachycéphale. Il rappelle que les Aquitains, les Ibères, les Basques, les Auvergnats et les Bas-Bretons appartiennent au type brachycéphale.

II. Étude des migrations des races : étude des grandes invasions.

III. Établissement des Phéniciens sur les côtes maritimes de l'Espagne et des Gaules. L'histoire des Aquitains ne remonte qu'au IIIe siècle avant l'ère chrétienne. Examen des diverses opinions sur l'origine des Aquitains. La plus rationnelle est celle qui se rapporte à la descendance des Celtibériens.

IV. A l'époque de l'invasion romaine, les Ibères n'occupaient plus qu'une partie du triangle placé entre

les Pyrénées, la Garonne et les côtes du golfe de Gascogne, ce qui constitue l'Aquitaine ou Novempopulanie. Défaites de Valerius Preconinus et de Manlius ; victoire de Crassus.

V. Étude du monument épigraphique d'Hasparren.

VI. Depuis Valens, Eauze devient la métropole de l'Aquitaine. Après les victoires de Clovis sur les Wisigoths, cette province est enclavée dans le royaume de Neustrie. Érection de la Gascogne en duché. La Guyenne et la Gascogne.

XVI

AIRE-SUR-L'ADOUR

Par le docteur L. SORBETS

ANALYSE

Ce mémoire renferme un résumé complet de l'histoire d'Aire depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours.

Il est en quelque sorte le développement du discours prononcé par M. le docteur Sorbets, à la séance tenue à l'évêché d'Aire (1). L'auteur donne, avec documents à l'appui, un tableau historique des Annales de la ville d'Aire jusqu'à nos jours et une description de ses monuments.

(1) Voir page 91.

XVII

LE PÈLERINAGE
A NOTRE-DAME-DE-GRACE

AU CASALIEU (Nerbis-Mugron)

Par M. l'abbé V. FOIX

Réponse à la 20e question du programme

ANALYSE

La chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, au Casalieu (en gascon *Casalioü*), paroisse de Nerbis-Mugron (Landes), fut construite par « honorable homme Antoine de Labeyrie, sieur du Casalieu, habitant de Bayonne et de Mugron, à sa bonne dévotion qu'il a en Dieu et la Vierge Marie, à la conservation des fidelles chrétiens et au salut des âmes du purgatoire... et en la confusion des hérétiques. »

Elle fut consacrée le 4 janvier 1541, par Philibert de Beaujeu, évêque de Bethléem, abbé commandataire et seigneur de Saint-Sever, en présence de l'évêque d'Aire, Gabriel de Saluces.

Le pèlerinage, qui était muni de nombreuses faveurs et indulgences, fut fort suivi pendant quelques années, mais la chapelle dut être presque détruite et mise hors d'usage pendant les guerres de religion. En 1697, elle était « entièrement ruynée depuis longtemps, lorsqu'elle fut relevée par Jean de Labeyrie, seigneur du Casalieu, qui la rebâtit, la dota d'objets du culte et y fonda une prébende qui existait encore en 1792. »

Depuis la Révolution, le culte a cessé dans cette chapelle, aujourd'hui transformée en décharge. Les fenêtres ogivales sans vitraux, une niche sculptée sur la façade, le vaisseau du bâtiment intact, trahissent encore sa destination primitive.

L'auteur donne le détail des exercices religieux qui constituaient le pèlerinage, des faveurs qui y étaient attachées, ainsi que les listes des sieurs de Casalieu et des prébendiers de la chapelle.

XVIII

LES COMMANDERIES

DANS

LE DÉPARTEMENT DES LANDES

Par M. l'abbé DÉPART,

Curé de Mimizan.

ANALYSE

Après avoir rappelé les travaux sur les ordres militaires en Gascogne de M. Bladé et du baron de Cauna, ainsi que le livre de M. Antoine du Bourg sur le grand prieuré de Malte, et la publication du Pouillé de 1749 de M. l'abbé Cazauran, l'auteur fait connaître le résultat de ses recherches sur les commanderies de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et des autres ordres hospitaliers, principalement dans les derniers temps de leur existence, c'est-à-dire dans le courant du XVIIIe siècle.

Ces commanderies sont au nombre de quarante-huit, sans compter un certain nombre d'hôpitaux sur lesquels M. l'abbé Départ fournit aussi quelques détails. De nombreux documents originaux empruntés aux Archives de l'archevêché de Bordeaux, à différents

dépôts communaux et aux minutiers de plusieurs notaires, offrent surtout un intérêt historique, bien que l'auteur n'ait pas négligé de signaler et de décrire les bâtiments des anciennes commanderies qui existent encore et qui offrent quelque intérêt.

Les commanderies ayant appartenu aux Templiers, et alors entre les mains de l'ordre de Malte, sont de beaucoup les plus nombreuses, mais, à côté, on en trouve quelques-unes qui appartiennent à des ordres hospitaliers moins connus et dont quelques-uns n'ont même jamais existé que dans un diocèse ou une province. Nous citerons, par exemple, la commanderie de Bessant, appartenant à l'ordre de Saint-Jacques de l'Épée-Rouge, fondé en Espagne pour la protection des pèlerins qui se rendaient au tombeau de l'apôtre et approuvé en 1175 par le pape Alexandre III ; la commanderie de Saint-Antoine de Goloni, dépendant de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois, et un certain nombre de commanderies et d'hôpitaux pour les pèlerins appartenant à l'ordre de Saint-Jacques de la Paix ou de la Foi, dont la fondation était due à l'archevêque d'Auch, Amanieu.

XIX

L'HOPITAL DE MUGRON

(LANDES)

Par M. l'abbé V. FOIX

Réponse à la 15e question du programme

ANALYSE

L'hôpital de Mugron n'est mentionné d'une manière précise qu'au XVIIe siècle, bien qu'il ait paru exister depuis le moyen âge. Situé d'abord sur le grand chemin de Saint-Sever ; il était « basty sur le bord d'un précipice, composé d'une sy petite maison... et sy éloigné du bourg » qu'on résolut de le transférer, dans l'intérieur de la ville, dnns une maison acquise dans ce but en 1680. A partir de cette époque, il ne reçut plus les pèlerins, mais il fut spécialement destiné aux infirmes.

L'auteur suit l'histoire de ce petit établissement, qui ne comprenait primitivement que cinq lits, jusqu'à nos jours.

XX

FOUILLES

FAITES

A REIMS ET AUX ENVIRONS

Par M. BLAVAT-DELEULE

ANALYSE

L'auteur commence par rappeler que, depuis trente ans, il a exploré le sol rémois et a contribué à la découverte de nombreuses antiquités de diverses époques, mais principalement de la période gallo-romaine.

Il décrit ensuite un certain nombre de fouilles, indique les objets recueillis, et donne en réalité un journal des diverses recherches faites par lui dans ces dernières années.

Nous nous bornerons à donner l'indication de ces diverses fouilles, des travaux ayant été, croyons-nous, déjà publiés sur la plupart d'entre elles.

I. Tumulus d'Époyé, commune de Beine, renfermant trois sépultures gauloises dont deux à char.

II. Aux Trois Piliers à Reims, en 1878. Cimetière romain.

III. Fosse Plantat, à Reims, en 1884 et 1887. Cimetière gallo-romain, objets en verre, et urnes à trois trous.

IV. Vertus et Bergère-les-Vertus, en 1873. Cimetière gaulois.

V. La Maladrerie, à Reims, en 1884. Cimetière gallo-romain.

VI. Le chemin de Courcy, à Reims, en 1886. Cimetière gallo-romain.

XXI

LES BAS-RELIEFS

DE L'ÉGLISE DE SAINT-PAUL-LES-DAX

Par M. l'abbé Ch. DIDELOT,

Curé-archiprêtre de Valence.

NOTE

Le mémoire communiqué au Congrès par M. l'abbé Ch. Didelot a été publié par lui dans la *Revue de l'Art chrétien*, 4e numéro de 1889, et 1er et 2e de 1890.

Cet article est accompagné de reproductions héliotypiques des bas-reliefs d'après les moulages faits par M. Didelot, et dont il a bien voulu donner une collection au musée de Dax (1).

(1) Nous espérions donner la reproduction des bas reliefs de Saint-Paul, avec une notice de M. Léon Palustre, mais ses nombreux travaux n'ont pas permis à notre confrère de réaliser ce projet. Nous donnerons plus tard ce travail dans le *Bulletin Monumental*.

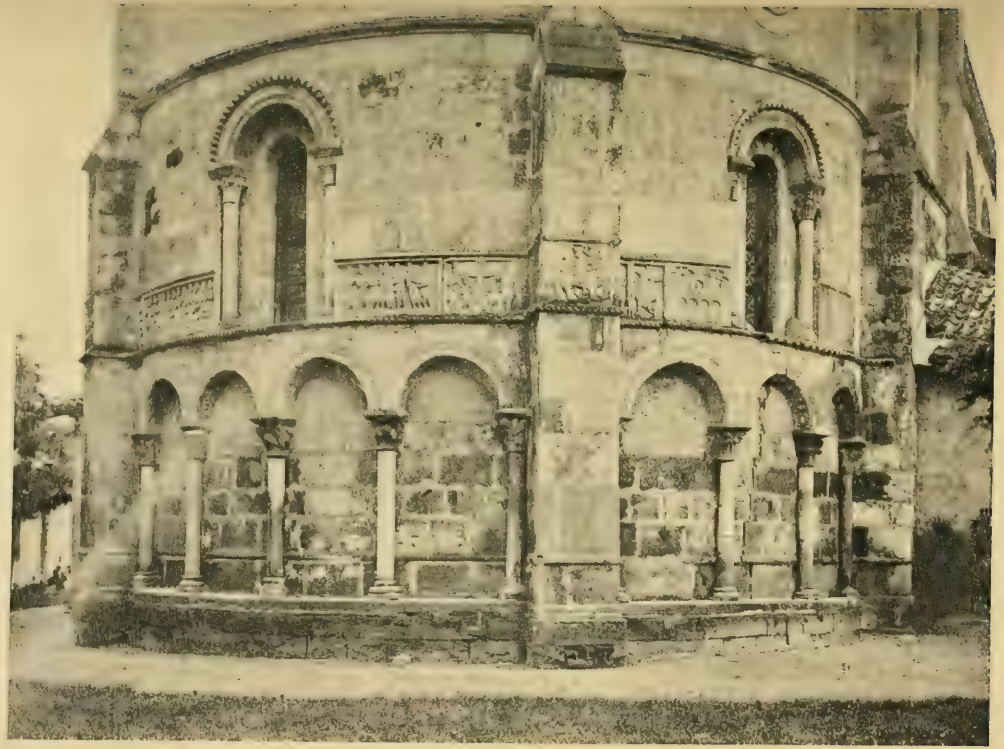

CHEVET DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL-LÈS-DAX

Photographie de M. L. Palustre

XXII

LES DEUX FRAGMENTS

D'UNE

INSCRIPTION MYSTÉRIEUSE

A ANTIBES

Par M. le docteur MOUGINS DE ROQUEFORT

ANALYSE

Cette inscription lapidaire, en deux fragments, se trouve en contre-bas et à droite de la route nationale n° 97, de Toulon à Antibes, et à quelques centaines de mètres de la *Porte-de-France* de cette dernière ville, sur un terrain vague appartenant au Génie militaire, vers la limite Ouest des glacis.

Elle est gravée en creux, sur deux blocs calcaires, taillés en parallélipipèdes, formant les piédroits d'un portique, et l'ensemble de la maçonnerie présente à première vue, et de loin surtout, l'apparence d'un de ces restes d'aqueducs romains si nombreux autour de Fréjus.

On lit sur l'un :

VIATOR AVDI SILIB
TABULA EST AENAQVAE

Et sur l'autre :

ET INTVS VENI
TECVNCTA PERDOCET

Ce qui, si on rapproche les deux morceaux, donne :

VIATORAVDI SILIBET INTVS VENI
TABULA EST AENAQVAE TE CVNCTA PERDOCET

Qui doit se lire :

Viator audi si libet, intùs veni :
Tabula est æna quæ te cuncta perdocet.

C'est-à-dire :

Écoute passant, s'il te plaît, entre ici.
Il y a là une table d'airain qui va tout te dire.

Les lettres de la première ligne ont 0,12 c. et celles de la seconde 0,06 : elles trahissent une bonne facture et la bonne époque de l'ère impériale.

Cette inscription a été étudiée successivement par Gruter, qui en donne, d'après Siméon et d'après Scaliger, deux leçons, toutes deux inexactes et incomplètes ; par Soléry et Bouche, et de nos jours par Tisserand, Carlone et M. Bazin, dont les lectures sont incorrectes. Arazi seul l'a exactement lue, et M. Ed. Blanc en a fait un estampage fidèle.

Après l'examen des différentes interprétations données par M. Ed. Blanc, qui se demande s'il faut y voir un tombeau ou un lieu de plaisir, par M. Bazin, qui

en fait une sorte de table géographique, M. Mougins de Roquefort propose d'y voir les restes d'un des premiers monuments du christianisme.

« Ne serions-nous pas en présence d'une ruine de l'ancienne chapelle de Saint-Sébastien, dont la fête patronale a lieu tous les ans le 20 janvier? Elle estoit, dit une histoire manuscrite d'Antibes de 1708, hors les murs de la ville, vers la citadelle, dans l'endroit où est à présent la demy-lune du bastion Dauphin, et feust démolie pour les premières fortifications, dans un temps que personne n'eust la curiosité de s'en appercevoir. »

M. Mougins de Roquefort décrit ensuite une seconde pierre encastrée à l'angle du *bastion royal* et qui porte :

////////////////////////////
////DIVI MANTOI////
////RI · DIVIANTONI////
////PRNP DIVITRAIAI////
////////////////////////////

Il annonce, en terminant, qu'à la suite des démarches faites par M. Robert Soleau, maire d'Antibes, M. le Ministre de la guerre a autorisé l'administration municipale à démolir les ruines où la première inscription qu'il vient de décrire se trouve et à la transporter au musée d'Antibes, qui compte déjà plusieurs monuments épigraphiques d'un haut intérêt.

XXIII

LE CHAMP DE BATAILLE

DE CRASSUS

Par M. l'abbé C. TAUZIN,

Curé de Saint-Justin.

ANALYSE

L'auteur commence par faire remarquer que ni Napoléon III, ni Ernest Desjardins n'ont cru devoir fixer d'une manière précise l'emplacement du champ où fut livrée la bataille, dans laquelle Crassus défit définitivement les Aquitains. Il cite ensuite l'opinion de Dompnier de Sauviac et de Tartière, qui le placent le premier à Saint-Loubouer, et le second à Cazères.

Après avoir reproduit le texte de César et discuté les interprétations déjà présentées, M. l'abbé Tauzin propose de fixer le camp des Aquitains sur les hauteurs du village de Miramont, autrefois siège de la vicomté du Tursan, et rappelle qu'il existe sur ce point un tumulus, dit Motte de Lamarcade, de plus de 50 mètres de diamètre, et de plus de 8 mètres de hauteur, formé de couches uniformes et alternées de terre et de cendres mêlées d'ossements calcinés et de poteries.

Nous reproduisons ses conclusions :

REMARQUES

A. Batiments et dependences de la tannerie royale de Dax.

B *Terrein* de ladite tanerie.

C. *Fosses à tané.*

D. Prés de la même tanerie.

E. Mare.

F. Épi de facine.

G. Ligne qui désigne le bord de la rigole qui fait la séparation des dépendences de la susdite tanerie dans une piece de terre vague, **H.**

J. Epis de facine compris dans ledit terrein vague, où il a été pris des terres pour la construction d'iceux.

K. Rives de la rivière.

L. Arbres saules que le grand poids des eaux *ont decharnes*

M. Petits bancs de sable formés depuis quelques années à la faveur du second et troizième éperons, les terres du côté supérieur desquels se trouvent emportées par le courant et poids des eaux.

N. Éperons.

O. Mares pratiquées lors de la construction desdits épis.

P. Prés.

Q. Chaussée *appellée* de Coupe-Gorge.

R. Chaussée de St-Paul.

S. Entrée de la tanerie.

T. Emplacements de M. Lalanne.

V. Chemin pour l'uzage de la tanerie et du sr Lalanne.

X. Dépendences de l'hôpital.

Y. Chapelle de l'hôpital.

Z Chapelle du Sablar.

Æ. Bout du pont du Sablar.

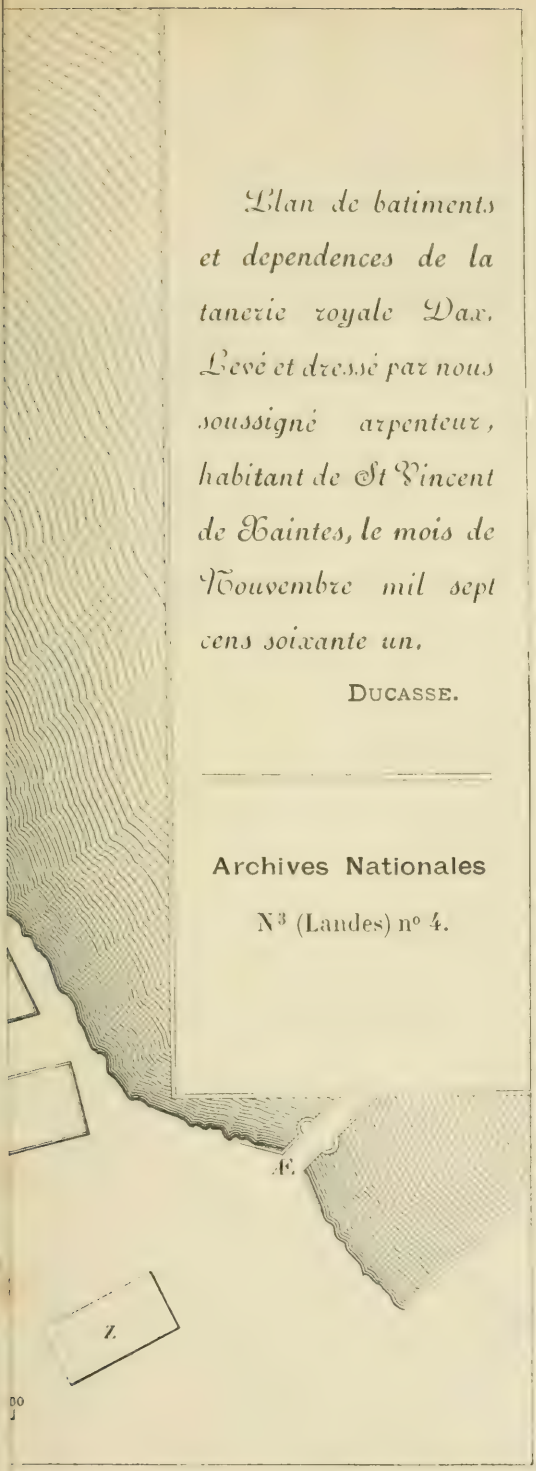
L'Plan de batiments et dependences de la tanerie royale Dax. Levé et dressé par nous soussigné arpenteur, habitant de St Vincent de Saintes, le mois de Nouvembre mil sept cens soixante un.
DUCASSE.
Archives Nationales
N³ (Landes) n° 4.
AE.
Z.

Plan de bâtiments et dépendances de la tannerie royale Parc. Lecoq, dressé par nous soussigné expérteur, habitant de St Vincent de Tyrannes, le mois de Décembre mil sept cent soixante un.

D. CA[illegible]S.

Archives Nationales
N° Cartes n° 4.

« L'adaptation du texte de César se fait ici naturellement. Partis du plateau de Sarron, les Romains se rangèrent en bataille dans la plaine qui s'étend devant Miramont. La porte décumane du camp aquitain avait été moins fortifiée que le reste de l'enceinte. Ne s'ouvrait-elle pas dans la direction du Tursan et, que pouvait-il venir de là, si ce n'est des auxiliaires puissants et dévoués ? La pente moins abrupte de ce côté motiverait aussi le *facilem aditum* de César. La motte du Casteron semblait du reste devoir mettre cette partie du camp à l'abri de toute surprise, ce qui expliquerait la négligence de nos pères. C'est donc en toute sécurité qu'ils pouvaient porter toute leur attention sur la partie des retranchements placée en face de Sarron, et concentrer là tous leurs efforts pour repousser les assauts des assaillants. A la faveur des gorges étroites qui séparaient ces monticules, alors plus encore qu'aujourd'hui recouverts de bois, les cavaliers ont pu exécuter leur première excursion autour du camp, sans éveiller les soupçons des Aquitains, et les cohortes fraîches contournant tout le massif des collines (*longiore itinere*) sont arrivées ainsi à la porte décumane avant que leur présence ait été signalée. Il n'y a pas jusqu'à ce point culminant (*loco superiore*) d'où partaient les traits mortels que nous ne trouvions ici. C'est la butte E (1) qui domine tout l'ensemble du front de bataille.

« Enfin, en franchissant les fortifications pour échapper à la mort, les Aquitains se retrouvaient dans cette vallée du Bahus qui, par une légère dépression, les

(1) Le mémoire est accompagné d'un plan que nous ne pouvons reproduire.

amenait sur ce large plateau de landes (*apertissimis campis*), où la cavalerie les poursuivit après leur défaite.

« Ainsi, en plein cœur du pays des Tarusates, pas trop loin de leur oppidum (12 kilomètres), dans une situation formidable, en face d'un campement romain, nous avons un emplacement fortifié qui, par ses dimensions et sa position topographique, répond parfaitement aux données trop vagues, hélas! que nous fournissent les commentaires. La butte de Lamarcade nous démontre qu'un nombre considérable de corps furent brûlés en même temps en cet endroit. Les débris recueillis appartiennent à la période romaine, l'usage de l'incinération ne s'est généralisé en Aquitaine qu'avec l'invasion ; l'histoire n'enregistre pas à cette date d'autre bataille de plus grande importance que celle qui assurait à Crassus la conquête de notre pays.

« Vous regretterez sans doute, Messieurs, que la fouille du tumulus n'ait pas été faite avec assez de soin pour fournir l'argument décisif qui lèverait les derniers doutes, mais, peut-être, ne trouverez-vous pas trop hardie cette conclusion : *Aucun autre endroit ne peut mieux que Miramont donner la réponse au problème que nous avons entrepris de résoudre.* »

XXIV

NOTE

SUR

DEUX CARTES DE DAX

Par M. J.-Adrien BLANCHET

La carte qui représente la ville de Dax avec son enceinte gallo-romaine (1) paraît être de la première moitié du XVIIIe siècle. Elle n'est pas datée, mais, comme elle ne porte pas de trace de la tannerie royale dont nous avons un plan de 1761, il est facile de voir qu'elle est antérieure. Le calque a été fait aussi exactement que possible, mais une reproduction chromolithographique pourrait seule donner une idée parfaite de l'original.

Quant au plan de la tannerie royale, daté de 1761, il paraît avoir été dressé à propos d'un différend qui s'était élevé au sujet d'un terrain vague situé près de la tannerie et à l'est.

(1) Les tours formant angle sont accusées plus fortement. Voir ce qu'en a dit M. de Caumont (*Bull. Monumental*, t. XXII, 1857).

Voici, du reste, un document qui donnera une idée de l'affaire :

« *A M. de Beaumont.*

« A Dax, le 19e janvier 1762.

« MONSEIGNEUR,

« Je prends la liberté de vous adresser le plant ci-
« joint (1), au nom des intéressés de la tanerie royale
« de cette ville, par le quel ils demandent la conces-
« sion d'un petit fonds que les communautés de Dax
« et de Saint-Paul prétendent mutuelement être de la
« dépendance de leur territoire. Quoi que ce fonds.
« Monseigneur, soit inculte et sans valeur, les inté-
« ressés à la tanerie doivent désirer d'en obtenir la
« concession, parce qu'en le fermant, ils parviendront
« à mettre à l'abri des dégradations du public les
« ouvrages qu'ils se proposent d'y faire pour em-
« pêcher la rivière de l'Adour de prendre son cours
« dans cette partie et d'enlever leurs bâtiments.

« J'ose espérer, Monseigneur, que vous trouverez
« notre demande admissible et que vous voudrez bien
« avoir la bonté de nous la faire accorder.

« Je suis avec le plus profond respect,

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« LAFARGUE, Syndic. »

(Syndic de la tannerie royale).
Arch. Nat. Q1, 419.

(1) Le plan joint à la lettre représente simplement le terrain dont il est question ; on en voit l'amorce en H, sur le plan de la tannerie royale.

Malgré cette démarche, l'affaire ne fut pas terminée promptement, car, dans une lettre datée du 8 septembre 1764, adressée à M. de la Pierre (Eaux et Forêts), Lafargue envoie une copie d'une lettre écrite le 29 mai 1764 par lui à M. de Beaumont, intendant des finances, rue Vivienne, à Paris :

« MONSEIGNEUR,

« M. le marquis de Poyanne m'aïant marqué que « vous voudriés bien me permettre de m'adresser à « vous pour les cas qui intéressent la tanérie roïale « de cette ville, trouvés bon, Monseigneur, que je vous « suplie de nous faire obtenir la concession d'un petit « terrein attenant notre établissement ; ce terrein est « inculte et ne sert à personne ; les communautéz de « Dax et de Saint-Paul prétendent respectivement qu'il « est dans leur territoire ; elles ont été entendües et « ont consenti à la concession.

« Notre mémoire, Monseigneur, doit avoir été ren- « voïé il y a environ un an ; et je ne doute pas que les « avis de M. d'Etigny et de M. Bastard, grand m^e des « Eaux et Forêts, ne nous soient favorables.

« Ce n'est pas, Monseigneur, l'objet de la concession « en lui-même qui nous occupe, nous ne cherchons à « l'obtenir que dans la vüe d'avoir la faculté de faire « faire dans la partie qui borde la rivière de l'Adour, « des ouvrages qui la contiènent dans son lit ; elle a « déjà commencé une trouée qui nous fait craindre la « prochaine destruction de nos bâtiments.

« J'espère, Monseigneur, que par l'effet de vôtre

« bonté et de vôtre protection, nous serons incessam-
« ment à l'abri de cette crainte.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé :* LAFARGUE, etc. »

Arch. Nat., Q1, 419.

La demande finit probablement par être accordée, mais nous ne savons à quelle date.

XXV

QUELQUES MOTS

SUR

L'ANCIEN BAYONNE

Par M. Henry POYDENOT

Messieurs,

Je n'ai d'autre titre que celui de la bonne confraternité qui doit unir tous les membres du Congrès, pour leur souhaiter à mon tour la bienvenue dans la ville de Bayonne.

S'il m'était permis dès l'abord de formuler un regret, je voudrais exprimer ici celui que nous éprouvons de vous y voir faire un si court séjour. Quoique nous ne soyons pas bien riches en monuments archéologiques, nous aurions aimé à vous montrer encore plus en détail que nous ne le pourrons faire les restes intéressants de notre enceinte gallo-romaine, les traces si fortement accusées de la domination du peuple-roi dans cette partie du pays des Tarbelliens, puis notre antique et splendide cathédrale, rebâtie du XIIe au XVIe siècle, ainsi que les ruines des châteaux-forts

de Biarritz, d'Espelette, d'Ustarits, de Saint-Pée, de Guiche, de Bidache, d'Aspremont, de Pouy, de Saint-Martin, et ce qui reste des fortifications de Hastingues, de La Bastide, et quelques autres détruites pendant les guerres de religion du XVIIe siècle, qui ont été si désastreuses dans nos contrées. Il y aurait bien aussi la visite de quelques *tumuli* qui pourraient mériter votre attention, ainsi que quelques curieuses stations géologiques et préhistoriques. Nos archives, si riches et si complètes, seraient dignes de vos savantes investigations. Nous ferons de notre mieux afin que vous en ayez un aperçu qui puisse vous déterminer à choisir un peu plus tard notre ville comme centre de la tenue d'un nouveau Congrès.

Aujourd'hui, nous ne devons que nous féliciter de voir réunis à Bayonne en aussi grand nombre ces savants qui honorent notre pays, et ces étrangers distingués qui ont bien voulu se joindre à eux.

Puisque votre première visite aujourd'hui doit être pour nos musées, nos collections, nos archives et nos anciens remparts, peut-être me permettrez-vous, non pas de vous parler peinture, sculpture, histoire naturelle ou législation comparée, — ce sont des sciences pour lesquelles, malgré tout mon respect, je ne puis déclarer que mon incompétence, — mais de vous préparer à la revue rapide de l'ancienne enceinte gallo-romaine de notre chère cité, par quelques mots sur son antiquité.

Nous ne connaissons pas au juste l'époque de la fondation de la ville de Bayonne ; tout ce que nous savons, c'est que les Romains la nommaient Lapurdum, et que la première mention qui en est faite dans l'Itinéraire d'Antonin est écrite sous le règne de l'empe-

reur Honorius, c'est-à-dire de 384 à 423. On y lit ce passage : *In provinciâ novempopulaniâ, tribunus cohortis novempopulaniæ. Lapurdo ;* c'est-à-dire : à Lapurdum, dans la province de Novempopulanie, est cantonnée la cohorte de Novempopulanie.

Ce nom de Lapurdum a été celui de la ville où les Romains avaient fondé un assez important établissement militaire, jusque vers le milieu du XIe siècle. Alors on voit apparaître pour la première fois, dans les titres gascons de l'époque, le nom de *Bayonne.*

Je ne vous fatiguerai pas par le récit des discussions interminables auxquelles a donné lieu la recherche de l'étymologie de ces deux noms.

Quoiqu'il en soit, Lapurdum ou Bayonne avait déjà une assez grande importance vers la fin du IVe siècle, car outre qu'elle était la résidence de la cohorte novempopulanienne, on sait par une charte de l'abbaye de Divielle, malheureusement disparue, que Lapurdum était aussi, à cette même époque, ville épiscopale, car elle possédait alors un évêque, nommé Iteassicus, qui vivait en 381, et assista de ses conseils Exentius, évêque de Dax. Or, l'on sait que les évêchés n'étaient établis que dans les *cités*, titre qui indiquait des villes déjà anciennes. Les historiens de Bayonne, M. Bailac et M. Balasque, parlent de monnaies romaines trouvées dans la démolition des vieux murs. On en cite de l'empereur Adrien, qui a régné de 76 à 138. On en a aussi trouvé dans les fondations de la cathédrale, appartenant aux règnes de Gallien, de Salonine, de Claude le Gothique, c'est-à-dire qui remontent à l'époque comprise entre 218 et 268. En outre, en défrichant les landes dites de Hasparren, on a retrouvé des dépôts abondants de monnaies romaines apparte-

nant à la même époque. Je ne dirai qu'un mot en ce moment de la fameuse inscription lapidaire de l'autel votif trouvée à Hasparren, qui, d'après moi, serait du temps d'Adrien.

Vous le voyez, Messieurs, nous pouvons, et nous en sommes fiers, vous montrer une ville dont l'antiquité remonte à une époque assez reculée.

Lapurdum, ville romaine, cité épiscopale, siège du tribun d'une cohorte, était donc déjà assez importante au IVe siècle pour qu'il soit hors de doute qu'au moins une voie fréquentée devait y donner accès, et cependant on ne l'a pas encore retrouvée. On croit bien en avoir découvert quelques traces, mais rien n'est encore assez accentué pour pouvoir asseoir une opinion positive.

Peut-être est-ce aux nombreuses invasions des barbares dont notre pays a eu tant à souffrir que nous sommes redevables de la destruction des voies romaines autour de nous. Ainsi, dès l'an 409, les Vandales, les Suèves et les Alains, n'ayant pu traverser d'abord les Pyrénées pour se rendre en Espagne, firent un séjour de deux ans dans la Novempopulanie, qu'ils ravagèrent, ainsi que l'écrit saint Jérôme dans une de ses lettres à Ageruchia : « *Aquitaniæ novemque populorum pro-* « *vinciæ, præter paucas urbes, populata sunt cuncta;* « *ipsæ Hispaniæ, jamjam perituræ quotidie contre-* « *miscunt.* » Puis en 418, Honorius ayant été contraint de concéder aux Goths les provinces du Languedoc et d'Aquitaine, afin de les déterminer à abandonner l'Italie, ces barbares, devenus Ariens, détruisirent partout les temples de Dieu, persécutèrent les prêtres, chassèrent les évêques de leurs sièges et anéantirent la vraie foi dans la plus grande partie de ces provinces.

En 508, Clovis ayant tué Alaric et chassé les Goths, devint maître de la Novempopulanie et lui rendit le bienfait de la paix, dont elle jouit jusqu'à l'invasion des Vascons, qui, après avoir été d'abord vaincus par Childebert et Clotaire, fils de Clovis, profitèrent de nos discordes civiles pour se ruer de nouveau sur la partie méridionale de l'Aquitaine et finirent par s'y établir. Ce n'est qu'en 607 que Théodoric, roi de Bourgogne, et Théodebert, roi d'Austrasie, son frère, purent reconquérir les pays envahis par les Vascons. En ce qui concerne plus spécialement Lapurdum, on sait, par un passage de saint Grégoire de Tours, que, suivant les stipulations du traité d'Andelot, elle passa sous le sceptre de Childebert en 587.

Les Sarrazins, ou Maures d'Espagne, franchirent les Pyrénées en 726 et envahirent toute la Gascogne avec une force irrésistible, détruisant toutes les églises sur leur passage, égorgeant les prêtres et mettant tout à feu et à sang jusqu'aux bords de la Garonne. A la suite de la célèbre victoire de Charles-Martel, les Maures furent refoulés en Espagne, et le midi de l'Aquitaine put enfin respirer pendant quelques années. Mais, en 841, commencèrent les invasions des Normands, qui, ne marchant que le fer et le feu à la main, saccageaient les villes et les campagnes, pillant et détruisant les églises et les monastères.

Pendant plus de cent ans, Lapurdum fut le port qui servit à ces pirates du Nord pour envahir la Novempopulanie, et elle fut aussi la première à souffrir de leurs déprédations et de leurs incursions sans cesse renaissantes. Ils livrèrent aux flammes l'ancienne église de Sainte-Marie, et imposèrent aux habitants le culte de leurs faux dieux. C'est vers cette époque que

l'on place l'apostolat de saint Léon parmi nous et son glorieux martyre.

Alors la ville de Lapurdum formait une sorte de parallélogramme sur la rive gauche de la Nive, ayant pour centre le plateau où est bâtie aujourd'hui la cathédrale, et formant un circuit d'environ mille à onze cents mètres, qui passait le long du rempart Saint-Léon, où se voient encore des restes de tours et de murs romains, de la rue Sainte-Catherine, où l'on trouve les restes d'un ancien édifice que l'on dit avoir été le temple de Mars, et que le peuple appelle tout simplement le Temple. L'enceinte continuait tout le long de la rue Salie jusqu'aux Cinq-Cantons ; de là elle suivait la rue Orbe et aboutissait au Château-Vieux, où se trouvait très probablement l'ancien castellum romain.

La ville était percée de trois portes : 1° la porte Méridionale, située à peu près où se trouve aujourd'hui la porte d'Espagne ; 2° la porte Orientale : elle était à l'est, comme son nom l'indique, et donnait accès vers l'Adour ; 3° la porte Occidentale, qui était à gauche du Château-Vieux et à peu près dans le prolongement de la rue actuelle des Prébendes. Plus tard cette porte changea de nom et fut appelée porte de l'Evêque et porte de Tarrides.

L'épaisseur des murailles et des tours de l'enceinte de Lapurdum variait, comme on peut encore s'en assurer, de deux et trois mètres. Le revêtement extérieur était en petites pierres cubiques, alternant horizontalement avec des cordons de deux ou trois rangées de briques à plat : c'est bien là l'*opus quadratum* des Romains.

Quant à la distance des tours entre elles, on peut

juger par celles qui subsistent encore, ou par les vestiges et l'emplacement de celles qui ont disparu, que les règles données par Vitruve étaient exactement observées, et que les traits lancés par les défenseurs de chaque tour pouvaient parfaitement se croiser.

Quoique le nom de Lapurdum ne soit mentionné pour la première fois dans l'histoire qu'à la fin du IVe siècle, de fortes présomptions inclinent à faire croire que la fondation de notre cité pourrait remonter aux premiers temps de l'empire romain, et qu'elle pourrait être une de ces stations fortifiées qu'Octave Auguste fit élever sur les frontières des Cantabres afin d'assurer la victoire, en enserrant ainsi ce petit peuple valeureux et indompté qu'Agrippa et lui combattirent pendant huit ans sans le vaincre, quoique aidés par des troupes nombreuses et aguerries. Guerre impitoyable qui, après de nombreuses alternatives de succès et de revers, finit par l'extermination presque totale de ceux qui pouvaient être en état de résister. Tacite nous dit qu'après la pacification de ces contrées, trois légions furent laissées à la garde de ces diverses places d'armes, et telle était encore la crainte qu'inspiraient les peuples vaincus mais non soumis, que ces troupes recevaient directement les ordres de l'empereur, tandis que c'était le Sénat qui commandait à celles campées dans le reste de l'empire. Il est donc très probable que les tribus cis-pyrénéennes, issues de la grande famille Ibérienne, dont elles conservaient avec un soin jaloux la langue et les institutions, ne demeurèrent pas simples spectatrices de la lutte acharnée dans laquelle succombaient leurs frères d'Espagne, et que de nombreux contingents aquitanniques leur rendirent l'assistance qu'ils en avaient reçue quelques années

auparavant, lors des guerres de Crassus. C'était pour éviter le retour de semblables interventions, que les Romains auraient construit les forteresses de Lapurdum (Bayonne), Aquæ Tarbellicæ (Dax) et quelques autres. En réalité, le pouvoir de Rome finissait, dans nos régions, aux bords de l'Adour ; au-delà de ce fleuve et de la rive gauche de la Nive, aucun monument, aucun vestige, rien en un mot, ne vient attester l'occupation romaine. D'ailleurs, au-delà de Lapurdum commençaient les forêts impénétrables, les vallées profondes, les montagnes inaccessibles, qui servaient de refuge à cette race indomptable que Rome, malgré toute sa puissance, avait dû renoncer à absorber et à réduire au rôle d'esclave, comme elle avait accoutumé de faire pour tous les peuples vaincus.

Après Adrien, la Novempopulanie, tout en conservant son nom, admit dans son sein quelques autres peuples de son voisinage, et c'est ainsi que, dans le manuscrit de Corbie, qui date du VIe siècle, on comptait déjà dans la province Novempopulanienne jusqu'à douze peuples désignés comme suit par leurs noms de cités ou diocèses :

Metropolis Civitas Elusatium,
Civitas Aquensium,
Civitas Lactorantium,
Civitas Convenarum,
Civitas Consurannorum,
Civitas Boiatium,
Civitas Benarnentium.
Civitas Auturensium,
Civitas Vasatica,
Civitas Turba ubi castrum Bigorra,
Civitas Floronensium,
Civitas Ausciorum.

Cette désignation est confirmée par le manuscrit de Cologne, qui est du XIIe siècle et qui donne les noms suivants :

Civitas Elusatium,
Civitas Ausciorum,
Civitas Aquentium,
Civitas Lactoratium,
Civitas Combenarum.
Civitas Consorannorum,
Civitas Boatium.
Civitas Benarnentium,
Civitas Aturentium,
Civitas Vasatica,
Civitas Turba ubi castrum Bogorra (*sic*),
Civitas Illoponentium (*sic*).

On retrouve parfaitement encore aujourd'hui les noms et les emplacements de ces cités, sauf deux : ainsi, Elusatium, c'est Eauxe ; Aquensium, c'est Dax ; Lactorantium, c'est Lectoure ; Convenarum, c'est Saint-Bertrand-de-Comminges : Consorannorum, c'est Saint-Lizier ; Aturentium, c'est Aire ; Vasatica, c'est Bazas, etc. Les deux que l'on ne retrouve pas, ce sont : Beneharnum et Boiatium. Pour l'emplacement de Beneharnum, les uns veulent que ce soit Lescar, d'autres Orthez, d'autres Bellocq, et le monde savant est encore partagé d'opinion à cet égard. Pour celui de la Civitas Boiatium, la question nous semble avoir fait un grand pas, grâce aux savantes recherches de M. l'abbé Inchauspé, vicaire général de Bayonne, qui, dans sa dissertation très intéressante et magistralement traitée sur sainte Eurosie, nous semble démontrer d'une façon irréfutable que la cité des Boates ou

Boiens était Lapurdum et non La Teste-de-Busch. Déjà quelques auteurs anciens avaient soutenu la même opinion. Les partisans de ce dernier avis ne peuvent, ce semble, s'appuyer que sur une note soi-disant explicative ajoutée à un manuscrit de la *Notitia dignitatum imperii*, de la Bibliothèque de Thou. On y lit, en effet, à la suite de *Civitas Boiatium*, cette remarque interpolée : *quod est Boius in Burdigalensi ;* dans d'autres copies du même manuscrit, on lit : *quod est Burdigala.* Ces deux différentes notes donnent déjà matière à réfléchir, car *Boius* n'est pas *Burdigala.* Mais ni l'une ni l'autre ne se trouvent dans les plus anciens manuscrits de la *Notitia dignitatum imperii*, ni de la *Notitia provinciarum et civitatum Galliæ*, qui toutes portent simplement *Civitas Boiatium*. Marca n'hésite pas, de son côté, à déclarer que cette note est l'œuvre d'un copiste ignorant ou maladroit, et qu'on ne doit en tenir aucun compte.

Voici, du reste, par quels arguments M. l'abbé Inschauspé justifie sa thèse :

L'Itinéraire d'Antonin place Boius ou Boios à seize mille pas de Bordeaux : or, cette localité. située à si peu de distance de Burdigala, ne pouvait être cité épiscopale ; elle ne pouvait donc pas être la *Civitas Boiorum* des *Notitiæ*, car les *Boii* du Bordelais n'ont jamais eu d'autre cité épiscopale que Bordeaux. Mais la *Civitas Boiatium* des *Notitiæ* est distincte de *Burdigala*, qui est portée sous le nom de *Civitas Burdigalensium*, dans la deuxième Aquitaine, et non dans la troisième, où elles placent *Civitas Boiatium*. Donc, si l'on place cette dernière cité chez les *Boii* du Bordelais, on la change de province, ce qui n'est pas possible, puisque, dans toutes les *Notitiæ*, elle figure au

sixième rang parmi les cités de la province métropolitaine d'Eauze, dans la Novempopulanie. Il n'est pas possible de la déplacer, et elle ne peut pas être ailleurs : on ne peut pas confondre les catégories des cités et des provinces si bien coordonnées, si intelligemment décrites et groupées dans les *Notitiæ*.

« La *Civitas Boiatium* n'est donc pas chez les *Boii* « du Bordelais : elle est dans la Novempopulanie. « cela est incontestable. Mais, dans la Novempopulanie, « quelle cité peut-elle désigner, si ce n'est Bayonne? « Il n'y en a aucune : toutes les autres villes épisco- « pales de la province ont leur désignation dans les « *Notitiæ*. Bayonne seule y serait omise, si elle n'était « désignée par *Civitas Boiatium*. Or, elle n'a pas pu « être omise, puisqu'elle existait, et comme chef-lieu « et comme ville épiscopale. »

En effet, nous savons par une charte de l'abbaye de Divielle que Bayonne (Lapurdum) avait des évêques au IVe siècle. Dans le traité de partage entre Gontran et Childebert, fait en 787, au rapport de saint Grégoire de Tours, *Lapurdum* est une des cités attribuées à Childebert, et D. Ruinart, l'un des commentateurs du célèbre historien, écrit dans une note explicative à ce sujet : « *Urbes hic enumeratæ hodieque cathedrâ* « *episcopali pollent... Lapurdum seu Civitas Boia-* « *tium, hodie Baiona appellatur.* »

M. l'abbé Inchauspé ajoute : « La cité de *Lapurdum* « était une ville épiscopale de la Novempopulanie ; « elle n'a pu être omise dans les *Notitiæ* : elle doit y « figurer nécessairement. Or, elle ne peut y être dé- « signée que par *Civitas Boiatium ;* et si celle-ci ne « désignait pas *Lapurdum*, on ne saurait absolument

« où placer *Civitas Boiatium*. La conséquence nécessaire est donc que *Civitas Boiatium* est Bayonne.

« Une observation importante, et qui vient à l'appui « de notre thèse, c'est que les *Notitiæ* désignent les « cités par les noms des populations qui composent « leur district. Voilà pourquoi Bayonne y est appelée « *Civitas Boiatium* et non *Lapurdum*. Au contraire, « dans les nomenclatures des villes épiscopales que « nous trouvons dans les chartes, les chroniques et les « histoires du pays, nous voyons ces cités désignées « par leur nom propre, par exemple Bayonne par « *Lapurdum* et non point par *Civitas Boiatium*. « Mais nulle part on ne rencontrera les deux noms « ensemble : là où figure *Civitas Boiatium*, il n'y a « pas de *Lapurdum*, et là où l'on trouve *Lapurdum*, « *Civitas Boiatium* disparaît. Ce qui prouve encore « une fois que l'un tient l'autre et que les deux dénominations désignent la même ville épiscopale. »

Quant au nom actuel de Bayonne donné à l'ancienne ville de *Lapurdum*, M. l'abbé Inchauspé pense que ce nom provient de la peuplade des Boates ou Boiens, et a commencé à être nommée *Boisena*, ce qui en langue basque signifie celle des Boiens ou la ville des Boiens, et que plus tard, par suite des transformations du temps, ce nom de *Boisena* est devenu celui de Bayonne.

Dans le premier fascicule de mes *Récits et Légendes*, je me suis occupé de cette question, et après en avoir fait ressortir les difficultés, je concluais que, si l'on voulait rattacher le nom des *Boatiens* à celui de Bayonne, on ne pouvait le faire qu'en admettant que la peuplade des Boatiens avait *Lapurdum* pour capitale. Cette preuve me semble aujourd'hui faite irréfu-

tablement par la savante dissertation de M. l'abbé Inchauspé, à l'opinion duquel je me rallie avec empressement.

C'est du milieu du XIIe siècle que date la première extension de l'enceinte de Bayonne : en peu d'années, non-seulement elle occupa tous les terrains marécageux qui environnaient ses murailles, mais encore, franchissant la Nive, elle jeta les fondements d'un nouveau quartier sur la rive opposée : c'est là l'origine du Bourgneuf ou Petit-Bayonne. Alors, pour faciliter la communication entre les nouveaux quartiers et la vieille cité, des brèches furent pratiquées à travers les anciens remparts. A ce moment, on comptait huit portes à Bayonne : la première était au bas de la Nive et sur la rive gauche, à côté de la tour de Sault, et s'appela porte Saint-Simon : la deuxième, rue de la Poissonnerie, attenant à une petite ruelle à gauche, et sur la droite, à la rue Sainte-Catherine ; la troisième faisant face à la rue Salie, communiquant aussi par l'intérieur à la ruelle de la Poissonnerie ; la quatrième, du nom du Port ou de la Porte de Suzée, faisait face à la rue du Pilori et à la rue de Suzée ; la cinquième, en face du port du Castet ou de Castets, devant la rue de l'Argenterie ou des Argentiers et les Cinq-Cantons ; la sixième, rue Orbe, près la ruelle Cardin, tenait au bâtiment de l'ancienne Monnaie ; la septième, en face des arceaux des Carmes et de la rue neuve de la Monnaie ; enfin la huitième, au bout de la rue Major ou Mayou, aujourd'hui rue d'Espagne, s'appelait porte d'Espagne. Une neuvième porte ne tarda pas à s'ouvrir à peu près à l'endroit où existait autrefois la porte occidentale, et prit le nom de Tarrides, à cause de l'important faubourg de ce nom qu'elle desservait.

C'est vers ce point que le comte de Foix dirigea l'attaque qui, en 1451, eut pour conséquence la prise de Bayonne aux Anglais et sa réunion à la couronne de France. Plus tard, cette porte fut appelée porte de l'Évêque, parce qu'elle s'ouvrait contre l'évêché ; puis elle fut définitivement supprimée, lors de l'établissement par Vauban des fortifications dont il environna la ville.

En parcourant les riches annales de notre cité, on voit qu'à dater du XIIIe siècle son importance commerciale se développe considérablement, de même que son influence politique. Ses vaisseaux étaient nombreux : ses marins aussi braves que hardis. Aguerris par la pêche de la baleine, qu'ils finirent par chasser du golfe de Gascogne, en la poursuivant jusque près du pôle Nord, ils se jouaient de tous les périls et s'étaient acquis un grand renom de courage auprès des rois d'Angleterre. Cette prospérité de Bayonne se traduisit par un accroissement de population. Aussi fallut-il songer à une nouvelle enceinte, qui fut commencée sous Charles VIII, continuée sous Louis XII, à peu près achevée sous François Ier, et dont les restes sont encore reconnaissables.

Mais il faut se borner ; je ne puis avoir la prétention de vous faire en quelques instants l'histoire de Bayonne, et quoiqu'il soit difficile de s'arrêter quand on parle de la patrie, je ne dois pas oublier que vous êtes ici aujourd'hui beaucoup plus pour voir que pour entendre. Je m'arrête donc : mais comme nous allons faire tout à l'heure ensemble le tour de l'ancienne enceinte gallo-romaine de Lapurdum, permettez que je ne vous dise pas adieu, mais simplement : au revoir !

XXVI

DEUXIÈME NOTE

SUR LA DATE PROBABLE

DE

L'INSCRIPTION ROMAINE DE HASPARREN

Par M. Henry POYDENOT

ANALYSE

La note lue par M. Poydenot a été rédigée en 1886, en vue de répondre aux observations sur l'inscription romaine de Hasparren, présentées par M. Bladé, dans son *Épigraphie romaine de la Gascogne*, à celles de MM. Mommsen, de Berlin, et Otto Hirschfeld, de Vienne : enfin aux différents écrits d'Ernest Desjardins, sur le même sujet.

M. Poydenot rappelle qu'il a, dès 1872, donné une première étude sur l'inscription de Hasparren, avec un fac-similé, dans les publications de la Société française de numismatique, et que plus tard il a repris cette question lors des Congrès scientifiques de Pau, en 1874, et de Dax, en 1882.

L'étendue du mémoire de M. Poydenot ne nous per-

met d'en reproduire que les conclusions, en attendant qu'il nous soit donné de le publier en entier.

« On le voit, il n'y a rien de très affirmatif dans ces diverses opinions ; un seul point paraît désormais acquis, c'est que l'inscription ne peut pas être du temps d'Auguste. A part les raisons fournies par les savants déjà cités, j'en ai donné une au Congrès scientifique de Dax, en 1882, qui me paraît concluante, c'est que le titre de *flamen*, donné à Verus dans l'inscription, ne saurait être qu'une abréviation de celui de *flamen Augusti*, et qu'Auguste, n'ayant été divinisé qu'après sa mort, ne pouvait avoir ni culte ni prêtres de son vivant.

« Il faut donc chercher la date de l'inscription à une époque moins reculée, mais qui soit cependant antérieure à la *Notitia provinciarum*, c'est-à-dire au règne d'Honorius. Mais cette *Notitia*, en faisant l'énumération des peuples qui formaient la Novempopulanie, en compte jusqu'à douze : cela prouve que trois autres peuples se joignirent aux neuf primitifs, et il est à croire que ce ne fut que peu à peu que cette adjonction se produisit.

« Honorius régnait à la fin du IVe siècle : mais Théodose avait remanié la division des Gaules, dont il avait formé 17 provinces. Or, c'est sous Adrien que la Gaule fut divisée en 14 provinces, et l'Aquitaine particulièrement en trois ; et, chose digne de remarque, les limites de la troisième Aquitaine sont justement celles de la Novempopulania. Quoi de plus naturel que de penser que l'empereur indiqué dans notre inscription est Adrien, qui était né en Espagne, et qui, au dire de son historien Spartianus, traversa au moins deux fois les Gaules pour se rendre, dans sa patrie de naissance ?

« Quant à l'objection tirée de la forme des lettres, par M. Desjardins, pour en reporter la date au IVe siècle, elle me semble peu probante, et je partage absolument à cet égard l'opinion de M. Otto Hirschfeld, qui dit que, « d'après son expérience, il est bien difficile d'assigner une date à une inscription rustique en s'appuyant sur la forme des lettres.

« En effet, il ne faut pas perdre de vue que l'inscription a été gravée dane un bourg de la Novempopulanie, par un lapidaire qui n'avait probablement jamais étudié à Rome. Nous sommes donc en présence d'un monument absolument rustique, et l'argument que l'on voudrait tirer de quelques incorrections dans la forme des lettres ne me paraît pas avoir une grande portée.

« En tous cas, l'inscription elle-même, telle qu'elle est, donne une indication irrécusable, ce me semble, de sa date dans son dernier vers :

Urbe redux, genio pagi hanc dedicataram.

« *Urbe redux*, revenu de Rome, car Rome était *Urbs*, la ville par excellence, et il ne pouvait être question que de Rome pour un Romain, quand il disait *Urbs*. Or, cette appellation n'a jamais été donnée à Constantinople, il faut donc que notre inscription soit antérieure à Constantin, qui est mort au commencement du IVe siècle. Donc elle date du IIe ou du IIIe siècle, et rien n'empêche qu'elle ne soit de l'époque d'Adrien, mort au IIe siècle.

« Quant à l'attribution à Ælius Verus du Verus de l'inscription, on ne peut, il est vrai, en donner que des conjectures ; mais enfin, on sait que ce personnage était le favori d'Adrien, qui l'avait comblé de nom-

breuses faveurs. Qu'y a-t-il donc d'étonnant, et nous pouvons ajouter qu'y a-t-il de *risible*, à ce que Verus ait été nommé questeur en Novempopulanie, flamine, duumvir provincial, avant d'être arrivé au sommet de sa puissance, lorsqu'Adrien le nomma César? Il fut nommé consul, préteur et gouverneur de la Pannonie en 889 de Rome. Or, depuis ce moment jusqu'à sa mort, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer ailleurs, il s'écoula trois années, et c'est plus qu'il n'en fallait, alors comme aujourd'hui, pour qu'un simple citoyen devînt un très important personnage. »

ÉGLISE DE SARBAZAN

XXVII

SARBAZAN

Par M l'abbé BESSELLÈRE,

Curé-doyen de Roquefort.

ANALYSE

L'église actuelle de Sarbazan, canton de Roquefort de Marsan (Landes), date du XIIe ou XIIIe siècle et s'élève sur les ruines d'un édifice antique. M. le baron de Bouglon, dans des fouilles dirigées avec beaucoup d'intelligence, a découvert, sous les murs d'une chapelle latérale, construits primitivement en petit appareil gallo-romain, des tombeaux en pierre, dont l'un a un couvercle de forme prismatique.

A une distance d'environ cent cinquante mètres de l'église, sur un terrain en pente, se trouvent des débris de vieilles constructions ayant servi en dernier lieu de chapelle consacrée à Notre-Dame. La tradition portait qu'on avait découvert dans ce lieu, il y a une cinquantaine d'années, des mosaïques. Les fouilles faites précisément au pied du pan de mur gallo-romain ont fait découvrir, à un mètre au-dessous du sol de la chapelle, des mosaïques d'une grande richesse de dessin, formant une piscine de bains romains, affectant la forme

d'un trilobe. Un seul lobe est conservé, les deux autres sont dégradés et la mosaïque en est détruite. La bordure est formée de losanges allongés, séparés par des ronds. Au milieu se trouve un cercle ayant trois lignes au diamètre et portant trois cordes d'une part et deux de l'autre. Est-ce un instrument de musique, serait-ce un de ces signes cabalistiques destinés à appeler sur les eaux la faveur bienfaitrice de quelque divinité? Dans le lobe conservé, on voit un immense coquillage, attaqué par un groupe de poissons. Les couleurs qui dominent dans la mosaïque sont le gris foncé, le blanc, le rouge et le jaune.

Au nord de l'église, on a découvert une villa romaine.

L'église de Sarbazan, dont nous reproduisons la photographie, a été l'objet d'une description détaillée de M. l'abbé Bessellère.

Quatre chapiteaux romans à personnages sont à signaler dans l'église. Ils constituent une véritable épopée de la vie chrétienne et peuvent être interprétés ainsi : la vie naturelle et ses tristesses : la révélation et ses enseignements consolants ; le règne de Jésus-Christ ou la vie chrétienne ; le jugement et la vie glorieuse pour ceux qui sont fidèles.

Dans un appendice, M. l'abbé Bessellère examine les sculptures des chapiteaux romans de l'église de Donzevielle. Ce travail a paru dans le *Bulletin* de la Société de Borda, accompagné de croquis malheureusement peu intelligibles (1).

(1) Quelques notes sur les sculptures des chapiteaux de l'époque romane et de transition qui ont été conservés dans notre diocèse, 1889, p. 333 — 341.

XXVIII

SCULPTURES

DU

PORTAIL DE L'ÉGLISE DU MAS-D'AIRE

Par M. l'abbé DUDON,

Professeur au Grand-Séminaire.

Dans un mémoire, accompagné de photographies malheureusement trop réduites, M. l'abbé Dudon entreprend l'explication des sujets qui décorent le portail de l'église du Mas-d'Aire, et dont le dessin donné par M. Paul Lafond (p. 200) fait connaître l'ensemble.

L'auteur reprend un à un chacun des sujets, en donne la description et l'étudie au point de vue iconographique et légendaire.

Ce mémoire forme naturellement le texte destiné à accompagner une série de dessins reproduisant les divers sujets du portail du Mas. Il est le complément des mémoires déjà publiés par M. l'abbé Dudon sur cet édifice (1).

(1) *Sainte-Quitterie du Mas et sa crypte.* Aire, 1883, in-8°. — *Saint-Philibert et sa chapelle, dans l'église du Mas.* Aire, 1887, in-12; etc.

***

Plusieurs autres Mémoires ont encore été présentés au Congrès, mais ils sont restés entre les mains de leurs auteurs, et il ne nous est pas possible d'en donner une analyse ou de les mentionner comme nous l'avons fait pour ceux qui précèdent.

Il en est, en outre, quelques-uns qui ont été imprimés à la suite de leur lecture. Nous nous bornons à en donner l'indication, afin de mettre nos confrères à même de les consulter :

Saint-Girons. Son culte, sa crypte, sa collégiale, par M. l'abbé Meyranx, imprimé dans le *Bulletin* de la Société de Borda, année 1889, p. 307-318, et 1890, p. 53-66.

Étude sur la vie communale d'une petite ville dans le Marsan (Roquefort) au commencement du XVIIIe siècle, par M. l'abbé Bessellère. Même collection, 1888 et 1889, p. 149-163.

Enfin, nous devons rappeler les communications si intéressantes de M. André Gorse, de Pau, sur l'archéologie préhistorique de l'arrondissement d'Oloron, et les fouilles récentes de Lescar (1). Victime d'un terrible accident dans une ascension dans les Pyrénées, notre confrère a malheureusement succombé au mois de novembre dernier. Qu'il nous soit toutefois permis, en terminant, de lui donner un dernier adieu.

Artiste et érudit, M. Gorse avait publié d'intéres-

(1) Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1886.

santes études, parmi lesquelles nous devons citer son Mémoire sur les Tapisseries du château de Pau, et préparait une *Histoire de l'Art et des Artistes en Béarn*, dont un premier chapitre avait paru sous le titre *Les Caron*, en 1888.

MARSY.

XXIX

BIBLIOGRAPHIE LANDAISE

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

GÉNÉRALITÉS SUR LE DÉPARTEMENT DES LANDES.

ABBADIE (F.). — *Procès-verbaux de l'assemblée des Trois-Ordres et de la sénéchaussée des Lannes en 1789.* (Bulletin de la Société de Borda, T. V et VI.)

BACHACOU. — *Les Élections de 1791 dans les Landes.* (Revue de Béarn, Navarre et Lannes. T. IV.)

BEAURREDON (l'abbé J.). — *Essai de Philologie Landaise.* (Bull. de Borda, T. XII.)

BERGOING. — *Recherches sur l'ancien gouvernement politique du pays des Lannes.* Dax, R. Leclercq, 1789, in-12.

BLADÉ (J.-F.). — *Épigraphie antique de la Gascogne.* Bordeaux, P. Chollet, 1885.

— *Les Sources de l'Histoire de la Gascogne.* (Revue de Gascogne, T. II.)

— *La Novempopulanie depuis l'invasion des barbares jusqu'à la bataille de Vouillé.* (Revue de Gascogne, T. XXVIII et XXIX.)

— *Mémoire sur l'histoire religieuse de la Novempopulanie.* Bordeaux, Chollet, 1885, in-8°.

— *Histoire du Droit en Gascogne durant le haut moyen âge.* Agen, veuve Lamy, 1887, in-18.

BOUCHER (H. DU). — *Quelques nouvelles trouvailles préhistoriques Landaises.* (Bull. de Borda, T. III.)

— *Matériaux pour un catalogue des stations préhistoriques Landaises.* (Bull. de Borda, T. IV.)

— *Les Quartzites taillés des Landes.* (Bull. de Borda, T. VI.)

— *Contributions à l'anthropologie des races Landaises préhistoriques.* (Bull. de Borda, t. VIII.)

BOUCHER (H. DU) et Raimond POTTIER. — *L'Age de la pierre polie dans les Landes.* Paris, Ern. Leroux, 1875, in-8°.

BOURDEAU. — *Géographie historique de la Gascogne et du Béarn.*

Bréviaire de Dax.

BREZETS (A. DE). — *Deux lettres inédites de Burie ou Burye, lieutenant général pour le Roi en Guyenne, à Léon de Belsunce.* (Bull. de Borda, T. VI.)

CANÉTO (l'abbé). — *La Carte de la Novempopulanie.* (Revue de Gascogne, T. I.)

CARSALADE DU PONT (J.). — *Documents inédits sur la Fronde en Gascogne.* Auch, Cocharaux frères, 1883, in-8°.

CARTE (Thomas). — *Catalogue des Rolles Gascons, Normans et François, conservés dans les archives de la Tour de Londres.* Londres et Paris, Jacques Barois fils, 1743, 2 vol. in-f°.

Cartulaire de Dax (Livre rouge). Manuscrit XIVe siècle.

— *(Livre noir).* Manuscrit XVe siècle.

Cartulaire de Divielle.

Cartulaire de Saint-Sever.

CASENAVE. — (*Manuscrit Casenave*).

CASTAING (A.). — *L'Aquitaine au temps de César.* (Revue de Gascogne, T. XI.)

CAUNA (baron DE). — *Le Clergé et la Noblesse des Lannes en 1789.* Bordeaux, veuve Justin Dupuy, 1862, in-12.

— *Armorial des Landes.* Bordeaux, veuve Justin Dupuy, 1863, in-12.

— *Clergé et Noblesse des Landes. Armorial.* Bordeaux, veuve Justin Dupuy, 1864, in-12.

— *Hagiographie des Landes* (Congrès de Pau, T. II.)

— *Souvenirs du Congrès scientifique de Pau.* Bordeaux, Adrien Boussin, 1874, in-8°.

CAZAURAN (l'abbé). — *Pouillé du diocèse d'Aire.* (Bull. de Borda, T. IX, X et XI.) Paris, Maisonneuve, 1886, in-8°.

CÉNAC-MONCAUT (J.). — *Histoire des Peuples et des États Pyrénéens.* Paris, Didier et Cie, 1873, 4 vol. in-18.

CHAUDRUC DE CRAZANNE (baron). — *Recherches historiques, littéraires et critiques sur la Novempopulanie ou Troisième Aquitaine.* Paris, 1811, in-8°.

— *Les neuf peuples principaux et les douze cités de l'Aquitaine Novempopulaine.* (Revue de Gascogne, T. II.)

CHINAC (DE). — *Dissertation sur les Gascons.* Paris, 1786.

COMPAIGNE. — *Chronique de la ville et diocèse d'Acqs.* Orthez, 1657.

COUTURE (Léonce). — *Les Trois Ordres aux Assemblées électorales de Dax et Tartas.* (Revue de Gascogne, T. V.)

CURIE-SEIMBRES. — *Essai sur les Bastides.* Toulouse, Ed. Privat, 1880, in-8°.

CUZACQ. — *Du Droit d'ainesse et du partage des successions dans les Landes.* Bayonne, veuve Lamaignère, 1882, in-8°

— *L'impôt foncier dans les Landes en 1758.* Bayonne, E. Lasserre, 1870, in-12.

— *Description des voies romaines dans les Landes de Gascogne.*

DEJEANNE (Dc). — *Iter ab Acquis Tabellicis Tolosam. Note sur la partie de la voie comprise entre Dax et Saint-Bertrand de Comminges.* (Congrès scientifique de Dax. 1882.)

DÉPART (l'abbé). — *Les Sauvetats de Guyenne.* (Bull. de Borda, T. VI.)

— *Procès-verbaux de l'assemblée des Trois-Ordres de la sénéchaussée d'Albret, au siège de Tartas, 1789. Extraits des archives de la ville de Tartas.* (Bull. de Borda, T. VII.)

DOMPNIER DE SAUVIAC. — *Chroniques de la Cité et du diocèse*

d'Acqs. Livres I, II et III, et livre X. Dax, Campion, 1869 et 1874, 2 vol. grand in-4°.

DORGAN. — *Histoire des Landes.* Auch, J. Foix, 1846, in-8°.

DUFOURCET (Eugène). — *Notes archéologiques et historiques sur le pays du Marensin.* (Bull. de Borda, T. II.)

— *Essai sur l'histoire de Gascogne.* (*Extrait des manuscrits inédits de J.-B. Thore.*) (Bull. de Borda, T. V.)

DUFOURCET (E.) et TESTUT (Léo). — *Les Tumulus des premiers âges du fer dans la région sous-Pyrénéenne.*

DUPLEIX. — *Histoire de France.*

DUVAL (Pierre). — *Description de l'Evesché d'Ayre,* 1751.

FAVIN. — *Histoire de la Navarre.*

GABARRA (J.-B.). — *Les Guerres de la Fronde dans les Landes.* (Revue de Gascogne, T. XIX.)

Histoire du Languedoc.

JOANNE. — *Géographie des Landes.* Paris, Hachette, 1869, in-12.

LABROUCHE (Paul). — *Le duché d'Albret.* (Revue de Béarn, Navarre et Lannes, T. I.)

— *Armorial général de 1696. Partie de Guyenne (Mont-de-Marsan, Dax et Bayonne) et Béarn.* (Revue de Béarn, Navarre et Lannes, T. I et II.)

LAFITTE. (*Manuscrit de Lafitte.*)

LAPORTERIE (Joseph de). — *Les vieilles coutumes de la Chalosse. Les Chants populaires. Les Chants des moissonneurs.* (Bull. de Borda, T. XII.)

LARCHER. — *Glanages.* (Bibliothèque de la ville de Tarbes.) 25 vol.

LAVERGNE (A.). — *Les chemins de Saint-Jacques, en Gascogne.* Bordeaux, P. Chollet, 1888, in-8°.

LAVIELLE (Ch.). — *Essai sur les erreurs populaires relatives à la médecine.* (Bull. de Borda, T. V et VI.)

— *Quelques mots sur l'ethnographie Landaise.* (Bull. de Borda, T. IX.)

LÉGÉ (Joseph). — *Les diocèses d'Aire et de Dax sous la*

Révolution Française (1789-1803.) Aire, Dehez, 1875, 2 vol. in-8°.

— *Les Castelnau-Tursan.* Aire, L. Dehez, 1887, 2 vol. in-8°.

LOUBENS. — *Histoire de l'ancienne province de Gascogne*, 1839, 3 vol.

MARCA (Pierre de). — *Histoire de Béarn.* Paris, Jean Camusat, 1640, in-f°.

MARTRES (Léon). — *Les silex tertiaires des Landes.* (Bull. de Borda, T. VII.)

MICHEL (Fr.). — *Rôles Gascons, transcrits et publiés par Fr. Michel.* Paris, Imp. Nat., 1885, T. I, in-4°.

MILLIN. — *Voyage dans les départements du midi de la France.* Paris, 1807-1811, 5 vol. in-8°.

MIRASSOU. — *Histoire des troubles du Béarn dans le XVIIe siècle.* Paris, 1768.

MONLEZUN. — *Histoire de la Gascogne.* Auch, Portes, 1846-1849, 6 vol. in-8°.

MONLUC. — *Commentaires.*

MONTGAILLARD. — *Descriptio Vasconiae.*

MORTEMART DE BOISSE. — *Voyage dans les Landes de Gascogne.* Paris, L. Bouchard-Huzard, 1840, in-8°.

NOULENS (J.). — *Documents historiques sur la maison de Galard.* Paris, J. Claye, 1871, 5 vol. in-4°.

OIHENART. — *Notitia utriusque Vasconiae tum Ibericae tum Aquitanicae, etc.* Paris, Sébastien Cramoisy, 1656, in-4°.

OLHAGARAY. — *Histoire de Foix, Béarn et Navarre.* Paris, 1609, in-4°.

PALASSOU. — *Essai sur la minéralogie des Monts Pyrénées.* Paris, 1781, in-4°.

PERRET (Paul). — *Les Pyrénées Françaises, l'Adour, la Garonne et le Pays de Foix.* Paris, H. Oudin, 1884, in-8°.

POEYDAVANT (l'abbé). — *Histoire des troubles survenus en Béarn aux XVIe et XVIIe siècles.* Pau, Tournet, 1819, 3 vol. in-8°.

RAMONBORDES. — *Mémoire justificatif*, 1790.

RAYMOND (Paul). — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean de Sorde.* Paris, Dumoulin, 1873, in-8°.

RIBADIEU (Henry). — *Une Colonie Grecque dans les Landes de Gascogne.* Paris, E. Dentu, 1864, in-8°.

RYMER. — (*Actes de Rymer.*) 20 vol. in-fol.

SAINTE-MARTHE (Denis DE).—*Gallia Christiana.* (Province ecclésiastique d'Auch.) Paris, J.-B. Coignard, T. I. in-f°.

SAINT-MAUR (François) — *Voies romaines de la région du Sud-Ouest.* (Congrès de Pau, T. II.)

SAINTOURENS. — *Matériaux de l'histoire.* Mont-de-Marsan, 1841.

— *Guide pittoresque du voyageur dans le département des Landes.* 1835, in-4°.

SORBETS (Dr Léon). — *Origine des noms de lieux pour le département des Landes.* (Bull. de Borda, T. VIII et X.)

— *A propos de quelques inscriptions du moyen âge recueillies dans les Landes.* (Revue de Gascogne, t. IX.)

— *Études archéologiques.* Aire, Dehez, 1874, in-8°.

TAILLEBOIS (Émile). — *Recherches sur la Numismatique de la Novempopulanie.* (Congrès scientifique de Dax, 1882.)

— *Recherches sur la Numismatique de la Novempopulanie. — Suite.* — (Bull. de Borda, T. IX et X.)

— *Inscriptions gallo-romaines découvertes dans le département des Landes.* (Congrès scientifique de Dax, 1882.)

TAMIZEY DE LARROQUE.—*Trente-sept lettres de François de Noailles, évêque de Dax, à Catherine de Médicis, aux rois Charles IX et Henri III, etc.* (Revue de Gascogne, T. VI.) Paris, Aug. Aubry, 1865, in-8°.

TARTIÈRE.—*Les Bastilles de Marsan—Tursan—Gabardan.* (Congrès de Pau, T. II.)

— *Des voies antiques dans les Landes.*

— *Annuaire des Landes,* 30 vol. in-24.

— *Essai sur la Géographie ancienne du département des Landes,* 1864, in-8°.

— *Inventaire sommaire des Archives départementales an-*

térieures à 1790. — Landes. Paris, Paul Dupont, 1868, in-4°.

TARTIÈRE et BLADÉ (J.-F.). — *A propos de l'Essai sur la Géographie ancienne du département des Landes.* 1865, in-8°.

THORE (J.).—*Promenade sur les côtes du Golfe de Gascogne.* Bordeaux, A. Brossies, 1810, in-8°.

—*Annales Dacquoises.* (Manuscrit.)

Traité en forme d'abrégé de l'histoire d'Aquitaine et de Gascogne. Bordeaux, Louvet, 1659.

VATTIER D'AMBROYSE (V.). — *Le Littoral de la France*, 4e Partie. *Les Côtes Gasconnes.* Paris, Victor Palmé, 1887, in-8°.

Verbal de Charles IX.

VIGNAUX. — (*Manuscrit Vignaux.*)

SOCIÉTÉS SAVANTES. — RECUEILS PÉRIODIQUES.

Bulletin de la Société de Borda, à Dax, de 1876 à 1888. Dax, J. Justère, 13 vol. in-8°.

Congrès scientifique de Dax. Mai 1882. Dax, J. Justère, 1883, in-8°.

Congrès scientifique de Pau. Mars 1873. Pau, veuve Vignancour, 1873, 2 vol. in-8°.

Guyenne historique et monumentale.

Revue d'Aquitaine, in-8°.

Revue de Béarn, Navarre et Lannes, de 1883 à 1887. Pau, Véronèse, 5 vol. in-8°.

Revue de Gascogne, de 1860 à 1888. Auch, Félix Foix. 29 vol. in-8°.

Revue (Petite) catholique des diocèses d'Aire et de Dax.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE LOCALES.

Aire.

BONHOMME (l'abbé J.). — *Revenus du chapitre d'Aire en 1729.* (Revue de Gascogne. T. V.)

CAZAURAN (l'abbé). — *Basilique de Sainte-Quitterie, au Mas d'Aire.* (Bull. de Borda, t. XI.)

— *Anesance de Toulouse, évêque d'Aire (1324-1327) et son tombeau à Espagnet (Gers).* (Bull. de Borda, T. XII.)

DUDON (l'abbé Joseph). — *Sainte-Quitterie-du-Mas et sa crypte.* Aire, L. Dehez, 1883, in-8°.

— *Sainte-Quitterie-Gasconne.* Aire, Dehez, 1885, in-8°.

LABEYRIE (E.). — *Une inscription de Sainte-Quitterie du Mas d'Aire.* (Revue de Gascogne, T. XVIII.)

MARTRES (Léon). — *Monuments épigraphiques d'Aire.* (Bull. de Borda, T. IX et X.)

PÉDEGERT (l'abbé). — *Le tombeau de Sainte-Quitterie.* (Revue de Gascogne, T. II.)

SORBETS (Dr Léon). — *Sainte-Quitterie, ancienne abbaye de Bénédictins à Aire-sur-l'Adour.* (Revue de Gascogne, T. III.)

— *Chapiteaux romans découverts dans le chœur de la basilique de Sainte-Quitterie au Mas d'Aire (Landes).* (Bull. de Borda, T. XI.)

— *Les armes de la ville d'Aire.* (Revue de Gascogne, T. V.)

— *Le cardinal Pierre de Foix, évêque d'Aire.* (Bull. de Borda, T. IX.)

— *Trois évêques d'Aire, non mentionnés dans le catalogue du diocèse.* (Bull. de Borda, T. X.)

—*Deux autels votifs romains, découverts à Aire-sur-l'Adour.* (Bull. de Borda, T. IX.)

— *Vingt-sept autels votifs gallo-romains, découverts à Aire (Landes), les 15 et 18 juin 1885.* Bull. de Borda, T. X.)

— *Le Marti Lelhunno des autels votifs d'Aire (Landes).* (Bull. de Borda, T. XII.)

—*Oppidum des Tarusates et camp romain* (Bull. de Borda, T. XI.)

— *Moulin à blé gallo-romain trouvé à Aire.* 1870, in-8°.

TAILLEBOIS (Émile). — *Quelques observations sur les deux autels votifs découverts à Aire.* (Bull. de Borda, T. IX.)

— *Le Temple de Mars Lelhunnus à Aire-sur-l'Adour et les inscriptions Aturiennes.* (Bull. de Borda, T. X.)

— *Le Tiers de sol d'Aire à la légende Vico-Juli.* (Extrait de l'Annuaire de Numismatique.) Mâcon, Protat frères, 1886, in-8°.

TAUZIN (C.). — *Observations sur un article du Dr Léon Sorbets. Oppidum des Tarusates et camp romain.* (Bull. de Borda, T. XI.)

VALLIER (G.). — *Un nouveau tiers de sol d'Aire (Landes.)* (Extrait de l'Annuaire de Numismatique.) Mâcon, Protat frères, 1885, 2 br. in-8°.

Capbreton.

BARTRO (J.-M.). — *Histoire de Capbreton*, in-8°.

GABARRA (l'abbé). — *Une alerte à Capbreton, en 1587.* (Bull. de Borda, T. VIII.) Dax, J. Justère, 1883, in-8°.

— *Quelques mots sur Capbreton et son ancien port.* (Bull. de Borda, T. X.) Dax, J. Justère, 1888, in-8°.

Dax.

Actes capitulaires du chapître de Dax.

BARTHE DE SANDFORT. — *Dax pittoresque et thermal.* Paris, E. Dentu, 1885, in-12.

BATBEDAT. — *Mémoire historique de l'église cathédrale Notre-Dame de la ville de Dax, relativement aux chanoines et prébendés.* Bordeaux, 1782, in-8°.

BOUCHER (H. DU). — *Les Aquenses primitifs ou Dax avant l'histoire.* (Bull. de Borda. T. II et III.) Dax, J. Justère, 1878, in-8°.

— *Le Chêne de Quillacq et quelques traditions populaires.* (Bull. de Borda, T. IV.)

BOUCHER (H. DU) et THORE (J.). — *Une station de l'âge du bronze aux environs de Dax.* (Bull. de Borda, T. I.)

BRÉZETS (Arthur DE). — *Mémoire sur la situation des pay-*

sans des Landes des environs de Dax, en 1768. (Bull. de Borda, T. IX.)

BRUTAILS (Auguste). — *Comptes des travaux exécutés au château de Dax, en 1456 et 1457, tirés des Archives nationales* (Bull. de Borda, T. VII.)

— *Simon de Montfort, comte de Leicester, et les Bourgeois de Dax* (Bull. de Borda, T. VIII.)

Bulletin Monumental. — (Plusieurs articles sur les remparts Gallo-Romains de Dax.)

CAUMONT (A. DE). — *Abécédaire ou Rudiment d'Archéologie ; ère Gallo-Romaine.* Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1870, in-8°. (Pages 617 à 650 : voir les plans et la description des remparts Gallo-Romains de Dax.)

— *Rapport verbal sur l'enceinte gallo-romaine de Dax.* 1856, in-8°.

— *Note sur les murs gallo-romains de Dax.* 1857, in-8°.

CHASTEIGNER (comte A. DE). — *Dax vu le samedi par un archéologue.* (Bull. de Borda, T. I.)

— *Note sur un fragment de poterie à lustre métallique, trouvé dans les fossés de la ville de Dax.* (Bull. de Borda, T. II.)

— *Note sur le cachet de la Société des pharmaciens de la ville de Dax.* (Bull. de Borda, T. V.)

Chronologie d'Ax. — *(Manuscrit Ducros.)*

COMPAIGNO (B.). — *Chronique de la ville et diocèse d'Acqs,* 1657.

DOMPNIER (Aug.). — *Saint Vincent de Sentes, patron de Dax, et sa cathédrale. Étude historique et archéologique.* Dax, C. Bonnebaigt, 1855, in-12.

DUFOURCET (Eugène). — *Histoire sommaire de la municipalité Dacquoise.* (Bull. de Borda, T. II.)

— *Annales Dacquoises.* (*Manuscrit de J. Thore.*) Bull. de Borda, T. III.)

— *A propos des fouilles faites au mois d'avril dernier, sous le porche de la cathédrale.* (Bull. de Borda, T. IV.)

— *Les Évêques de Dax depuis saint Vincent de Sentes jus-*

qu'à Mgr Le Quien de Laneufville. (Bull. de Borda, t. IV.)

— *Catalogue raisonné des Vicomtes de Dax.* (Bull. de Borda, T. IV.)

— *L'Église de Saint-Paul-les-Dax et son abside romane.* (Congrès scientifique de Dax, 1882.)

— *Les boiseries de la cathédrale de Dax.* (Bull. de Borda, T. XII.)

— *La première église de Dax. — Le cloître de la cathédrale gothique. — Plans reconstitués d'après le résultat des dernières fouilles faites par la Société de Borda.* (Bull. de Borda, T. XII.)

Idée historique sur l'église cathédrale d'Acqs. — (*Manuscrit de 1720*), imprimé dans l'*Adour* de Bayonne de 1846.

LAVIELLE (Ch.). — *Guide pittoresque et médical du baigneur à Dax* (*Landes*). Dax, Justère, 1886, in-16.

OLCE (baron D'). — *Trois lettres de Jehan de Sanct Esteban, gouverneur d'Acqs* (*1584*), *à M. Dolco, son cousin* (Bull. de Borda, T. IX.)

PÉDEGERT (J.-F.). — *Notice historique et archéologique sur Notre-Dame de Dax.* Dax, C. Bonnebaigt, 1849, in-8°.

POTTIER (Raimond). — *Les remparts gallo-romains de Dax.* (Bull. de Borda, T. VI.)

— *Étude préhistorique sur les environs de Dax.* Toulouse, Bonnal et Gibrac, 1872, in-12.

— *Recherches sur l'archéologie préhistorique dans l'arrondissement de Dax.* Bordeaux, Gounouilhou, 1872, in-12.

Procès de la Ville et cité d'Acqs, contre M. de Saint-Pée, lieutenant de roy, 1751. — (Manuscrit), in-f°.

PUYAU (Ferdinand). — *La réformation de la coutume de Dax au XVIe siècle.* (Revue de Béarn, Navarre et Lannes, T. III.)

Recueil de Chartes. — Dax, René Leclerc, 1750, in-f°.

ROACH SMITH (Charles). — *Collectanea Antiqua*, T. V, in-8°. (Pages 226 à 240 ; sur les remparts Gallo-Romains de Dax.)

SERRES (Hector). — *Notes sur l'origine et la destination de*

certaines poteries trouvées dans le lit de l'Adour, à Dax. (Bull. de Borda, T. I.)

— *Post-scriptum à la note sur les poteries de l'Adour.* (Bull. de Borda, T. I.)

— *Vestiges de la chapelle de Saubagnac.* (Bull. de Borda, T. II.)

TAILLEBOIS (Émile). — *Note sur le monnayage de Dax.* (Bull. de Borda, T. IV.)

— *Quelques mots sur deux sépultures gallo-romaines découvertes à Saint-Vincent-de-Xaintes.* (Bull. de Borda, T. V.)

— *Épigraphie Dacquoise. Les inscriptions gallo-romaines du Musée de Dax.* (Bull. de Borda, t. VI.)

— *L'Inscription Tarbellienne du Vieux-Poitiers (Vienne).* (Bull. de Borda, T. IX.)

— *Quelques mots sur le nom de Nèhe que porte la fontaine chaude de Dax.* (Bull. de Borda, T. XII.)

TAMIZEY DE LARROQUE. — *Documents inédits pour servir à l'histoire de la ville de Dax.* (Revue de Béarn, Navarre et Lannes, T. I.)

— *De la ville d'Acqs, en Gascogne, Chronique du XVIe siècle.* (Revue de Béarn, Navarre et Lannes, T. I.)

VALLÉE (l'abbé E.). — *Saint Vincent de Xaintes, premier évêque de Dax et martyr, est-il Saintongeais?* (Bull. de Borda, T. X.)

— *Verbal de la Coutume de la cité et prévôté de Dax. 1513.* (Manuscrit), in-f°.

Mimizan.

LAPASSE (vicomte DE). — *Note sur les antiquités de Mimizan.* 1860, in-8°.

DÉPART (l'abbé). — *Mimizan, Notice historique.* (Bull. de Borda, T. IX, X, et XI.)

Mont-de-Marsan.

AINSWORTH (G.). — *Notice sur un sceau en bague trouvé en Mont-de-Marsan.* Douai, Wagrez aîné, 1827, in-12.

BLADÉ (J.-F.). — *Pierre de Lobanner et les quatre chartes de Mont-de-Marsan.* Paris, Dumoulin, 1861, in-8°.

Chartes de Mont-de-Marsan. — Mont-de-Marsan, veuve Leclercq, 1850, in-8°.

Saint-Sever.

PEDEGERT et LUGAT. — *Historiae monasterii S. Severi libri X, etc.* (de Du Buisson). Aire, L. Dehez, 1876, 2 vol. in-8°.

XAMBEU. — *Le Collège de Saint-Sever avant 1791.* (Bull. de Borda, T. IX.)

Sarbazan.

BESSELLÈRE (l'abbé). — *Notes archéologiques. L'église de Sarbazan.* (Bull. de Borda, T. XII.)

— *Le vieux registre de Sarbazan.* (Bull. de Borda, T. XII.)

Villeneuve-de-Marsan.

LABAT (Jean).—*La villa de Saint-Cricq de Marsan* (Revue de Gascogne, T. XIV.)

LUGAT (L'A. A. S.).— *Ruines gallo-romaines de Saint-Cricq.* 1868, in-8°.

QUICHERAT (J.). — *Rapport sur diverses communications concernant les mosaïques de Saint-Cricq.* 1870, in-8°.

SORBETS (Dr Léon).—*Les fresques de Villeneuve-de-Marsan.* (Congrès de Pau, T. II.)

— *Mosaïques gallo-romaines de Saint-Cricq.* 1868, in-8°.

Localités diverses.

ABBADIE (F.). — *Épisode des guerres de religion en Chalosse. Incendie du monastère de Divielle.* (Bull. de Borda, T. II.)

AUBÉ (E.). — *Note sur deux vases gallo-romains trouvés à Soorts* (Bull. de Borda, T. I.)

BEAURAIN (G.). — *La Croix de Bias.* (Revue de Gascogne, T. XXVIII.)

BEHR (Léonce DE). — *Fouilles du tumulus de Jouarbe.* (Bull. de Borda, T. VII.)

— *Acquêt de la baronnie de Gamarde et de la seigneurie d'Onard, par Charlot de Poyanne sur Alain de Labret.* (Bull. de Borda, T. X.)

BONNORE (G.). — *Les Bois du bassin d'Arcachon.* (Congrès scientifique de Dax, 1882.)

BOUCHER (H. DU). — *Note sur une framée Mérovingienne trouvée à Uza (Landes).* (Bull. de Borda, T. I.)

— *Le Squelette de la grotte du Saumon.* (Bull. de Borda, T. II.)

— *Quelques mots sur un vase cinéraire découvert à Vicq (Landes).* (Bull. de Borda, T. VI.)

— *Détermination de l'âge du silex de Sabres.* (Bull. de Borda, T. VIII.)

— *Notes anthropologiques. L'homme de Sorde.* (Bull. de Borda, T. X.)

— *La station quaternaire de Montfort-en-Chalosse.* (Bull. de Borda, T. XII.)

BRAQUEHAYE (Ch.). — *Les Monogrammes des Foix-Candale aux châteaux de Doazit (Landes) et de Cadillac-sur-Garonne (Gironde).* (Bull. de Borda, T. XIII.)

CAMIADE (Georges). — *Découverte de nouveaux tumulus sur les landes de Clermont, Estibeaux et Pomarez.* (Bull. de Borda, T. X.)

— *Un coup de pioche sur l'emplacement de la ville gallo-romaine de Tastoa.* (Bull. de Borda, T. X.)

CHASTEIGNER (comte A. DE). — *Fouilles de deux tumuli, commune de Mimbaste (Landes).* (Bull. de Borda, T. V.)

DUCRUC. — *Gabarret, le prieuré et la ville.* (Revue de Gascogne, T. XX.)

DUFOURCET (Eugène). — *Eyrelay et la porte romane de son église.* (Bull. de Borda, VI.)

— *De Dax à Castel-Sarrazin. Excursion archéologique, historique et géologique.* (Bull. de Borda, T. VIII.)

DUFOURCET (Eugène) et TESTUT (Léo). — *Note topogra-*

phique sur les groupes tumulaires d'Agès, canton de Hagetmau (Landes). (Bull. de Borda, T. X.)

— *Fouilles de seize tertres dans les landes d'Estibeaux et de Pomarez.* (Bull. de Borda, T. X.)

GABARRA (l'abbé). — *Pontonx-sur-l'Adour et le prieuré de Saint-Caprais.* (Revue de Béarn, Navarre et Lannes, T. I et II.)

GERSPACH. — *La Mosaïque.* (Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts.) Paris, A. Quantin, sans date, in-8°. (Pages 101 à 105 ; mosaïques de Sorde, Landes.)

LABAT (Jean). — *Une inscription landaise du XIe siècle.* (Revue de Gascogne, T. XV.)

LAPORTERIE (J. DE). — *Le Menhir de Peyre-Lounque, à Sainte-Colombe, près Saint-Sever, et sa légende.* Bull. de Borda, T. XIII.)

LÉGÉ (l'abbé). — *Archives tirées du fonds du duc d'Épernon.* (Bull. de Borda, T. VIII.)

MARTRES (Léon). — *Les Colonnes de sauvetat de Vielle-Saint-Girons (Landes).* (Congrès scientifique de Dax, 1882).

— *Castandet, Rondebœuf-Lamensans. Origines.* (Bull. de Borda, T. XII.)

OLCE (G. D'). — *La Baronnie de Magescq et le chapitre d'Acqs.* (Bull. de Borda, T. III.)

— *Une lettre inédite du vicomte d'Orthe, 1569.* (Bull. de Borda, T. III.)

— *Matériaux pour servir à l'histoire des Landes. Statuts de la vicomté de Maremne.* (Bull. de Borda, T. VII.)

— *Copie d'une lettre du capitaine Jehan de La Planche, adressée en 1549.* (Bull. de Borda, T. VIII.)

PÉDEGERT (J.-F.). — *L'Église de Bostens (Landes).* (Revue de Gascogne, T. XVIII.)

SORBETS (Dr Léon). — *A propos des monogrammes du château de Candale, à Doazit (Landes).* (Bull. de Borda, T. XII.)

TAILLEBOIS (Émile). — *Les Monogrammes du château de Candale, à Doazit (Landes).* (Bull. de Borda, T. XI.)

— *La vérité sur le Trésor du Leuy.* (Bull. de Borda, T. III.)

— *Un dernier mot sur le Trésor du Leuy.* (Bull. de Borda, T. IV.)

— *Recherches sur les bijoux Vandales en mauvais argent de Donzacq et du Leuy (Landes).* (Bull. de Borda, T. VI.)

— *La Fontaine d'Or. Découverte à Pontenx-les-Forges (Landes), de 45 pièces en or et de 4,116 pièces en argent de la période Anglo-Française.* (Bull. de Borda, T. XI.)

TESTUT (Dr Léo). — *La Nécropole préhistorique de Nauthéry, canton d'Aire (Landes).* (Congrès scientifique de Dax, 1882.)

TESTUT (Dr Léo) et TAILLEBOIS (Émile).—*Nouvelles fouilles dans les Landes d'Agès.* (Bull. de Borda, T. X.)

Émile TAILLEBOIS.

BIBLIOGRAPHIE DE BAYONNE

ET DES ENVIRONS

Généralités.

Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne. Bulletin, t. I à XIII, 1874 à 1886, in-8°.

Société des Bibliophiles du Béarn. Publications diverses, 1876-1879.

Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau. Bulletin, 1re série, t. I-III, 1841-43; 2e série, t. I-XV, 1871-86.

BADÉ. — *Promenades studieuses dans le département des Basses-Pyrénées* (Observateur des Pyrénées, 1840).

— *Monuments publics des Basses-Pyrénées* (Idem, 1842).

CÉNAC-MONCAUT. — *Voyage historique et archéologique dans l'ancien vicomté de Béarn.* Tarbes, Telmon, 1856, in-8°.

— *Voyage historique et archéologique dans le Pays Basque, le Labour et le Guypuscoa.* Tarbes, 1857, in-8°.

— *Voyage dans l'ancien royaume de Navarre.* Tarbes, in-8°.

FAGET DE BAURE. — *Essai historique sur le Béarn.* Paris, Denugon, 1818.

LE CŒUR. — *Le Béarn, histoire et promenades archéologiques.* Pau, Ribaut, 1877.

PUYOL (l'abbé). — *Louis XIII et le Béarn.* Paris, De Soye, 1872.

DIHARCE DE BIDASSOUET. — *Histoire des Cantabres.* Paris, J. Didot, 1825.

GARRIGOU et MARTIN. — *L'âge du Renne dans les Basses-Pyrénées.* Paris, Gauthier-Villars, 1864, in-4°.

CÉNAC-MONCAUT. — *Recherches sur les camps gaulois et les camps romains du Béarn* (Bull. de la Soc. arch. de Tarn-et-Garonne, 1870).

CANÉTO (l'abbé). — *Les édifices religieux de la province ecclésiastique d'Auch* (*Revue de Gascogne,* 1860).

RAYMOND (Paul). — *Mœurs béarnaises de 1335 à 1550.* Bordeaux, Gounouilhou, 1873.

CERQUAND. — *Légendes et écrits populaires du Pays Basque.* Pau, Ribaut, 1876-1882.

LOUIS. — *Notes d'un vieux Béarnais sur le patois de son pays* (Congrès scientifique de Dax, 1882).

Bayonne.

BALASQUE et DULAURENS. — *Études historiques sur la ville de Bayonne.* Bayonne, Lasserre, 1862.

POYDENOT (Henry). — *Récits et légendes relatifs à l'histoire de Bayonne.* Bayonne, Lasserre, 1876, 2 vol. in-8°.

MENJOULET (l'abbé). — *Histoire de saint Léon, apôtre de Bayonne.* Bayonne, Lasserre, 1876.

DUCÉRÉ (E.). — *L'artillerie et les arsenaux de Bayonne* (Bull. de la Soc. des sciences et arts de Bayonne, 1884).

— *Documents pour servir à l'histoire de la marine basque, bayonnaise et gasconne* (Id., 1882).

Localités diverses.

MENJOULET (l'abbé). — *Chronique de N.-D. de Bétharram.* Oloron, Lacaze, 1859.

LALANNE. — *Le château et la souveraineté de Bidache.* (Montagnard des Pyrénées, 1839).

BADÉ. — *Notice sur les antiquités romaines de Bielle.* Pau, Véroueze, 1850.

RAYMOND (Paul). — *Mémoire sur les inscriptions des colonnes de l'église de Bielle.* (Mém. de la Soc. des Antiq. de France, T. XXXV.)

PUYOL (l'abbé). — *L'Adour et le Zeuf de Capbreton.* Bayonne, Lamaignère, 1861.

BADÉ. — *Notice sur la cathédrale de Sainte-Marie d'Oloron* (Observ. des Pyrénées, 1840).

RENOUVIER (J.-M.). — *Notice historique et descriptive sur l'église Sainte-Croix d'Oloron.* Bayonne, Dichart-Fauvel, 1840.

MENJOULET (l'abbé). — *Chronique d'Oloron.* Oloron, 1869.

LAFFITE. *Orthez* (Album pyrénéen, 1840).

DURAND (H.). — *Notice historique sur le monastère de Sainte-Engrace-du-Port.* Paris, Imp. Imp., 1868.

ABBADIE (F.). — *L'Ile des Faisans et la paix des Pyrénées* (Bull. de Borda. T. III et IV).

GOYETCHE (L.). — *Saint-Jean-de-Luz.* Bayonne, Larroullet, 1856.

LAPLACE (l'abbé). — *Monographie de N.-D. de Lescar.* Pau, Vignancour, 1850.

— *Notice historique et archéologique sur Sainte-Foi-de-Morlaas.* Pau, Vignancour, 1866.

CANÉTO (l'abbé). — *Les églises romanes de la Gascogne L'église de Morlaas.* (Revue de Gascogne, 1871).

BORDENAVE D'ABÈVE. — *Morlaas et sa basilique.* Pau, 1877.

Archéologie, épigraphie, numismatique.

LARTIGAU (l'abbé). — *Étude sur Benecharnum* (Revue de Gascogne, 1868).

LARTIGAU (l'abbé). — *Étude supplémentaire sur Benecharnum* (Congrès scientifique de Dax, 1882).

— *Les voies romaines et l'ancien Bencharnum. Réponse à M. Dejeanne* (Congrès scientifique de Dax, 1882).

COUARAZE DE LA. — *Notice sur deux monuments de l'époque gauloise et de l'époque romaine dans la vallée d'Ossau en Béarn.* Tarbes, Telmon, 1859.

RAYMOND (Paul). — *Dolmens et Cromlechs dans la vallée d'Ossau.* Paris, Didier (Ext. de la Revue archéologique).

— *Les tumuli des environs de Pau* (Idem).

TESTUT (Dr Léo). — *Fouilles pratiquées dans les tumuli de Lavigne et de Pébousquet, canton de Garlin (Basses-Pyrénées)* (Bull. de Borda, t. VIII).

CARDAILLAC (Xavier DE). — *Les Tumulus d'Arzacq et de Thèze* (Bull. de Borda, t. X).

DURAND (H.). — *Bains et mosaïques antiques* (Mémorial des Pyrénées, 1850).

SAINT-MAUR (François). — *Épigraphie des Basses-Pyrénées.* Pau, Vignancour, 1874.

DU MÉGE. — *Inscription romaine de Hasparren* (Mémorial des Pyrénées, 1854).

POYDENOT (Henry). — *Essai sur l'inscription romaine de Hasparren* (Mém. de la Soc. fr. de Numismatique, 1872).

— *Note sur l'authenticité de l'inscription romaine de Hasparren.* Pau, Vignancour, 1874.

— *Note sur la date probable de l'inscription de Hasparren* (Congrès scient. de Dax, 1882).

DESJARDINS (E.).— *L'inscription d'Hasparren et les Novempopuli.* Lettre à M. Longnon. Paris, Baer, 1883.

BASCLE DE LAGRÈZE. — *Essai sur l'histoire monétaire et numismatique du Béarn.* Toulouse, Douladoure, 1855.

— *Monnaies et armes carthaginoises, trouvées à Castera* (Revue d'Aquitaine, 1865).

HENTZ (H.). — *Restitution à Guiche des monnaies attribuées à Guessin* (Ann. de la Soc. fr. de Numismatique, 1867).

TAILLEBOIS (Émile). — *Le Trésor de Barcus. Découverte de 1,750 deniers Celtibériens en argent* (Bull. de Borda, T. IV).

— *La Monnaie Morlane au nom de Centulle, à propos de la découverte de 700 deniers et oboles faite à Pessan (Gers)* (Bull. de Borda, T. VIII).

— *Découverte d'une cachette de 5,395 deniers et oboles Morlans, au nom de Centulle, à Gondrin (Gers)* (Bull. de Borda, T. XI).

BLANCHET (J.-Adrien). — *Documents pour servir à l'histoire monétaire de la Navarre et du Béarn, de 1562 à 1629* (Bull. de Borda, T. XI).

— *Béarn et Navarre. Jetons de la famille de Henri II de Navarre* (Bull. de Borda, T. XI).

RAYMOND (Paul). — *Sceaux des archives du département des Basses-Pyrénées.* Pau, Ribout, 1874.

Henry POYDENOT.

XXX

PRINCIPAUX OUVRAGES

Offerts au Congrès (1)

Barthety (Hilarion). — L'ancien évêché de Lescar, renseignements historiques et descriptifs à propos d'un plan en relief du palais épiscopal. Pau, 1878, in-8°. — L'Hôpital et la Maladrerie de Lescar. Pau, 1880, in-8°. — La Mosaïque de la cathédrale de Lescar. Pau, 1887, in-8°. — Étude supplémentaire sur la Mosaïque de la cathédrale de Lescar. Pau, 1888, in-8°. — Étude historique sur saint Galactoire, évêque de Lescar. Pau, 1878, in-16. — Les feux de joie de la Saint-Jean, à Lescar, dans les derniers siècles. Pau, 1882, in-16. — La Sorcellerie en Béarn et dans le pays Basque. Pau, 1879, in-8°, et eau-forte d'A. Gorse. — Les anciennes fortifications en terrassements. Pau, 1874, in-8°. — Calvinisme de Béarn, poème béarnais de J.-H. Fondeville, publié par H. Barthety et L. Soulice. Pau, 1880, in-8°.

Berlanga (M.-B. de). — Los bronces de Lascuta, Bonanza y Aljustrel. Malaga, 1881-1884, in-8°.

Blanchet (J. Adrien). — Documents pour servir à l'histoire monétaire de la Navarre et du Béarn, de 1562 à

(1) Nous ne comprenons pas dans cette liste un assez grand nombre de publications sur l'histoire et l'archéologie des Landes et des Basses-Pyrénées, déjà mentionnées dans la bibliographie qui précède.

1629. Dax, 1885, in-8°. — Jetons du duc d'Epernon et de sa famille. Dax, 1888, in-8°. — Béarn et Navarre : jetons de la famille de Henri II de Navarre. Dax, 1886, in-8°.

Bleicher (le docteur). — Contribution à l'étude : 1° de la céramique préromaine ; 2° des matières premières usitées par les populations anciennes de l'Alsace, de la Lorraine, du nord de l'Afrique. Colmar, 1888, in-8°.

Campion (A.). — Gramatica de los cuatro dialectos literarios de la lengua Euskara. Tolosa, 1884, in-8°.

Chasteigner (le comte Alexis de). — Une visite aux fouilles de l'ancien cloître de la cathédrale de Dax. Dax, 1887, in-8°. — Note sur un fragment de poterie à lustre métallique. Dax, 1877, in-8°. — Réception de M. le comte Alexis de Chasteigner comme membre de l'Académie de Bordeaux. Bordeaux. 1887, in-8°.

Cirot de La Ville (Mgr). — L'Empire romain et le Christianisme dans les Gaules. Poitiers, 1888, in-8°.

Dubarat (l'abbé V.). — L'ancien couvent des Carmes de Bayonne ; notes et documents. Bayonne, 1887, in-8°. — La Commanderie et l'Hôpital d'Ordiarp, dépendance du monastère de Roncevaux en Soule. Pau, 1887, in-8°. — Vie du serviteur de Dieu, Louis Bitoz, frère convers barnabite, traduite de l'Italien. Pau, 1887, in-12.

Durant (Henri). — L'Assomption de la Vierge, tableau de M. Léon Bonnat. Bayonne, 1887, in-8°.

Fabié (A.-M.). — Estudio critico. Madrid, 1887, in-8°.

Fernandez-Guerra (Aureliano). — Cantabria. Madrid, 1878, in-8°.

Gabarra (l'abbé J.-B.). — Notre-Dame-de-Pitié et les marins de Cap-Breton. Bayonne, 1887, in-12.

Iturralde y Suit (J.). — Memoria sobre las ruinas del palacio real de Olite. Pamplona, 1870, in-8°.

Lafollye (A.) — Réponse à la notice de M. H. Barthety, sur la mosaïque de la cathédrale de Lescar. Pau, 1888, in-8°.

Léon (H.). — Le Touriste. Dax. — Salies. — Saint-Christau. Bordeaux, 1882, in-16. — Bayonne. — Biarritz. —

Saint-Jean-de-Luz. — Hendaye. — Cambo. Bordeaux, s. d., in-16.

Oloriz (Hermilio de). — Resumen historico del antiguo Reino de Navarra. Pamplona, 1887, in-8°.

Planté (Adrien). — L'Université protestante du Béarn. Documents inédits du XVIe siècle. Pau, 1888, in-8°. — San-Sebastian. Notes de voyage. Pau, 1886, in-12.

Soraluce (Don N. de). — Ultimas lineas de Soraluce ó sea resumen y apendice à la Historia general de Guipuzcoa. Tolosa, 1886, in-8°.

Taillebois (Émile). — Note sur le monnoyage de Dax. — La vérité sur le trésor du Leuy. — Le trésor de Barcus. — Trouvaille d'Aurimont. — Notice sur une inscription gallo-romaine et sur un autel gaulois à divinité tricéphale, trouvés à Auch. — Recherches sur les bijoux Vandales. — Quelques sigles figulins trouvés chez les Ausci. — Le trésor de Lanjuzan. — Recherches sur la numismatique de la Novempopulanie. — L'Inscription tarbellienne du Vieux-Poitiers (1). — Nouvelles fouilles dans les Landes d'Agès (avec M. Léo Testut).

(1) La plupart de ces brochures sont extraites du Bulletin de la Société de Borda.

TABLES

TABLE GÉNÉRALE

Notice sur la Société française d'Archéologie. — Éta de la Société. V
Liste générale des Membres de la Société française d'Archéologie. XX
Compte du Trésorier. LVII

Programme du Congrès de Dax et Bayonne. . . . 1
Ordre des réunions 6
Liste des Membres du Congrès de Dax et Bayonne. 8

Procès-verbaux des séances et des excursions

I. DAX.

Séance d'ouverture du 12 juin 1888. 21
Visite du Musée et de la Ville. 55
Seconde séance du 12 juin. 58
Excursion à Peyrehorade, Sorde, Bidache et Arthous. 70
Première séance du 14 juin 76
Seconde séance du 14 juin. 81
Visite de Saint-Paul-lès-Dax et du Chêne de Quillacq. 88
Banquet 88

Excursion à Aire, Saint-Sever, Hagetmau et Orthez. 89
Séance à l'évêché d'Aire. 90
Visite d'Aire. 98
Saint-Sever. 102
Orthez. 105

II. BAYONNE.

Séance d'ouverture du 17 juin. 106
Visite de Bayonne. 108
Biarritz. 109
Excursion à Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Fontarabie et Irun. 110
Saint-Jean-de-Luz. 110
Urtubie, Urugne. 111
Hendaye. 112
Fontarabie. 113
Irun. 114
Deuxième visite de Bayonne. 115
Première séance du 19 juin. 116
Troisième visite de Bayonne. 117
Deuxième séance du 19 juin, clôture du Congrès. .. 118

III.

Excursion en Espagne 121
De Bayonne à Pampelune 123
Pampelune. 124
Olite. 132
Tafalla 133
Gazolas. 135
Saragosse 136
Excursion à Estella. 137
Eunate. 137
Puente-la-Reina. 138

Iraché 138
Estella 139
Route d'Estella à Écharri. 142
Saint-Sébastien 144
Pasaje-San-Pedro et Pasaje-San-Juan 146
Lezo. 147
Renteria. 148
Saint-Sébastien 148

Mémoires.

I. Les vestiges gallo-romains dans le département des Landes, par M. Émile Taillebois. 153
II. Étude sur les sarcophages gallo-romains d'Aire-sur-l'Adour, de Lucq-de-Béarn et de Bielle, par M. Paul Lafond. 193
III. Les décrets du 3 janvier 1889, sur la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique 224
IV. Trois autels provenant de la cathédrale romane de Dax, par M. J. Eug. Dufourcet. 237
V. Les voies romaines et les chemins de Saint-Jacques dans l'ancienne Novempopulanie, par M. Eugène Dufourcet. 241
VI. Les traditions en Chalosse, par M. J. de Laporterie. 265
VII. Traditions, croyances populaires des Landes, par M. Léon Martres 274
VIII. Particularités sur les Cagots du département des Landes, par M. l'abbé V. Foix 282
IX. La cathédrale de Pampelune, par M. Brutails. . 292
X. La crypte de Saint-Girons à Hagetmau, par M. Émile Taillebois. 321
XI. Notes sur la Sigillographie du Sud-Ouest de la France, par M. Émile Travers. 340

XII. Liste de graveurs ayant travaillé pour le Béarn, par M. J. Adrien Blanchet 354
XIII. Les tombeaux à grille, par M. J. Eugène Dufourcet. 358
XIV. La faïencerie de Samadet, par M. le docteur L. Sorbets (Extrait) 364
XV. Origine des Aquitains, par M. le docteur L. Sorbets (Analyse). 370
XVI. Aire-sur-l'Adour, par M. le docteur L. Sorbets (Analyse) 372
XVII. Le pèlerinage à Notre-Dame-de-Grâce au Casalieu (Nerbis-Mugron), par M. l'abbé V. Foix (Analyse) 373
XVIII. Les commanderies dans le département des Landes, par M. l'abbé Départ (Analyse) 375
XIX. L'hôpital de Mugron (Landes), par M. l'abbé V. Foix (Analyse) 377
XX. Fouilles faites à Reims et aux environs, par M. Blavat-Deleul (Analyse). 378
XXI. Les bas-reliefs de l'église de Saint-Paul-lès-Dax, par M. l'abbé Ch. Didelot (Note). 380
XXII. Les deux fragments d'une inscription mystérieuse à Antibes, par M. le docteur Mougins de Roquefort (Analyse) 381
XXIII. Le champ de bataille de Crassus, par M. l'abbé C. Tauzin. 384
XXIV. Note sur deux cartes de Dax, par M. J. Adrien Blanchet 387
XXV. Quelques mots sur l'ancien Bayonne, par M. Henry Poydenot. 391
XXVI. Deuxième note sur la date probable de l'inscription romaine de Hasparren, par M. Henry Poydenot (Analyse). 405
XXVII. Sarbazan, par M. l'abbé Bessellère (Analyse). 409
XXVIII. Sculptures du portail de l'église du Mas-d'Aire, par M. l'abbé Dudon (Analyse). 411

— Note sur quelques autres travaux présentés au Congrès, par M. le comte de Marsy. 412
XXIX. Bibliographie landaise, par M. Émile Taillebois. 414
XXX. Bibliographie de Bayonne, par M. Henry Poydenot 430
XXXI. Principaux ouvrages offerts au Congrès. . . 435

TABLE MÉTHODIQUE [1].

Documents officiels.

Décrets du 3 janvier 1889, sur la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique 224

Archéologie préhistorique, gauloise, romaine et mérovingienne.

Les vestiges gallo-romains dans le département des Landes, par M. E. Taillebois 153
Les Landes et les archéologues, discours par M. H. du Boucher 26
État des études archéologiques dans les Landes, par M. Emile Taillebois 31
Coup d'œil sur l'archéologie d'Aire-sur-l'Adour, discours par le docteur Sorbets. 91
Aire-sur-l'Adour, par le même 372
L'ancien Bayonne, par M. H. Poydenot 391
Le champ de bataille de Crassus, par M. l'abbé C. Tauzin. 384

(1) Nous avons compris dans cette table plusieurs discours qui figurent dans les procès-verbaux et sont de véritables dissertations.

Deuxième note sur la date probable de l'inscription de Hasparren, par M. Henry Poydenot. 405
Les voies romaines et les chemins de Saint-Jacques dans l'ancienne Novempopulanie, par M. J.-Eug. Dufourcet. 241
Étude sur les sarcophages gallo-romains d'Aire-sur-l'Adour, de Lucq, de Béarn, et de Bielle, par M. Paul Lafond. 193

Fouilles faites à Reims et aux environs, par M. Blavat-Deleul. 378
Les deux fragments d'une inscription mystérieuse à Antibes, par M. le docteur Mougins de Roquefort. 388

Moyen âge et Renaissance. — Archéologie.

La crypte de Saint-Girons à Hagetmau, par M. E. Taillebois. 321
Les bas-reliefs de l'église de Saint-Paul-lès-Dax, par M. l'abbé Ch. Didelot. 380
Sarbazan, par M. l'abbé Bessellère. 409
Sculptures du portail de l'église du Mas-d'Aire, par M. l'abbé Dudon 411
Trois autels provenant de la cathédrale de Dax, par M. J.-E. Dufourcet. 237
Les tombeaux à grille, par M. J.-E. Dufourcet. . . 358
La cathédrale de Pampelune, par M. Brutails . . . 292
Note sur deux cartes de Dax, par M. J.-A. Blanchet. 387

Arts divers.

Notes sur la Sigillographie du Sud-Ouest de la France, par M. E. Travers. 340

Liste des graveurs ayant travaillé pour le Béarn, par M. J.-A. Blanchet 354
La faïencerie de Samadet, par M. le docteur L. Sorbets. 364

Histoire.

Origine des Aquitains, par M. le docteur L. Sorbets. 370
Les commanderies dans le département des Landes, par M. l'abbé Départ. 375
Le pèlerinage à Notre-Dame-de-Grâce au Casalieu, par M. l'abbé V. Foix. 373
L'hôpital de Mugron, par M. l'abbé V. Foix. . . . 377

Traditions populaires.

Traditions, croyances populaires des Landes, par M. Léon Martres. 274
Les traditions en Chalosse, par M. J. de Laporterie. 265
Particularités sur les Cagots, par M. l'abbé V. Foix. 282

Bibliographie.

Bibliographie landaise par M. E. Taillebois. . . . 414
Bibliographie de Bayonne, par M. Poydenot. . . . 430
Principaux ouvrages offerts au Congrès. 435

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

de mémoires, de communications, de discours, de dessins, de photographies et des lauréats du Congrès (1)

Ansoleaga (F. de), 122, 129, 143.
Aubé, 66.
Barthety, 58, 61, 71, 81, 119.
Benouville, 64.
Bernadou, 118, 119.
Bernard (B.), 118.
Bessellère (l'abbé), 95, 96, 409.
Blanchet (A.), 64, 68, 85, 354, 387.
Blavat-Deleul, 68, 378.
Bonnault-d'Houët (le baron de), *d.*, 74, 104.
Brutails, 67, 292.
Camiade, 86.
Carmon, (J.), 132.
Chasteigner (le comte A. de), 59, 65, 67, 71, 77, 83, 88, 118.
Delannoy (S. G. Mgr), 89, 90, 96.
Del Moral (A.), 145.
Demoulin de Riols, 88.
Départ (l'abbé), 84, 85, 95. 375.
Didelot (l'abbé), 64, 380.
Dubarat (l'abbé), 68, 119.
Dubedout, 102.
Du Boucher, 26, 67, 85.
Ducéré, 119.
Dudon (l'abbé), 64, 95, 96, 411.
Dufourcet, 59, 63, 64, 67, 76, 77, 84, 85, 237, 241, 358.
Durant, 107.
Echandia (le marquis de), 122, 123, 129, 143.
Foix (l'abbé), 66, 67, 68, 95, 282, 373, 377.
Forsanz, *phot.*, 72, 74, 332.
Francart, 88, 145.
Giraud, 145.
Gorse, 59, 61, 116, 118, 119.
Goyenetche (le docteur), 110.
Guignard, 71, 78.
Hiriart, 112, 119.
Iturralde y Suit (J.), 122, 123, 129, 133.
Laborda (F.), 113.
Labrouche, 112, 118.
Laffitte (A.), 145.
Laffolye, 58, 83.

(1) Pour les auteurs de dessins et de photographies, le nom est suivi des lettres *d* ou *phot.*

Lafond, 63, 97, 119, 193 : *d.*, 200 à 222, 286.
Lagarde (l'abbé), 81.
Lahondès (J. de), 121, 122 ; *d.*, 125 à 134 ; 136.
Lair (le comte), 71, 119, 129.
Landa (N. de), 122, 129.
Laporterie (J. de), 68, 77, 85, 103, 265.
Larralde-Diustéguy (de), 111.
Larrauri (G.), 145.
Lartigau (l'abbé), 59, 119.
Lasteyrie (le comte de), 78, 79, 80, 81, 83, 88, 96.
Laurière (J. de), 118.
Ledain, 71, 83.
Lescarret (l'abbé), 64, 65, 78, 79, 80, 86.
Marsy (le comte de), 21, 41, 59, 71, 80, 86, 88, 90, 95, 107, 112, 116, 118, 129, 145, 412.
Martres, 68, 274.
Meyranx (l'abbé), 95, 96.
Milliès-Lacroix, 22, 85, 88.
Monédé, 120.
Morales de Los Rios (A.), 112, 145.
Mougins de Roquefort, 68, 381.
Olano (J. de), 112, 145.
Oloriz (H. de), 122, 130.
O'Reilly (A.-B. de), 107, 112, 119.
Otaegui (C. de), 112.
Palustre, *phot.*, 380.
Pasquier, 64, 84.
Pédegert (l'abbé), 65.
Plauté, 79, 105.
Pouzac, 106, 107.
Poydenot, 107, 108, 116, 119, 391, 405.
Rivières (le baron de), 112, 119, 121, 127, 133, 136.
Roca de Togores, 129.
Roumejoux (A. de), 77, 121 ; *d.*, 102, 110.
Sarranton (l'abbé), 103.
Sentex (le docteur), 103.
Smith, 88.
Soraluce (P. M. de), 112, 145.
Sorbets (le docteur), 60, 63, 65, 91, 95, 96, 364, 370, 372.
Taillebois, 31, 59, 60, 61, 62, 63, 66, 67, 76, 78, 81, 85, 121, 131, 145, 153, 321, 414.
Tauzin (l'abbé), 95, 96, 384.
Travers, 119, 34.
Uriarte (C.), 112, 145.
Veisaz, 129.
Vidal (Mlle), 120.
Wilson (le général), 88, 145.
Xambeu, 68, 80.

TABLE DES PLANCHES ET FIGURES (1).

1. Julien Travers, d'après le médaillon, de Le Veel. 48
2. Le comte Ed. de Barthélemy d'Hastel. . . . 48
3. Mosaïque de Barat-de-Vin, à Sorde. 70
4-5. Mosaïque de la propriété de Mme Dufour, à Sorde. 72
6. Le château de Bidache 74
7. Abside de l'abbaye d'Arthous. 74
8. Église de Saint-Sever. 102
9. Hôtel de Jeanne d'Albret à Orthez. 104
10. Château d'Urtubie. 110
11. Chapiteau d'une porte du cloître de Pampelune. 125
12-13. Chapiteaux de l'ancienne cathédrale de Pampelune 126
14. Évêché de Pampelune. 126
15. Cheminées à la cathédrale de Pampelune . . . 128
16. La Synagogue, statue à la porte du réfectoire de Pampelune. 123
17. Château d'Olite 132
18. Chaire de justice de Tafalla 134
19. Église d'Eunate 142
20. Palais des Ducs de Grenade à Estella. 142
21. Portail de l'église du Mas, à Aire-sur-l'Adour . . 200
22. Sarcophage de Sainte-Quitterie, à Aire 202
23. Id., Jonas précipité à la mer 207
24. Id , Jonas endormi 208
25. Église et abbaye de Lucq-de-Béarn 212
26. Sarcophage de Lucq-de-Béarn. 214
27. Id., Adam et Ève 216
28. Id., Daniel dans la fosse aux lions. 217

(1) Pour les planches, la page indiquée est celle qui précède la planche.

29. Premier sarcophage de Bielle 221
30. Second sarcophage de Bielle. 222
31. Autel roman de la cathédrale de Dax. 238
32. Carte des voies romaines dans la Novempopulanie et des chemins de Saint-Jacques. . . . 252
33. Bénitier des Cagots à Saint-Savin de Lavedan . 286
34. Cathédrale de Pampelune, façade 292
35. Id., porte de la salle précieuse 292
36. Id., galerie du cloître 308
37. Id., cloître, côté 308
38. Id., projection des voûtes de la chapelle Barbazane. 316
39-47. Chapiteaux et détails de la crypte de Saint-Girons, à Hagetmau. 332
48. Tombeau à grille, à Dax 360
49. Abside de Saint-Paul-les-Dax 380
50. Plan de Dax au XVIIe siècle. 387
51. Plan de la Tannerie de Dax. 389
52. Église de Sarbazan 408

COLLECTION

DES COMPTES-RENDUS

DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

DE FRANCE

Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte.

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes-rendus des Congrès archéologiques, de 1847 à 1885. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

1847	Sens (Tours, Angoulême, Limoges) (1). . .	6 fr.
1848	(Falaise, Vaux-sur-Laizon, Bernay, Trouville)	1 »
1849	Bourges.	épuisé.
1850	Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny) . . .	6 »
1851	Laon, Nevers (Gisors, Orléans	4 »
1852	Dijon (Sens, Toulouse)	épuisé.
1853	Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval) . . .	4 »
1854	Moulins (Dijon, Avranches)	6 »
1855	Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy).	6 »
1856	Nantes (Verneuil, Le Neubourg. Louviers) .	3 »

(1) Les localités, dont les noms sont placés entre parenthèses, sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes-rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

1857	Mende, Valence (Grenoble)	3 »
1858	Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux)	épuisé.
1859	Strasbourg (Rouen, Saint-Lo, Vire) . . .	épuisé.
1860	Dunkerque (Le Mans, Cherbourg)	3 »
1861	Reims (Laigle, Dïves, Bordeaux).	3 »
1862	Saumur, Lyon (Le Mans, Elbeuf, Dives). .	3 »
1863	Rodez, Albi (Le Mans)	4 »
1864	Fontenay-le-Comte (Évreux, Falaise, Troyes)	4 »
1865	Montauban, Cahors, Guéret	3 »
1866	Senlis, Aix, Nice	3 »
1867	Paris (Pont-Audemer)	3 »
1868	Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers.	3 »
1869	Loches	3 »
1870	Lisieux (Moulins).	3 »
1871	Angers (Le Mans).	3 »
1872	Vendôme	3 »
1873	Châteauroux.	4 »
1874	Agen, Toulouse	6 »
1875	Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux).	6 »
1876	Arles	8 »
1877	Senlis (Département du Lot)	4 »
1878	Le Mans, Laval (Départem. des Basses-Alpes)	3 »
1879	Vienne	6 »
1880	Arras, Tournai (Franche-Comté)	3 »
1881	Vannes (Bernay)	3 »
1882	Avignon	3 »
1883	Caen (Coutances, Jersey et Fréjus). . . .	6 »
1884	Pamiers, Foix, Saint-Girons	6 »
1885	Montbrison, Roanne	8 »
1886	Nantes.	10 »
1887	Soissons, Laon (Reims).	10 »
1888	Dax, Bayonne (Navarre espagnole). . . .	10 »

On trouvera l'analyse détaillée de ces volumes dans la

Bibliographie des Travaux historiques publiés par les Sociétés savantes de la France, dressée par R. de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis. Paris, imp. Nat., 1886, in-4°, p. 286-319.

Les demandes doivent être adressées à M. Gaugain, trésorier, 18, rue Singer, à Caen. L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée (le port étant à la charge du destinataire).

Certains volumes n'existant plus qu'à un très petit nombre d'exemplaires, le bureau ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés, au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

Caen, Imp. H. Delesques, rue Froide, 2 et 4.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

Indication des villes dans lesquelles se sont tenus les Congrès archéologiques annuels de la Société française, depuis l'année 1834.

1834 — Caen
1835 — Douai
1836 — Blois
1837 — Le Mans
1838 — Tours
1839 — Amiens
1840 — Niort
1841 — Angers
1842 — Bordeaux
1843 — Poitiers
1844 — Saintes
1845 — Lille
1846 — Metz
1847 — Sens
1849 — Bourges
1850 — Auxerre
1851 — Nevers
1852 — Dijon
1853 — Troyes
1854 — Moulins
1855 — Châlons
1856 — Nantes
1857 — Mende, Valence
1858 — Périgueux, Cambrai
1859 — Strasbourg
1860 — Dunkerque
1861 — Reims
1862 — Saumur, Lyon
1863 — Rodez, Albi
1864 — Fontenay
1865 — Montauban, Cahors, Guéret
1866 — Senlis, Aix-en-Prov., Nice
1867 — Paris
1868 — Carcassonne, Perpignan, Narbonne
1869 — Loches
1870 — Lisieux
1871 — Angers
1872 — Vendôme
1873 — Châteauroux
1874 — Agen, Toulouse
1875 — Châlons-s-M.
1876 — Arles
1877 — Senlis
1878 — Le Mans, Laval
1879 — Vienne
1880 — Arras, Tournai
1881 — Vannes, Bernay
1882 — Avignon, Fréjus
1883 — Caen, Coutances, Jersey
1884 — Pamiers, Foix, St-Girons
1885 — Montbrison
1886 — Nantes
1887 — Soissons, Laon
1888 — Dax, Bayonne
1889 — Évreux

La cotisation annuelle des membres de la Société française d'Archéologie, donnant droit au volume du compte-rendu du Congrès, est fixée à DIX francs.

L'abonnement au *Bulletin Monumental* paraissant tous les deux mois, sous les auspices de la Société, et dirigé par le comte de Marsy, est de quinze francs pour la France et dix-huit francs pour l'étranger. 1889, sixième série, tome V (55e de la collection).

Caen. — Imp. HENRI DELESQUES, rue Froide, 2 et 4.
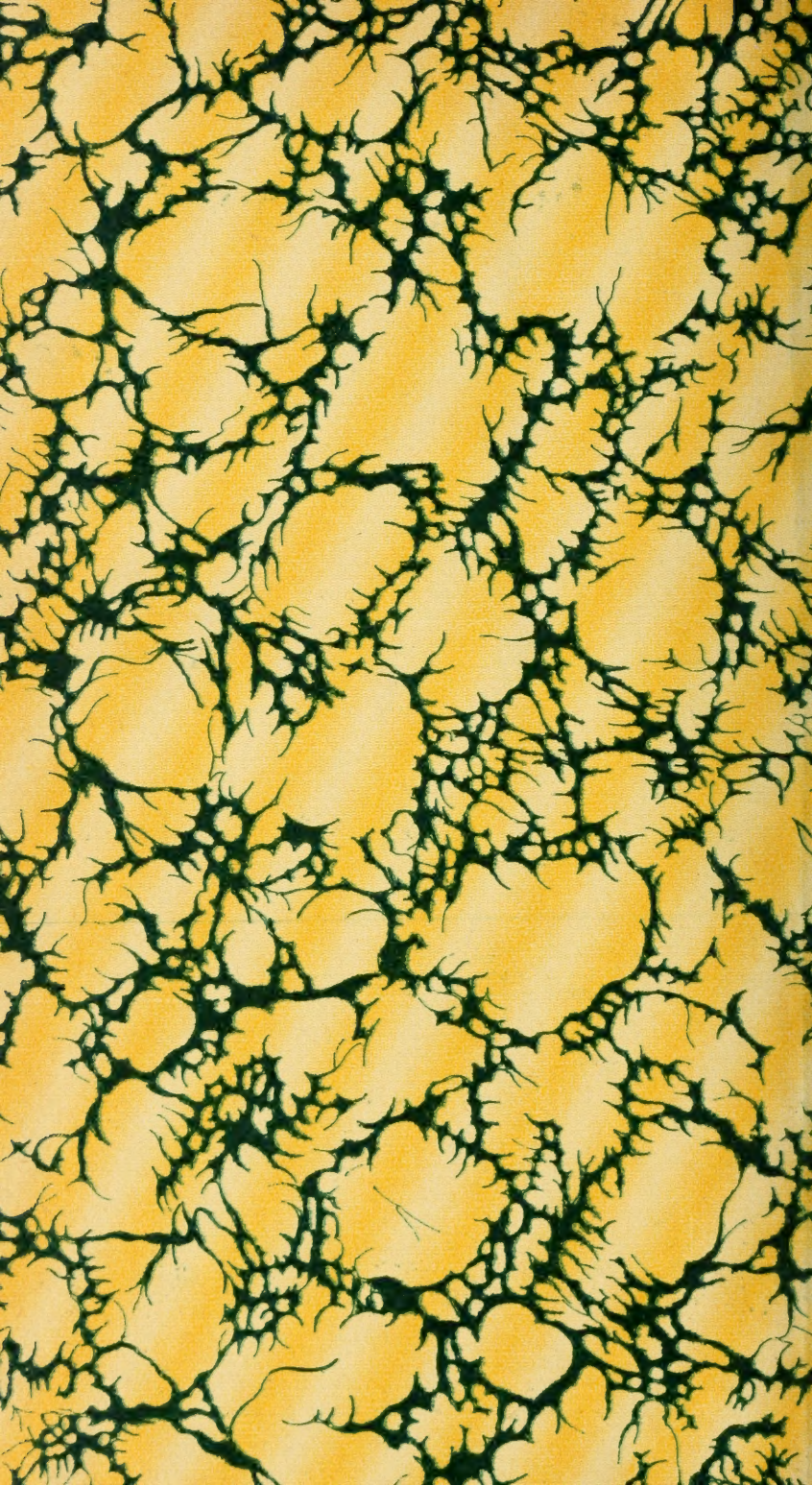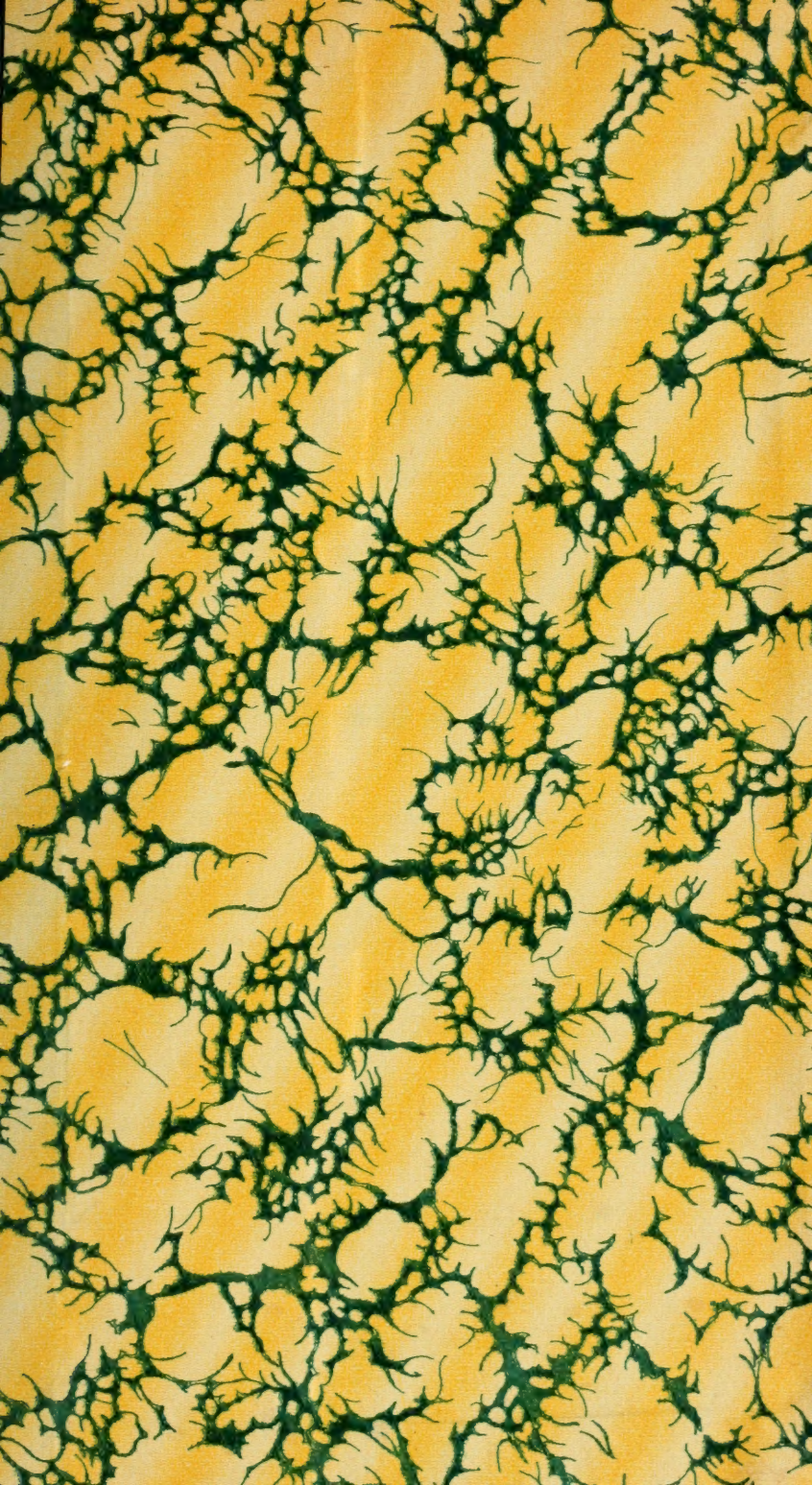
GETTY CENTER LINRARY